BIBLIOTECA NAZ.
142
B
15
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
B
15
NAPOLI

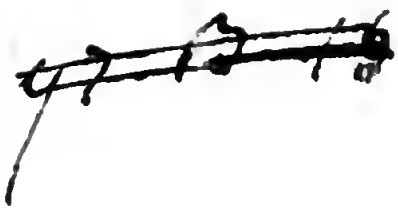

HISTOIRE

NOUVELLE ET IMPARTIALE

D'ANGLETERRE.

TOME TROISIEME.

HISTOIRE

NOUVELLE ET IMPARTIALE

D'ANGLETERRE,

DEPUIS l'invaſion de JULES-CESAR, juſqu'aux préliminaires de la Paix de 1763.

Traduite de l'Anglois de J. BARROW.

TOME TROISIEME.

B. R.

A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la premiere porte-cochere au-deſſus du College.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

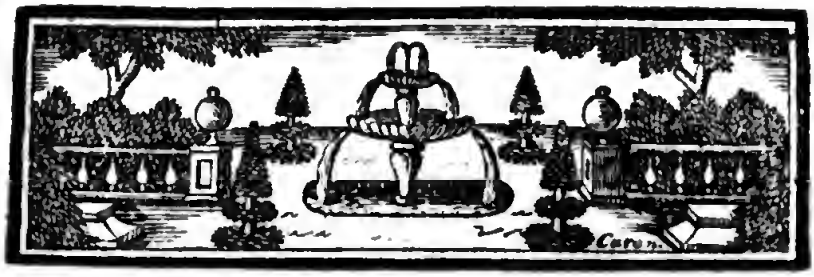

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

ETIENNE.

MALGRÉ tous les ſoins que Henri avoit pris pour aſſûrer la couronne à ſa fille, le ciel en diſpoſa autrement, & vengea ſur ſa poſtérité, les crimes de l'ambition, de la tyrannie & du manque de foi; crimes dont ſa famille ne s'étoit rendue que trop coupable juſqu'alors. L'Impératrice Mathilde étoit naturellement haute & fiére; elle avoit été élevée dans les maximes arbitraires de ſa famille; mariée à un

ANNÉE 1135.

Prince étranger, qui ne connoiſſoit
1135. ni les coutumes, ni la conſtitution de l'Angleterre ; elle avoit d'ailleurs, dans le Roi d'Ecoſſe, un oncle prêt à ſoutenir ſes deſſeins ambitieux : toutes ces conſidérations ne laiſſoient au Clergé & à la nation Angloiſe, que la triſte perſpective d'un Gouvernement qui annonçoit la continuité des maux & de l'aviliſſement qu'ils avoient éprouvés ſous le régne du pere.

Etienne, Comte de Boulogne, étoit le troiſieme fils du Comte de Blois, par Adéle, fille de Guillaume le Conquérant. Son courage égaloit ſa naiſſance : ſa conduite affable, ſa libéralité, & mille autres qualités aimables, l'avoient rendu cher à Henri I. Le Monarque s'étoit plû à le combler de bienfaits ; & outre les vaſtes domaines du Comte de Mortain, il lui avoit donné encore beaucoup d'autres terres, pour augmenter ſa puiſſance. Etienne étoit en France, lors de la mort de Henri I ; mais le long ſéjour qu'il avoit fait en Angleterre, lui avoit donné une connoiſſance parfaite des affaires de ce Royaume. D'un

autre côté, Henri, le plus jeune de ſes freres, étoit Evêque de Wincheſter, & ce Prélat avoit un grand crédit parmi le Clergé. 1135.

Il n'eſt donc pas étonnant qu'Etienne, aſſûré de l'affection du peuple Anglois, & comptant ſur ſes propres forces, ait cédé à la tentation ſéduiſante de s'approprier la couronne, au lieu de l'affermir ſur la tête de Mathilde, dont il avoit juré de ſoutenir les droits. Il n'ignoroit pas avec quelle facilité Henri I avoit ſupplanté l'héritier abſent, & il réſolut en cela, d'imiter ſon exemple. Dans une affaire moins importante, il eût peut-être ſuivi les mouvemens de la reconnoiſſance qu'il devoit à ſon bienfaiteur, & il eût été fidéle à ſon ſerment; mais Henri lui-même, & bien d'autres Princes, avoient fait voir par leur conduite, combien la religion & la morale tenoient peu contre la perſpective d'une couronne. Pendant la vie de ſon oncle, il avoit, en conſéquence, commencé à ſe former un parti parmi la nobleſſe Angloiſe, & ſon frere n'avoit rien négligé de ſon côté, pour diſpoſer le Clergé en ſa faveur. Les efforts de l'un & de l'autre

réuſſirent au delà de leur attente. Les
1135. Anglois s'attacherent à Etienne, en même tems qu'ils redoutoient le caractère ambitieux de l'Impératrice.

Après s'être ainſi frayé un chemin au trône, il s'embarqua à la premiere nouvelle de la mort de Henri, ſur un petit bâtiment, & deſcendit à Douvres. Il tenta d'abord, mais envain, de s'emparer de cette importante fortereſſe, & il ne fut pas plus heureux dans la tentative qu'il fit enſuite ſur Cantorbery. Ce mauvais ſuccès ne le découragea point : il ſe hâta d'arriver à Londres, où les habitans le reçurent avec tous les honneurs poſſibles, & le proclamerent Roi. De là, il ſe rendit à Wincheſter, dont l'Evêque ſon frere, détermina Guillaume de Pont-de-l'Arche, à livrer le tréſor du feu Roi, qui ſe trouva monter à cent mille livres ſterlings en eſpèces, outre la vaiſſelle & les joyaux. Avec ce tréſor, Etienne fut en état de ſe concilier les troupes, & de faire de magnifiques préſens à la Nobleſſe & au Clergé. Il ne manquoit plus pour le couronner, que le conſentement de Guillaume, Archevêque de Cantorbery, qui, ſeul, avoit le droit de faire cette cérémonie. Mais

le Primat avoit la conſcience trop timorée, pour rompre le ſerment qu'il avoit fait à l'Impératrice. Afin donc d'écarter ſes ſcrupules, Hugues Bigod, Officier de confiance ſous le dernier Roi, & maintenant entiérement dévoué à Etienne, vint trouver l'Archevêque, & affirma par ſerment, que Henri, au lit de la mort, avoit déclaré que s'il eût vécu plus long-tems, il auroit éloigné du trône & l'Impératrice & ſes enfans. Cette dépoſition, ſoutenue des perſuaſions des Evêques de Wincheſter & de Salisbury, eut tant de pouvoir ſur le crédule Archevêque, qu'il prit ouvertement les intérêts d'Etienne. Il le couronna à Weſtminſter, dans une aſſemblée peu nombreuſe de Barons, qui tous prêterent ſerment de fidélité au nouveau Roi. 1135.

Ce Prince ne ſe crut pas encore aſſez affermi ſur le trône ; il réſolut de s'aſſûrer la bienveillance de la nation, & aſſembla à Oxford, un Conſeil général des Barons, où, après avoir renouvellé le ſerment de gouverner avec équité & modération, il jura ſolemnellement de ne point garder par devers lui, les ſiéges & les bénéfices 1136.

vacans, mais de les conférer ſans délai,
1136. à des perſonnes élues canoniquement; de ne point troubler, ainſi que ſes prédéceſſeurs, le Clergé, ni les Laïcs, dans la poſſeſſion de leurs biens, & de ne point faire de procès à ceux qui chaſſeroient dans les forêts royales; (prétexte dont on avoit ſouvent uſé pour extorquer de l'argent, par voie d'amende ou de compoſition) mais au contraire, de reſtituer les forêts dont s'étoit emparé le dernier Roi, & d'abolir la taxe du Danegelt, qui avoit toujours été perçue depuis la conquête.

Une particularité aſſez ſinguliere, c'eſt que ce Prince, au ſortir de ce Conſeil, fut au-devant du corps du feu Roi, qu'il paroît que l'Impératrice envoya en Angleterre, dès qu'elle ſçut qu'Etienne étoit en poſſeſſion de la couronne. Il mena le deuil en perſonne; mais auſſitôt que les funérailles furent achevées, il leva un corps de troupes Bretonnes & Flamandes, pour être en état de s'oppoſer aux tentatives qui pourroient ſe faire en faveur de Mathilde; & il accorda la permiſſion à tous les grands, de fortifier leurs châteaux.

Cependant pluſieurs Seigneurs du parti de Mathilde, étonnés des progrès rapides d'Etienne, ſe retirerent en Ecoſſe, où ils furent reçus avec bonté, par David, qui y régnoit alors, & qui avoit déjà proclamé l'Impératrice dans tous ſes états. A l'arrivée de cette nobleſſe, il mit ſur pied une armée conſidérable, avec laquelle il fit une invaſion en Angleterre. Avant que les forces d'Etienne pûſſent s'oppoſer à ſes entrepriſes, il s'empara de Newcaſtle & de Carliſle, & obligea toute la nobleſſe du nord à lui donner des ôtages pour l'Impératrice & ſon fils. 1136.

Cette allarme fut la premiere qu'Etienne eut à eſſuyer ; mais loin d'en être épouvanté, il s'écria en l'apprenant : « Je ſaurai bien reprendre à » main armée, ce qu'il a enlevé par » trahiſon. » En effet, il marcha vers le nord avec une diligence incroyable, malgré la mauvaiſe ſaiſon. David, qui s'attendoit à un ſoulevement général en faveur de ſa niéce & de ſon petit neveu, perdit courage, en ſe voyant prévenu par Etienne, & ſe prêta volontiers aux propoſitions d'un accommodement : Etienne, de ſon

côté, connoiſſant tout l'avantage qui
1136. réſulteroit d'une alliance avec ce Prince, conclut avec lui, un traité, aux conditions ſuivantes : ſavoir, que David reſtitueroit toutes les places dont il s'étoit emparé, excepté Carliſle, dont il reſteroit en poſſeſſion, comme faiſant partie du Cumberland. Le fils de David, Henri, rendit pour cette place, hommage à Etienne, qui lui fit préſent du Comté de Huntingdon, & qui l'invita à venir à ſa cour, où ce jeune Prince reçut toute ſorte de marques de diſtinction.

Etienne paroiſſant, dès ce moment, affermi ſur le trône, Robert, Comte de Gloceſter, fils naturel du feu Roi, vint en Angleterre, pour lui jurer foi & hommage, ſous la condition expreſſe qu'il ne ſeroit lié par ſon ſerment, qu'autant de tems qu'Etienne gouverneroit la nation, ſuivant ſes promeſſes. Robert ne doutoit pas qu'il ne fût bientôt diſpenſé de ſon engagement, & il ſe propoſoit de prendre alors les meilleures meſures pour faire valoir les prétentions de ſa ſœur, & ménager ſes intérêts. Pluſieurs Seigneurs ſuivirent l'exemple de Robert, & les Prélats prêterent ſerment de

fidélité à Etienne, pour tout le tems qu'il maintiendroit les libertés de l'Egliſe, & la vigueur de ſa diſcipline. 1136.

Comme ces ſermens n'étoient que conditionnels, le Roi jugea à propos d'aſſigner une aſſemblée générale à Oxford, pour perſuader à la nation, qu'il étoit dans l'intention de ne jamais violer le ſerment qu'il avoit fait à ſon couronnement. Il ſigna une chartre, par laquelle il reconnut avoir été élu, avec le conſentement du Clergé & du Peuple. Par cette même chartre, il confirmoit tous les privileges & les immunités de l'Egliſe : il promettoit de ne point toucher aux revenus des Evêchés vacans, ou autres biens appartenans aux Eccléſiaſtiques : il aboliſſoit toutes les loix faites depuis la conquête, relativement à la chaſſe, & aux forêts ; & pour gagner entiérement l'affection des Anglois, il fit revivre les anciennes loix Saxonnes. Mais bientôt ce Prince eut ſi peu d'égard pour cet acte authentique, paſſé en préſence de la principale Nobleſſe du Royaume, qu'il s'empara des tréſors de pluſieurs Egliſes, diſtribua leurs terres aux Laïcs, vendit les bénéfices, & fit empriſonner des Evêques.

Il ne fut pas plus fidéle aux promeſſes
1136. qu'il avoit faites aux Laïcs ; car, au lieu d'abolir les loix concernant les forêts, il traita la Nobleſſe avec la plus grande ſévérité, ſur l'article de la chaſſe.

Peut-être ſe crut-il dégagé de ſes obligations, par l'inſolence de Baudouin de Redvers, Comte de Devonshire, qui, ſur le refus d'une grace qu'il avoit demandée à Etienne, renonça ouvertement à la fidélité qu'il avoit jurée au Roi, & ſe retira dans ſon château d'Exeter, où il s'arrogea toute l'autorité d'un Sovverain indépendant. Cette révolte étoit d'autant plus dangereuſe, que les Gallois firent dans le même tems, une irruption en Angleterre, & en emporterent un butin conſidérable ; mais le Roi, jugeant la défection de Baudouin d'une plus grande importance que les incurſions des Gallois, marcha contre lui, inveſtit ſa fortereſſe, & la réduiſit après un long ſiége. L'iſle de Wight, qui appartenoit au même Seigneur, ſe ſoumit également au Roi, & le Comte fut obligé de ſe réfugier en Normandie.

Cependant Géoffroy Plantagenet,

Comte d'Anjou, s'étoit rendu maître de pluſieurs villes en Normandie ; mais la Nobleſſe, qui portoit à ce Prince une haine irréconciliable, s'aſſembla à Neubourg, & offrit le Duché à Théobald, Comte de Blois, ne ſachant pas encore qu'Etienne fût aſſis ſur le trône d'Angleterre. Mais à peine eurent-ils appris que la fortune avoit ſecondé l'ambition d'Etienne, qu'ils ſe refroidirent pour Théobald, & que la plûpart retirerent leur promeſſe. Le Comte fut ſi irrité de ce procédé inconſéquent des Nobles, qu'il rompit tout commerce avec eux, & ſe retira en France. Les Barons offrirent auſſitôt leurs ſervices à Etienne ; mais la méſintelligence ſe mit entre eux : ils ſe partagerent en différentes factions, qui déſolerent tour-à-tour le Duché, & y allumerent enfin une guerre civile. 1136.

Etienne paſſa en Normandie pour appaiſer ces troubles, & ayant été joint à la Hogue par le Comte de Blois, il rendit une viſite à Louis le Jeune, Roi de France, avec lequel il conclut un traité, qui portoit qu'Euſtache, fils d'Etienne, épouſeroit Conſtance, ſœur du Monarque François, 1137.

& que ſon beau-frere lui donneroit
1137. en conſéquence de ce mariage, l'inveſtiture du Duché de Normandie. Muni de ce droit apparent, Etienne ſe mit en marche pour réduire les Seigneurs Normands, qui continuoient de s'oppoſer à ſes prétentions.

Dans ce même tems, le Comte d'Anjou entra en Normandie avec toutes les forces qu'il avoit pu raſſembler : il prit quelques villes, en brûla pluſieurs, & ſe comporta en homme qui avoit plutôt intention de ruiner le pays, que de le gouverner. Etienne, après avoir battu ſon armée, aſſiégea Argentan, la place la plus importante que Géoffroy eût en Normandie. Mais la diſſenſion s'étant miſe parmi les troupes étrangeres qu'Etienne avoit priſes à ſa ſolde, il fut obligé de faire une tréve avec Plantagenet, pour deux ans, & de le laiſſer dans la libre poſſeſſion de tout ce qu'il avoit conquis en Normandie.

Le Roi étoit preſſé de retourner dans ſes Etats, par la nouvelle qu'il avoit reçue, d'une conſpiration formée pour maſſacrer tous les étrangers qui ſe trouvoient en Angleterre, en chaſſer les Normands, & mettre la couronne

ſur la tête de David, Roi d'Ecoſſe, le plus proche héritier, en ligne droite, des Rois Saxons. Ce projet étoit l'effet du déſeſpoir auquel les Anglois ſe voyoient réduits par la licence & l'oppreſſion ſous laquelle les troupes étrangeres les faiſoient gémir. Ces mercenaires, ſous des chefs avides, qui avoient bâti & fortifié des châteaux, pour ſervir d'entrepôts à leurs rapines, brûloient & pilloient les villes & les villages, empriſonnoient les malheureux habitans, leur faiſoient ſouffrir les tourmens les plus cruels, & ſouvent les maſſacroient. Dans cette ſituation affreuſe, il n'eſt pas étonnant que les Anglois euſſent pris une réſolution déſeſpérée, contre un uſurpateur étranger, auquel ils ne tenoient, ni par les liens de la conſcience, ni par ceux de la reconnoiſſance. Nigel, Evêque d'Ely, attaché à Etienne, fut le premier qui lui découvrit la conſpiration, & qui en communiqua les détails aux Seigneurs & aux Prélats. 1137.

Quelques-uns des conjurés furent arrêtés, convaincus, & mis à mort; pluſieurs ſortirent du Royaume, pour éviter le même ſort: le reſte ſe tint 1138.

ſur la défenſive, & traita avec
1138. les Ecoſſois & les Gallois, pour en obtenir du ſecours. Les fils de Robert Beauchamp, apprenant que le Roi avoit diſpoſé d'une partie de leurs biens, ſe retrancherent dans le château de Bedford. Etienne l'inveſtit auſſi-tôt; mais trouvant la place trop forte, pour pouvoir eſpérer de la réduire facilement, il eut recours à la médiation de ſon frere, l'Evêque de Winchêſter, qui termina cette affaire par un accommodement & la reddition du château.

Cependant David, Roi d'Ecoſſe, irrité de ce qu'on lui avoit refuſé la poſſeſſion du Northumberland, fit une invaſion dans la partie ſeptentrionale de l'Angleterre. Etienne marcha avec un gros corps de troupes pour s'oppoſer aux progrès des Ecoſſois; mais ceux-ci ſe retirerent à Roxbourg. Le Monarque Anglois, trouvant qu'ils étoient trop avantageuſement poſtés, pour les attaquer avec quelque eſpérance de ſuccès, retourna ſur ſes pas, ſans avoir oſé haſarder une affaire. David eut le loiſir de ravager le Northumberland. Il prit Norham, & ayant partagé ſon armée en pluſieurs déta-

chemens, il fit un dégât épouvantable dans tout le pays. Ces barbares hoſtilités réveillerent les grands Barons du nord : ils convinrent de réunir leurs forces, pour repouſſer l'ennemi commun. A la tête de cette aſſociation, on voyoit Thurſtan, le vieil & brave Archevêque d'York. Les autres Barons étoient, Guillaume, Comte d'Albermarle, jeune Seigneur d'un grand courage, & habile dans le métier des armes ; Gautier de Graunt, fort âgé, mais d'une haute réputation, & à la tête d'un corps conſidérable de Flamands & de Normands ; Robert de Bruce, & ſon frere Adam, qui, malgré leur attachement pour le Monarque Ecoſſois, mirent ſur pied, à cette occaſion, un corps de troupes complétement armées ; Roger de Mowbray, qui, quoiqu'encore enfant, fut d'une utilité infinie aux Barons, par ſes alliances & la grandeur de ſa famille ; Gautier Eſpec, homme d'une force prodigieuſe, & réputé le plus grand guerrier du nord. Cette aſſociation ayant été renforcée par pluſieurs Gentilhommes de Nottingham & du Derbyshire, ils marcherent tous avec leurs troupes réunies, juſqu'à 1138.

Northallerton, où ils leverent le fa-
1138. meux étendart. Il conſiſtoit en un mât de vaiſſeau, planté ſur une ſorte de voiture roulante; au haut de ce mât, étoit placée une croix d'argent, & autour flottoient les bannieres de S. Pierre, de S. Jean-de-Beverly, & de S. Wilfred. De-là vint que la bataille qui ſuivit, fut généralement appellée la bataille de l'étendart. Il eſt incroyable combien ce char de triomphe inſpira de confiance aux Northumbriens.

Cependant l'armée Ecoſſoiſe s'avançoit à grandes journées : elle paſſa la riviere de Tees, & vint camper à deux milles des Anglois, dans une plaine nommée Colton-Moor. Les deux armées ſe rangerent en bataille, dès la pointe du jour. La plûpart des Anglois, étant déterminés à vaincre ou à périr, quitterent leurs chevaux. La premiere ligne, compoſée de Piquiers & d'Archers, fut placée devant l'étendart : les principaux Barons, avec la fleur de l'armée, formerent un corps ſerré autour de l'étendart ; le tout étoit couvert à quelque diſtance, par un parti de cavalerie. La premiere ligne de l'armée Ecoſſoiſe,

consistoit dans les soldats de Galloway, descendus des anciens Pictes : la ligne du centre étoit composée des milices-frontieres & des Lothianiens, sous les ordres d'Eustache Fitz-Jean, Seigneur Anglois, qui, ayant été maltraité par Etienne, s'étoit joint par ressentiment, aux Ecossois. Le corps de réserve, formé de montagnards, & de soldats du pays de Murray, étoit commandé par le Roi en personne, qu'entouroit un corps de Chevaliers Anglois & Normands. Les soldats du Galloway, armés de légers boucliers & de longues lances, entamerent la bataille avec d'horribles cris ; mais n'ayant point d'armes défensives, ils furent bientôt taillés en piéces, ou forcés de se replier sur la seconde ligne, où le Prince commandoit. Les Anglois profiterent de leur avantage, avec tant de vivacité, qu'ils mirent toute l'armée Ecossoise en déroute ; il n'y avoit plus que le Roi & son fils, qui combattissent à la tête de leurs gardes : ces deux Princes firent une résistance digne de leur courage ; mais enfin le Monarque voyant qu'il succomberoit infailliblement aux efforts des vainqueurs, disposa si bien

1138.

ce qui lui reſtoit de troupes, qu'il ſe
1138. retira en bon ordre vers Carliſle, où il fut joint par ſon fils, le troiſieme jour après la bataille. Ce Prince, s'étant trouvé avec une poignée de ſoldats, au milieu de l'armée Angloiſe, avoit jetté toutes ſes marques de diſtinction, & s'étoit mêlé avec l'ennemi, juſqu'à ce qu'il trouva l'occaſion de s'échapper, & de venir joindre ſon pere, qui avoit été inconſolable de ne pas le voir parmi ſa ſuite. Les Ecoſſois perdirent plus de dix mille hommes, tant ſur le champ de bataille, que dans la fuite. A l'égard de la perte des Anglois, les Hiſtoriens n'en font aucune mention.

Cette victoire cauſa une ſi grande joie à Etienne, qu'il conféra au Comte d'Albermarle le titre additionnel de Comte d'Yorkshire, & créa Robert de Ferais Comte de Dorſetshire, pour reconnoître les ſervices ſignalés qu'ils lui avoient rendus dans la derniere affaire. Cependant David ne fut pas ſi affoibli par ſa défaite, qu'il ne pût encore aſſiéger & ſoumettre le château de Werk. Dans ces circonſtances, Albert, Evêque d'Oſtie, & Légat du Pape, fit des propoſitions

de paix ; mais tout ce que le Prélat put obtenir, ſe réduiſit à une tréve, jusqu'au 11 de Novembre. Pendant cet intervalle, Mathilde, femme d'Etienne, & niéce du Monarque Ecoſſois, travailla avec tant d'efficacité, que les préliminaires de la paix furent ſignés; mais on ne conclut de traité définitif que l'année ſuivante. 1138.

Tandis que ces événemens ſe paſſoient dans le nord, Etienne avoit été occupé à appaiſer les révoltes qui s'étoient élevées dans différentes parties du Royaume. Il venoit de combler Guillaume Ypres, & d'autres étrangers, de tant de bienfaits & d'honneurs, que la Nobleſſe Angloiſe en avoit pris ombrage, & ne ſe mettoit pas même en peine de cacher ſon mécontentement. Leurs murmures réveillerent la jalouſie du Roi. Le plus léger ſoupçon de ce Prince coûta à pluſieurs Gentilhommes, la perte de leur liberté & de leurs biens. Quelques-uns, pour éviter le même traitement, ſe mirent en état de défenſe, & entre autres, Robert, Comte de Gloceſter, à qui le feu Roi avoit donné les châteaux de Douvres, de Leeds & de Briſtol. Etienne réſolut de réduire ces forte-

reſſes. La premiere lui fut livrée par
1138. le Gouverneur même, Walchelm, à la perſuaſion de Gilbert Strongbow, qui fut créé Comte de Pembroke. Le château de Lecds fut aſſiégé & pris; mais le Roi tenta envain de s'emparer de Briſtol.

1139. Robert étoit pour lors en Normandie, d'où il écrivit à Etienne des lettres pleines de reproches ſur ſon manque de foi & ſon parjure envers l'Impératrice Mathilde. Il finiſſoit par lui déclarer la guerre, comme à un uſurpateur.

Le Roi ne daigna pas répondre à cette bravade; mais il fit confiſquer les biens du Comte. Géoffroy de Talbot fut chaſſé d'Hereford, où il s'étoit retiré. Shrewsbury fut emporté d'aſſaut, & Arncelf, le Gouverneur, fut mis à mort, avec quatre-vingt-dix perſonnes de la garniſon. Les autres effrayés des ſuccès & de la ſévérité d'Etienne, ſe ſoumirent. Il n'y eut que Paynel qui tint bon dans Ludlow. Le Roi irrité de ſa réſiſtance, partit de Nottingham, pour réduire cette fortereſſe. Il étoit accompagné du Prince d'Ecoſſe, auquel il ſauva la vie pendant le ſiége; mais tous les efforts

du Roi, pour prendre cette place, furent ſans ſuccès. Il convertit enfin le ſiége en blocus, & ſe rendit à Oxford, où il convoqua une aſſemblée générale de la Nobleſſe & du Clergé. 1139.

Etienne, au commencement de ſon régne, avoit accordé à tous ſes ſujets, la permiſſion de conſtruire des châteaux & de les fortifier. Les grands Barons, & particulierement les Prélats, les avoient multipliés, au point qu'Etienne trouva bientôt tout le Royaume fortifié contre lui. Pour remédier aux maux qui pourroient en réſulter, le Roi eut recours aux moyens les plus rigoureux. Roger, Evêque de Salisbury, avoit fortifié le vieux Sarum, & fait élever les châteaux de Sherburn, Malmsbury & Devizes; & ſon neveu Alexandre, Evêque de Lincoln, avoit conſtruit ceux de Newark & de Sleaford. Etienne perſuadé que ces Prélats conſpiroient contre ſa couronne, les ſomma de ſe rendre au concile d'Oxford, afin de pouvoir, au moins avec une ombre de juſtice, les dépouiller de leurs places fortes. L'Evêque de Salisbury obéit; mais à peine fut-il arrivé, qu'il s'éleva entre ſes gens & ceux d'Alain, Comte de Bretagne,

une querelle très-vive, dans laquelle
1139. ceux-ci eurent le deſſous. Sur cela, le Roi ordonna à tous les Evêques & à leurs principaux vaſſaux, de comparoître devant lui, pour faire ſatisfaction d'avoir rompu la paix dans le reſſort de la Cour; ſatisfaction d'autant plus néceſſaire, qu'il y avoit eu un Chevalier tué dans la diſpute. Les Evêques déclarerent qu'ils étoient prêts à faire toutes les réparations que la loi ordonnoit; mais Etienne exigea qu'ils lui livrâſſent leurs châteaux, pour gage de leur conduite future. Les Prélats n'eurent pas de peine à pénétrer ſes intentions: ils réfuſerent nettement de s'y conformer, & le Roi les fit mettre en lieu de ſûreté. L'Evêque d'Ely, qui logeoit dans les fauxbourgs, s'échappa, & gagna Devizes, que Guillaume d'Ypres eut ordre d'aſſiéger auſſitôt; mais les aſſiégés s'obſtinant à ſe défendre, on amena devant la place, Roger en perſonne, & on les menaça de le faire mourir, s'ils ne ſe rendoient pas. Cet expédient produiſit l'effet qu'on en avoit attendu: le Prélat capitula pour ſa liberté & pour ſa vie, & la place tomba au pouvoir d'Etienne. Cette conquête

lui fut d'autant plus avantageuſe, qu'on trouva dans le château, un tréſor, de la valeur de quarante mille marcs d'argent. 1139.

L'allarme ſe répandit bientôt parmi tout l'ordre du Clergé ; mais le Prélat qui marqua le plus de reſſentiment de la conduite du Roi, fut ſon propre frere, revêtu alors des pouvoirs de Légat. Il aſſembla un ſynode général à Wincheſter, & ſomma le Roi de comparoître en perſonne. Etienne y députa pluſieurs Comtes avec Aubrey de Vere, qui s'étendit ſur l'inſolence & les torts de l'Evêque de Salisbury, ſur les ſoupçons auxquels il avoit donné lieu de favoriſer les ennemis de la couronne, & enfin, ſur le mépris qu'il affectoit de montrer à la principale nobleſſe. Il fit revivre la fameuſe diſtinction de Guillaume le Conquérant, qui portoit que ce n'étoit pas comme Evêque, mais comme Pair du Royaume, qu'on avoit arrêté le Prélat rebelle : il ajouta qu'on n'avoit pris ſes châteaux, que pour compenſer l'amende qu'il avoit encourue par le tumulte excité à Oxford, & qu'au ſurplus, le tréſor ayant été tiré de l'échiquier du feu Roi, il appartenoit à ſon ſucceſſeur.

A l'égard de l'Evêque de Lincoln,
1139. on ne lui imputa que la querelle d'Oxford, fondée ſur une ancienne inimitié entre lui & le Comte de Bretagne. Roger ſe juſtifia avec tant de clarté, de ces différens chefs d'accuſation, que l'Evêque de Wincheſter, Henri, conclut à demander la reſtitution des châteaux. On remit la ſéance au lendemain, à la requiſition d'Etienne. Hugues, Archevêque de Rouen, profita de cette prorogation, pour déclarer que les canons ne permettoient pas aux Evêques d'entretenir des forteresſes. Aubrey de Vere appuya ce ſentiment, & repréſenta avec les plus fortes couleurs, ce que les membres du ſynode avoient à craindre du reſſentiment du Roi, ſi, comme Henri l'en avoit menacé, ils excommunioient Etienne, ou en appelloient à la cour de Rome. L'aſſemblée ſe ſépara ſans avoir prononcé aucune ſentence, & Etienne garda les châteaux dont il s'étoit emparé. L'Evêque de Salisbury mourut de chagrin, & tout le Royaume ſe joignit au Clergé, pour ſe récrier contre cet acte de violence & de deſpotiſme.

Ce procédé imprudent fut fatal à Etienne

Etienne. Il devoit aux Prélats la couronne d'Angleterre. Les grands Barons déja ſecrétement attachés aux intétêts de Mathilde, réſolurent, pour ſe venger, de ſe déclarer plus ouvertement. Le Comte de Gloceſter ne laiſſa pas échapper une ſi belle occaſion de placer ſa ſœur l'Impératrice ſur le trône. Il la détermina à paſſer avec lui en Angleterre, où ſes partiſans n'attendoient que ſon arrivée pour ſe ſoulever. Elle envoya Baudouin de Redvers, avec ordre de faire les préparatifs néceſſaires pour ſa réception. Ce Seigneur débarqua à Wareham, & prit poſſeſſion du château de Corfe. Etienne l'inveſtit auſſi-tôt; mais apprenant que l'Impératrice étoit ſur le point de faire une deſcente, il leva le ſiége, pour aller s'emparer de pluſieurs places qui ſe trouvoient ſur le chemin de cette Princeſſe, entre la côte & Gloceſter, où réſidoit le plus grand nombre de ſes amis. Il étoit occupé au ſiége de Marlborough, quand il reçut avis que Mathilde & ſon frere, avoient débarqué à Arundel, & qu'ils avoient été reçus dans le château, par Adelaïde, veuve du

1139.

dernier Roi, mariée alors à Guillaume
1139. d'Albeney, Comte de Suſſex.

Etienne marcha en grande diligence vers Arundel. Adelaïde ſentit bien que le château n'étoit pas en état de ſoutenir un long ſiége & envoya aſſûrer le Roi, qu'elle n'avoit contribué en rien à la deſcente de l'Impératrice, & qu'elle ne l'avoit reçue que par égard pour ſon rang, & l'ancienne amitié qui régnoit entre elles. Etienne conſidérant qu'il ſeroit plus avantageux & plus facile de faire la guerre dans une ſeule place, que dans deux différentes provinces, non-ſeulement reçut les excuſes de la Reine douairiere, mais permit auſſi à Mathilde d'aller joindre le Comte de Gloceſter. Elle fut conduite par l'Evêque de Wincheſter à Briſtol, & de là elle ſe rendit à Gloceſter, où elle reſta ſous la protection de Milon, que Robert avoit nommé Gouverneur de cette place, ſous le dernier régne. Ce Gentilhomme étoit, après le Comte de Gloceſter, un des principaux partiſans de l'Impératrice. Il donna à cette Princeſſe, preſque toutes ſes richeſſes, qui étoient immenſes, pour ſoutenir ſes

intérêts & ſa famille. Par ſon ſecours, & celui de Fitz-Compte, Seigneur d'Overwent & d'Abergavenny, le Comte de Gloceſter ſe vit en état de lever une armée de dix mille hommes, pour la cauſe de ſa ſœur, tandis que le Clergé faiſoit tous ſes efforts pour attirer les peuples dans ſon parti. 1139.

Dans cette circonſtance, Etienne mit le ſiége devant le château de Wallingford, mais il le trouva trop bien fortifié, pour pouvoir eſpérer de le prendre dans le peu de tems qu'il avoit compté ménager ſur ſes autres affaires, qui exigeoient également ſa préſence. Il fit élever deux forts dans le voiſinage de la place, pour tenir la garniſon en reſpect, & dirigea ſa marche vers Trowbrigde. Dans ſa route il ſurprit les châteaux de Carne & de Malmsbury, qui s'étoient déclarés pour l'Impératrice; mais il vit échouer tous ſes efforts contre celui de Trowbridge.

Cette place fut défendue avec tant de bravoure, par Homfroy de Bohun, que l'armée Royale, après avoir ſouffert tout ce qu'il eſt poſſible d'imaginer, fut obligée de lever le ſiége. Le Roi ſe retira à Londres, laiſſant une

forte garniſon dans le château de
1139. Devizes, pour s'oppoſer aux incurſions des ennemis, qui, ſous le commandement de Milon, avoient détruit ſes forts devant Wallingford, & brûlé la ville de Worceſter. L'Impératrice, pour reconnoître les vaillans exploits de ce chef, le créa Comte d'Hereford.

1140. Etienne, après avoir recruté ſon armée dans les environs de Londres, alla paſſer les fêtes de Noël à Saliſbury, avec une Cour triſte & peu nombreuſe. De là il marcha à Reading, & envoya un corps de troupes au château appartenant à l'Evêque d'Ely, qui abandonna la fortereſſe à l'approche de l'armée Royale, & courut ſe mettre ſous la protection du Comte de Gloceſter. Le Roi paſſa enſuite dans le Gloceſtershire, ravagea les environs de Tewksbury, & attaqua Hereford avec une nombreuſe armée; mais il fut obligé de renoncer à ſon entrepriſe, & de ſe retirer à Wincheſter.

Le Comte de Gloceſter forma preſque dans le même tems, le deſſein de ſurprendre la ville de Bath; mais il fut défait dans ſa marche, par un détachement de l'armée Royale, &

forcé d'abandonner ſon projet. Il fut plus heureux un mois après, dans la tentative qu'il fit ſur Nottingham qui tenoit pour Etienne ; car, ayant appris que la garniſon étoit foible, il attaqua & prit la place d'aſſaut. Un des habitans, ſoupçonné d'être fort riche, ayant été menacé de mort, par des ſoldats du Comte qui pilloient ſa maiſon, s'il ne découvroit ſon tréſor, les mena dans le cellier, où il leur dit que ſon argent étoit caché ; mais tandis que cette ſoldateſque creuſoit pour trouver le prétendu tréſor, l'habitant ſaiſit le moment pour les enfermer, & mit le feu à la maiſon. Trente-un de ces pillards périrent dans les flammes, qui ſe communiquant aux maiſons voiſines, réduiſirent la ville en cendres. 1140.

Bientôt tout le Royaume devint un théâtre d'horreur & de confuſion : chaque province, chaque ville, chaque particulier ſe déclara pour l'un ou l'autre parti. Les voiſins, les familles mêmes étoient diviſées par les factions, & on ne voyoit que rapines & que meurtres. Les Barons s'arrogerent un pouvoir ſouverain, opprime-

rent les peuples, & firent frapper
1140. monnoye dans leurs châteaux. Mathilde fut obligée de tolérer ces déſordres, pour ſe faire des partiſans. De ſon côté, Etienne n'érant pas en état de payer les étrangers qu'il avoit pris à ſa ſolde, les laiſſa vivre à diſcrétion, & il n'y eut ſorte de cruauté qu'ils n'exerçâſſent. Au milieu de cetre anarchie déplorable, les citoyens modérés ſoupiroient après la paix. Henri, Evêque de Wincheſter, propoſa un traité qui fut accepté par l'Impératrice. Les Commiſſaires qui, du côté d'Etienne, étoient la Reine & l'Evêque de Wincheſter, & du côté de Mathilde, Thibaut, Archevêque de Cantorbery, & Robert, Comte de Gloceſter, s'aſſemblerent, & ouvrirent les conférences dans les environs de Bath.

L'Impératrice vouloir renvoyer la diſpute à la déciſion de l'Egliſe; mais Etienne qui n'attendoit ni juſtice, ni impartialité des Prélars, qu'il avoit offenſés auſſi cruellement, éluda la propoſition. Il rejetta pareillement la médiation du Roi de France, & de ſon frere aîné, Thibaut, Comte de Blois; enſorte que la guerre recom-

mença avec une nouvelle fureur, & replongea le Royaume dans les mêmes calamités. 1140.

La premiere action d'éclat qui ſuivit cette rupture, fut faite par Raoul de Gernons, Comte de Cheſter, qui avoit depuis peu épouſé la fille du Comte de Gloceſter. Ce Seigneur ſurprit le château de Lincoln, & ſe propoſoit d'y paſſer quelque tems avec ſa femme & Guillaume de Roumara ; mais les habitans de la ville, toujours attachés aux intérêts d'Etienne, ayant fait ſavoir à ce Prince, avec combien de facilité il pourroit ſurprendre le Comte & ſon parti, il marcha avec tant de diligence, que le château fut inveſti avant que Raoul eût eu la moindre connoiſſance de ſon approche : il trouva cependant les moyens de forcer les gardes d'Etienne, & de s'échapper à la faveur des ténébres. Son premier ſoin fut de joindre le Comte de Gloceſter, de lui apprendre la ſituation de ſa fille, & de l'engager à marcher promptement à ſon ſecours, attendu que le château n'étoit pas en état de ſoutenir un ſiége.

Ses repréſentations produiſirent tout l'effet qu'il pouvoit deſirer. Le 1141.

1141. Comte de Gloceſter partit à la tête de ſes troupes & d'un corps auxiliaire de Gallois, réſolu d'en venir, avec Etienne, à une bataille déciſive. Ce Monarque pouſſoit le ſiége avec la derniere vigueur, & déja le château étoit réduit aux abois, lorſqu'il reçut avis que l'armée de l'Impératrice approchoit. A cette nouvelle, il jugea à propos d'interrompre les opérations du ſiége, & de raſſembler toutes ſes troupes, pour les diſpoſer en ordre de bataille. Il partagea ſon armée en trois corps : une des aîles, conſiſtant en cavalerie Flamande & Bretonne, étoit commandée par Guillaume d'Ypres & le Comte d'Albermarle ; l'autre, compoſée de Bretons & d'Anglois, par Alain, Comte de Dinan, Walleran de Mellent, Hugh Bigot, Comte de Norfolk, Simon de Seules, & Guillaume de Warrenne, Comtes de Northumberland & de Surrey ; & le Roi commandoit le corps de bataille, qui conſiſtoit en infanterie. L'armée de l'Impératrice étoit rangée dans le même ordre. Au centre étoit Robert, Comte de Gloceſter, commandant l'Infanterie ; la cavalerie formoit les aîles ; à la tête de l'une, étoient ceux

qu'Etienne avoient dépouillés de leurs biens & de leurs titres ; l'autre, ſous les ordres de Raoul, étoit compoſée de ſes vaſſaux. Les Gallois dépourvus d'armes défenſives, faiſoient un corps ſéparé, & étoient poſtés à l'extrémité de la ligne. 1141.

La bataille fut entamée par Guillaume d'Ypres, qui attaqua les Gallois, & les mit en déſordre ; le Comte de Gloceſter détacha auſſi-tôt un corps de troupes, pour aller à leur ſecours : ce renfort rompit l'aîle commandée par Guillaume d'Ypres, & il ne lui fut plus poſſible de rallier ſes ſoldats. En même-tems les Anglois jetterent leurs lances, & tomberent l'épée à la main ſur la cavalerie d'Etienne, qui ne réſiſta pas à ce premier choc, & prit la fuite. L'événement de la bataille ne dépendoit plus que de l'infanterie du centre encore entiere, & animée d'ailleurs par l'exemple du Roi, qui faiſoit des prodiges de valeur. Une hache d'armes en main, il la mena à l'ennemi, & ſoutint pendant long-tems toutes les forces de l'armée de Mathilde. Il frappoit avec tant de vigueur, qu'aucun homme ne pouvoit lui réſiſter, & en irritant le courage

de ſes ennemis, il excitoit leur admi-
1141. ration. Ses gardes furent ou taillés en piéces, ou forcés d'abandonner la défenſe de ſa perſonne. Cependant il fit des efforts ſurprenans, mais inutiles, pour rétablir le combat. Sa hache d'armes ayant été briſée, il tira ſon épée, & ſe défendit ſeul contre une multitude, tranſporté de fureur de ſe voir abandonné par ſes ſoldats : dans ce combat inégal, ſon épée ſe rompit en deux ; mais il continua de ſe battre avec le tronçon, juſqu'à ce qu'il reçut un coup de pierre qui le fit tomber. Même dans cet état déſeſpéré, il refuſa de ſe rendre à tout autre qu'au Comte de Gloceſter, qui, s'étant préſenté, & admirant la valeur d'un ennemi, dont le malheur ne le touchoit pas moins, reçut cet illuſtre priſonnier ſous ſa protection, avec quatre Seigneurs qui avoient combattu à ſes côtés. Robert avoit l'ame trop grande pour manquer de reſpect à Etienne ; il lui rendit tous les honneurs dûs à un Roi, tant qu'il fut ſous ſa garde ; mais ce Prince ayant enſuite été transféré à Briſtol, on le traita, par ordre de l'Impératrice, avec une dureté inouie, & on le

chargea de chaînes, comme un vil esclave. 1141

Le Monarque prisonnier fut abandonné de tout le Royaume, excepté de la ville de Londres & du Comté de Kent, où Guillaume d'Ypres & un petit nombre de partisans, resterent attachés à la Reine, son épouse, & à son fils Eustache. Quelques Barons fidéles à leur serment, se retirerent à Londres, & engagerent le conseil de la Bourgeoisie, à former une association en faveur du Roi.

Cependant, quoique la plus grande partie du Royaume se fût déclarée pour l'Impératrice, cette Princesse sentit bien qu'il lui seroit impossible de monter sur le trône, à moins que l'on ne pût trouver un expédient pour amener l'Evêque de Winchester à son parti. Les pouvoirs de Légat, dont ce Prélat étoit revêtu, le mettoient à la tête du Clergé, & ce corps redoutable pouvoit seul alors donner le branle aux Peuples & à la Noblesse. Elle vit le Légat à Winchester, lui promit de ne se conduire que par ses conseils, & même de laisser à sa disposition, les Abbayes & les Evêchés vacans. Le Prélat ne put résister à cette

amorce. Il consentit à abandonner la
1141. cause de son frere, assûra l'Impératrice d'un entier dévouement à ses intérêts ; &, pour preuve de sa sincérité, il lui prêta serment de fidélité, pour tout le tems qu'elle garderoit sa parole. Le lendemain il reçut l'Impératrice, dans sa Cathédrale, avec la plus grande solemnité, & ayant excommunié les partisans d'Etienne, il offrit l'absolution à tous ceux qui l'abandonneroient, pour embrasser la cause de Mathilde. Après avoir réussi auprès de Henri, la Princesse s'adressa à Thibaut, Archevêque de Cantorbery ; mais ce Prélat déclara qu'il ne pouvoit concilier ni avec sa réputation, ni avec sa dignité, un second serment de fidélité, incompatible avec celui qu'il avoit déja prêté au Roi, à moins qu'il n'eût le consentement du Prince même. Il demanda une entrevue avec Etienne, qui dispensa le Prélat de fidélité, & lui donna pleine liberté de s'accommoder à la nécessité des tems. En conséquence, le Primat prêta à son retour, serment à l'Impératrice.

Il se tint dans le même tems, un concile général à Winchester. La veille

de l'ouverture de l'assemblée, le Légat s'adressa en particulier, à différens membres, qui paroissoient vouloir être opposans, & eut l'art de leur persuader de tirer avantage de la conjoncture présente. Le lendemain le concile étant assemblé, il prononça une harangue étudiée, dans laquelle il observa que la tyrannie, la mauvaise foi & la conduite imprudente d'Etienne, étoient la source réelle de tous les maux qui avoient désolé la nation. Il convint que lui-même avoit engagé sa parole pour son frere, dans un tems où les circonstances exigeoient qu'Etienne montât sur le trône; mais il ajouta que le Monarque l'avoit trompé; que pour lui, il rougissoit de retracer son administration, & la licence effrénée de ses adhérens, qui, dans l'espace d'une seule année, avoient banni la paix du Royaume, & porté la désolation dans tous les ordres de l'Etat; que les Evêques avoient été mis en prison contre toutes les loix, & forcés de sacrifier leurs biens pour recouvrer leur liberté; que les Abbayes avoient été offertes au dernier enchérisseur; après avoir vu piller leur trésor sacré; que les gens de bien étoient

1141.

ſuſpects à la Cour, & que l'on n'avoit
1141. écouté que les mauvais conſeils. Il leur rappella enſuite le premier ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à l'Impératrice, & conclut par dire qu'il étoit bien plus juſte d'obéir aux ordres du Tout-puiſſant, qui s'étoit déclaré ſi évidemment pour Mathilde, que de ſacrifier ſon devoir aux intérêts d'un homme, qu'il avoit mille fois tenté de ramener aux ſentimens de l'équité; que le ciel ayant diſpoſé autrement de celui qu'ils avoient choiſi pour leur Roi, ils devoient réparer leur faute en rendant la couronne à l'héritiere légitime; & enfin, après avoir délibéré avec les principaux membres de l'Egliſe, des moyens d'arrêter les malheurs de la nation, il déclara, en vertu du pouvoir apoſtolique, dont il étoit revêtu, Mathilde, fille de l'illuſtre Roi Henri, Reine & Souveraine d'Angleterre.

Les membres du concile, qui n'avoient pas été prévenus de ſon deſſein, furent étonnés de cette déclaration; mais aucun n'en marqua ſon mécontentement. Le Légat informa alors l'aſſemblée, qu'il avoit eu ſoin de ſommer la ville de Londres, d'envoyer

des Députés au ſynode ; qu'il leur avoit, en conſéquence, fait délivrer des paſſeports ; qu'il les attendoit le lendemain, & qu'il convenoit de ſuſpendre toute affaire juſqu'à leur arrivée. 1141.

En effet, toute la puiſſance nationale paroiſſoit alors être concentrée dans la ville de Londres, & elle ſeule pouvoit prétendre à abaiſſer la préſomption du concile. Etienne avoit acquis l'affection des habitans de cette ville, par ſon affabilité, & Mathilde ſon épouſe, ne leur étoit pas moins chère par ſes vertus. La principale nobleſſe du Royaume réſidoit dans la capitale, & ceux qui avoient le courage de prendre hautement le parti d'Etienne, y trouvoient un réfuge aſſûré, & étoient admis de préférence, aux charges publiques. La députation de Londres arriva le lendemain au ſynode : les Députés, loin d'approuver la derniere élection, demanderent une réponſe poſitive ; mais n'ayant pu l'obtenir, ils proteſterent contre toutes les déciſions du ſynode. En même-tems un Chapelain de la Reine, épouſe d'Etienne, préſenta au Légat, une lettre de la part de

cette Princeſſe ; ce Prélat ne jugea
1141. pas à propos d'en communiquer le contenu à l'aſſemblée, & la rendit au Chapelain, qui la lut à haute voix. Par cette lettre, la Reine demandoit l'élargiſſement de ſon époux ; mais on n'y eut aucun égard, & la ſéance ſe termina par une ſentence d'excommunication contre tous ceux qui embraſſeroient le parti d'Etienne.

Il ne manquoit plus au triomphe de l'Impératrice, que le conſentement de la ville, qu'elle obtint enfin par les intrigues de ſon frere Robert. Pendant cette négociation, elle reſta à Saint-Albans, où elle reçut la viſite de ſon oncle, le Roi d'Ecoſſe, qui venoit pour aſſiſter à ſon couronnement ; & dès qu'elle apprit que ſon parti étoit le dominant dans Londres, elle partit pour cette ville, où on la reçut avec les plus grandes marques de reſpect.

Mathilde, voyant les affaires de ſon mari dans une ſituation déſeſpérée, préſenta à l'Impératrice, requêtes ſur requêtes, pour implorer ſa généroſité, & exciter ſa compaſſion en faveur d'un Prince infortuné, qui, pour prix de ſa liberté, conſentoit à renoncer à toutes ſes prétentions à la Couronne,

à ſortir du Royaume, ou même à paſſer le reſte de ſes jours dans un Monaſtère : il promettoit, de plus, de ſe lier lui-même par ſerment, & de donner des ôtages pour la ſûreté de ſes engagemens. Ces propoſitions furent rejettées avec dédain par l'altiere Impératrice, qui défendit même à Mathilde, du ton le plus inſultant, de l'importuner à l'avenir par de pareilles ſollicitations. 1141.

L'Evêque de Wincheſter, Henri, avoit ſecondé cette infortunée Princeſſe : il ſe croyoit en droit d'oſer tout attendre de l'Impératrice ; mais il éprouva qu'il s'étoit flatté envain. Il ne réuſſit pas mieux dans la demande qu'il fit des Comtés de Boulogne & de Mortagne, pour ſon neveu Euſtache. Il ſe crut en conſéquence affranchi de ſes engagemens, & commença à former des projets de vengeance contre l'Impératrice, qu'elle facilita elle-même par ſon orgueil & ſa conduite impérieuſe. Au lieu de ſe concilier l'affection de ſes ſujets, par des manieres affables & par la conceſſion de quelques priviléges, elle affecta de les traiter comme des eſclaves, nés pour ſon ſervice, & lorſque les habitans de

Londres la ſupplierent de mitiger les
1141. Loix Normandes, & de faire revivre celles d'Edouard le Confeſſeur, elle rejetta leurs remontrances avec hauteur. Le Roi d'Ecoſſe & le Comte de Gloceſter, l'avoient priée d'accorder à ces citoyens leur juſte demande, ou au moins de leur montrer un peu plus d'égard; mais ce fut envain, elle étoit trop jalouſe, trop enflée du pouvoir ſouverain, pour recevoir aucun avis qui pût tendre à établir la liberté de ſes ſujets.

L'épouſe d'Etienne avoit trop d'eſprit, pour ne pas prévoir les ſuites de l'orgueilleuſe opiniâtreté de l'Impératrice. Cependant les peuples ſentoient naître pour la premiere, autant de compaſſion, que celle-ci s'attiroit de blâme par ſes hauteurs. Il étoit aiſé de juger que les Anglois ne verroient bientôt plus qu'avec les yeux de la haine, leur impérieuſe maîtreſſe. La Reine profita de ces diſpoſitions pour lever dans les Comtés de Kent & de Surry, des troupes qu'elle envoya au-delà de la Tamiſe, ſous les ordres de Guillaume d'Ypres. Cette petite armée non-ſeulement inſulta l'Impératrice & ſon parti, mais encore elle

dévaſta une grande étendue de pays, des environs de Londres, qui fourniſſoit la ſubſiſtance à cette ville. De ſon côté, l'Evêque de Wincheſter fomenta en ſecret le mécontentement des habitans de cette capitale, & ceux-ci formerent une conſpiration pour s'emparer dé la perſonne de l'Impératrice; mais le haſard voulut que leur projet fût découvert. La Princeſſe, ſuivie de ſon oncle David, & des Comtes de Gloceſter & d'Héreford, n'eut que le temps de s'échapper. La populace pilla ſon palais, & éclata en reproches les plus injurieux à ſa réputation. 1141.

L'Impératrice, avec ſa ſuite, gagna Oxford, dans le deſſein d'y raſſembler une armée, & le Légat ſe rendit à Wincheſter, où il fortifia ſon palais, & prit des meſures ſecrettes pour augmenter l'armée de Guillaume d'Ypres, ne voulant pas encore ſe déclarer ouvertement contre l'Impératrice. Mais malgré toute ſa politique, le Prélat ne put empêcher de faire naître des ſoupçons. Pour s'en éclaircir davantage, la Princeſſe engagea ſon frere Robert à aller voir l'Evêque de Wincheſter. Le Comte, après avoir ſondé les ſentimens du Prélat, ne s'aſſûra

que trop, qu'il avoit abandonné les
1141. intérêts de ſa ſœur.

L'Impératrice, convaincue de la défection du Légat, partit ſur le champ pour Wincheſter, avec un détachement de cavalerie légère. Elle deſcendit au château Royal, & l'envoya avertir de ſon arrivée, en le faiſant prier de venir la trouver ſans délai, pour des affaires de la plus grande importance. L'Evêque pénétra ſon deſſein, fit une réponſe équivoque, & au lieu de ſe rendre au palais, quitta la ville, & aſſembla ſes amis, prêts à le joindre au premier ſignal.

Cependant, les troupes de Kent & de Surry, ayant été renforcées par la milice de Londres, s'étoient miſes en campagne, ſous le commandement de la femme & du fils d'Etienne, conduits par Guillaume d'Ypres. Sur les avis qu'on reçut du Légat, de ce qui ſe paſſoit à Wincheſter, la petite armée s'avança avec tant de diligence, que David & les Comtes de Gloceſter & d'Hérefort, avec une poignée de ſoldats raſſemblés à la hâte, n'eurent que le tems de ſe renfermer avec l'Impératrice, dans le château. L'Evêque fut bientôt joint par un grand

nombre de jeunes gentilhommes, qui saisirent avec empressement, cette occasion de réparer leur gloire flétrie à la bataille de Lincoln, & d'exécuter le ressentiment du Prélat contre les habitans de Winchester, qui avoient donné des marques d'affection à l'Impératrice. Pour les punir de ce malheureux attachement, l'Evêque fit lancer sur la ville, des matieres combustibles, qui réduisirent en cendres la plus grande partie des maisons, plusieurs édifices publics, entr'autres le monastère, vingt églises dans l'enceinte de la ville, & l'abbaye de Hyde dans les fauxbourgs. En même-tems, Guillaume d'Ypres attaqua un détachement des troupes de l'Impératrice, occupées à fortifier le monastère de Werewall, & les obligea de se retrancher dans l'église, ou ayant refusé de se rendre, elles furent consumées avec l'édifice, auquel Guillaume fit mettre le feu. 1141.

L'Evêque trouvant qu'il étoit impossible de prendre le château, tourna le siége en blocus; mais ce dernier moyen n'eut pas plus de succès, & il eut recours au stratagême suivant: il fit publier la veille du jour de Sainte Croix,

une tréve par toute la ville, & inviter
1141. les habitans, amis comme ennemis, à venir célébrer cette fête, avec promeſſe de n'inquiéter qui que ce fût. Le Comte de Gloceſter pénétra le deſſein du Prélat; mais les proviſions du château commençant à être épuiſées, au point que la famine les eut forcés ſous peu de jours à ſe rendre, il réſolut, avec le conſentement de David, de faire une tentative, pour conduire l'Impératrice dans un lieu de ſûreté. Il la confia à ſon frere Réginald, Comte de Cornwal, ſous l'eſcorte de la plus grande partie de la garniſon, avec ordre de faire tous leurs efforts pour gagner le château de Devizes, tandis qu'à la tête de deux cens hommes, il les ſuivroit pour amuſer l'ennemi. L'Impératrice partit, montée ſur un cheval; mais elle n'eut pas fait beaucoup de chemin, que Guillaume d'Ypres ſe mit à ſa pourſuite. Le Comte de Gloceſter & David, ſe poſterent entre elle & Guillaume, & firent une ſi vigoureuſe défenſe, que Mathilde eut le tems de gagner le château de Lutgershal, dans le Wiltshire; mais ne trouvant pas cette forteresſe en état de réſiſter aux forces

de l'ennemi, elle fut obligée de ſe déguiſer en homme, & elle fit tant de diligence pour arriver à Devizes, que la fatigue du voyage l'empêcha de continuer ſa route. Le Roi d'Ecoſſe eut le bonheur de s'échapper, par la fidélité de David Oliphant, & prit le chemin de ſes Etats. A l'égard de Robert, Comte de Gloceſter, après avoir arrêté l'ennemi, pendant un tems conſidérable, il ſuccomba enfin au grand nombre, & fut fait priſonnier à Trowbrigde. Après la défaite de l'arriere-garde, on envoya un corps de troupes à la pourſuite de l'Impératrice, qui ne ſe trouvant pas en ſûreté à Devizes, & apprenant que le parti du Roi étoit en poſſeſſion de tout le pays, ſe fit mettre dans une bière, & tranſporter ainſi à travers le pays ennemi, juſqu'à Gloceſter, où elle fut jointe par Melon, Comte d'Héreford, qui s'étoit auſſi échappé, déguiſé en mendiant. C'eſt ainſi que l'opiniâtreté altiere de l'Impératrice la perdit, & perdit avec elle ſes fidéles amis. 1141.

Le Comte de Gloceſter fût préſenté à Wincheſter à la Reine, qui le traita avec tous les égards dûs à ſon rang & à ſon mérite. On n'oublia rien pour le

détacher du parti de ſa ſœur ; il
1141. fut inébranlable, & il conſerva, au milieu de ſes malheurs, la même tranquillité d'eſprit, dont il avoit joui dans la plus haute proſpérité. La Reine lui propoſa de l'échanger avec le Roi ; mais il rejetta cette propoſition, & ne voulut y conſentir, qu'à condition qu'on rendroit la liberté à tous les priſonniers de diſtinction, faits par le parti Royal, pour balancer l'inégalité de ſon rang avec celui d'Etienne. Cette clauſe demeura ſans effet. L'Impératrice conſentit à ce que ſon frere fût échangé avec le Roi, à condition que la Reine ſa femme, ſerviroit d'ôtage pour la liberté du Comte de Gloceſter. Après cette précaution, l'Impératrice fit ſortir Etienne de ſa priſon. Ce Monarque ſe rendit auſſitôt à Wincheſter, où il eut avec le Comte une entrevue, dans laquelle il s'efforça de le ſéduire ; mais il ne put rien gagner ſur ſon eſprit, & ils ſe ſéparerent, tous deux remplis d'admiration l'un pour l'autre.

Dans ces circonſtances, le Légat convoqua un ſynode général à Wincheſter. Il avoit eu ſoin de ſe procurer des lettres du Pape, qui toutes étoient écrites

écrites en faveur de ſon frère. Sa Sainteté le réprimandoit même de n'avoir pas été plus attaché aux intérêts du Roi : après la lecture de ces lettres, Etienne entra dans le concile. Le Monarque porta les plaintes les plus amères contre ſes ſujets rébelles, & ne ménagea pas plus le Légat : il proteſta en même-tems qu'il n'avoit jamais refuſé de rendre la juſtice à ſes peuples. Le Légat tenta de juſtifier ſa conduite : il prétendit ne s'être ligué à l'Impératrice, que par néceſſité, & l'avoir abandonnée enſuite, parce qu'elle avoit manqué à ſes promeſſes les plus ſolemnelles, & attenté ſur ſa vie. Il conclut par déclarer qu'il excommunieroit la Comteſſe d'Anjou, & tous ſes adhérens. Les Eccléſiaſtiques, quoique convaincus de la fauſſeté & de l'abſurdité de ce diſcours, ne firent aucune réplique. Mais un Laïc, député au concile par l'Impératrice, l'accuſa, au nom de cette Princeſſe, de parjure & de rébellion, aſſûrant qu'elle n'avoit paſſé en Angleterre, que d'après ſes invitations réïtérées, & que c'étoit principalement par ſes intrigues, qu'elle avoit fait Etienne priſonnier, & par ſes 1141.

conſeils, qu'elle avoit tenu ce Prince
1141. dans une captivité auſſi longue. Le Légat ne répondit rien à cette accuſation, & toutes les expreſſions peu meſurées du Député, ne purent l'exciter à faire paroître le moindre reſſentiment.

L'Impératrice de ſon côté, tint un concile à Devizes, dans lequel il fut réſolu d'inviter le Comte d'Anjou à paſſer en Angleterre, pour le mettre à la tête des affaires de ſa femme; mais il s'en excuſa, & il voulut avoir auparavant une conférence avec le Comte de Gloceſter. Celui-ci s'embarqua à Wareham, & après une traverſée périlleuſe, arriva à Caën, où il trouva Géoffroy Plantagenet; mais ce Prince témoignant de la répugnance pour le voyage, Robert gagna ſur lui d'envoyer ſon fils aîné, pour exciter par ſa préſence, les Anglois, à ſe dévouer pour la défenſe de ſa mère.

Pendant l'abſence du Comte, Etienne prit & brûla la ville de Wareham, & ſe rendit maître du château. Il marcha enſuite avec tant de diligence à Oxford, où réſidoit l'Impératrice, qu'il entra dans la ville, avant que l'on pût prendre aucune meſure pour

la défendre, & il inveſtit le château dans lequel la Princeſſe s'étoit renfermée, ſans autre garniſon que ſa garde ordinaire, & les Officiers de ſa maiſon. Dans cette extrémité, les Seigneurs qui s'étoient engagés à la défendre pendant l'abſence de ſon frère, raſſemblèrent leurs forces, & s'avancèrent juſqu'à Wallingford, pour livrer bataille à Etienne ; mais le Roi ne voulut pas quitter la ville d'Oxford, qui étoit trop bien fortifiée, pour que les Confédérés pûſſent l'aſſiéger avec quelque eſpérance de ſuccès. Robert, informé du danger où étoit Mathilde, ſe hâta de paſſer en Angleterre avec le jeune Prince Henri, & quatre cents hommes d'armes. A peine fut-il arrivé, qu'il inveſtit le château de Wareham, comptant qu'Etienne abandonneroit le ſiége d'Oxford, pour venir au ſecours de cette place ; mais le Roi regardoit comme une choſe ſi importante, d'avoir l'Impératrice en ſon pouvoir, qu'il ne voulut pas interrompre un inſtant les opérations du ſiége ; enſorte que le château de Wareham fut obligé de capituler. Robert dirigea enſuite ſa route vers Cirenſter, qu'il avoit fixé pour le lieu 1141.

du rendez-vous général de tous les
1141. amis de ſa ſœur.

Il eut bientôt formé une armée conſidérable, avec laquelle il devoit marcher au ſecours d'Oxford, qui étoit réduit aux abois, lorſqu'il reçut avis que l'Impératrice avoit trouvé le moyen de s'échapper à Wallingford, d'une maniere bien extraordinaire. On étoit dans le cœur de l'hyver, la riviere étoit glacée, & la terre couverte de neige. Mathilde remarqua que les aſſiégeans faiſoient le ſervice moins exactement, & que les paſſages n'étoient pas toujours gardés, elle ſe revêtit d'habits blancs, pour n'être pas diſtinguée de la neige, & ſuivie de quatre chevaliers dans le même équipage, elle ſortit par la fauſſe porte, traverſa la riviere ſur la glace, & ſe ſauva à pied à Wallingford, où elle reçut la viſite de ſon frère & de ſon fils, qui lui fit oublier un moment toutes ſes fatigues & ſes malheurs. Le château d'Oxford ne tarda pas à ſe rendre; mais le Roi fut déſeſpéré de trouver que l'Impératrice lui avoit échappé.

1142. Au commencement du printems, Etienne, avec ſon frère le Légat, entra en campagne, & marcha dans

le Wiltshire, où le parti de l'Impératrice étoit en poſſeſſion de Salisbury. 1142.
Pour empêcher les incurſions de la garniſon, & la reſſerrer dans la place, le Roi réſolut de fortifier le monaſtère de Wilton, & d'y établir ſon quartier. L'actif Comte de Gloceſter, ayant été informé de ſon deſſein, marcha avec tant de ſecret, qu'il mit le feu au monaſtère, avant que le Roi fût inſtruit de ſon approche. Etienne, qui ne s'attendoit pas à une pareille tentative, ne ſe trouva pas en état de faire aucune réſiſtance. Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté, que lui & ſon frère, échappèrent aux flammes, avec la perte de leurs bagages, & de toute leur vaiſſelle. Guillaume Martel, favori du Roi, & Grand-Maître de ſa maiſon, fut fait priſonnier, & obligé, pour ſa rançon, de livrer le château de Sherburn.

Peu de tems après, Henri de Tracy, qui avoit toujours ſoutenu le parti d'Etienne dans le Devonshire, déſeſpérant de le voir affermi ſur le trône, fit ſa paix avec l'Impératrice. Cette Princeſſe ſe voyoit alors Souveraine de tout le Royaume de Weſſex, excepté du Hampshire, tandis que ſon

antagoniſte n'avoit que quelques poſ-
1142. ſeſſions précaires dans les autres pro-
vinces, ſi l'on en excepte la ville de
Londres, qui continuoit à lui demeurer
fidélement attachée. Le parti du Roi
fut encore bien affoibli à l'avénement
de Céleſtin II au Pontificat, lequel
ôta au frère d'Etienne, les pouvoirs
de Légat, pour les conférer à Thibaut,
Archevêque de Cantorbery. De ſon
côté, l'Impératrice perdit un des prin-
cipaux ſoutiens de ſa cauſe, Milon,
Comte d'Héreford, qui, ayant été
excommunié, fut tué d'un coup de
fléche, par un de ſes propres vaſſaux.

1144. Les deux partis manquant des reſ-
ſources néceſſaires pour continuer la
guerre avec vigueur, furent forcés de
jouir d'un repos momentané. Etienne
l'employa à conſtruire des châteaux,
dont les Gouverneurs lui furent ſou-
vent infidéles. Par là, il multiplia le
nombre des tyrans, qui déſolèrent le
Royaume, & il éleva des boulevards
contre lui-même. A peu près dans le
même tems, il fit arrêter à Saint-
Alban, Géoffroy de Mandeville, ſur
ce qu'on le lui avoit repréſenté comme
un partiſan ſecret de l'Impératrice.
Ce Gentilhomme étoit Gouverneur

de la tour de Londres, & en poſſeſſion des châteaux de Walden & de Pleiſſy, reputés alors les deux places les plus fortes de l'Angleterre. Il fut obligé de les ſacrifier pour prix de ſa liberté, & de les remettre au Roi. Mais comme il étoit homme de courage & grand guerrier, il leva un corps de troupes, avec lequel il ſaccagea la ville de Cantorbery. Il s'avança enſuite dans le Huntingdonshire, où il s'empara de l'abbaye de Ramſey. Après en avoir chaſſé les Moines, il en fit un château, où il mit garniſon, & le garda pour lui. Il perdit la vie au ſiége du château de Burwel, & ſon parti fut entiérement diſſipé. 1144.

Pendant ce tems, le Comte de Gloceſter faiſoit élever un château à Faringdon dans le Berkshire. Le peu de diſtance de cette place à Londres, allarma Etienne. Ce Prince ſe mit à la tête de ſon armée, renforcée pour lors, par un grand nombre d'habitans de la capitale, & s'avança pour détruire les fortifications de ce nouveau château. 1145.

Le Comte campoit dans les environs; mais ſon armée étant trop foible pour s'oppoſer à celle du Roi, la place

fut priſe d'aſſaut. C'eſt la ſeule action
1145. importante qui ſe paſſa cette année. La guerre ne ſe fit plus que par petits détachemens, qui ruinèrent le pays, ſans être d'aucune utilité à l'un ni à l'autre parti.

1146. Etienne avoit aſſiégé Wallingford ſur la fin de l'année précédente. Convaincu que cette place étoit trop forte, pour qu'on pût la prendre d'aſſaut, il convertit le ſiége en blocus, & fit conſtruire deux petits forts à quelque diſtance des murailles, pour contenir la garniſon. Pendant ce ſiége, le Comte de Cheſter vint trouver Etienne, dans la confiance que les ſecours qu'il avoit donnés à ce Prince, depuis ſon empriſonnement, lui mériteroient un accueil favorable; mais avant qu'il quittât la Cour, Etienne exigea de lui, qu'il lui remît toutes ſes forteresſes. Le Comte ayant demandé du tems pour conſulter ſes amis, fut accuſé de haute trahiſon, & mis en priſon. Il ne put obtenir ſa liberté, qu'en ſe déſaiſiſſant de ſes châteaux & de ſes domaines, excepté du Comté Palatin de Cheſter. Ce Seigneur eut tant de reſſentiment de cette injuſtice, qu'il aſſembla toutes ſes forces &,

qu'après avoir déclaré la guerre au tyran, il ſurprit, attaqua, & réduiſit 1146.
pluſieurs de ſes châteaux, dévaſta tous les environs de Lincoln, & bloqua le fort de Coventry, un de ceux qu'il avoit été forcé de délivrer. Il fut joint dans cette expédition, par ſon neveu Gilbert, Comte de Clare, qu'Etienne avoit également indiſpoſé, en retenant ſes châteaux, pour aſſûrer la reddition de ceux de ſon oncle.

Dans le même tems, Géoffroy Plantagenet, après avoir réduit toute la Normandie, rappella ſon fils Henri, qui réſidoit depuis quatre ans en Angleterre. Le Comte de Gloceſter accompagna le jeune Prince juſqu'à Wareham, où il s'embarqua pour le continent. Le Comte à ſon retour à Briſtol, y mourut d'une fiévre, au grand regret de l'Impératrice, dont il avoit principalement ſoutenu la cauſe, par ſon crédit & ſa capacité. On ne peut refuſer à ſes talens politiques & guerriers, l'éloge qu'ils méritent, & on admirera toujours dans ce Seigneur, les reſſources infinies que ſon génie & ſon grand courage, lui ſuggérèrent, pour les intérêts de ſa ſœur, difficiles à ſoutenir, parce qu'il

eut tout à la fois & à faire valoir ſes
1146. droits, & à réparer les fautes que ſa hauteur & ſon opiniâtreté lui firent commettre.

La mort des Comtes de Gloceſter
1147. & d'Héreford, l'abſence du Roi d'Ecoſſe, les ſuccès d'Etienne, & le mépris des Anglois pour l'Impératrice, tout porta cette Princeſſe à ſe retirer auprès de ſon époux en Normandie. Cependant ſon départ ne fit pas mettre bas les armes à ſes amis. Etienne s'étoit rendu odieux à la nation, & la Nobleſſe ſavoit par expérience, qu'il n'y avoit pas à compter ſur ſa parole ; tant il eſt vrai qu'il n'y a aucune conſidération qui puiſſe réparer dans l'eſprit du peuple, la mauvaiſe foi d'un Prince. Peut-être eût-il retiré quelque avantage de l'abſence de Mathilde, malgré l'inimitié des grands Seigneurs qu'il avoit maltraités, s'il ne ſe fût pas engagé dans une querelle avec l'Archevêque de Cantorbery. Ce Prélat ayant été ſommé de ſe rendre au concile tenu à Reims en Champagne, Etienne lui défendit de ſortir du Royaume, & envoya des ordres dans tous les ports, pour empêcher qu'il ne s'embarquât. L'Archevêque trouva

néanmoins le secret de passer sur le continent. Après avoir assisté au concile, pendant tout le tems de sa durée, il retourna à Cantorbery, où il trouva ses revenus séquestrés, par ordre du Roi, qui se rendit en personne dans cette ville, & ordonna au Prélat de quitter le Royaume. 1147.

L'Archevêque obéit, mais il rentra en Angleterre au bout de quelques mois, & se retira dans le Suffolk, où il fut reçu avec distinction, & protégé par Hugues Bigot, Comte de Norfolk. Le Prélat publia aussi-tôt un interdit contre toutes les Eglises qui reconnoîtroient l'autorité d'Etienne. Le service divin cessa dans toute l'étendue de la domination du Roi, tandis qu'il fut célébré à l'ordinaire, dans tout le pays qui obéissoit à l'Impératrice. 1148.

Cet interdit consterna tout le Royaume. Guillaume de Warrenne, Roger de Mowbray, avec plusieurs autres Seigneurs & Chevaliers, & une multitude considérable d'habitans, pour se dérober à l'horreur de leur situation, s'engagèrent dans la Croisade prêchée par Saint Bernard, & partirent pour les plaines de la Palestine.

1149. Le parti de l'Impératrice, qui avoit langui depuis la mort de Robert, Comte de Gloceſter, acquit plus de force que jamais, dans la perſonne du jeune Henri d'Anjou, fils de l'Impératrice & de Géoffroy Plantagenet. Ce Prince, quoique âgé ſeulement de ſeize ans, annonçoit un génie rare & un courage conſommé. Il n'ignoroit pas qu'il avoit des droits indubitables à la ſucceſſion de Henri I, & qu'il étoit celui ſur lequel les Anglois fixoient les yeux, pour remplir le trône d'Angleterre. Depuis quelque tems il ſollicitoit ſes parens de le mettre à la tête d'un corps de troupes, pour faire valoir ſes droits patrimoniaux. Ils y conſentirent enfin, & le jeune Prince débarqua en Angleterre, avec un corps de troupes, compoſé de cent quarante chevaux, & de trois cents hommes de pied, non dans le deſſein de livrer bataille à Etienne, mais pour animer le parti de ſa mère, & pour ſe rendre à Carliſle, où il avoit deſſein de ſe faire recevoir Chevalier par David, Roi d'Ecoſſe. Il y fut accompagné par Raoul, Comte de Cheſter, Robert, Comte d'Héreford, & pluſieurs autres Seigneurs & Chevaliers.

La cérémonie ſe fit avec beaucoup de ſolemnité. La multitude d'aſſiſtans étoit ſi grande, que les habitans d'Yorck en furent allarmés. Etienne s'avança pour les ſecourir, mais on ne commit point d'hoſtilités. Le jeune Prince retourna ſur le continent, où Louis, Roi de France, lui donna l'inveſtiture du Duché de Normandie. 1149.

Dès que Henri ſe vit aſſûré dans la poſſeſſion de ce Duché, il réſolut de viſiter encore une fois l'Angleterre, & de s'y mettre à la tête des partiſans de ſa mère. On fit tous les préparatifs néceſſaires pour cette expédition; mais elle fut différée par la mort inattendue de ſon père, Géoffroy Plantagenet, qui, au retour d'une entrevue avec le Roi de France, tomba malade au château de Loir, & y expira, dans la quarante-uniéme année de ſon âge. Le jeune Henri devint, par la poſſeſſion de la Normandie & de l'Anjou, le ſujet le plus puiſſant de la France. 1151.

Peu de tems après, il épouſa Eléonor, femme de Louis, Roi de France, que ſon mari, mécontent de ſa conduite, avoit répudiée à ſon retour de la Terre Sainte. Henri, par ce mariage, annexa à ſes domaines, preſque

toutes les provinces de la France, entre
1151. la Loire & les Pyrenées. Louis s'apperçut trop tard de la faute qu'il avoit faite, & chercha à réduire ſon vaſſal. Il fit une alliance avec le Roi Etienne, Thibaut, Comte de Blois, & Géoffroy d'Anjou, qui étoit devenu l'ennemi juré de ſon frère.

1152. Un Prince moins ferme & moins habile, eût été épouvanté d'une pareille aſſociation ; mais Henri, ravi d'avoir trouvé l'occaſion de déployer ſes talens, s'avança auſſi-tôt à Barfleur, & après avoir partagé ſon armée, en envoya une partie en Normandie, pour défendre ce Duché & empêcher les progrès des alliés, tandis qu'à la tête de l'autre, il tomba ſur le Vexin François, qu'il ravagea entiérement. Cette diverſion obligea le Roi de France, de retirer ſes forces, pour défendre ſes propres Etats. Henri marcha enſuite en Anjou, avec tant de vivacité, que ſon frere Géoffroy ſe vit forcé de renoncer à l'alliance qu'il avoit contractée.

1153. Henri, après avoir aſſuré le calme de la Normandie, ſe diſpoſa de nouveau à tenter une expédition en Angleterre. Il embarqua une armée

conſidérable à bord de trente-ſix vaiſſeaux, & deſcendit vers le milieu du mois de Janvier, à Wareham dans le Dorſetshire, où il fut joint par preſque tous les Barons du Royaume. Malgré la rigueur de la ſaiſon, il s'avança juſqu'à Malmsbury, & ſe rendit maître du château, après avoir defait un parti ennemi, qui s'étoit préſenté pour s'oppoſer à ſa marche. Robert, Comte de Leiceſter, ſe déclara dans le même tems pour Henri, & lui fournit une quantité de munitions de guerre. Gundrede, Comteſſe de Norwich, lui remit ſon château. Réading, & plus de trente autres fortereſſes, ſe ſoumirent ſans réſiſtance. Henri marcha enſuite au ſecours de Vallingford, qu'Etienne avoit bloqué ſi long-tems; &, après avoir ouvert une communication entre ſon armée & le château, il preſſa, avec la derniere vigueur, le ſiége des forts que le Roi avoit fait élever, pour tenir la garniſon en reſpect. 1153.

Etienne, de ſon côté, fit des efforts prodigieux, pour ſecourir les ſiens. Après avoir aſſemblé une armée ſupérieure à celle de Henri, il marcha avec la derniere diligence, & arriva à la vue de la place, eſpérant faire

lever le ſiége, ou forcer le jeune
1153. Prince à une bataille. Un des forts bloquans étoit élevé à l'extrémité d'un pont qu'Etienne avoit jetté ſur la Tamiſe, & ſitué de façon à couper toute communication entre le pays & le château. Le Duc fit les plus grands efforts pour prendre cette redoute, avant l'arrivée d'Etienne. La tentative réuſſit ; il pénétra dans la tour, à la tête de quelques ſoldats déterminés. Les aſſiégés épouvantés par cette attaque bruſque & audacieuſe, ſe retirèrent dans le faîte, d'où ils furent précipités par les crenaux.

A peine cet exploit fut-il terminé, que l'armée Royale parut. Henri fit combler les lignes de circonvallation, & ranger ſon armée en bataille, à quelque diſtance du château, malgré la diſparité du nombre.

Etienne ne montra pas moins d'ardeur : il eſpéroit que l'impétuoſité du jeune Henri, le porteroit, vu l'infériorité de ſes troupes, à lui faire un défi perſonnel à la tête de l'armée, & c'eſt tout ce que déſiroit le Roi, qui, pour les faits d'armes, & la force du corps, l'emportoit ſur tous les Chevaliers de ſon tems. Mais,

pendant que les deux armées étoient encore en préſence, Guillaume, 1153.
Comte d'Arundel, & pluſieurs autres Seigneurs, proposèrent un traité de paix, & les armées ſe ſéparèrent ſans combattre, afin que les articles fûſſent arrêtés plutôt. Euſtache, fils d'Etienne, s'oppoſa de tout ſon pouvoir à l'accommodement, ſachant bien qu'un traité entre ſon pere & un Prince auſſi ambitieux que Henri, ne pouvoit que tourner à ſon préjudice; mais ſes efforts furent inutiles. Il mourut de regret & de douleur, à Saint-Edmondsbury, & fut enterré à Feversham, auprès de ſa mère, l'excellente Reine Mathilde, que la mort avoit enlevée trois mois auparavant.

Etienne fut inconſolable de la perte de ſa femme & de ſon fils. Cet accident le diſpoſa encore plus ſincérement à s'accommoder avec Henri. L'Archevêque de Cantorbery, & l'Evêque de Wincheſter, dont l'ambition ou la vanité avoit allumé le flambeau de la guerre, travaillèrent ſans relâche à la paix. Le ſuccès couronna leurs efforts : elle fut conclue & ratifiée à Wincheſter, dans une

assemblée générale des Prélats & de la
1153. Noblesse, aux conditions suivantes, qu'Etienne régneroit toute sa vie, & que la justice seroit administrée en son nom, mais qu'il ne se feroit aucune affaire importante, sans l'avis & le consentement de Henri; que ce Prince lui succéderoit au trône, & qu'on lui donneroit dès-lors des ôtages pour les châteaux de la Couronne, qui devoient lui être livrés à la mort du Roi; que Guillaume, fils d'Etienne, hériteroit de toutes les terres que son père possédoit en Angleterre & en Normandie, avant de monter sur le trône, ainsi que des biens de Guillaume de Warrenne, dont il avoit épousé la fille; & qu'en outre, il jouiroit d'une somme annuelle de sept cens livres, à prendre sur le Comté de Norfolk, pour lequel il rendroit hommage, & donneroit des ôtages de sa fidélité à Henri.

Tels sont les articles de ce fameux traité, qui se termina au grand contentement des deux partis, & de tous les membres de l'assemblée. Le Roi reçut ensuite Henri comme son fils adoptif; le Duc rendit ses respects & ses hommages au Roi, comme à son père, & Guillaume, fils d'Etienne,

prêta ſerment de fidélité au Duc, comme à l'héritier déſigné de la Couronne. Cet heureux événement répandit la joie dans tout le Royaume, & les deux Princes firent leur entrée dans Londres, avec la plus grande pompe. 1153.

Après la concluſion de ce traité, Etienne parcourut l'Angleterre, avec une magnificence digne d'un Roi. Les peuples, délivrés des maux qu'ils avoient ſoufferts, s'empreſſoient de lui marquer leur reconnoiſſance par les démonſtrations les moins équivoques. Le Roi, de ſon côté, publia un édit, pour réprimer la violence & la rapine, que l'impunité n'avoit fait qu'accroître. Il congédia en même-tems tous les étrangers qu'il avoit pris à ſa ſolde. L'âge d'or ſembla renaître en Angleterre, & on eût dit que les maux paſſés ajoutoient un nouveau prix à l'heureuſe perſpective qui ſe préſentoit pour l'avenir. Un grand nombre d'Anglois, que les dernieres calamités avoient arrachés de leur patrie, s'empreſsèrent d'y rentrer, & apportèrent avec eux, les plus précieuſes de toutes les richeſſes, les arts & les manufactures des contrées où ils avoient réſidé.

Le Roi étant de retour de ſon voya-
1154. ge, on convoqua à Dunſtable un concile général, dans lequel Henri ſe plaignit de ce qu'Etienne avoit négligé de faire démolir les châteaux conſtruits depuis le commencement de la guerre, comme on en étoit convenu par le traité; mais Etienne refuſa abſolument de le ſatisfaire ſur cet article. Henri ne montra pas le moindre reſſentiment, & les deux Princes ſe rendirent à Douvres, pour y recevoir Théodoret, Comte de Flandres, & ſa femme, qui venoient de débarquer. Pendant leur ſéjour dans cette place, on prétend qu'il ſe forma une conſpiration contre la vie de Henri, par les Flamands, qui y étoient établis en grand nombre, ſous la protection de Guillaume d'Ypres, Comte de Kent. On ajoute que Guillaume, fils d'Etienne, étoit le chef de cet infâme complot; mais que ce Prince ayant eu la cuiſſe caſſée, par une chûte de cheval, dans les Dunes de Barham, leurs meſures furent découvertes. Quoiqu'il en ſoit, on ſoupçonne avec raiſon, que cette prétendue conſpiration n'étoit autre choſe qu'une intrigue de Moines. En effet, Henri ne parut point

s'en allarmer, ce qui prouve assez combien il étoit persuadé que le complot n'existoit pas. Après l'entrevue, il retourna à Londres, où il s'embarqua pour la Normándie, sur les avis qu'il avoit reçus, que le Roi de France avoit fait une invasion dans ses domaines. 1154.

Etienne employa le reste de sa vie, à applanir à son successeur, le chemin au trône. Les vertus qu'il montra par intervalle à ses sujets, leur firent sentir combien ils avoient perdu, de ce que leur Roi avoit été continuellement forcé à faire la guerre. Le Royaume venoit de prendre une nouvelle face, l'abondance régnoit dans ces campagnes désolées tant de fois par les fléaux qu'enfante la discorde civile. Le Roi fit une seconde visite au Comte de Flandres; mais à son retour à Cantorbery, il fut attaqué d'une colique de miséréré, qui termina ses jours, le 25 Octobre, dans la cinquantiéme année de son âge. Il fut enterré près de sa femme & de son fils, dans l'église du monastère de Feversham, qu'il avoit fondé quelques années auparavant.

Etienne fut, sans contredit, le plus

aimable de tous les Princes Normands,
1154. qui portèrent le ſceptre d'Angleterre; actif, courageux, magnanime, il eut régné avec l'approbation, & au grand contentement de ſes peuples, s'il n'avoit pas eu ſans ceſſe à repouſſer les efforts d'un rival puiſſant. Il crut pouvoir dans ces circonſtances, avoir recours à des moyens incompatibles avec les principes de l'honneur & de l'équité, pour s'affermir ſur le trône; triſte & fatale erreur de l'ambition! La même illuſion lui perſuada dans la ſuite d'enfreindre la chartre des priviléges, qu'il avoit accordée au commencement de ſon régne. Cette violation de ſes engagemens, avec un peuple qui lui avoit ſi généreuſement offert la couronne, ne peut être juſtifiée ni aux yeux de l'équité, ni à ceux d'une bonne politique; car, d'un côté, le ſerment du ſouverain doit être, pour ſes ſujets, une ſûreté inviolable; de l'autre, il avoit manqué eſſentiellement à la vraie politique, puiſque, par ſa conduite, il s'étoit expoſé à perdre l'affection des Anglois, dont la conſervation eût affermi ſon trône, au milieu même des diſſenſions domeſtiques, & des attaques du dehors.

Fin du Livre troiſieme.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

Depuis la mort d'Etienne, juſqu'à la fin du régne du Roi Jean; période de 62 ans.

LIVRE QUATRIEME.

HENRI II.

Le ſouvenir des maux que les Anglois avoient ſoufferts, leur fit trouver tant de douceur dans la tranquillité qu'ils commençoient à goûter, qu'il n'y eut pas un citoyen qui ne montrât la plus 1154.

grande affection pour Henri ; en-
1154. ſorte que ce Prince monta ſur le trône avec les deux avantages les plus importans, un titre inconteſtable, & une haute réputation. Il aſſiégeoit un château ſur les frontieres de Normandie, lorſqu'il reçut la nouvelle de la mort d'Etienne. Perſuadé qu'il n'avoit aucun concurrent à craindre pour la couronne, Guillaume, fils d'Etienne, n'ayant pas aſſez de crédit pour former un parti, il continua le ſiége, juſqu'à ce qu'il eût réduit la place ; ce qui l'empêcha de débarquer en Angleterre, avant le 7 de Décembre. Il y fut reçu par les Anglois de tous les états, avec les plus vives démonſtrations de joie, & il fut conduit à Wincheſter, où les Seigneurs & les Barons lui rendirent hommage. De là il fit ſon entrée dans Londres, avec un magnifique cortége, & fut couronné à Weſtminſter, par Thibaut, Archevêque de Cantorbery, en préſence de tous les Prélats & Barons du Royaume. Après cette cérémonie, il ſe retira à l'Abbaye de Bermondſey, ſous prétexte d'y paſſer les fêtes de Noël, mais dans la réalité, pour y jetter les fondemens d'une paix ſolide, & pourvoir aux moyens de réparer les maux

maux que la nation avoit éprouvés, jugeant bien que le calme dont elle jouiſſoit, pouvoit couvrir quelqu'orage. 1155.

En effet, on publia un ordre qui enjoignoit à tous les étrangers de ſortir du Royaume, & dans l'eſpace de trois mois, il ne devoit pas reſter un ſeul Flamand dans le Comté de Kent, où cette nation fourmilloit auparavant ſous la protection de Guillaume d'Ypres, leur compatriote. Il fut auſſi ordonné de démolir tous les châteaux élevés depuis le regne de Henri I, excepté un petit nombre que le Roi jugea à propos de conſerver, à cauſe de leur ſituation avantageuſe pour la défenſe du Royaume. On décria la monnoie altérée, & on en frappa de nouvelle de bon aloi. Les domaines engagés par Etienne, furent repris & annexés de nouveau à la Couronne, & les Comtes créés par ce Prince furent privés de leurs dignités. On annulla les dons faits aux égliſes & aux monaſtères, & enfin on redemanda à Malcolm le Jeune, Roi d'Ecoſſe, les Comtés de Northumberland, Cumberland & Weſtmoreland. Ce prince aima mieux s'en déſaiſir, que de s'expoſer au reſſentiment de Henri. Pour le récompenſer de ſa

prompte condeſcendance, on lui fit
1155. préſent du Comté de Huntington ſur lequel il avoit quelques prétentions.

Après avoir ainſi pourvu à la tranquillité publique, Henri ſe choiſit, pour partager le poids des affaires, un conſeil, à la tête duquel il mit l'Impératrice ſa mère. Cette Princeſſe, quoique réſidente ſur le continent, dirigea toutes les opérations importantes, avec cette ſagacité qu'elle devoit à une longue expérience & aux viciſſitudes de la fortune. Les autres membres étoient Thibaut, Archevêque de Cantorbery, Thomas Becket, Archidiacre de la même égliſe, fait depuis peu Grand-Chancelier, & Robert, Comte de Leiceſter, Haut-Juſticier du Royaume. Par l'avis de ce conſeil, Henri convoqua une aſſemblée générale ou Parlement, dans lequel on fit pluſieurs réglemens pour le bien de l'Etat. Les anciennes loix & coutumes adoptées par ſon grand père Henri I, furent rétablies, & le Roi confirma par une charte ſcellée du grand ſceau, aux égliſes, aux Barons & aux Vaſſaux, toutes les coutumes, donations & priviléges dont ils avoient joui ſous le regne de ce Prince.

Peu de tems après, il ſe tint à Wal-

lingford une autre assemblée dont les membres prêtèrent serment de fidélité à Henri & à ses deux fils Guillaume & Henri, comme pouvant devenir ses successeurs, quoiqu'ils ne fussent encore qu'en bas-âge. On fit aussi dans cette assemblée des loix pour l'avantage de la nation. Cette conduite populaire du Monarque, & la sévérité qu'il montra à propos contre l'oppression & l'injustice, le rendirent si cher aux Anglois, qu'il se trouva bientôt dans une parfaite tranquillité. Mais son esprit actif ne tarda pas à projetter de nouvelles conquêtes, & particuliérement celle de l'Irlande. Adrien IV, Anglois de naissance, rempliſſoit alors la chaire de S Pierre; Henri le fit prier de favoriser son entreprise. Le Pape, flatté sans doute de se voir sollicité par son Prince naturel, lui accorda facilement une bulle pour réduire l'Irlande sous son obéissance, y établir la religion Chrétienne, & répandre dans les cœurs des habitans le germe de la vertu. Mais cette entreprise fut encore différée pour raisons d'Etat. 1155.

Henri passa sur le continent pour dissiper une nouvelle révolte excitée en Anjou par son frère Geoffroy. Cette 1156.

expédition eut tout le ſuccès poſſible.
1156. Le Roi obligea ſon frère à lui livrer ſes châteaux, & à ſe contenter d'une penſion annuelle de quinze cens livres ſterlings & de la poſſeſſion de la ville de Nantes, dont les habitans l'avoient choiſi pour être leur Souverain. Après avoir ainſi aſſûré la paix dans ſes domaines du continent, Henri retourna en Angleterre, qu'il regardoit avec raiſon comme le ſiége de ſa grandeur, & la véritable ſource de ſa puiſſance.

Il trouva à ſon retour un ſujet d'occupation auquel il ne s'étoit pas attendu. Les Gallois, peu effrayés de ſa puiſſance & de ſes ſuccès, avoient fait pluſieurs incurſions ſur les terres d'Angleterre dont ils avoient immolé à leur barbarie les habitans. Vers ce tems-là Cadwallader, un de leurs Princes qu'ils avoient chaſſé de ſes Etats, vint ſe mettre ſous la protection de Henri, qu'il excita à le venger des inſultes de ces peuples, en faiſant la conquête de leur pays. Henri, à ſa prière, ſe mit à la tête d'une forte armée, & marcha vers Weſtcheſter, où il apprit que Owen Guynath, Souverain de la partie ſeptentrionale du Pays de Galles, étoit campé à Beſingweck.

Henri réſolut de l'attaquer, & s'avança à la tête d'un détachement compoſé de la fleur de ſon armée, pour lui livrer bataille. Mais, comme il traverſoit un bois nommé Coel-Eulo, le Gallois tomba ſur ſon avant-garde avec tant de furie, que pluſieurs Officiers de diſtinction furent tués, & que le reſte de la diviſion eût été taillée en piéces, ſi le Roi n'étoit accouru à ſon ſecours. Ce déſordre fut en grande partie cauſé par la lâcheté du Comte d'Eſſex, porte-étendart héréditaire de la couronne. Ce Seigneur, effrayé à la vûe des hauteurs couvertes d'ennemis, jetta l'étendart royal, & s'enfuit avec la dernière précipitation en s'écriant : » Le Roi eſt tué. » 1156.

Cet échec fit prendre à Henri plus de précaution pour marcher contre un peuple qui ſçavoit tirer tout l'avantage poſſible de ſa ſituation, & qui avoit tant de fois fait échouer les tentatives des Anglois. Déſeſpérant donc de pouvoir forcer des paſſages auſſi bien gardés; il dirigea ſa marche vers le cœur du pays, entre Owen & le rivage de la mer; mais le vigilant Gallois gagna ſur lui un jour de marche, & choiſit une poſition ſi avan-

tageuſe, que le Roi fut obligé de ſe
1156. retirer ſur les confins du Cheshire, où il prit ſes quartiers d'hiver. Il s'étoit d'autant moins attendu à cette manœuvre, qu'il avoit ordonné à ſa flotte, commandée par Madoc ap Meredyth, Prince de Powiſland, de ſe tenir le long de la côte, où marchoit l'armée, pour être à portée de lui fournir des proviſions.

1157. A l'entrée du printems, le Roi mit ſon armée en mouvement; &, ayant appris par expérience combien il étoit dangereux de traverſer des défilés & des forêts inconnues, il fit abattre les bois, ouvrir les chemins, & fit marcher ſon armée avec la plus grande précaution, envoyant ſans ceſſe reconnoître le pays à meſure qu'elle avançoit. Il continua ainſi ſa marche juſqu'à Snowdon, où Guynath & ſes Barons, trop foibles pour arrêter ſes progrès, lui jurèrent fidélité, donnèrent des ôtages, & rendirent tous les châteaux & les terres dont ils s'étoient emparés ſous le regne d'Etienne.

Auſſitôt que la paix fut conclue, Robert de Montfort accuſa Eſſex de lâcheté & de haute trahiſon dans la conduite qu'il avoit tenue vis-à-vis des

Gallois. Le fait étoit notoire, & l'accuſé ne pouvoit ſe juſtifier que par un combat ſingulier dans lequel il fut vaincu. Mais le Roi mitigea la peine qu'il avoit encourue, en le faiſant tondre & renfermer dans le monaſtère de Reading, après que ſes grands biens eurent été confiſqués à la couronne. 1157.

Pendant le ſéjour de Henri à Cheſter, il reçut la viſite de Malcolm, Roi d'Ecoſſe, qui lui rendit hommage pour le comté de Hutington, & l'année ſuivante à Carliſle pour tout le Royaume, après avoir réſigné les comtés de Northumberland & de Cumberland. Peu de tems après, Henri ſe vit obligé de paſſer en Normandie, à cauſe de la mort de ſon frere Geoffroy, Comte de Nantes.

A ſon arrivée ſur le continent, il eut une conférence avec Louis VII, Roi de France, ſur la rivière d'Epte, qui ſéparoit alors leurs Etats. Les deux Monarques convinrent d'un mariage entre le jeune Henri & Marguerite, fille de Louis, l'un & l'autre encore en bas-âge. Après cette importante négociation, Henri accompagna Louis juſqu'à Paris, où il fut traité avec la plus grande magnificence. On remit 1159.

enſuite la jeune Princeſſe entre ſes
1159. mains, & il confia le ſoin de ſon éducation à Robert de Neubourg, Juſticier de Normandie. La confiance qui régnoit à cette occaſion entre les deux Princes, étoit ſi publique, que Henri fut créé Grand-Sénéchal de France, titre qui ne pouvoit que le favoriſer dans ſes deſſeins ſur la ville de Nantes qu'il réclamoit comme l'héritier de ſon frère Geoffroy. Henri étoit d'autant plus en état de faire valoir ſes prétentions, qu'il ſe voyoit le maître de tout le territoire qui environne la Bretagne, & que le Comte Thierry, à ſon départ pour la Terre-Sainte, avoit laiſſé le jeune Comte de Flandres ſous ſa tutelle. Conan, Comte de Bretagne, avoit pris poſſeſſion de Nantes à la mort de Geoffroy, qui lui-même n'avoit eu d'autre droit ſur cette ville, que le choix & la ſoumiſſion des habitans, après que ceux-ci eurent renoncé à leur fidélité envers leur légitime Souverain. Cependant Conan jugea qu'il étoit plus à propos d'entrer en négociation avec Henri, & il finit par lui céder la ville de Nantes & ſon territoire, tel qu'il ſe comportoit alors. On convint enſuite d'un mariage entre

Conſtance, fille & héritière de Conan, & Geoffroy fils de Henri, qui étoit encore au berceau; par ce moyen Geoffroy devint Duc de Bretagne à la mort de Conan, qui arriva cinq ans après. 1159.

Avant que Henri quittât la France, Louis fit un pélerinage au Mont Saint-Michel en Normandie, & fut reçu & traité par Henri avec les mêmes cérémonies qu'on avoit obſervées pour lui à Paris.

Henri, à ſon retour en Angleterre, parcourut les différentes parties de ſon Royaume pour veiller par lui-même à l'exécution des loix, & recevoir les plaintes de ſes peuples. Il porta une attention particulière à la fabrication de la monnoie, qui étoit toujours conſidérablement altérée.

Mais ſon grand projet étoit de conquérir la ville de Toulouſe avec toutes ſes dépendances, ſur laquelle il avoit des prétentions ſoutenues par les droits de ſa femme Eléonor. Ces Etats avoient été aliénés à Raymond, Comte de Saint-Gilles, & lorſqu'Eléonor épouſa le Roi de France, ce Monarque s'étoit diſpoſé à rentrer par force dans ce domaine. Cependant Raymond, après avoir payé une ſomme

d'argent, & épouſé la veuve d'Euſta-
1159. che, fils d'Etienne, fut laiſſé dans la libre poſſeſſion de cette Ville & du territoire, comme faiſant partie de la dot de cette Princeſſe. Mais, par le mariage de Henri avec Eléonor, les mêmes droits paſsèrent à ce Monarque, qui réſolut d'annuller les anciennes diſpoſitions, & d'annexer ce domaine au duché de ſa femme.

Cette entrepriſe préſentoit de grandes difficultés. Il falloit néceſſairement pénétrer dans les parties méridionales de la France, environnées d'ennemis puiſſans. Il fit en conſéquence des préparatifs prodigieux; enſuite il impoſa ſur chaque fief noble une certaine taxe, & diſpenſa ſes Vaſſaux de ſervice perſonnel dans cette expédition, moyennant une compenſation pécuniaire, connue ſous le nom de ſcutage. Cette prérogative prenoit ſa ſource dans le ſyſtême féodal, & ce fut un de ces droits exhorbitans, & ſi onéreux dans la ſuite, que les peuples jugèrent à propos d'en priver la couronne.

Par ce moyen Henri leva une ſomme conſidérable d'argent avec laquelle il ſoudoya un corps nombreux de ſoldats mercénaires. Tout étant diſpoſé, il

s'embarqua pour la Guienne, accompagné de Malcolm, Roi d'Ecoſſe, qu'il reçut Chevalier à cette occaſion, de Guillaume, Comte de Boulogne, & d'une foule de Gentilshommes Anglois, qui tous ſervoient à leurs dépens, en qualité de Volontaires. 1159.

Il fut joint ſur le continent par pluſieurs Seigneurs à la tête de leurs troupes, & il trouva ſi peu d'obſtacles dans ſa marche, qu'il entra, ſans coup férir, dans le Comté de Toulouſe, dont il bloqua auſſitôt la Capitale. Cependant le Roi de France, prévoyant que ſi Henri réuſſiſſoit dans ſon entrepriſe, il ſeroit capable enſuite de lui donner des loix aux portes de Paris, ſe mit à la tête d'un petit corps de troupes, & vint ſe jetter en perſonne dans la Ville. Cette action du Roi de France étonna Henri; mais comme un Vaſſal étoit alors réputé manquer à l'honneur & à ſon devoir, en combattant contre ſon Souverain, le monarque Anglois ne voulut pas donner l'aſſaut à une place défendue par le Roi de France en perſonne. Il laiſſa un corps de troupes ſous les ordres des Comtes de Barcelonne & de Beziers pour conſerver le terrein qu'il avoit conquis,

& il dirigea ſa marche vers la Normandie. Pendant ſon abſence, Robert, Comte de Dreux, & Henri, Evêque de Beauvais, frère de Louis, avoient fait une irruption dans ce duché, à l'inſtigation de ce Monarque, pour faire lever le ſiége de Toulouſe au Roi d'Angleterre. Mais Henri recouvra toutes les places qu'ils avoient priſes, & fit même des courſes juſqu'aux environs de Paris. Auſſitôt Louis propoſa une tréve qui fut ſuivie d'un traité de paix.

1159.

1160. Après la ratification de ce traité, le jeune Henri fut mené en France, où il rendit hommage à Louis pour le duché de Normandie. Le Roi d'Angleterre ſaiſit dans ce même tems toutes les places aſſignées en dot à la Princeſſe qui étoit fiancée à ſon fils. Louis ſe trouva offenſé de ce procédé violent; mais, comme il ne vouloit pas rompre avec Henri, les négociations furent renouées, & la bonne intelligence rétablie entre les deux Souverains. Un des principaux articles de ce traité fut la convention mutuelle faite entr'eux de reconnoître Alexandre III pour le légitime ſucceſſeur d'Adrien. Henri convoqua enſuite à Rouen une aſſemblée des Prélats & de la no-

bleſſe, dans laquelle on réforma plu-
ſieurs abus qui s'étoient gliſſés dans le 1160.
gouvernement civil de Normandie.
Après celle-ci on en tint une autre à
Liſlebonne, dans laquelle les Barons
prêtèrent ſerment de fidélité au Prince
Henri comme héritier préſomptif du
duché.

Au commencement du printems, le 1162.
jeune Prince fut reconduit en Angle-
terre, & confié aux ſoins du Chance-
lier Thomas Becket, qui ſurpaſſoit le
Roi même en luxe & en magnificence.
Cependant Thomas convoqua une aſ-
ſemblée nombreuſe, dans laquelle il
exigea pour le jeune Henri le ſerment
conditionnel de fidélité. Tous le prê-
tèrent à l'exemple du Chancelier, qui
avoit commencé la cérémonie. Peu de
tems après, Thomas Becket, Chan-
celier du Royaume, & premier Mi-
niſtre du Roi, fut élu Archevêque de
Cantorbery, ſans aucune autre oppoſi-
tion que de la part de l'Evêque d'Héré-
fort. Ce Prélat objectoit qu'on ne de-
voit pas placer à la tête de l'égliſe un
homme qui avoit montré juſqu'alors
plus de talent pour l'adminiſtration ci-
vile & militaire, que pour les fonc-
tions du miniſtère ſacré. L'élection fut

néanmoins annoncée par l'Evêque de
1162. Wincheſter, & le nouveau Primat fut ſacré.

Cependant Henri ſe rendit à Barfleur, ſuivi de Malcolm, Roi d'Ecoſſe, & de deux Princes Gallois, pour repaſſer en Angleterre. Il débarqua à Southampton, & reçut de la nobleſſe les plus grands témoignages d'affection. Le nouvel Archevêque de Cantorbery fut du nombre de ceux qui le complimentèrent ſur ſon heureuſe traverſée. Ce Prélat, qui, avant ſon élection, étoit le guerrier le plus leſte & le ſujet le plus magnifique de ſon ſiécle, devint tout-à-coup le protecteur & l'obſervateur le plus outré de la diſcipline de l'Egliſe. Les diſputes continuelles qui s'élevèrent depuis ſon avénement, entre le ſpirituel & le temporel, convainquirent le Roi que Thomas réuniſſoit dans ſon caractère l'ambition de tous ſes prédéceſſeurs. Il vit, mais trop tard, qu'on lui en avoit impoſé; mais il n'y connoiſſoit pas de remede, & ſes craintes augmentèrent encore, quand il s'apperçut que le Primat portoit ſous ſes habits pontificaux des parties de l'habillement des Moines, comme s'il eût réſolu d'unir en

ſa faveur le clergé de tous les Ordres. Malgré cela, le Roi fit à ce Prélat l'accueil le plus agréable, pour ne pas lui donner ſujet de ſe plaindre. Mais l'ambitieux Becket ne paroiſſoit ſe plaire qu'à troubler la paix de la ſociété & le bonheur du Royaume. 1162.

Thibaut, dernier Archevêque de Cantorbery, homme d'un caractère humble & paiſible, avoit, ainſi que ſon prédéceſſeur, vécu dans une harmonie parfaite avec l'Etat, & les grands points de controverſe entre le Roi & l'Egliſe, étoient demeurés aſſoupis. Becket s'étoit toujours ſi peu comporté en homme d'égliſe, que Henri n'imagina pas qu'il voulût jamais réveiller ces diſcuſſions. Ce Monarque ne ſongeoit pas que l'ambition, ſous une chaumière ou ſur un trône, eſt toujours la même. A peine Thomas jouït-il de ſa nouvelle dignité, qu'il chercha à faire revivre les hautes prétentions d'Anſelme & de ſes prédéceſſeurs.

Il découvrit que la couronne avoit aliéné pluſieurs terres du ſiége de Cantorbery, entr'autres le château de Tunbridge, appartenant au Comte de Clare, qui le tenoit de Guillaume le

Conquérant. L'Archevêque ſomma le
1162. Comte de lui rendre hommage pour ce château & ſes dépendances, alléguant qu'il n'avoit été au pouvoir d'aucun de ſes prédéceſſeurs d'engager des terres au préjudice de l'Egliſe. Mais le Comte, qui avoit reçu ce domaine des mains du Souverain, ne fit aucun cas de la ſommation. D'après le même principe, l'Archevêque réclama auſſi du Roi lui-même le château & la tour de Rocheſter.

Mais ce qui indiſpoſa encore plus Henri, c'eſt que l'Archevêque prétendit avoir le droit de nommer à toutes les égliſes vacantes dans les fiefs de ſes Vaſſaux militaires, ainſi que dans ceux des Moines de Cantorbery. Il donna en conſéquence l'égliſe d'Eynefford à un Prêtre nommé Lawrence; mais Guillaume, Seigneur du fief, & qui avoit le droit de patronage, chaſſa cet homme de la Ville. Becket excommunia Guillaume, quoique celui-ci tînt de la couronne, & qu'il dût jouir des priviléges d'un acte paſſé ſous le regne de Guillaume le Conquérant, ſuivant lequel aucun Vaſſal ne pouvoit être excommunié ſans la permiſſion & à l'inſçu du Roi. Cette hardieſſe ne

fit qu'augmenter le dégoût de Henri pour la perſonne de Becket. Il lui manda d'abſoudre Guillaume ; mais le Prélat s'y refuſa formellement. Il ſe rendit cependant après quelques altercations, pour ne pas s'expoſer à la rigueur de la loi, qui déclaroit coupables de haute trahiſon ceux qui oſoient l'enfreindre. Tels furent les préludes de la rupture qui éclata entre le Roi & l'Archevêque. 1162.

La punition des Eccléſiaſtiques convaincus de félonie, & d'avoir troublé le repos public, fut encore une nouvelle ſource de diſputes. Sous le regne précédent, il étoit entré dans les Ordres un nombre conſidérable de gens oiſifs & ignorans, & les Evêques avoient ordonné indifféremment tous ceux qui s'étoient préſentés. Ceux qui n'avoient pas de bénéfices, n'appartenoient à aucun Diocéſe, & n'étoient ſujets à aucune juriſdiction ; ils commettoient impunément les déſordres les plus affreux. Le Roi s'en étoit plaint pluſieurs fois avant la mort de Thibaut ; mais les Evêques n'eurent aucun égard à ces remontrances. Ils avoient pour maxime de ne donner aucune ſatisfaction à la couronne ſur les irrégularités du clergé.

1162. Cependant il arriva une avanture qui excita l'attention de toute la nation. Un clerc, ayant débauché la fille d'un Gentilhomme du Comté de Worceſter, tua le pere dans le moment que celui ci s'efforçoit de ſe ſaiſir de la perſonne du ſéducteur. On arrêta l'aſſaſſin : le Roi voulut qu'il fût jugé au tribunal Séculier ; mais Becket s'y oppoſa, & fit enfermer le coupable dans les priſons de l'Archevêché. La nobleſſe fut allarmée de cet acte d'autorité. On repréſenta au Roi que ſes droits ſeroient bientôt anéantis, & que le clergé deviendroit maître abſolu du Royaume, s'il ſouffroit que Becket s'arrogeât un pouvoir auſſi arbitraire.

Henri réſolut de mettre un frein à cette tyrannie, & de punir les crimes des Eccléſiaſtiques, dont quelques-uns ayant aſſaſſiné en très-peu de tems plus de cent perſonnes, avoient été ſouſtraits aux châtimens preſcrits par les loix. Il aſſembla les Prélats à Weſtminſter ; leur expoſa tous les déſordres cauſés par la corruption des Juges eccléſiaſtiques, qui, à force d'argent, pallioient les délits les plus énormes,

& mettoient les coupables hors de Cour; il s'étendit ſur les meurtres cruels commis ſi fréquemment par des ſcélérats Eccléſiaſtiques, & demanda qu'il aſſiſtât déſormais à tous les procès de cette nature un Juge royal, & que chaque meurtrier fût dégradé de la prêtriſe, & livré au bras ſéculier. 1162.

Becket & ſon clergé ſe retirèrent pour délibérer ſur les propoſitions du Roi. Elles parurent très-raiſonnables à toute l'aſſemblée, excepté au Primat, qui ſoutint qu'il étoit contre les loix de Dieu, & les inſtitutions de l'Egliſe, de faire ſouffrir un double châtiment pour la même offenſe; qu'il leur étoit défendu de participer à aucune ſentence qui prononçât effuſion de ſang, & qu'en conſéquence il n'expoſeroit jamais à une punition de mort aucun Eccléſiaſtique, quelque coupable qu'il fût. En vain les Evêques lui firent-ils des remontrances ſur l'imprudence & l'injuſtice de ſa doctrine; en vain lui citèrent-ils des paſſages de l'Ecriture ſainte en faveur de la puiſſance temporelle & des droits civils, l'Archevêque perſiſta avec tant d'opiniâtreté dans ſon ſentiment, que les délibérations des Prélats demeurèrent ſans effet, &

qu'ils retournèrent à l'assemblée sans
1112. avoir pris aucune résolution. Le Roi, irrité de cette lenteur, leur demanda s'ils vouloient observer les loix & les coutumes du Royaume. L'Archevêque répondit au nom de l'assemblée qu'ils seroient toujours prêts à s'y soumettre dans tous les points qui ne porteroient point atteinte aux droits de leur corps. Henri, peu satisfait de cette réponse, exigea qu'ils s'engageâssent sans distinction ni réserve à obéir aux loix de l'Etat ; mais ils persistèrent dans leur refus. Le Roi, transporté de colere & d'indignation, quitta l'assemblée & se retira à Woodstock.

Les Evêques, allarmés de ce prompt départ, commencèrent à réfléchir sur leur situation critique dans une affaire qui renouvelloit cette distinction si embarrassante & si souvent faite entre les droits temporels & spirituels. Ils connoissoient le crédit de l'Archevêque à la cour de Rome, & en même tems la puissance d'un Roi solidement établi sur le trône d'Angleterre, maître d'un revenu considérable & à la tête d'une nombreuse armée. Ils résolurent de se faire un mérite de leur obéissance comme Ecclésiastiques, & de se

ſoumettre comme Barons. Ils ſe rendirent en conſéquence auprès du Roi, & ſe déſiſtèrent de leur reſtriction injurieuſe. L'Archevêque ſeul demeura inébranlable, juſqu'à ce que Robert de Melun, ſon Chapelain, & Philippe, Abbé de l'Aumône, député par le Pape avec la qualité de Légat à Latere, pour concilier les parties, gagnèrent enfin ſur le Primat de ſe conformer à la volonté du Roi. Il alla voir Henri à Woodſtock, & lui donna ſa parole d'honneur de ſuivre, ſans aucune réſerve quelconque, les loix & les coutumes du Royaume. 1162.

Pour donner à cette promeſſe l'authenticité la plus ſolemnelle, le Roi convoqua un concile général à Clarendon, dans lequel les Archevêques & Evêques s'engagèrent par ſerment à obſerver les loix du Royaume & des coutumes Royales en uſage ſous le régne de l'ayeul de Henri; mais comme ces coutumes n'avoient jamais été écrites, on établit un Comité pour les rédiger en ſeize articles, qui furent approuvés, & reçurent force de loix ſous le titre de Conſtitutions de Clarendon. Ces fameux articles portoient en ſubſtance; que tous les procès re- 1163.

latifs à la préſentation aux bénéfices ſe-
1163. roient jugés dans les tribunaux royaux; que les égliſes, ſituées dans les fiefs du Roi, ne pourroient être aliénées ſans ſon conſentement; que les Juges royaux prendroient connoiſſance des délits commis par les membres du clergé, ſans entreprendre ſur la juriſdiction eccléſiaſtique; mais qu'un clerc convaincu, ou qui s'avoueroit coupable, perdroit & ſon privilége & la protection de l'égliſe; Qu'aucun Evêque, ou autre membre du clergé, ne pourroit quitter le Royaume ſans la permiſſion du Roi, ni obtenir cette permiſſion ſans donner caution pour aſſûrer qu'il n'entreprendroit rien contre le Roi ni contre le Royaume; Que les excommuniés ne ſeroient pas obligés de donner caution, ni de faire ſerment de reſter dans le lieu de leur réſidence, mais ſeulement de ſe ſoumettre au jugement de l'égliſe pour en obtenir l'abſolution; Qu'aucun laïc ne pourroit être traduit devant des juges eccléſiaſtiques que par des témoins Juridiques, & reconnus pour intégres en préſence de l'Evêque, & que ſi le coupable étoit ſi puiſſant que perſonne n'oſât l'accuſer, le Sheriff, à la réquiſi-

tion de l'Evêque, obligeroit douze notables du voiſinage à déclarer par ſerment, en préſence du Prélat, la vérité de l'affaire telle qu'elle ſeroit venue à leur connoiſſance; Qu'aucun poſſeſſeur de fief noble relevant immédiatement du Roi, ou Officier miniſtériel du Souverain, ne pourroit être excommunié, ni ſes terres miſes en interdit, ſans le concours du Monarque, ou, en ſon abſence, de ſon Juſticier; Que dans les cauſes eccléſiaſtiques, les appels iroient de l'Archidiacre à l'Evêque, de l'Evêque à l'Archevêque, &, en dernier reſſort, au Roi, pour être jugés définitivement par ſon ordre dans la cour judiciaire de l'Archevêque; mais que les cauſes ne pourroient être portées plus loin ſans le conſentement du Monarque; Que tout procès entre laics & eccléſiaſtiques, concernant les tenûres, ſeroit préſenté aux Juges royaux ſur le rapport de douze notables, & que ſi la tenûre ſe trouvoit être de franche aumône, le procès ſeroit renvoyé pardevant les Juges eccléſiaſtiques, au lieu que ſi elle étoit de nature ſéculiere, l'inſtance ſe pourſuivroit au premier tribunal, à moins que les parties adverſes ne tinſſent du 1163.

même Seigneur, soit ecclésiastique ou
1163. laïc, auquel cas la cause seroit portée pardevant les Juges seigneuriaux, mais que le possesseur de la tenûre en litige ne seroit pas forcé de s'en désaisir, en conséquence du rapport susdit, avant que le procès ne fût jugé définitivement; Que tout tenancier du Roi, cité par l'Archidiacre ou l'Evêque, pour répondre à une accusation, pourroit être interdit du service divin pour avoir mépriſé pareille citation; mais qu'il ne seroit excommunié que d'après la notification qu'un Officier du Roi lui feroit de cette sentence, faute d'avoir donné la satisfaction convenable; Que tous les Archevêques, Prélats, & autres membres du clergé, dont les dignités & bénéfices relevoient immédiatement du Roi, tiendroient leurs possessions à titre de baronies, comparoîtroient devant les tribunaux & les Ministres du Roi pour répondre sur les obligations attachées à leurs tenûres, observeroient & accompliroient les coutumes royales, droits & services, & assisteroient, à l'instar des autres Barons, comme Juges, dans les Cours de justice du Roi, à moins que l'on ne dût prononcer une

peine de mort ou perte de membres, auquel cas ils ſeroient libres de ſe retirer ; Que le Roi entreroit en poſſeſſion de tous les ſiéges vacans, Abbayes & Prieurés de fondation, ou de patronage royal ; Que pour remplir ces places, le chapitre ou couvent s'aſſembleroit ; Que l'élection ſe feroit du conſentement du Roi dans ſa chapelle, & qu'avant la conſécration, la perſonne élue rendroit hommage au Roi, & lui prêteroit ſerment de fidélité, comme au Seigneur lige de ſa vie, de ſes membres & de ſes honneurs temporels, ſauf ſon ordination ; Que tout Seigneur qui s'oppoſeroit aux déciſions légales des cours eccléſiaſtiques, ou qui les rejetteroit, ſeroit forcé de s'y ſoumettre par l'autorité du Roi, & que toute perſonne qui refuſeroit d'obéir à une ſentence émanée de la juriſdiction royale, ſeroit pourſuivie par l'autorité eccléſiaſtique, juſqu'à ce que cette ſentence eût eu ſon plein & entier effet ; Que tous les biens meubles confiſqués au profit du Roi, lui appartiendroient, quelque part qu'on les trouvât, ſoit dans le reſſort de l'égliſe ou hors de ſon territoire ; Que les Juges royaux auroient l'attri- 1163.

bution de tous les procès pour dettes
1163. contractées soit par serment, par promesse solemnelle ou autrement ; & que les enfans des vassaux ne pourroient pas recevoir les Ordres sans le consentement du Seigneur du fief dans lequel ils seroient nés.

Telles étoient ces fameuses constitutions de Clarendon, que Henri fit passer aussitôt en France pour les faire approuver du Pape ; mais le Pontife, après les avoir examinées, condamna dix articles des seize qu'elles contenoient, comme étant contraires aux canons de l'Eglise. L'Archevêque, de son côté, s'imposa la pénitence la plus sévère pour avoir donné son consentement à ces articles, qu'il n'envisageoit plus que comme autant d'usurpations dangereuses sur les prérogatives de l'Eglise.

Cependant Alexandre, voulant prévenir une rupture entre le Roi & le Primat, députa Rotrou, Archevêque de Rouen, pour faire des propositions d'accommodement. Henri refusa d'accepter aucune médiation, qu'au préalable les constitutions de Clarendon n'eussent été confirmées ; &, afin de n'avoir rien à se reprocher,

il dépêcha un de ſes Chapelains pour ſolliciter auprès du Pape une bulle de légation en faveur de Roger, Archevêque d'Yorck. Le Pontife, pour ſe tirer d'embarras, fit offrir au Roi une légation avec la clauſe expreſſe qu'on n'entreprendroit rien contre l'Archevêque de Cantorbery. 1163.

Henri rejetta cette offre avec indignation, & parut déterminé à en venir aux extrêmités avec l'Archevêque. Le prélat allarmé s'embarqua à Romney, dans le deſſein de quitter le Royaume. Les vents contraires le forcèrent deux fois de rentrer dans le port. Ce contre-tems lui fit abandonner ſon entrepriſe, & il ſe retira à Woodſtock, avec l'intention de tout tenter pour apaiſer le Roi; mais ce Prince étoit tellement irrité contre lui, qu'il refuſa de le voir. Il ordonna en même tems de l'aſſigner en Juſtice ſur l'appel d'un Gentilhomme nommé Jean Mareſchal, qui avoit plaidé dans la cour Archiépiſcopale pour une terre ſituée à Mundeham, dont le Siége de Cantorbery étoit en poſſeſſion. Le Gentilhomme ayant été injuſtement débouté de ſa demande, en avoit appellé à la cour Royale. L'Archevêque

fut ſommé de comparoître ; mais, au
1163. lieu de ſe préſenter en perſonne, il envoya quatre de ſes Chevaliers avec une lettre d'excuſe par laquelle il prétextoit une maladie & un certificat du Sheriff, qui ſpécifioit les nullités des titres & de l'appel de Jean. On déclara l'excuſe illuſoire ; on mit les députés en priſon pour avoir préſenté des fauſſetés à la Cour, & on envoya ordre au Sheriff de ſommer par écrit l'Archevêque de comparoître au Conſeil Royal, ſiégeant à Northampton. Les procédures y furent entamées, & on jugea l'Archevêque coupable d'avoir mépriſé l'autorité Royale, & rompu ſon ſerment de fidélité, en refuſant de comparoître ſur l'appel de Jean Mareſchal. Le Prélat fut condamné à voir confiſquer tous ſes biens & ſes châteaux, & ce fut l'Evêque de Wincheſter qui, après quelques débats, prononça la Sentence. L'altier Becket, pour éviter un plus grand mal, fut obligé d'avoir recours à la clémence du Roi, & tous les Prélats, excepté Gilbert, Evêque de Londres, ſe rendirent ſes cautions.

Cependant l'orage n'étoit pas encore diſſipé : on accuſa l'Archevêque de s'être

approprié trois cens livres qu'il avoit reçues comme Connétable des châteaux d'Eye & de Berkamſtead. Le Primat offrit de prouver qu'il avoit dépenſé beaucoup au-delà pour le compte de la couronne; mais il aima mieux donner caution pour le payement de cette ſomme, que d'exciter de nouveaux troubles à la Cour. 1163.

Le lendemain on lui intenta un autre procès pour une ſomme de cinq cens marcs qui lui avoient été prêtés, lorſque l'armée étoit devant Toulouſe; & encore pour pareille ſomme qu'il avoit empruntée d'un Juif, ſous la caution du Roi. L'archevêque répondit que, n'ayant pas été cité ſur ce chef d'accuſation, il n'avoit pas eu le tems de ſe mettre en regle, & qu'au ſurplus l'argent en queſtion lui avoit été abandonné en pur don. Ces raiſons furent jugées inſuffiſantes, & on exigea qu'il donnât caution pour la reſtitution de ces ſommes.

Enfin on accuſa le Prélat d'avoir détourné les revenus de l'Archevêché d'Yorck, & de pluſieurs autres Evêchés, Abbayes & Bénéfices, qui avoient vaqué pendant qu'il occupoit la place de Chancelier. Becket répondit que

cette accuſation étant auſſi importante
1163. qu'inattendue, il déſiroit prendre avis de ſes ſuffragans & de ſon clergé. On lui accorda ſa demande, & il ſe retira dans ſon palais. Là il ſe trouva abandonné de ce nombre prodigieux de paraſites, qui avoient groſſi ſa cour dans le tems de ſa proſpérité, & il demeura toute la nuit étroitement renfermé avec ſes ſuffragans. L'Evêque de Wincheſter lui conſeilla de compoſer avec le Roi pour une ſomme conſidérable d'argent, qu'il conſentoit lui-même de lui prêter. On offrit en conſéquence deux mille marcs qui furent refuſés. Dans cette extrémité la plûpart des Prélats lui propoſèrent de réſigner ſon Archevêché, & d'implorer la clémence du Roi; mais les autres l'exhortèrent à ſoutenir ſes priviléges eccléſiaſtiques par leſquels il étoit déchargé de toutes actions civiles pour dettes contractées avant ſon élévation. Il embraſſa ce dernier avis; mais une attaque de colique l'empêcha de comparoître. Henri envoya les Barons le viſiter, & il promit de fournir le lendemain ſes moyens de défenſe dans la forme juridique.

Il comparut en effet; mais, affec-

tant de craindre pour ſes jours, il prit en main la croix, qu'il avoit droit de faire porter devant lui, comme Légat, & entra ainſi dans la Cour, au grand étonnement des Evêques, qui ne purent s'empêcher de blâmer une démarche auſſi préſomptueuſe. Le Primat appella au Pape de la Sentence qui avoit été prononcée contre lui par contumace, & défendit en même-tems aux Evêques, en vertu de l'autorité dont il étoit revêtu en qualité de Légat, de procéder à l'avenir contre lui dans tout ce qui pourroit concerner ſa conduite avant ſa nomination à la Primatie. Le roi, extrêmement offenſé de cet appel dans une cauſe civile, le regarda comme un attentat ſur l'autorité Royale. Il ordonna aux Comtes & aux Barons, aſſiſtés de pluſieurs Sheriffs des comtés, de juger Thomas Becket, Archevêque de Cantorbery, qui fut déclaré coupable de parjure & de trahiſon. Enſuite le Comte de Leiceſter, à la tête des Comtes & des Barons, s'avança vers lui, & lui dit que le Roi vouloit qu'il ſe préſentât devant la Cour de Sa Majeſté, (qui ſiégeoit dans une ſalle intérieure) pour ſe défendre des crimes dont il étoit 1163.

accuſé, ou pour ſe ſoumettre à la Sen-
1163. tence qui alloit être prononcée. L'Archevêque ſe leva de ſon ſiége, & dit qu'il avoit déja décliné toute eſpece de juriſdiction, excepté celle du Pape, auquel il en appelloit, & ſous la protection duquel il étoit réſolu de ſe retirer. En diſant cela, il s'avança avec ſa croix vers la porte, qui lui fut ouverte au premier commandement, & il ſe retira au monaſtère de Saint-André où il logeoit.

Si ces faits n'étoient pas rapportés par des auteurs contemporains & des témoins oculaires, on auroit peine à croire qu'un ſujet eût pu être aſſez téméraire pour braver le tribunal le plus auguſte de ſon pays, & ſe dérober des mains redoutables de la Juſtice, ſans employer ni la force des armes ni la ſéduction. Mais telle étoit alors l'impreſſion de l'autorité ſacrée que, dans cette occaſion, elle ſuſpendit le glaive & renverſa la balance de la Juſtice. Le citoyen le plus hardi trembloit de porter ſes mains ſur le traître le plus inſigne, revêtu du titre de Prêtre ou de Prélat.

Henri, quoiqu'armé du pouvoir, & excité par le reſſentiment, ne ju-

gea pas à propos de pourſuivre l'Archevêque dans ſa retraite. Au contraire, 1163.
il fit publier par toutes les rues une défenſe expreſſe à qui que ce fût, d'inſulter l'Archevêque ou ſon Clergé. Cependant Becket ne ſe crut pas en ſûreté dans ſon couvent. Il envoya trois Evêques pour ſolliciter la permiſſion de ſortir du Royaume, & pour demander un ſauf-conduit ; mais le Roi ayant remis au lendemain à faire ſa réponſe, le Prélat craignit d'être arrêté, & ſe retira ſecrétement pendant la nuit, ſuivi de deux domeſtiques ſeulement. Il marcha le premier jour vers Lincoln ; mais il changea enſuite ſa route, &, ſe tenant caché pendant le jour, il gagna Sandwich ſans être découvert. Il s'y embarqua ſur un petit bâtiment, & mouilla le lendemain dans une anſe à une lieue environ de Graveline en Flandre.

Auſſitôt que la retraite de l'Arche- 1164.
vêque fut connue, Henri aſſembla un conſeil. Il fut décidé qu'on ne ſéqueſtreroit point les revenus de l'Archevêché de Cantorbery, & qu'on ne déplaceroit aucun de ſes Officiers. Mais, pour prévenir les maux que pouvoient occaſionner de faux expoſés, le Roi

envoya au Pape une députation com-
1164. poſée de l'Archevêque d'Yorck, des Evêques de Londres, de Worceſter, de Chiceſter & d'Exeter, de deux Comtes & d'autant de Barons avec trois de ſes propres Chapelains, pour accuſer Thomas devant le Pontife, & ſolliciter ſa dépoſition. Henri écrivit auſſi à Louis, Roi de France, & à Philippe, Comte de Flandre, pour les prier de ne point accorder de protection au fugitif; & de ne point permettre qu'il réſidât dans leurs Etats. Mais le Monarque Anglois étoit devenu trop puiſſant, pour que le Pape & le Roi de France ne profitâſſent pas avec empreſſement de cette occaſion de nuire à ſes deſſeins. Louis reçut Becket avec les plus grandes marques de bonté, & même lui rendit viſite à Soiſſons. Le Pape, de ſon côté, refuſa d'examiner l'affaire que Becket ne fût préſent; enſorte que les Prélats Anglois, qui n'avoient ordre de reſter que trois jours pour attendre une réponſe, furent obligés de s'en retourner ſans avoir pu obtenir autre choſe, ſinon que le Pape enverroit des Légats en Angleterre pour examiner l'affaire & la terminer définitivement avec la ré-

ſerve de l'appel au Saint Siége.

Après le départ des Ambaſſadeurs Anglois, Becket, eſcorté par trois cens chevaux, & accompagné de pluſieurs Cardinaux, entra en triomphe dans la ville de Sens, où le Pape réſidoit alors. Le peuple le reçut avec de grandes acclamations, & le Pontife lui-même l'embraſſa avec les marques de la plus vive affection. 1164.

Henri, ayant été informé de la réception qu'on avoit faite à Becket, entra en fureur, & réſolut de ſe rendre à lui-même la juſtice que le Pape lui refuſoit. Il aſſembla un concile général à Marlborough, dans lequel il fut arrêté que l'on ſéqueſtreroit les revenus du Siége Archiépiſcopal de Cantorbery, ainſi que toutes les égliſes, rentes & autres biens de ſes adhérens. Il étendit même ſon reſſentiment ſur les parens, alliés & domeſtiques de Becket, qu'il obligea d'abandonner le Royaume, ſans en excepter les femmes ni les enfans. Cette conduite cruelle & tyrannique ne manqua pas d'exciter l'indignation dans le cœur de ſes ſujets, & des étrangers même, & ne ſervit qu'à ternir ſa réputation.

1165. Les Gallois avoient fait depuis quelque tems pluſieurs irruptions ſur le territoire Anglois, & avoient envahi tout le Flintshire. Henri s'avança contr'eux à la tête d'une puiſſante armée, juſqu'à l'arbre d'Oſwald dans le Shropshire, où il aſſit ſon camp. Les Gallois, de leur côté, ſe comportèrent avec une unanimité & un courage digne des anciens Bretons, dont ils deſcendoient. Ils réunirent leurs troupes, & ſe préſentèrent avec la réſolution de livrer bataille au Monarque Anglois. Ce Prince, irrité de leurs hoſtilités multipliées, les menaçoit, comme un autre Claudius, d'éteindre & leur nom & leur race. Les deux armées étant en préſence l'une de l'autre, Henri, pour amener les ennemis à une bataille, ordonna à une partie de ſes troupes de paſſer la riviére qui partageoit les deux camps; mais, avant que tout eût gagné l'autre bord, elles furent attaquées vigoureuſement par les Gallois qui en maſſacrèrent un grand nombre. Cependant Henri, après avoir fait avancer des troupes fraîches pour ſoutenir les premieres, força le paſſage. Il y courut lui-même le plus grand danger.

Hubert de Saint-Clair para, aux dépens de ſa vie, le coup qui eût vraiſemblablement fait tomber ſon maître. 1165.
Cette attaque fut ſuivie de la retraite des Gallois, & Henri pénétra juſqu'à la montagne de Bethwin, où les ennemis avoient pris poſte. Ceux-ci, comptant ſur l'avantage de leur ſituation, environnèrent les Anglois de façon qu'ils leur coupèrent toute eſpéce de communication, & les mirent dans l'impoſſibilité d'avancer. Pendant que Henri étoit ainſi reſſerré, il tomba des pluies qui, jointes aux torrens qui ſe précipitoient des montagnes, réduiſirent ſon armée à l'état le plus déplorable, & le forcèrent à faire une retraite honteuſe, qui fut bientôt ſuivie d'un traité de paix.

A ſon retour de cette expédition, il reçut une ambaſſade de Frédéric Barberouſſe, Empereur d'Allemagne, avec des propoſitions de mariage entre Mathilde, fille aînée de Henri, & Henri, Duc de Saxe & de Baviere; le roi approuva cette alliance. Le contrat de mariage fut ſigné, & on envoya l'année ſuivante des Ambaſſadeurs en Allemagne pour aſſiſter à la diéte de Wirtzbourg.

1165. Dans ce même tems, le Roi paſſa ſur le continent pour tâcher d'amener la Cour de Rome à la raiſon, relativement à Becket; mais, après de vains efforts, il réſolut de ne plus rien ménager. Il fit publier en conſéquence un édit par lequel il étoit ordonné de ne point en appeller au Pape ni à l'Archevêque ſous peine d'empriſonnement; il portoit en outre que les terres appartenantes à Alexandre & à Becket ſeroient confiſquées; Que tous les Eccléſiaſtiques qui étoient alors en pays étranger, & qui poſſédoient des bénéfices ou des biens en Angleterre, ſeroient tenus d'y rentrer dans l'eſpace de trois mois; Que quiconque apporteroit en Angleterre des Lettres d'interdit du Pape ou de l'Archevêque, ſeroit puni comme un traître par la perte des yeux & de la virilité, ſi c'étoit un prêtre ſéculier; qu'il auroit les pieds coupés s'il étoit régulier; qu'il ſeroit pendu s'il étoit laïc, & brûlé s'il étoit lépreux; Que tous les Evêques, Abbés, Eccléſiaſtiques ou Laïcs, qui obéiroient à un pareil interdit, ſeroient auſſitôt bannis du Royaume avec tous leurs parens; Que tous les ports d'Angleterre ſeroient gardés ſévérement,

& que perſonne ne pourroit y entrer ni en ſortir ſans la permiſſion du Roi ou du haut-Juſticier, & que le denier de S. Pierre, quoique levé exactement, ne ſortiroit point de l'Echiquier ſans un ordre particulier du Roi. Cependant Becket cherchoit à ſoulever tous les eſprits par ſes lettres & par ſes émiſſaires. Il ſoutenoit que ſa cauſe étoit celle de Dieu; que le Chriſt étoit jugé dans ſa perſonne devant un tribunal laïque, & crucifié une ſeconde fois dans ſes ſouffrances. Il écrivit à Henri même une lettre audacieuſe, où il lui marquoit que le Roi tenoit toute ſa puiſſance de l'Egliſe; que les prêtres étoient exempts des loix humaines, & que les ſéculiers étant aſſujettis à la puiſſance eccléſiaſtique, Henri devoit renoncer aux anciennes coutumes & prérogatives de ſa couronne. Le Pape écrivit auſſi en ſa faveur aux Evêques Anglois, pour leur ordonner de procurer la reſtitution de tous les bénéfices appartenans au Clergé de Becket, ſous peine d'excommunication ſans pouvoir recourir au bénéfice d'appel. Cependant le Pontife n'étoit pas ſi ſolidement établi ſur la chaire papale, qu'il ne dût craindre

1165.

ſerver ces ſtatuts. Cette cenſure, quoique ratifiée par le Pape, eut peu d'effet, le caractère de Becket étant alors généralement connu. Cependant Henri fut ſi irrité de la préſomption du Prélat, qu'il écrivit au chapitre de Cîteaux à Pontigny une lettre dans laquelle il menaçoit les Moines de ſaiſir tous les biens qu'ils poſſédoient dans ſes Etats, s'ils perſiſtoient à garder Becket dans leur Abbaye. Le Prélat fut obligé de quitter le couvent & de retourner à Sens, où il fut accueilli par Louis qui lui aſſigna une penſion pour vivre honorablement dans le monaſtere de Sainte-Colombe. 1165.

Henri ne fut pas plus heureux dans les ſoins qu'il prit pour que les ports d'Angleterre fûſſent exactement gardés. On trouva moyen de tromper ſa vigilance. Pendant que l'Evêque de Londres célébroit la fête de S. Paul, un inconnu lui remit à l'autel même un paquet qui contenoit des copies authentiques des lettres de Becket, avec une bulle de légation que le Pape lui avoit accordée. Le Primat ordonnoit à l'Evêque, ſous peine d'excommunication, de rétablir, dans l'eſpace de deux mois, tous ceux de ſon Clergé

qui avoient été privés de leurs bénéfices ; mais l'Evêque fut bientôt délivré de ſes craintes par le ſuccès de Jean d'Oxford & des autres agens qui avoient été envoyés à Rome pour perſuader au Pape de ſuſpendre l'effet des cenſures de Becket, & de députer en Normandie deux Cardinaux avec les pouvoirs de Légat, afin de négocier entre le Roi & l'Archevêque un accommodement qu'ils avoient repréſenté au S. Pere comme une choſe facile à terminer.

1165.

Vers ce tems Henri reçut la nouvelle de la mort de ſa mère, qui arriva le 10 Septembre. Cette Princeſſe avoit tiré de grands avantages de ſes malheurs, & par ſon expérience elle étoit en état de donner d'excellens conſeils à ſon fils. Elle avoit amaſſé une ſomme conſidérable d'argent que Henri diſtribua aux égliſes, aux monaſtères, aux malades & aux pauvres. Les fondations charitables qu'elle avoit faites pendant ſa vie étoient ſans nombre. Elle avoit pris beaucoup de part à la diſpute de ſon fils avec l'Archevêque, avoit même promis au Pape d'employer ſa médiation, & il eſt probable que tout auroit été bientôt pa-

cifié, ſi la mort n'eût pas prévenu le deſſein de cette Princeſſe. 1165.

La diſpute fut laiſſée à la prudence de Guillaume de Pavie & d'Orhon, Légats à Latere, envoyés par le Pape avec pluſieurs pouvoirs pour négocier un accommodement ; mais la hauteur de Becket en empêcha la réuſſite. Ce Prélat rejetta tous les expédiens, & déclara qu'il n'entendroit à aucun traité que lui & ſon Clergé ne fuſſent, au préalable, rétablis. Les Légats, déſeſpérant du ſuccès, s'en retournèrent pour rendre compte de leur négociation, après avoir ſignifié à Becket qu'il eût à ne fulminer aucune cenſure contre le Roi, les Prélats & le Royaume d'Angleterre, ſans l'autoriſation expreſſe du Pape.

Dans le même tems, Rees, Prince de la partie méridionale du pays des Galles, ſe joignit à une confédération formée par les Princes Gallois pour attaquer les Anglois. Les chefs de cette confédération étoient Owen, Prince de la partie ſeptentrionale de cette contrée, & Cadwallader ſon frère. Ils dreſsèrent leur première tentative contre Owen Cynelive, Prince de Powiſland, ami particulier de Henri. Cy-

nelive, n'étant pas en état de s'op-
1165. poſer à leurs forces réunies, fut obligé de chercher ſa ſûreté dans la fuite, & d'abandonner ſes Etats aux vainqueurs, qui les partagèrent entr'eux. Mais il fut bientôt ſecouru des Anglois, & retourna à la tête d'un corps conſidérable de troupes dans ſon pays, où il mit le ſiége devant le château de Caernarvon, alors au pouvoir des ennemis. Après quelque réſiſtance, il emporta la forteresſe, & la raſa juſqu'aux fondemens. Cet échec n'empêcha pas les Princes confédérés de reprendre le deſſus, & d'aſſiéger l'important château de Rutland, qui avoit été réparé & fortifié depuis peu par les ordres de Henri. Après un ſiége de deux mois que les Gallois pouſsèrent avec une patience & une conſtance peu communes à leur caractère, ils prirent la place & la détruiſirent de fond en comble. La réduction de ce château fut ſuivie de celle de pluſieurs autres; & les Princes, après avoir achevé les conquêtes qu'ils avoient méditées, retournèrent en triomphe dans leur pays.

1168. Dans cet intervalle, Henri réſolut de terminer le mariage projetté entre

ſa fille Mathilde & le Duc de Saxe. La Reine Eléonor repaſſa en Angleterre pour faire les préparatifs du départ de cette Princeſſ, qui fut envoyée en Allemagne avec une ſomme prodigieuſe, levée pour ſa dot par une taxe générale & un impôt ſur les Juifs auxquels l'on permit de réſider dans le Royaume. 1168.

Becket, pendant ce tems, ne reſtoit pas dans l'inaction. Il gagna ſur le Pape Alexandre de lui permettre de fulminer ſes cenſures contre le Roi & le Royaume d'Angleterre, dans le cas où Henri refuſeroit de rétablir l'Archevêque & ſon Clergé. Le Monarque, perſuadé que les inſtances de la Cour de France étoient les principaux obſtacles qu'on mettoit à un accommodement avec le Pape, fit tous ſes efforts pour ſoumettre les Barons, de la révolte deſquels Louis ſe promettoit de tirer de grands avantages.

Son activité eut tout le ſuccès déſiré. La confédération des Barons fut entierement diſſipée, & le départ de Guy de Luſignan pour Jéruſalem, dont il avoit été fait Roi, rendit le Monarque François plus traitable; enſorte que les deux Rois terminèrent tous

leurs différends dans une conférence
1168. qui ſe tint à Montmirail.

Le Roi d'Angleterre avoit, quelque tems auparavant, donné la Normandie, le Maine & l'Anjou à ſon fils Henri; le Poitou & la Guyenne à ſon fils Richard, & la Bretagne à Geoffroy, qui la tenoit comme un fief dépendant de la Normandie, & avoit, en conſéquence, juré foi & hommage à ſon frère aîné.

Louis, comme Souverain de tous ces fiefs, confirma les diſpoſitions du Monarque Anglois, & le jeune Henri rendit hommage à ſon beau-père & à ſon fils Philippe-Auguſte pour l'Anjou, le Maine & la Bretagne, l'ayant précédemment rendu pour la Normandie. Henri lui-même fut rétabli dans la charge de Grand-Maître héréditaire aux Comtes d'Anjou; &, le jour de la Chandeleur, il ſervit le Roi de France à table en cette qualité.

1169. Pendant les conférences de Montmirail, Louis n'oublia rien pour rétablir la paix entre Henri & Becket. Il fut tenu à ce ſujet pluſieurs aſſemblées dans leſquelles on gagna ſur l'Archevêque d'éviter de parler des conſtitutions de Clarendon. Mais, lorſque le

Prélat vint pour faire ſa ſoumiſſion, il ſe ſervit encore de ſon ancien correctif, ſauf l'honneur de Dieu & la liberté de l'Egliſe. Henri, vivement offenſé de cette reſtriction, lui répondit qu'il n'entendroit jamais à aucun privilége fondé ſur de pareils prétextes. Enſuite ſe tournant vers le Roi de France, il lui dit : « Sire, il y a eu » pluſieurs Rois d'Angleterre, beaucoup moins puiſſans que je ne le » ſuis, & beaucoup d'Archevêques de » Cantorbery plus grands, plus religieux que Thomas Becket : Eh bien! » je ſerai ſatisfait s'il veut conſentir à » me faire la même ſoumiſſion que le » plus grand & le plus ſaint de ſes prédéceſſeurs a faite au plus foible & » au moins puiſſant des miens. 1169.

Toute l'aſſemblée applaudit à cette propoſition ; les Prélats preſsèrent Becket de l'accepter, mais il refuſa conſtamment de ſe départir de ſa reſtriction, & on ſe ſépara après s'être récrié ſur l'orgueil impérieux du Prélat. Cependant Becket trouva bientôt les moyens d'effacer les mauvaiſes impreſſions que le Roi de France avoit priſes contre lui, & il s'inſinua plus que jamais dans les bonnes graces de ce Prince.

1169. De ſon côté, le Pape, à l'inſtigation de Gratien, un de ſes Légats, entierement dévoué à Becket, écrivit une lettre à l'Archevêque par laquelle il lui permettoit d'exercer ſans reſtriction ſon pouvoir de Légat, s'il n'étoit rétabli, ainſi que ſon Clergé, avant le commencement du Carême. Le Prélat ne manqua pas d'uſer de cette permiſſion. Il lança des anathêmes proviſionnels contre les Miniſtres du Roi, & contre quelques autres, pour avoir ſaiſi les effets du Clergé, & ſoutenu les coutumes du Royaume contre les Canons eccléſiaſtiques. Il jetta en mêms tems un interdit ſur la province de Cantorbery, pour tenir lieu de la premiere ſentence dans le cas où le Roi ne lui feroit pas une ample ſatisfaction avant le commencement du Carême.

Cependant le Pape ne tarda pas à ſe convaincre qu'il étoit néceſſaire d'agir avec plus de ménagement. Il n'ignoroit pas que l'interdit n'avoit produit que très-peu d'effet, & qu'on mépriſoit les ſentences d'excommunication. Il fit donc de nouveaux efforts pour opérer une réconciliation, & on renoua les conférences, mais ſans aucun ſuccès,

ſuccès, les deux partis continuant à perſiſter dans la même réſolution. Le Roi prit en conſéquence toutes les meſures poſſibles pour prévenir les effets des cenſures Eccléſiaſtiques, & ordonna aux Sheriffs des Comtés de faire prêter ſerment à tous les Sujets du Royaume au-deſſus de l'âge de 15 ans, de n'obſerver aucun interdit, dans le cas où l'Archevêque viendroit à en fulminer un ſur tout le Royaume. 1169.

Henri, excédé de cette diſpute, réſolut enfin de rappeller l'Archevêque, ſans exiger le ſerment de ſe conformer aux loix & aux coutumes, ſource de tous les troubles qui avoient déſolé juſqu'alors les deux partis. Il fit une eſpéce de pélerinage à Saint Denys, où les Evêques intercédèrent pour le rétabliſſement de Becket. Le Roi ne parut pas éloigné de s'y prêter; Becket fut introduit, & Henri lui offrit de le rétablir lui & ſon Clergé dans leurs droits reſpectifs, avec un don au Primat de mille marcs d'argent, pour le dédommager des Bénéfices vacans qui avoient été remplis pendant ſon abſence. L'Archevêque conſentit à renoncer à ſes autres demandes, pourvu que le Roi donnât caution de conclure

cet accommodement. Les Evêques
1169. ſe récrièrent ſur l'indécence qu'il y avoit à exiger des ſûretés de ſon Seigneur & de ſon Souverain. Becket ſe ſoumit enfin, & déclara qu'il ſe contenteroit du baiſer de paix ; mais le Roi le refuſa, ſous prétexte qu'il avoit fait ſerment de ne jamais embraſſer l'Archevêque, même après une réconciliation. Les conférences furent encore rompues, & Henri ſe retira à Nantes, où il paſſa les Fêtes de Noël.

Peu de tems après il mit à la voile pour l'Angleterre, où il arriva après avoir eſſuyé une violente tempête dans laquelle périrent cinq cens perſonnes de ſa ſuite.

1170. Aux Fêtes de Pâques de l'année ſuivante, Henri aſſembla un grand Conſeil à Windſor, pour connoître des abus commis par les Sheriffs pendant ſa longue abſence. Ces Officiers avoient profité des troubles Eccléſiaſtiques qui occupoient toute l'attention du Gouvernement, pour diſſiper les revenus & opprimer les Sujets. La plûpart de ces Sheriffs payèrent de groſſes amendes, & d'autres furent privés de leurs places.

Le Roi, en aſſemblant ce Parlement,

avoit également en vue le couronnement de ſon fils aîné, qui étoit venu de Normandie pourêtre reçu Chevalier par ſon père. Il invita toute la Nobleſſe & les Prélats de ſe trouver à Londres pour aſſiſter à cette grande ſolemnité. Guillaume, qui avoit ſuccédé à la Couronne d'Ecoſſe après la mort de Malcom, & David, ſon frère, étoient depuis quelque tems à la Cour du Roi d'Angleterre; ce qui rendit l'Aſſemblée la plus brillante & la plus nombreuſe qu'on eût jamais vue dans ce Royaume. 1170.

La cérémonie fut faite dans l'abbaye de Weſtminſter, par Roger, Archevêque d'York, aſſiſté des Evêques de Durham & de Londres; après quoi, le Monarque Ecoſſois, & ſon frère, ainſi que les Comtes, Barons, & Francs-Tenanciers du Royaume, rendirent foi & hommage au jeune Roi.

Henri avoit pris toutes les précautions poſſibles pour tenir ſon deſſein ſecret, juſqu'à la veille de l'exécution. Malgré cela, Becket trouva moyen de ſéduire quelques-uns des plus intimes amis du Roi, & par ce canal, il eut bientôt appris que Henri étoit dans l'intention de faire couronner ſon fils.

Il ne manqua pas d'en informer le
1170. Pape, qui envoya auſſi tôt une défenſe expreſſe à l'Archevêque d'York, & à tous les Evêques d'Angleterre, de couronner le jeune Prince, ſans le conſentement de l'Archevêque de Cantorbery. Quelques-uns de ces mandemens avoient paſſé en Angleterre; mais la loi étoit ſi ſévère, que perſonne n'oſa les rendre à ceux à qui ils étoient adreſſés. Becket, inſtruit de leur peu de ſuccès, envoya un ordre au couvent de Chriſt-Church, dans le diocèſe de Cantorbery, de publier, en vertu de l'autorité du Pape, la même défenſe à tous les Suffragans de cet Archevêché; de proteſter contre tout ce qui ſeroit fait, au préjudice de ſes droits, & de former un appel, pour prévenir l'injure que l'on méditoit contre lui; mais on n'eut aucun égard à cet ordre. Roger, Evêque de Worceſter, ami particulier de Becket, étoit alors en Normandie: le Primat lui envoya ſes défenſes, confirmées par le Pape, & l'Evêque ſe chargea d'en être le porteur. Mais la Reine ayant eu quelque ſoupçon de ſon deſſein, dépêcha un Meſſager à Dieppe, où le Prélat étoit déja prêt à paſſer en Angleterre,

pour lui défendre de s'embarquer, & ſuivant les mêmes ordres, on mit auſſi tôt un embargo ſur tous les vaiſſeaux qui ſe trouvèrent dans le havre. 1170.

Becket, voyant qu'il ne pouvoit réuſſir dans ſes deſſeins, eut recours au Roi de France, pour s'oppoſer au couronnement du Prince Henri, à moins que ſa fille, qui pour lors étoit en Normandie, ne fût couronnée en même-tems; mais ce projet ne put être exécuté aſſez promptement, pour empêcher la cérémonie. Becket fut extrêmement mortifié, de voir qu'il étoit impoſſible de s'oppoſer à ce couronnement. Il écrivit au Pape, que le jeune Henri avoit juré de maintenir les conſtitutions de Clarendon, & qu'il avoit omis le ſerment en faveur de l'Egliſe. Mais le Pontife fut bientôt détrompé par Giles, Evêque d'Evreux, qui avoit aſſiſté au couronnement. Ce Prélat atteſta que le jeune Henri avoit prêté le ſerment ordinaire pour les conſervations des libertés de l'Egliſe, & qu'il n'avoit été nullement parlé des Conſtitutions.

Vers le même-tems, Henri ayant terminé ſes affaires en Angleterre, repaſſa la mer, & fit ſatisfaction au

Roi de France, de la prétendue in-
1170. ſulte faite à ſa fille, lui promettant qu'elle ſeroit couronnée avec ſon époux, dans toute la pompe & la magnificence Royale. Pendant ces conférences, les Légats du Pape gagnèrent ſur Becket de renoncer au baiſer de paix, & de les accompagner à l'aſſemblée. Après que le cérémonial de l'entrevue eût été réglé, le Roi de France ſe retira, pour que la généroſité de Henri parût libre & exempte de toute contrainte. Lorſque l'Archevêque entra dans la chambre, le Roi ſe leva de ſon ſiége, & lui fit l'accueil le plus gracieux. Il lui parla enſuite de la manière la plus affable, au grand étonnement des Seigneurs François, qui étoient témoins de cette ſingulière réconciliation. Après une conférence particulière, le Roi lui propoſa de le ſuivre en Normandie, & de le défrayer d'une manière convenable à ſon rang & à ſa ſuite; mais Becket jugea à propos de ne pas accepter l'invitation, ſous prétexte qu'il ſeroit indécent de quitter le territoire François, ſans prendre congé de ſes amis, qui l'avoient ſi généreuſement aſſiſté dans ſon malheur.

Henri ne le preſſa pas davantage de partir pour la Normandie. Il tomba malade à la Motte-Garnier, près de Danfront ; & ſa maladie fit des progrès ſi rapides, que les Médecins n'eurent que peu d'eſpérance de pouvoir l'en tirer. Le Roi fit ſon teſtament. Il laiſſoit à ſon fils aîné toutes les poſſeſſions héréditaires dans ſa famille, nommément l'Angleterre, la Normandie, l'Anjou & le Maine ; à ſon fils Richard, le Duché d'Aquitaine, & toutes ſes dépendances ; à Geoffroy, le Comté de Bretagne ; & à Jean, le Comté de Mortain. Cependant, la force de ſon tempérament l'emporta ſur la maladie, & après ſa convaleſcence, il fit un pélerinage à Sainte Marie de Roque-Madour, dans le Quercy. Cette maladie ayant retardé la ſignature des pouvoirs néceſſaires pour les Agens de Becket, ce Prélat avoit de nouveau ſollicité le Pape de dénoncer les cenſures eccléſiaſtiques ; mais le Roi, pour terminer tous ces troubles, donna pouvoir aux Agens du Primat, de prendre poſſeſſion de l'Archevêché, & rétablit ſon Clergé dans ſes bénéfices. 1170.

Becket ſe rendit à Rouen, où il

trouva Jean Oxford, nommé pour
1170. l'accompagner en Angleterre. Il s'embarqua à Whitſand, & prit terre à Sandwich, où il fut reçu par le Sheriff & les Juges ambulans, qui le conduiſirent à Cantorbery. A peine fut-il arrivé, qu'il fulmina une ſentence d'excommunication contre les Evêques de Londres & de Durham, & une interdiction contre l'Archevêque d'York. Ces Prélats mirent auſſi-tôt à la voile pour la Normandie.

Lorſque le jeune Henri apprit cette conduite arrogante de Becket, il en fut indigné, & envoya ſur le champ des Députés, pour ſe plaindre de l'injuſtice & de l'indécence qu'il y avoit à excommunier & à interdire des Prélats, qui n'étoient coupables que d'avoir mis la couronne ſur ſa tête. Mais l'Archevêque, accoutumé à braver le père, ne fit aucun cas des plaintes du fils. Il répondit que la ſentence émanoit d'une autorité ſupérieure à celle des Rois.

Ce ne fut pas la ſeule preuve que l'Archevêque donna de ſon humeur altière & de ſon orgueil exceſſif. Il parcourut la province, avec la plus grande oſtentation, toujours attentif

à ſe rendre populaire, & affectant de ſe montrer comme le martyr de l'Egliſe. Les villes & les villages, par où il devoit paſſer, alloient au devant de lui en grande proceſſion, chantant des hymnes, en action de graces de ſon heureux retour. Le jeune Henri, déſormais plein d'averſion pour le Prélat, apprenant qu'il ſe propoſoit de venir à ſa Cour, avec tout le train d'un ſouverain Pontife, lui envoya un ordre exprès de réſider à Cantorbery. Le Prélat n'obéit qu'à regret; mais, pour tirer de ſa retraite le meilleur parti poſſible, il exerça les pouvoirs de Légat, en ſuſpendant, ou dépouillant les Eccléſiaſtiques, ou en excommuniant les Laïcs qui avoient adhéré aux loix du Royaume, en oppoſition aux décrets du Pape. Du nombre de ces derniers, furent Nigel de Sackville & Robert de Broke, pour avoir coupé la queue de ſon cheval de ſomme. 1170.

Cependant, l'Archevêque d'York, & les Evêques de Londres & de Durham, arrivèrent en Normandie, & ſe jettèrent aux pieds de Henri, en l'informant de la ſentence d'excommunication & d'interdiction, qui avoit

été lancée contre eux, pour avoir obéi
1170. à ſes ordres. Le Roi ſe laiſſa emporter à ſon indignation contre l'impérieux Prélat, qu'il avoit tiré de la pouſſière pour être le perturbateur de ſon Gouvernement. Il ajouta qu'il étoit bien malheureux de n'avoir à ſon ſervice que des ingrats & des lâches, qui n'avoient pas le courage de venger ſon honneur, des inſultes d'un Prêtre arrogant. Ces paroles ayant été entendues de Guillaume de Tracy, de Renaud Fitzurſe, de Hugues de Moreville & de Richard Brito, ils s'engagèrent, par un ſerment mutuel, à venger la querelle du Roi. En effet, ils quittèrent la Cour, s'embarquèrent dans différens ports, & ſe rejoignirent le jour ſuivant à Saltwode, diſtant de ſix milles de Cantorbery. Leur départ précipité ayant donné quelques ſoupçons au Roi, il dépêcha des Meſſagers pour leur défendre en ſon nom, de commettre aucune violence; mais ces ordres arrivèrent trop tard en Angleterre, pour prévenir l'exécution de leur deſſein. Les quatre Barons, ayant été joints par douze autres, au château de Saltwode, qui appartenoit à Raoul de Broke, ſe rendirent en

toute diligence à Cantorbery, où les douze aſſiſtans ſe placèrent dans différens quartiers de la ville, pour contenir les habitans, pendant que les quatre premiers entrèrent dans le palais, par la principale porte, & marchèrent à l'appartement de l'Archevêque, après avoit fait arrêter deux ou trois Chevaliers de ſa maiſon. Ils reprochèrent avec chaleur, au Prélat, la dureté & la hauteur de ſa conduite. L'Archevêque répondit qu'il ne tenoit du Roi que le temporel de ſon ſiége, & que le ſpirituel dépendoit entiérement du Pape. Il adreſſa enſuite les reproches les plus piquans d'ingratitude, à trois d'entre eux, qui avoient rempli des places ſous lui, pendant qu'il étoit encore Chancelier. 1170.

Ces reproches les mirent dans une telle fureur, qu'ils réſolurent de le tuer, & ils ſe retirerent pour prendre leurs armes. Pendant cet intervalle, Becket auroit pu s'échapper; mais il ne le voulut pas, ſoit qu'il ſe fiât trop ſur ſon caractère ſacré, ou qu'il aſpirât à la couronne du martyre. Malgré les inſtances des Moines, qui appréhendoient quelque malheur, il ſe détermina à aſſiſter aux vêpres, &

passa par le cloître du Couvent, pour
1170. se rendre à l'Egliſe. Il y fut ſuivi par les Conjurés, qui fondirent ſur lui à coups d'épées & de maſſues, & il tomba mort devant l'autel de S. Benoît, au milieu du ſang qui ruiſſeloit de ſes bleſſures.

Telle fut la fin de Thomas Becket, le Prélat le plus entreprenant, le plus vindicatif & le plus ambitieux de tous ceux qui ſe fuſſent encore dévoués pour miniſtres des uſurpations du ſiége de Rome, & qui euſſent tenté d'aggrandir l'Egliſe ſur les ruines du Gouvernement civil. Le peuple, qui, quelque tems auparavant, l'avoit regardé comme un traître, le pleura comme un ſaint. Il ſe précipitoit en foule dans l'Egliſe, trempoit ſes doigts dans le ſang du prétendu Martyr, en marquoit dévotement ſon front du ſigne de la Croix, & croyoit ſe ſanctifier. Les Moines mirent ſon corps ſur l'autel; mais apprenant que les Conjurés ſe propoſoient de revenir pour le jetter dans quelque lieu indécent, ils le déposèrent ſecrétement dans un tombeau de pierre, près de l'endroit où il avoit été tué. A l'égard des meurtriers, ils ſe ſauvèrent au

château de Knavesborough dans le Yorkshire, appartenant à Hugues de Moreville, & ils y reſtèrent une année entière, ſéqueſtrés de toute ſociété ; mais, ennuyés à la fin de la ſolitude, & ayant reçu ordre du Roi de ſe ſoumettre au jugement du Pape, ils partirent pour Rome, où on leur impoſa pour pénitence, de faire un pélerinage à Jéruſalem. 1170.

Dans ces circonſtances, on vit adreſſer de toutes parts des remontrances & des requêtes à la Cour de Rome, contre Henri. Le Roi de France preſſa le Pape de tirer du fourreau l'épée de S. Pierre, pour venger ce meurtre ſacrilége. L'Archevêque de Sens importuna Sa Sainteté pour la même cauſe, & lui conſeilla de lancer un interdit ſur tous les Etats du Monarque Anglois. Le Comte de Blois expoſa au Pontife le manque de foi de Henri, & atteſta que ce Prince avoit promis à Becket, de lui donner ſatisfaction, pour avoir fait couronner ſon fils en ſon abſence. 1171.

Henri, pour éviter les foudres du Vatican, dont il étoit menacé, envoya à Rome une députation nombreuſe ; mais le Pape étoit ſi irrité

contre lui, qu'il ne voulut ſeulement
1171. pas entendre prononcer ſon nom. Cependant, les Députés, abondamment pourvus d'argent, ſçurent le répandre ſi à propos, qu'on entama enfin une négociation. Le réſultat fut que l'on enverroit deux Cardinaux en Normandie, pour entendre ce que Henri avoit à dire pour ſa juſtification, & pour examiner les circonſtances de la mort de Becket. L'Archevêque d'York eut l'abſolution, après avoir fait ſerment qu'il n'avoit pas reçu les lettres de défenſe du Pape, lorſqu'il couronna le jeune Henri, & qu'à tous égards, ils étoit innocent de la mort de Becket. Les Evêques de Londres & de Durham reçurent pareillement l'abſolution, des mains de l'Archevêque de Rouen.

Cependant la nation Angloiſe regardoit avec horreur l'aſſaſſinat commis dans la perſonne du Primat. Les Moines profitèrent de ces diſpoſitions du peuple, & le ſoulevèrent à un tel point, par des hiſtoires de ſonges, d'apparitions & de miracles, que le fanariſme écarta bientôt toute autre conſidération, & que Henri ne fut plus maître de ſon Royaume. Ce

meurtre rompit toutes les meſures du Monarque Anglois, & le força à des condeſcendances, que Becket, s'il eût encore vécu, n'auroit jamais arrachées de lui, avec toutes les armes ſpirituelles. 1171.

Henri jugea que, pour éloigner de l'eſprit des peuples le ſouvenir de la mort de Becket, il étoit néceſſaire de s'engager dans quelque entrepriſe ſpécieuſe, qui fixât leur attention & qui ajoûtât à ſa propre renommée. Nous avons déja obſervé, qu'au commencement de ſon régne, il avoit réſolu de tenter la conquête de l'Irlande, & qu'il avoit, en conſéquence, obtenu une Bulle du Pape Adrien IV. Il ſe détermina donc à entreprendre cette expédition, devenue en apparence d'autant plus facile, que différens aventuriers avoient déja fait, avec ſuccès, pluſieurs deſcentes dans cette iſle.

Les Irlandois, ainſi que les anciens Bretons, paroiſſent tirer leur origine des Celtes. Leur gouvernement, dans les premiers tems, n'étoit qu'une confédération politique de pluſieurs petits Etats, dont les différens Souverains dépendoient d'un Prince Supérieur.

Ce ne fut que vers le cinquieme ſiécle
1171. que les lettres & le Chriſtianiſme furent introduits en Irlande par Saint Patrice. La plus grande partie des côtes de cette Iſle étoit peuplée de Norwégiens & de Danois, généralement appellés Oſterlins. Ils bâtirent les villes de Dublin, Limériс, Waterford, Wexford & Corke, après avoir ſoumis tous les environs. Quant aux naturels du pays, ils vivoient, la plûpart du tems, dans des cavernes & de petites cabanes faites de claies & couvertes de chaume ou de joncs. Les Oſterlins ne prirent pas la peine d'étendre leurs conquêtes juſques dans l'intérieur de l'iſle. Ils étoient en trop petit nombre pour le peupler, trop barbares pour le civiliſer, & trop avides de proie pour attacher un prix à une acquiſition auſſi peu importante. Il eſt cependant probable que ces étrangers ſe mêlèrent dans la ſuite avec les Naturels du pays, & que leurs mœurs ſe confondirent. La fertilité du ſol, la température de l'air, la commodité des ports, tant d'avantages, qui, pour les autres nations, ſont une ſource de gloire & de richeſſes, étoient pour les Irlandois un ſujet de reproche. L'indolence de

ces peuples, nourrie par l'orgueil, voyoit avec indifférence languir dans la ſtérilité les biens les plus précieux de la nature. L'inaction avoit énervé chez eux la vigueur naturelle à l'eſpéce humaine, & on eût dit qu'ils n'avoient aucune des vertus ni des vices du reſte des hommes. Sir Jacques Ware nous apprend que les droits de leurs Souverains n'étoient fondés que ſur la violence. Leur adminiſtration ne pouvoit donc être que précaire & ſujette aux révolutions les plus cruelles. 1171.

Du tems de Henri II, l'Irlande étoit partagée en cinq petits Royaumes qu'on nommoit Connaught, Leinſter, Limeric, Meath, & Ulſter. Le Roi de Connaught étoit appellé le Monarque de l'Irlande, & jouiſſoit de la même prééminence & du même droit de préſider dans l'aſſemblée générale, qu'avoit autrefois le Chef de la Confédération Saxone. Mais outre ces Souverains, il y avoit encore dans cette Iſle un grand nombre de petits Princes qui prenoient le titre de Roi, nom qui, dans leur langue, ne ſignifioit que Seigneur ou Supérieur.

Tel étoit l'Etat de l'Irlande, quand Dermot-Mac-Morrough, Roi de

Leinſter, enleva Dervogill, fille de
1171. Melachlin, Prince de Meath, & femme de Tigernac O' Rouke, Seigneur de Breany. L'époux de Dervogill, ayant réuni ſes forces à celles de Roderic, Roi de Connaught, & Monarque de l'Irlande, ils marchèrent contre le raviſſeur, battirent ſes troupes, & le forcèrent de fuir en Angleterre. Henri étant alors en Normandie, Dermot paſſa la mer, & vint offrir au Monarque Anglois de tenir ſon Royaume de la Couronne d'Angleterre, ſi ce Prince vouloit lui aider à le recouvrer. Henri accepta la propoſition; mais comme il deſtinoit ſes troupes pour d'autres expéditions, il donna des lettres patentes, par leſquelles il permettoit à ſes Sujets Anglois de prêter du ſecours au Prince Irlandois. Dermot repaſſa auſſi-tôt en Angleterre, & s'arrêta quelque tems à Briſtol pour s'inſtruire de la tournure que ſes affaires avoient priſes en Irlande. Il fit publier dans cette Ville ſes lettres patentes avec de magnifiques promeſſes à tous ceux qui l'aideroient à rentrer dans ſes Etats. La nouveauté de cette expédition excita la curioſité de plu-

ſieurs Seigneurs, particulierement de Richard, Comte de Pembroke, ſurnommé Strongbow, homme très-ambitieux & très-puiſſant dans le pays de Galles, où il avoit un grand nombre de Vaſſaux, & où ſes terres ſe trouvoient avantageuſement ſituées pour faciliter un paſſage en Irlande. Ce Seigneur s'engagea à ſecourir Dermot, ſous la condition que ce Prince lui donneroit ſa fille Eve en mariage, & le nommeroit héritier de ſes Etats. Le Prince Irlandois fit en même tems un traité avec Robert Fitz Stephens, & Maurice Fitz Gérald, auxquels il promit de donner en reconnoiſſance des ſecours qu'ils lui procureroient, la ville de Waterford & deux Diſtricts adjacens, quoiqu'ils fuſſent entre les mains des Oſterlins. Dermot, après avoir terminé ſes arrangemens, s'embarqua ſecrétement à Saint David, & ſe rendit en Irlande, où il ſe cacha pendant l'hyver dans le Monaſtère de Ferns qu'il avoit fondé. 1171.

Au printems ſuivant, Robert Fitz Stephens, pour s'acquitter de ſes engagemens avec Dermot, s'embarqua pour l'Irlande avec ſon frère Fitz Gé-

rald, accompagnés de quatre-vingt-dix
1171. Chevaliers & de trois cens Archers répandus ſur trois vaiſſeaux. Cette petite armée mit pied à terre dans la baye de Bamborough près de Waterford. Le lendemain Maurice de Prendergaſt, avec dix Chevaliers & pluſieurs Archers, débarqua à la même place; ceux-ci ayant été joints par Hervey de Montmorency, & enſuite par les troupes de Dermot, ils s'avancèrent pour faire le ſiege de Wexford, qui ſe rendit preſqu'auſſitôt. Dermot s'acquitta religieuſement de la promeſſe qu'il avoit faite à Fitz Stephens & à ſon frère; il leur remit entre les mains la ville de Wexford, & toutes ſes dépendances, & donna en même-tems deux autres Diſtricts, voiſins de la mer, entre Wexford & Waterford, à Hervey de Montmorency, par qui ils ſont paſſés dans la maiſon d'Ormond. Un grand nombre de perſonnes, qui avoient ſecrétement favoriſé Dermot, ſe déclarèrent ouvertement pour lui. Son armée ſe trouvant conſidérablement augmentée en peu de tems, il marcha contre Donald, Roi d'Oſſory, qui fut défait & ſoumis par la valeur de

Anglois. Roderic, Monarque d'Irlande, allarmé de ces conquêtes, sollicita tous les petits Rois de l'isle de joindre leurs forces aux siennes pour arrêter les progrès de ces étrangers, & en même-tems il essaya par une négociation de les déterminer à quitter le pays. Cette tentative ayant été inutile, il fit un traité particulier avec Dermot, & promit de donner sa fille en mariage au fils de ce Roi; mais un nouveau renfort étant arrivé d'Angleterre sous les ordres de Maurice Fitz Gerald, Dermot rompit ses engagemens avec Roderic, & entreprit le siege de Dublin. Cette ville capitula en peu de tems & fut laissée à Asculf, Prince Danois à qui elle appartenoit. 1141.

Ces succès, qui auroient dû unir les Irlandois, ne firent que les diviser. La confédération de leurs Etats, ce moyen d'ailleurs si puissant pour repousser l'invasion, fut la source de leur perte, parce qu'il leur manquoit cet esprit de patriotisme qui constitue la plus grande force d'un Empire. Au lieu de cette vertu, ils ne connoissoient que la vengeance, l'envie & l'avarice: aussi vit-on bien-tôt les principaux membres de la confédé-

ration ſe déchirer mutuellement. La
1156. guerre s'alluma entre Roderic, Roi de Connaught, & Donald, Roi de Limeric, beau-fils de Dermot. Donald appella les Anglois à ſon ſecours, & Fitz Stephens ſe mit en marche à la ſollicitation de Dermot. Il y eut pluſieurs eſcarmouches, preſque toutes au déſavantage de Roderic, qui fut à la fin obligé de ſe retirer dans ſes propres Etats. Cette retraite donna lieu à Dermot d'aſpirer non-ſeulement à la ſupériorité ſur tous les Etats, mais encore à la conquête de tout le Connaught. Il fit part de ce projet à Robert & à Maurice, qui lui répondirent que la choſe n'étoit pas impraticable avec un grand nombre de troupes, & lui conſeillèrent de preſſer le Comte de Pembroke d'exécuter ſa promeſſe.

Ce Seigneur étoit de tous les Sujets de Henri celui qui lui portoit le plus d'ombrage ſur les bords du pays de Galles. Ses liaiſons avec Dermot, ſes talens & ſon ambition, tout le faiſoit regarder par Henri d'un œil jaloux, & ce Monarque ſaiſiſſoit toutes les occaſions de faire naître des obſtacles pour empêcher Pembroke de remplir

ſes engagemens avec Dermot. Le Comte ne pouvant donc point s'embarquer auſſi-tôt qu'il l'eût déſiré, envoya ſon neveu Raymond avec dix Chevaliers & dix Archers, qui débarquèrent à quatre milles environ de Waterford, ſous un roc appellé Dundolf, où ils élevèrent un petit fort en bois & en gazon. Ce ſecours, quoique peu conſidérable, donna la plus grande ſatisfaction à Dermot & à ſon parti, en ce qu'il étoit une preuve de l'inclination du Comte à les ſecourir plus puiſſamment dans peu. Tandis que ce petit corps de troupes campoit encore près du lieu où il avoit débarqué, il fut attaqué par une armée de trois mille Danois & Irlandois; mais les Anglois les mirent entiérement en déroute, & en maſſacrèrent un grand nombre avec le ſecours de Hervey de Montmorency, qui paſſa par haſard près du champ de bataille avec un détachement des ſiens pour faire une viſite à Raymond. 1171.

Environ trois mois après cette action, Strongbow fit une deſcente en perſonne près de Waterford, à la tête de deux cens Chevaliers, & d'une centaine d'Archers. Il marcha auſſi-

tôt contre cette ville, qu'il prit d'aſ-
1171. ſaut, & où il trouva Renaud, Prince des Danois qui habitoient ce pays, & Malachie O'Phelan, Seigneur de Decies. Ce fut dans cette ville que ſe fit la cérémonie du mariage de Strangbow avec Eve, & que Dermot déclara l'un & l'autre ſes ſucceſſeurs. Son fils étoit alors en ôtage chez Roderic, pour ſûreté du Traité que le père avoit conclu avec ce Prince. De Waterford le Comte marcha à Dublin qu'il emporta auſſi d'aſſaut; mais Aſculf ſe ſauva par mer avec la plus grande partie des habitans, & fut chercher un azile dans les iſles d'Orkney. Après ce ſuccès, Strongbow ravagea le pays de Meath juſqu'aux approches de l'hyver, & ayant laiſſé dans Dublin une garniſon ſous les ordres de Miles Cogan, il reprit le chemin de Waterford, & ſe retira au monaſtère de Ferns.

Roderic ne manqua pas de dépêcher ſes Meſſagers à Dermot, pour lui reprocher de n'avoir pas tenu ſa parole, & lui ſignifier que s'il continuoit à enfreindre le dernier traité, il lui enverroit la tête de ſon fils. Mais Dermot, que ſes engagemens avec les Anglois,

Anglois, & ſa paſſion pour la vengeance, rendoient inſenſible aux cris de la nature, fut ſi peu touché de cette menace, qu'il répondit aux Meſſagers, qu'il ne mettroit bas les armes, que lorſqu'il auroit conquis le Royaume de Connaught, & qu'il régneroit ſur l'Irlande, avec le titre de premier Monarque. Cette réponſe irrita Roderic, au point qu'il fit ſur le champ trancher la tête au fils de Dermot. Il ſe prépara en même-tems, à mettre ſon pays en défenſe contre les invaſions de l'ennemi. 1171.

Les ſuccès des Anglois en Irlande, causèrent de l'inquiétude à Henri. Il fit publier que tous les ſujets d'Angleterre euſſent à revenir dans leur pays, avec défenſe expreſſe de faire paſſer de nouveaux ſecours en Irlande. Le Comte de Pembroke, pour parer ce coup d'autorité, qui eût ruiné toutes ſes eſpérances, dépêcha ſon neveu Raymond, avec des lettres également ſoumiſes & reſpectueuſes, par leſquelles il offroit au Roi, de remettre entre ſes mains toutes les conquêtes qu'il avoit faites en Irlande. Cet hommage le fit rentrer dans les bonnes graces de Henri. Il ordonna qu'on lui

1171. réſtituât ſes terres, qui avoient été ſéqueſtrées ; & Dermot étant venu à mourir dans le même tems, le Comte devint Seigneur de Leinſter.

Cependant la déclaration du Roi ayant été divulguée par toute l'Irlande & dans les iſles voiſines, les habitans commencèrent à regarder leurs vainqueurs, comme une troupe de brigands & de rebelles, puiſque le Roi d'Angleterre déſapprouvoit leurs conquêtes. Cela les encouragea à faire un nouvel effort pour renouer leur confédération politique. Roderic, Prince recommandable par ſon courage & ſon attachement ſincère aux intérêts de ſon pays, & l'Archevêque de Dublin, furent ceux qui montrèrent le plus de zèle & d'activité. Dans ces circonſtances, Aſculf aſſembla un corps conſidérable de troupes dans la Norvége, les Orkneys & les Hebrides, les fit tranſporter ſur ſoixante vaiſſeaux, à l'embouchure de la Liffe, & débuta par une tentative ſur Dublin ; mais il fut défait & pris par Miles Cogan, qui le fit mettre à mort, pour l'avoir inſulté de paroles. Peu de tems après la défaite d'Aſculf, Roderic, à la tête d'une nombreuſe armée, ayant été

joint par Godred, Roi de Man, & des iſles de l'oueſt, inveſtit Dublin, où s'étoient jettés Strongbow, Raymond & Fitz-Gerald, avec un petit corps de troupes. Leur préſence & leur exemple encouragèrent la garniſon, au point que les aſſiégeans ne firent pas le moindre progrès pendant deux mois. Cependant la place ne recevoit aucun ſecours, & la garniſon commençoit à manquer de vivres; mais Strongbow fit une ſortie, & tomba ſi bruſquement ſur l'ennemi, qu'il le mit en fuite, & en tailla une grande partie en piéces. Le Comte marcha enſuite au ſecours de Robert Fitz Stephens, qui étoit aſſiégé dans Carrey, près de Wexford, par les Danois de ce canton, ayant à leur tête Donald, fils naturel de Dermot; mais avant que Strongbow arrivât, Fitz Stephens fut obligé de capituler, ſous la condition d'être tranſporté dans le pays de Galles. 1171.

Henri réſolut de paſſer en perſonne en Irlande: il leva une puiſſante armée, qu'il embarqua à bord de quatre cens vaiſſeaux, au havre de Milford, & deſcendit à huit milles environ de Waterford. Les habitans de Corke

firent leur ſoumiſſion, & convinrent
1171. de payer un tribut annuel. Les Rois de Liſmore & de Cashel ſuivirent leur exemple. De là Henri marcha à Dublin, où tous les autres Rois, & Roderic lui-même, ſe ſoumirent au Monarque Anglois, & s'obligèrent également à lui payer un tribut annuel. A l'égard de Richard de Strongbow, Comte de Pembroke, il avoit remis d'avance, entre les mains du Roi, toutes ſes poſſeſſions en Irlande, tant celles qu'il tenoit du côté de ſa femme, que celles dont il jouiſſoit, à titre de conquêtes; mais Henri lui rendit, comme fief de la couronne, toute la province de Leinſter, excepté la ville de Dublin, & quelques autres places maritimes.

Henri, s'étant ainſi rendu maître de la plus grande partie de l'Irlande, ſans avoir rencontré le moindre obſtacle, réſolut de paſſer les fêtes de Noël à Dublin, pour ſe concilier les Irlandois, & les familiariſer avec ſon Gouvernement. Son palais n'étoit qu'un bâtiment vaſte & groſſier, fait de claïes, ſuivant la coutume du pays; cependant la Cour de ce Prince n'en fut pas moins magnifique, ni moins ſomp-

tueuſe ; & cette grandeur, dont les Irlandois n'avoient aucune idée, les frappa d'admiration, & leur inſpira le reſpect. 1171.

Le Clergé, qui, depuis la bulle accordée par Adrien IV, avoit toujours panché pour l'aſſujettiſſement de cette iſle au Gouvernement Anglois, tint à Cashel un concile général, auquel préſida Chriſtian, Evêque de Liſmore, en qualité de Légat dans ce Royaume. On y reconnut Henri pour légitime maître de l'Irlande, & les Prélats ſe ſoumirent irrévocablement, au nom de la nation, à lui & à ſes deſcendans. C'eſt ainſi que l'Irlande fut miſe ſous le joug, preſque ſans coup férir. Peu de tems après, le Pape confirma cette conquête.

Pendant que le Roi s'aſſûroit la poſſeſſion de l'Irlande, ſes ennemis s'efforçoient d'exciter des ſoulevemens & des conſpirations, tant en Angleterre qu'en Normandie ; ils tâchèrent même d'aliéner l'affection de ſes propres enfans. Mais ce qui l'alarma le plus, ce fut l'avis qu'il reçut, que les Cardinaux Albert & Théodin l'avoient attendu en Normandie, juſqu'à ce que leur patience eût été épuiſée, 1172.

& qu'ils menaçoient de l'excommu-
1172. nier, pour le meurtre de Becket, s'il ne repaſſoit inceſſamment la mer, pour venir ſe juſtifier en perſonne. Ces nouvelles inquiétantes preſsèrent ſon départ. Il s'embarqua à Wexford, & mit pied à terre le même jour à Portfinan, près de Saint-David, dans le Comté de Pembroke; & comme il étoit de ſon intérêt de donner aux Légats la ſatisfaction la plus prompte, il ſe rendit à Portſmouth ſans s'arrêter, & de là en Normandie, avec le jeune Roi ſon fils. Il eut ſa première conférence avec les Cardinaux à Gorham: elle ſe paſſa en complimens & en cérémonial; mais le lendemain elle ſe tint à Savigni, où ſe trouva auſſi l'Archevêque de Rouen, avec un grand nombre de Prélats & de Seigneurs. Les Légats firent des propoſitions ſi déraiſonnables, que le Roi quitta l'aſſemblée, tranſporté de colère, & en déclarant qu'il alloit en Irlande, pour y terminer ſes affaires, & qu'ils pouvoient faire de leur légation, ce qu'ils jugeroient à propos. Les Cardinaux, voyant ſa réſolution, proposèrent de tenir une autre conférence à Avranches. Il y fut

convenu que le Roi payeroit aux Templiers une ſomme ſuffiſante pour entretenir, pendant un an, deux cens Chevaliers, à la défenſe de la Terre-Sainte ; que lui-même prendroit la Croix, & ſerviroit en perſonne contre les infidéles, ſoit dans la Paleſtine, ou en Eſpagne, ſi le Pape inſiſtoit ſur l'accompliſſement de cet article ; qu'il n'interromproit point le libre cours des appels en Cour de Rome, pour les affaires eccléſiaſtiques, & qu'il ne forceroit point d'obſerver les mauvaiſes coutumes introduites depuis le commencement de ſon régne ; qu'il reſtitueroit toutes les terres aliénées du ſiége de Cantorbery, depuis l'exil de Becket, & qu'il remettroit en pleine poſſeſſion de leurs biens & de leurs droits, tous ceux qui avoient été les victimes de leur zèle & de leur attachement pour ce Prélat. Telles furent les conditions de l'accommodement entre Henri & le Pape. Le Roi & ſon fils jurèrent ſolemnellement, dans la Cathédrale d'Avranches, de les obſerver, & Henri, de ſon propre mouvement, proteſta qu'il n'avoit eu aucune part à la mort de Becket; mais que, comme l'Archevêque 1172.

avoit été tué en conſéquence du mé-
1172. contentement qu'il avoit marqué de la conduite de ce Prélat, il ſe ſoumettoit à la pénitence qui lui ſeroit impoſée. Les Légats le menèrent hors de l'Egliſe, où il reçut à genoux l'abſolution. Enſuite ils le reconduiſirent dans la Cathédrale, ſans exiger de lui qu'il ſe ſoumît à recevoir la diſcipline, ou à faire quelque pénitence de cette nature, en uſage alors, pour donner plus d'authenticité à la réparation.

Louis, Roi de France, ne vit pas ſans mortification Henri triompher de toutes ſes diſputes avec l'Egliſe, & augmenter ſes domaines par la conquête de l'Irlande. L'impuiſſance où il étoit de l'humilier par la voie des armes, le fit recourir aux intrigues. Le jeune Henri avoit épouſé une fille de France. Cette Princeſſe ne tarda pas à découvrir dans ſon mari l'ambition jointe au reſſentiment de poſſéder un titre ſans aucun pouvoir ; & comme elle n'ignoroit pas combien ſon père étoit jaloux du vieil Henri, qu'elle-même avoit quelque ſujet de haïr, elle fomenta encore le mécontentement de ſon mari, en agiſſant de concert avec Hugues de Saint-

Maure, & Raoul de Faye, oncles de la Princeſſe, leſquels étoient alors à la Cour d'Angleterre. Ils vinrent bientôt à bout, par leurs artifices, d'inſpirer au jeune Roi, de l'éloignement pour ſon père, & le Roi de France, pour l'exciter encore davantage, demanda à voir ſon gendre, & ſa fille, abſente depuis ſa plus tendre jeuneſſe. Henri, qui venoit de conclure un traité avec Louis, ne put décemment refuſer ſa demande. Le jeune Roi & ſon épouſe partirent pour Paris, où leur père leur fit la réception la plus magnifique. Mais leur ſéjour dans cette ville ne fut pas de longue durée. Henri les rappella bientôt en Normandie. Avant ſon départ, le jeune Roi convint avec ſon beau-père de demander à Henri qu'il lui réſignât ſes états d'Angleterre ou de Normandie; &, en cas de refus, le jeune Henri devoit ſe jetter ſous la protection de la France. 1172.

Il fut queſtion, au commencement de cette année, d'un mariage entre la fille de Hubert, Comte de Maurienne, & Jean, fils du Roi Henri. Le Comte s'engageoit, dans le cas où il mourroit ſans enfans mâles, à 1173.

laiſſer ſes Etats à ſon gendre ; de ſon
1173. côté, Henri promettoit de donner à ſon fils, Chinon, Loudun & Mirebeau, avec toutes leurs dépendances. Le jeune Roi ſaiſit cette occaſion pour s'oppoſer à la volonté de ſon père. Il ſe récria vivement ſur l'injuſtice de cette aliénation des domaines patrimoniaux, & prétendit qu'elle ne pouvoit ſe faire que pour lui ou la Reine ſa femme ; mais Henri étoit bien éloigné d'y conſentir. Ce Monarque n'ayant pu donner ſatisfaction au Comte de Maurienne à Clermont, lui aſſigna un rendez-vous à Limoges. Mais il vit bientôt qu'il étoit inutile de chercher à vaincre l'opiniâtreté de ſon fils, relativement à l'établiſſement de Jean, qui n'eut en effet aucun appanage, & prit de là le ſurnom de Jean ſans terre.

Juſqu'à préſent, nous n'avons conſidéré dans Henri, que ſes talens ſur le trône, dans les armées, ou au conſeil, & nous ne l'avons enviſagé que comme Roi ; mais il eſt tems de l'examiner comme homme. Par là ſeul nous découvrirons la ſource des malheurs qui obſcurcirent les dernieres années de ſon régne.

Henri aimoit ſes enfans, mais encore plus ſa puiſſance. Il avoit pour ſa femme tous les égards poſſibles ; mais ſa maîtreſſe ſeule poſſédoit ſon affection. En voulant allier ce qui s'accorde rarement enſemble, le maintien de ſa dignité avec la jouiſſance libre des plaiſirs, il ternit ſa gloire, & détruiſit ſon repos. Son fils aîné n'avoit de la Royauté que l'ombre ; & l'appanage des deux autres conſiſtoit dans le titre de quelques domaines. Le père ſeul jouiſſoit de l'autorité ſuprême, & les enfans n'en étoient que plus dévorés d'ambition. Il y avoit une grande diſproportion d'âge entre Henri & Eléonor. Cette Princeſſe ne pouvoit plus prétendre à d'autres charmes qu'à ceux de l'eſprit. Après les fatigues de l'adminiſtration, & les ſoins pénibles attachés à l'ambition, Henri n'avoit jamais trouvé dans Eléonor, ces dédommagemens attrayans, que procure la douceur de la converſation, & ces procédés aimables qui aſsûrent la tendreſſe entre deux époux. Eléonor étoit fière de ſes grands biens, & la politique avoit bien plus de part que l'amour, à la conduite que Henri tenoit avec elle. L'intrigue du Roi avec la 1173.

belle Roſemonde, que l'on dit avoir
1173. été fille de Lord Clifford, n'étoit plus ſecrette. La Reine, pour ſatisfaire ſa vengeance, ſacrifia ſon devoir. Pendant tout le tems que Henri fut occupé au dehors, tant en Irlande qu'en Normandie, Eléonor eut pluſieurs conférences ſecrettes avec ſes fils déja mécontens, & on dreſſa un plan d'opérations, que Henri, avec toute ſa pénétration, n'enviſagea pas d'abord ſous un point de vue auſſi redoutable.

Le Roi de France n'étoit pas le ſeul qui fût jaloux de la puiſſance de Henri; Guillaume, Roi d'Ecoſſe, ne la voyoit qu'en tremblant. Pluſieurs grands Seigneurs, tant de l'Angleterre que du continent, ayant tout ſujet de craindre, ſe réunirent pour s'oppoſer au vol rapide de l'ambitieux Monarque. De ſon côté, la Nobleſſe Normande mettoit tout en œuvre pour armer le fils contre le père. Le jeune Henri, quoique ſurveillé de près, trouva le moyen de s'échapper, & ſe réfugia à la Cour de France, au moment même où la rébellion étoit prête d'éclater. La Reine Eléonor, qui étoit alors en Angleterre, avec deux de ſes fils, Richard, Duc d'Aquitaine, &

Geoffroy, Comte de Bretagne, apprenant la fuite du jeune Roi, fit 1173.
paſſer ces deux Princes ſur le continent, pour ſe réunir à la confédération, ou plutôt à la conſpiration formée contre ſon mari. Ils furent ſuivis de près par Guillaume, Roi d'Ecoſſe, qui prit pour prétexte de ſon voyage, le renouvellement de la fameuſe alliance de ſa couronne avec celle de France. Cette ligue formidable fut bientôt augmentée par les Comtes de Flandre & de Boulogne, & par un grand nombre de Pairs Normands & Anglois, parmi leſquels étoient les Comtes de Blois, de Cheſter, de Troyes, de Beaumont, & de Leiceſter.

Henri ne fut point étonné de la défection de ſon fils, & il fit voir dans cette occaſion, qu'il étoit, & par les talens & par la puiſſance, le plus grand Prince de ſon ſiécle. Il n'avoit placé auprès de ſon fils que des gens qui lui étoient entierement dévoués, & ſon choix avoit ſi bien répondu à la connoiſſance qu'il avoit des hommes, que lors de l'évaſion du jeune Roi, ils vinrent tous offrir leurs ſervices au père. Richard de Ban, qui

avoit été chancelier du jeune Henri,
1173. lui remit les ſceaux, & tous les autres Officiers ſe démirent également entre ſes mains de leurs charges reſpectives. Le Roi convaincu, par cette preuve de leur fidélité, qu'ils lui rendroient plus de ſervice en demeurant auprès de la perſonne de ſon fils, les envoya avec tous leurs équipages à la Cour de France pour continuer leurs fonctions auprès de leur Maître. Mais ce jeune Prince ne garda à ſon ſervice que ceux qui lui prêtèrent ſerment de fidélité, & qui jurèrent d'abandonner les intérêts de ſon père. Exiger un pareil ſerment, c'étoit de la part du jeune Henri déclarer à ſon père une guerre ouverte. Cependant celui-ci ne laiſſoit encore échapper aucune marque de ſon reſſentiment. Il ſe contenta de viſiter ſes places frontieres de la Normandie, & donna ſes ordres pour qu'elles fuſſent toutes, & particulièrement Giſors, en état de défenſe. Il prit les mêmes précautions en Anjou, en Bretagne & dans ſes autres Etats ſur le continent, & comme il n'ignoroit plus qu'il auroit affaire à une confédération formidable, il prit à ſa ſolde vingt milles Brabançons vé-

térans qu'il attacha par ſes libéralités à ſa perſonne & à ſa fortune. 1173.

Cette confédération n'ayant été terminée d'abord que ſous ſeing-privé, on jugea qu'il étoit néceſſaire de la revêtir de toutes les formes d'un pacte ſolemnel. En conſéquence on tint à Paris une aſſemblée générale des Pairs, tant Eccléſiaſtiques que Laïcs, à laquelle aſſiſta le jeune Roi d'Angleterre comme Pair de France. Chacun y fit valoir ſes prétentions. Guillaume, Roi d'Ecoſſe, demanda pour lui tout le Northumberland, & pour ſon frère David, le Comté de Huntingdon. Le Comte de Flandre voulut qu'on lui donnât le Comté de Kent avec les Châteaux de Douvres & de Rocheſter, & une rente annuelle de mille livres. Le Comte de Boulogne, ſon frère, exigea le Comté de Moreton avec la Baronie de Haye & le Diſtrict de Kerton dans le Lincolnshire. Le Comte de Blois demanda entre autres choſes le Château d'Amboiſe, & cinq cens livres de rente ſur la province d'Anjou. Le jeune Roi leur accorda toutes ces demandes avec beaucoup d'autres dont il n'eſt pas fait mention, & il fit ſceller toutes ces conceſſions

du grand ſceau nouveau qu'il avoit fait
1173. faire en France, après quoi tous ces Seigneurs lui jurèrent foi & hommage.

On décida enſuite d'une voix unanime de ſe liguer contre le Roi d'Angleterre. Celui de France fut le premier qui jura de ſoutenir de tout ſon pouvoir le jeune Henri contre ſon père, juſqu'à ce qu'il l'eût forcé à réſigner ſa Couronne à ſon fils. Tout le conſeil ſuivit l'exemple du Monarque François. Les trois frères prêtèrent le même ſerment, & proteſtèrent qu'ils n'abandonneroient jamais leurs alliés, ou qu'ils ne feroient de paix avec leur père que du conſentement du Roi & de la Cour de France.

Le bruit de cette confédération ſe répandit bien-tôt, & tous les Barons de Normandie, d'Aquitaine, d'Anjou, & de Bretagne ſe déclarèrent prêts à agir pour le jeune Roi. Il fut réſolu en conſéquence que les Comtes de Flandre & de Boulogne entreroient à la tête d'une puiſſante armée en Normandie, & qu'ils s'empareroient des places qui tenoient dans cette province pour Henri; que le Roi de

France & le jeune Henri aſſiégeroient Verneuil; que le Comte de Cheſter agiroit en Bretagne ſous le Prince Geoffroy, le Prince Richard en Guyenne, & le Roi d'Ecoſſe dans le Nord de l'Angleterre. Le Comte de Flandre & ſon frère ſe rendirent maîtres d'Albermarle & de Rhencourt, où le Comte de Boulogne fut mortellement bleſſé d'une fléche. 1173.

Ces hoſtilités réveillèrent le courage aſſoupi de Henri, qui avoit perdu beaucoup de tems en négociations infructueuſes. Il donna ſes ordres avec une préſence d'eſprit admirable, & malgré la défection générale, les ennemis ne trouvèrent aucune place qui ne fût en état de défenſe. Il fit veiller en même-tems avec la plus grande ſévérité la Reine Eléonor, qu'il ſavoit avoir favoriſé ſécretement la confédération. Cette Princeſſe, comptant que ſon mari étoit trop occupé ailleurs pour obſerver ſa conduite, ſe déguiſa en homme, & tenta ſous ce déguiſement de s'échapper en France; mais avant qu'elle pût accomplir ſon deſſein, elle fut arrêtée & miſe en priſon, où elle fut détenue pendant pluſieurs années comme la

cauſe principale des troubles qui déſoloient l'Angleterre. 1173.

Le premier ſoin de Henri fut enſuite de ſe pourvoir contre les tentatives du Roi d'Ecoſſe. Il conſtitua Richard de Lacy, ſon favori, Lord-Lieutenant de l'Angleterre, & nomma d'autres Généraux, dont il connoiſſoit la fidélité, pour la défenſe de la partie ſeptentrionale. Cependant le Roi de France & le jeune Henri pouſſoient avec vigueur le ſiege de Verneuil que défendoient vaillamment Hugues de Beauchamp, Hugues de Lacy & Robert Strongbow; ce dernier étoit venu d'Irlande à la tête d'un corps choiſi de Chevaliers. La place étoit bien fortifiée & très-peuplée. Les habitans ſoutinrent pluſieurs aſſauts avec un courage opiniâtre, juſqu'à ce qu'étant enfin réduits aux extrêmités par le manque de vivres, ils demandèrent une trève de trois jours pour informer le Roi d'Angleterre de leur ſituation, & donnèrent des ôtages pour aſsûrer la reddition de la place, s'ils n'étoient ſecourus avant le terme limité.

Henri étoit campé à Conches lorſqu'il reçut cette nouvelle. Il ſe mit

auſſi-tôt en marche, & quoiqu'inférieur en nombre aux François, il s'avança juſqu'au Château de Breteuil, où il trouva l'Archevêque de Sens & les Comtes de Dreux & de Blois qui lui propoſèrent, au nom du Roi de France, un traité de paix entre Henri & ſes fils. On convint d'une ſuſpenſion d'armes pour le lendemain, & qu'on régleroit les articles dans une conférence entre Louis & les Princes Anglois. Henri ne ſoupçonnant aucune ſupercherie, ſe retira à Conches; mais quand il ſe rendit le lendemain à l'endroit indiqué, au lieu d'y trouver le Roi de France, il ne s'offrit à ſes yeux que le ſpectacle affreux de Verneuil en flammes. Ce jour étant celui qu'on avoit fixé pour la reddition de la place, elle fut remiſe à Louis, qui, après l'avoir livrée au pillage, y fit mettre le feu & emmener les ôtages. Après un procédé auſſi infidéle & auſſi inhumain, il ſe retira avec tant de précipitation, que ſes proviſions & ſon bagage tombèrent entre les mains de Henri, qui ſe mit auſſi-tôt à la pourſuite de ſon arriere garde, & eut le bonheur d'en tailler la plus grande partie en piéces. Le Monarque 1173.

Anglois entra enſuite dans Verneuil,
1173. & répara le dommage que cette place avoit ſouffert. Cette expédition fut ſuivie de la priſe de Danville, Château appartenant à Gilbert de Tillieres, dans lequel il trouva un grand nombre de Chevaliers & de Gentils-hommes. Enfin, n'ayant plus à craindre la Nobleſſe Françoiſe, dont les quarante jours de ſervice étoient prêts d'expirer, il ſe retira à Rouen.

De-là il envoya un détachement de ſes Brabançons vers la Bretagne, où Raoul de Fougeres, que le Comte de Cheſter & pluſieurs autres Seigneurs avoient joint, s'étoit emparé de pluſieurs Châteaux & infeſtoit les frontieres de la Normandie. Les troupes de Henri, accoutumées à faire diligence, s'avancèrent avec tant de précipitation, que les Nobles furent ſur le point d'être ſurpris à Fougeres, qu'ils abandonnèrent à la hâte, laiſſant derriere eux un butin conſidérable. Ils raſſemblèrent enſuite toutes leurs forces, & attaquèrent les Brabançons qui les défirent en bataille rangée, firent priſonniers plus de vingt Barons, & inveſtirent auſſi-tôt le Château de Dol, où le reſte s'étoit

réfugié. Henri, informé de ſes ſuccès, ſe rendit devant la place, & trouva que la ville étoit déja priſe. Le Château tint encore quelques jours; mais enfin il fut rendu par Raoul de Eougeres, Comte de Cheſter, que le Roi fit mettre en priſon avec environ cent Barons & Chevaliers. 1173.

Ce coup fut fatal à la confédération. Toute la Bretagne tomba au pouvoir de Henri, & les Confédérés, qui faiſoient dépendre leurs opérations du ſuccès de l'armée Françoiſe, n'oſèrent plus remuer. Cependant les Brabançons exercèrent les ravages les plus déplorables ſur les terres des Confédérés, & mirent tout le pays ouvert à feu & à ſang. Alors le Roi de France jugea à propos de faire des propoſitions de paix, & Henri, ſuivant ſa maxime ordinaire d'agir plutôt par la voie de la négociation que par celle des armes, convint d'une entrevue près de Giſors.

Les conférences furent ouvertes entre les Rois de France & d'Angleterre. Les jeunes Princes y aſſiſtèrent avec un grand nombre de Seigneurs & de Prélats. Henri offrit d'aſſûrer à ſon fils aîné la moitié du revenu de l'An-

gleterre avec quatre Châteaux dans
1173. ce Royaume, ou, s'il aimoit mieux réſider en Normandie, la moitié du revenu de ce Duché, le revenu entier de l'Anjou & ſix places fortes; de donner à Richard la moitié du revenu de l'Aquitaine & quatre Châteaux, & à Geoffroy, le plus jeune de ſes fils, les Etats héréditaires du Comté de Conan en Bretagne, ſi le Pape vouloit accorder une diſpenſe pour ſon mariage avec l'héritière. Il déclara au ſurplus que ſi ces conditions n'étoient pas jugées raiſonnables, il s'en rapporteroit à l'arbitrage de l'Archevêque de Tarentaiſe, & du Légat du Pape, ſe réſervant néanmoins l'adminiſtration de la juſtice, & toutes les autres prérogatives royales.

Quelque généreuſes que fuſſent ces offres d'un père à ſes fils, elles ne plurent point à Louis qui ne déſiroit que de démembrer les domaines de Henri pour affoiblir ſa puiſſance. Le Monarque François commença donc à faire naître des difficultés, & les jeunes Princes, à l'inſtigation de Robert, Comte de Leiceſter, qui venoit d'arriver avec une ſomme conſidérable d'argent, qu'il avoit empruntée ſur ſes

biens, rejettèrent la propoſition du Roi leur père; enſorte que Henri & ſes fils ſe ſéparèrent plus animés que jamais. 1173.

Cependant Guillaume, Roi d'Ecoſſe, étoit entré dans les parties ſeptentrionales de l'Angleterre, & y avoit exercé les violences les plus barbares. Après une tentative infructueuſe ſur Carliiſe, il s'avança dans le Northumberland, & pénétra juſque dans le Yorkshire, d'où il emporta un butin conſidérable, & emmena un grand nombre de priſonniers. Cependant le vigilant Richard de Lacy & Homfroy de Bohun, pour faire une puiſſante diverſion, entrèrent en Ecoſſe où ils ſe vengèrent par les mêmes ravages & brûlèrent la ville de Berwick. Mais ils furent bien-tôt forcés de retourner précipitamment dans le Sud, ayant reçu avis que le Comte de Leiceſter avoit débarqué à Suffolk, à la tête d'un corps nombreux de Flamands, & que ceux-ci avoient été joints par Huges Bigot, Seigneur très-accrédité dans cette partie de l'Angleterre. Les Généraux Anglois, après être convenus d'une trève avec Guillaume, marchèrent en grande diligence contre

le Comte de Leiceſter qui, de ſon
1173. côté, s'avança à la rencontre de l'armée royale. La bataille ſe livra près de Saint Edmondsbury. Bohun, à la tête d'un corps de Cavalerie, chargea le Comte avec tant de vigueur, que toute ſon armée fut miſe en déroute. Le Comte & la Comteſſe ſa femme furent faits priſonniers, & il reſta plus de dix mille Flamands ſur la place. Huges Bigot, malgré ce déſaſtre, aſſembla un autre corps de Flamands; mais n'étant pas en état de faire face à l'armée royale, il eut recours à la ſéduction, & réuſſit, à force d'argent, à faire repaſſer quarante mille hommes de ces troupes étrangères dans leur pays. Henri, craignant que le Comte de Leiceſter ne trouvât les mêmes moyens de s'échapper, donna ordre qu'on l'emmenât en Normandie, où il le fit enfermer avec le Comte de Cheſter dans le Château de Falaiſe.

Le Roi, à la tête de ſes Brabançons, marcha enſuite en Anjou, réduiſit tous les Châteaux qui tenoient encore pour les Barons révoltés, & retourna à Caën, où il conclut une trève juſqu'aux Fêtes de Pâques.

On

On employa de part & d'autre cet intervalle à faire tous les préparatifs 1174.
néceſſaires pour renouveller la guerre avec vigueur. Le Comte de Flandre, irrité des pertes que ſes Sujets avoient eſſuyées en Angleterre ſous le Comte de Leiceſter, s'engagea à faire une invaſion dans ce Royaume, à l'expiration de la trève, & il fut convenu que le Roi d'Ecoſſe attaqueroit en même tems les Comtés du Nord avec une puiſſante armée. Hugues Bigot n'avoit ceſſé de porter les armes, & le Comte de Flandre, pour le ſoutenir, lui envoya trois cens Cavaliers d'élite. Bigot, encouragé par ce renfort qui devoit bientôt être augmenté de toutes les forces du Comte, marcha à Norwich, qu'il prit & réduiſit en cendres Le Gouverneur du Château de Leiceſter remporta le même avantage ſur Northampton. Roger de Mowbray s'étoit déclaré pour les rébelles, &, pendant la trève, il avoit fortifié le Château d'Axholm, ſitué dans une iſle formée par le confluent des rivières de Trent, d'Idle & de Dan. L'iſle fut inveſtie ſous le commandement de Geoffroy, Evêque de Lincoln, par les habitans du Lincoln-

Shire, montés ſur des bateaux d'où
1174. ils firent l'attaque de la place. Le Prélat la prit & la fit raſer juſqu'aux fondemens. Roger étoit abſent pour lors; il avoit été juſqu'à Leiceſter pour demander du ſecours, & à ſon retour il fut fait priſonnier par des payſans. Dans le même temps le Comte de Ferrers, qui s'étoit déclaré pour le Prince, ſurprit Nottingham, & Richard de Lacy fit le blocus du Château de Huntingdon.

Le Roi d'Ecoſſe étoit entré en campagne à la tête d'une armée nombreuſe, qu'il partagea en trois colonnes: la premiere forma le ſiege de Carliſle; la ſeconde, qu'il commandoit en perſonne, pénétra dans le Northumberland, & la troiſieme, ſous les ordres de ſon frère David, s'avança dans le Comté de Leiceſter pour y exciter un ſoulévement. La colonne qui entra dans le Northumberland, y exerça les plus horribles cruautés ſur les hommes, les femmes & les enfans: ils n'épargnèrent même pas les Prêtres, dont pluſieurs furent égorgés à l'autel.

Cependant, l'Evêque de Lincoln s'avança dans le Yorkshire, réduiſit

le Château de Maleſſart, appartenant au Comte de Mowbray, défit Hugues de Puſey, Evêque de Durham, le ſeul Prélat qui ſe fût joint au parti rébelle, & marcha contre les Ecoſſois qui avoient entrepris le ſiége de Bowes, mais qui jugèrent à propos de le lever à ſon approche. Dans le même-tems les rébelles ſous les ordres d'Anchetel, Connétable de Leiceſter, défirent les Royaliſtes près de Northampton. Richard de Lacy eut recours alors à l'aſſiſtance de Reſe, Prince de la partie méridionale du pays de Galles, qui marcha contre le Comte de Ferrers, & aſſiégea ſon Château de Tutbury, dans le Comté de Stafford, tandis que Richard tint la campagne avec une nombreuſe armée pour faire tête au jeune Prince & à Philippe, Comte de Flandre, qui avoient aſſemblé un corps formidable de troupes à Gravelines, dans le deſſein de faire une deſcente en Angleterre. 1174.

Le vieil Henri ayant appaiſé les troubles dans ſes Etats du continent, ſomma toute la Nobleſſe de Normandie & les Gouverneurs des fortereſſes de venir le trouver à Bonneville pour

délibérer ſur les moyens de mettre
1174. ſes frontieres en ſûreté, pendant qu'il ſeroit en Angleterre, où ſa préſence devenoit abſolument néceſſaire. Après avoir donné ſes ordres aux Barons Normands, il s'embarqua à Barfleur avec les deux Reines, les Comtes de Cheſter & de Leiceſter, & d'autres priſonniers, & il arriva le même jour à Sourhampton.

Auſſi-tôt qu'il fut débarqué, il ſe rendit à Cantorbery pour ſe concilier l'affection du peuple qui étoit généralement perſuadé de la ſainteté de Becket, & il remplit tout le cérémonial de la pénitence publique. Il traverſa la ville pieds nuds, depuis l'Egliſe de S. Dunſtan juſqu'à celle de Chriſt, où il ſe ſoumit à recevoir la diſcipline de la main des Moines qui le fuſtigèrent ſévérement. Il paſſa le jour dans le jeûne & dans la prière, veilla toute la nuit auprès du tombeau de Becket, & fit un don de cinquante livres par an au Couvent pour l'entretien à perpétuité d'un luminaire près de cette tombe.

Pendant ce tems, Guillaume, Roi d'Ecoſſe, aſſiégeoit le Château de Prudham; mais lorſqu'il apprit que

l'armée Angloiſe, commandée par Raoul de Glanville, marchoit au ſecours de cette place, il jugea à propos d'abandonner ſon entrepriſe, & ſe retira à Alnwick. Ce Monarque s'y croyant en ſûreté, envoya un détachement ravager le pays voiſin, pour empêcher l'approche des Anglois. Raoul en ayant été informé, propoſa de faire une tentative avec un parti de quatre cens chevaux pour ſurprendre Guillaume. Robert d'Eſtouteville, Bernard de Baliol, Guillaume de Veſci & Geoffroy de Lincoln partirent avec le plus grand ſecret pour cette expédition. Ils arrivèrent à Newcaſtle ſur le ſoir, ſe remirent en marche au point du jour, &, à la faveur d'un brouillard épais, gagnèrent les environs d'Alnwick, ſans avoir été apperçus. Ils trouvèrent Guillaume dans une plaine découverte, accompagné de cent chevaux, & ſi éloigné de ſoupçonner le danger où il étoit, qu'il les prit pour un détachement de ſa propre armée. Il ne fut détrompé que par la vue de leur banniére. Auſſi-tôt il les chargea avec beaucoup d'intrépidité; mais enfin, accablé par le nombre, il fut renverſé de ſon cheval, & fait priſon- 1174.

nier. Les vainqueurs l'emmenèrent au
1174. Château de Richemont en attendant les ordres du Roi.

La captivité du Monarque Ecoſſois étoit de la plus grande importance pour les affaires de Henri. Ce Prince, en ayant reçu la nouvelle le jour même qu'il arriva à Londres, marcha auſſi tôt à Huntingdon qui ſe rendit à ſon approche. De-là il pourſuivit ſa marche contre Hugues Bigot, qui s'étoit enfermé dans ſon Château de Framinghame ; mais le Comte jugea à propos de capituler, & obtint ſon pardon en livrant les fortereſſes, & en payant mille marcs d'argent. Après avoir réduit Bigot, le Roi s'avança à Northampton, où l'Evêque de Durham fit ſa ſoumiſſion, & remit entre ſes mains les Châteaux de Norham, Durham & Northallerton. Roger de Mowbray & le Comte de Ferrers ſe jettèrent aux pieds du Roi, qui leur pardonna à condition qu'ils lui livreroient les forts de Thirske, Tutbury & Duffield. Les Officiers du Comte de Leiceſter rendirent auſſi les Châteaux de Groby, Monſorrel & Leiceſter. Leur exemple fut ſuivi par les rébelles d'un rang inférieur, enſorte

que la révolte fut éteinte dans l'eſpace de moins d'un mois après le retour du Roi. 1174.

Ces ſuccès multipliés rendirent impraticable l'exécution des préparatifs faits à Gravelines pour opérer une deſcente en Angleterre. Le Roi de France fut obligé de diſpenſer le Comte de Flandre de tenir ſon ſerment, à condition qu'il ſe joindroit à lui pour porter la guerre en Normandie. Leur premiere tentative fut le ſiége de Rouen; mais les habitans ſe défendirent avec tant de vigueur, que Henri eut le tems de paſſer la mer avec ſes Brabançons & mille Gallois de troupes auxiliaires, & de ſe jetter dans la ville. Louis, étonné de cette activité, & ne ſe trouvant pas aſſez fort pour s'oppoſer à un guerrier tel que Henri, accoutumé à la victoire, & qui ſe trouvoit d'ailleurs à la tête de vieilles troupes, eut recours à l'artifice & à la négociation. Il députa l'Archevêque de Sens & le Comte de Blois pour faire des ouvertures de paix, &, quoique Henri eût déja été la dupe de ces mêmes Ambaſſadeurs, il avoit tant d'averſion pour la guerre, & ſur-tout pour celle où

il étoit engagé contre Louis, qu'il
1174. regardoit comme ſon Seigneur & ſon Supérieur, qu'il conſentit à une conférence qu'on lui propoſa de tenir à Malaunay, & à une trève entre les deux armées. Sur la foi de cette convention, Louis fit ſa retraite à travers la forêt, ſans être inquiété juſqu'au lieu du rendez-vous; mais loin d'y attendre l'époque fixée pour la conférence, il partit dans la nuit avec tant de précipitation, que les Brabançons ne purent atteindre que quelques traîneurs de ſon arriere-garde qu'ils taillèrent en piéces.

Cependant les Médiateurs gagnèrent ſur Henri de conſentir à une autre conférence à Giſors; mais l'impétueux Richard la fit échouer en refuſant d'admettre d'autres conditions que celles qu'il impoſeroit. Cette conduite irrita tellement Louis & le jeune Henri, qu'ils l'abandonnèrent au reſſentiment de ſon père. Richard, voyant qu'il n'avoit plus de reſſource, fut ſe jetter à ſes pieds, & lui remit toutes les places qu'il avoit priſes. Henri le reçut avec toute la tendreſſe d'un père, & lui pardonna tout le paſſé. Les parties s'étant en-

ſuite rendues à la conférence, on conclut une paix générale, aux conditions que le Roi d'Angleterre voulut preſcrire. C'eſt ainſi que Henri par ſa prudence, ſon courage & ſon activité, triompha de tous ſes ennemis, & vint à bout d'anéantir la conſpiration la plus dangereuſe, peut-être, qui ſe fût encore élevée contre aucun Prince de l'Europe. Mais ce qui ajoûta un nouveau luſtre à ſes grandes actions, ce fut la clémence avec laquelle il traita les priſonniers, dont aucun n'eut à ſouffrir de peine capitale. 1174.

Guillaume, Roi d'Ecoſſe, après avoir rendu hommage à Henri pour ſes Etats, & lui avoir livré les Châteaux de Berwick, Roxbourg, Jedbourg, Edimbourg & Sterling, fut replacé ſur le trône d'Ecoſſe, peu de tems après le retour de Henri en Angleterre. 1175.

Henri, voyant la paix parfaitement rétablie, convoqua un conſeil général à Windſor pour délibérer ſur les affaires d'Irlande qui étoient dans la plus grande confuſion. Richard Strongbow, Robert Fitz-Stephens & pluſieurs autres avanturiers avoient été appellés au ſecours du Roi, & lui

avoient rendu des ſervices ſignalés
1175. tant en Angleterre qu'en Normandie. Mais pendant leur abſence, les Irlandois, aigris par les déprédations des troupes laiſſées ſous les ordres de Hervey de Montmorency, & encouragés par la foibleſſe de leurs tyrans, ſe révoltèrent de pluſieurs côtés; enſorte que le pays ne préſenta plus qu'un ſpectacle d'horreur & de confuſion. Dans cette conjoncture critique, le Roi envoya en Irlande Richard Strongbow avec le titre de Gardien, & une conceſſion des villes de Wexford & de Vicklow, comme une récompenſe du ſecours efficace qu'il avoit porté à Henri. On lui donna pour Adjoint, ſur ſa propre demande, Raymond le Gros. Ce collègue n'eut pas plutôt pris poſſeſſion de ſa place, qu'il fit une incurſion ſur le territoire d'O'Phelan, d'où il emporta un butin conſidérable, qu'il fit paſſer ſur une flotte juſqu'à Waterford. Dans la traverſée elle fut attaquée par une flotte conſidérable qu'avoient équipée les Eaſterlings de Cork; mais celle-ci fut entierement défaite. Dans le même tems Strongbow, qui conduiſoit le reſte du butin par terre, mit en déroute Dermot

Maccarty, Prince de Desmond, dans un combat qu'il lui livra près de Lismore. 1175.

Peu de tems après, Raymond fut obligé de passer dans le pays de Galles, pour mettre ordre aux affaires de sa famille, sur la nouvelle qu'il reçut de la mort de son père Fitz-Gerald. Par son départ le commandement échut à Hervey de Montmorency, qui engagea Strongbow à tenter une expédition dans le Comté de Limerick; mais un renfort qui avoit ordre de partir de Dublin pour le joindre, ayant été surpris & taillé en piéces par Donald Obryen, Prince de Thomond, Strongbow fut obligé de se retirer à Waterford qu'il trouva comme assiégé par les Irlandois.

Roderic, Roi de Connaught, animé par ce succès, passa le Shannon à la tête d'une nombreuse armée, & ravagea le pays de Meath. A son approche les garnisons Angloises de Trim & de Duleke, se retirèrent à Dublin. Strongbow, allarmé de cette révolution subite, écrivit à Raymond, & promit de lui donner sa sœur en mariage, s'il vouloit revenir en diligence avec tout le secours qu'il pour-

roit amener du pays de Galles. Ray-
1175. mond accepta la propoſition, s'em-
barqua avec trente Chevaliers, cent chevaux & trois cens Archers Gallois, & arriva ſans accident à Waterford. Le Comte le reçut avec de grands témoignages d'affection, & l'accompagna à Wexford, où le mariage fut conſommé. Roderic étoit toujours dans le pays de Meath, mais ne ſe croyant pas en état de faire face à Raymond, il ſe retira avec précipitation, & envoya en Angleterre l'Archevêque de Tuam avec deux autres Eccléſiaſtiques pour demander la paix, & renouveller ſa ſoumiſſion. Henri lui donna audience à Windſor, & on y conclut un traité par lequel Roderic reconnoîtroit à l'avenir le Roi d'Angleterre pour ſon Souverain, & payeroit un tribut d'un cuir ſur cent dans tous ſes Etats. Tous les Princes, vaſſaux de Roderic, furent également confirmés dans la poſſeſſion de leurs domaines, moyennant qu'ils payeroient le même tribut.

Raymond tourna ſes armes contre Donald, Prince de Thomond, & prit d'aſſaut Limerick; mais à peine fut-il de retour de cette expédition,

que Donald inveſtit la ville. Raymond retourna ſur ſes pas pour la ſecourir. 1175.
Au bruit de ſon approche, Donald leva le ſiége, & s'avança à ſa rencontre dans une gorge qu'il fortifia d'arbres & de tranchées. Ces obſtacles n'arrêtèrent point l'intrépide Raymond ; il força le paſſage à la premiere attaque, mit l'ennemi en déroute, & entra triomphant dans Limerick.

Pendant que Raymond pourſuivoit ſa conquête, Strongbow, qui étoit malade depuis quelque-tems, mourut à Dublin. Cet accident rendit la préſence de Raymond néceſſaire dans la capitale, pour prévenir un ſoulévement. Il n'avoit d'autre moyen pour conſerver Limerick, que de la remettre entre les mains de Donald, duquel il exigea des ôtages avec un nouveau ſerment de défendre la place, & de la reſtituer au Roi d'Angleterre à la premiere réquiſition. Mais à peine Raymond eut-il paſſé le pont, que Donald le fit rompre, & mettre le feu aux quatre coins de la ville.

Auſſi-tôt qu'on eut appris la mort de Strongbow à la Cour d'Angleterre, Henri nomma Guillaume Fitz-Aldhelm, & Jean de Courcy, Juſticiers ou Régens

d'Irlande, & ils partirent pour cette
1175. isle, accompagnés de Robert Fitz-Stephens & de Miles Cogan. A leur arrivée, Raymond remit à Fitz-Aldhelm, qui étoit le premier en commission, le gouvernement, les villes, les forts, & les garnisons de Leinster, avec tous les ôtages qu'il avoit pris en différentes occasions,

1176. Malgré la réconciliation de Henri avec ses fils, l'aîné conserva toujours la même jalousie & la même aversion pour le Gouvernement de son père. Il y étoit excité par les flatteurs qui l'entouroient, & qui avoient toute sa confiance. Le séjour de l'Angleterre lui devint odieux. Il demanda à son père la permission de faire un pélerinage à S. Jacques de Compostelle. Le vieux Roi s'efforça de le détourner de ce dessein; mais le trouvant inflexible, il y consentit à la fin. Le Prince étoit à Portsmouth, prêt à s'embarquer au premier bon vent, lorsque son frère Richard arriva du continent. Il venoit solliciter du secours pour soutenir la guerre contre les Barons de Guyenne, qui refusoient de livrer leurs châteaux, suivant les ordres de Henri. Le Roi dépêcha

auſſi-tôt vers ſon fils aîné, pour l'engager à renoncer à ſon pélerinage, & à aider ſon frère à réduire la Guyenne. Il donna en même-tems une ſomme conſidérable à Richard, pour les frais de cette guerre. Les deux Princes s'embarquèrent enſemble; mais à leur arrivée à Barfleur, Henri ſe retira avec la Reine ſa femme, à la Cour de France, laiſſant à Richard tout le fardeau de la guerre. Ce jeune Prince leva un gros corps de troupes en Guyenne, & défit les Brabançons en bataille rangée, entre Saint-Mégrin & Bouteville. Enſuite il s'avança dans le Limoſin, réduiſit le château d'Aixe, avec la ville de Limoges, & retourna à Poitiers, pour y tenir conſeil avec ſon frère Henri, ſur la ſuite des opérations de cette campagne. 1176.

Ils convinrent d'entreprendre le ſiége de Châteauneuf; mais Henri, après être reſté environ quinze jours dans le camp, reprit le chemin de Poitiers, où il admit dans ſa maiſon, & à ſon ſervice, un grand nombre de Chevaliers François & Normands, qui avoient été ennemis déclarés de ſon père. Ils l'excitèrent à ſe révolter

de nouveau. Adam de Cherchedun ;
1176. ſon Chancelier, informa le Roi de ce qui ſe tramoit contre lui ; mais la lettre ayant été interceptée, le jeune Henri eût fait mettre le délateur à mort, s'il n'avoit pas réclamé ſes priviléges d'eccléſiaſtique. Cependant cela ne le garantit pas du châtiment le plus cruel & le plus ignominieux. Il fut fuſtigé dans toutes les villes par leſquelles il paſſa, depuis Poitiers juſqu'à Argenton, où on le renferma étroitement. Le Roi inſtruit de ſon malheur, envoya quatre Chevaliers de ſa maiſon, pour le conduire ſain & ſauf en Angleterre.

Dans ce même-tems, Henri fit un voyage dans la partie ſeptentrionale de ſes Etats, & convoqua une aſſemblée générale à Northampton, avant ſon départ pour la Normandie. Le Comte de Leiceſter fit ſa ſoumiſſion au Roi, qui lui rendit toutes les terres qu'il avoit poſſédées auparavant. Hugues, Comte de Cheſter, ſuivit ſon exemple, & le Monarque le rétablit également dans ſes terres, à l'exception du château de Cheſter, qu'il retint.

Dans le même-tems, Alphonſe, Roi de Caſtille, & ſon oncle Sanchez,

Roi de Navarre, en appellèrent à l'arbitrage de Henri, relativement à quelques territoires que Sanchez avoit uſurpés pendant la minorité de ſon neveu. Ils convinrent de s'en rapporter à la déciſion du Monarque Anglois. Pluſieurs Evêques & Seigneurs furent députés des deux côtés, avec d'habiles Avocats pour plaider cette cauſe, & deux fameux champions pour le combat ſingulier, dans le cas que Henri ordonnât que la diſpute fût décidée par les armes. Le Roi aſſembla tous ſes Prélats, Comtes & Barons à Londres, pour examiner cet appel extraordinaire; & les faits ayant été établis de bonne foi, des deux côtés, il adjugea à chacune des parties les territoires que l'autre avoit uſurpés. Les deux Rois déférèrent à ſon jugement, & Henri congédia leurs Ambaſſadeurs avec de magnifiques préſens. 1176.

Henri, après avoir terminé ce différend, ſe retira à Oxford, où il créa Jean, le plus jeune de ſes fils, Lord d'Irlande, & diſtribua à ſes Barons, les terres des Irlandois, que les exactions des Anglois avoient portés à la révolte. Le Royaume de Cork

fut partagé entre Robert Fitz-Stephens,
1176. & Miles Cogan ; & le Royaume de Limerick, donné à Philippe de Breuſe. Le Roi ſe réſerva les villes de Dublin, Cork, Waterford & Wexford. En même-tems il ordonna au Comte de Cheſter, auquel il avoit généreuſement pardonné & rendu ſes biens & ſes titres, de l'aider à ſoumettre tout le pays.

On avoit négocié, depuis quelque-tems, un mariage entre Richard & Alix, fille de France. Mais Henri différa de conclure cette alliance, ſous prétexte que Louis n'avoit pas rempli ſes engagemens, en livrant le Vexin au jeune Henri, & la ville de Bourges à Richard. Il reçut en même-tems avis que le Cardinal Pierre, Légat du Pape en France, avoit eu ordre de jetter un interdit ſur ſes Etats, s'il ne conſentoit inceſſamment à la concluſion du mariage. Henri aſſembla en conſéquence ſes Prélats à Wincheſter, où l'Archevêque de Cantorbery appella au Pape de la Sentence que le Légat ſe propoſoit de rendre. Après s'être ainſi précautionné contre les cenſures de Rome, le Roi s'embarqua à Portſmouth avec ſon fils

Geoffroy, & arriva le lendemain en Normandie. Le jeune Prince en partit auſſi-tôt pour ſe rendre en Bretagne, & y appaiſer quelques troubles, & le père prit la route de Rouen, où il reçut la viſite du Cardinal Pierre. Par ſa médiation, les deux Rois d'Angleterre & de France eurent une entrevue au gué Saint-Remi, près Nonancourt. Mais celui-ci refuſa d'exécuter les articles ſtipulés, & le mariage fut rompu. Cependant le Légat trouva le moyen d'engager les deux Rois dans une nouvelle croiſade, & de leur faire promettre qu'ils ſuſpendroient tout acte d'hoſtilité. Après cet accommodement momentané, & les précautions néceſſaires pour mettre ſes frontieres de Normandie en ſûreté, Henri retourna en Angleterre avec ſon fils Geoffroy, qu'il fit Chevalier, avec beaucoup de ſolemnité, à Woodſtock. 1176.

En même-tems le Roi s'appliqua à réformer les abus onéreux au peuple, & à punir la vénalité & l'extorſion par-tout où il en découvroit des traces. Cadwallon, Prince Gallois, ayant été aſſaſſiné à ſon retour de la Cour de Henri, le Monarque con- 1179.

damna au gibet tous ceux qui avoient
1179. trempé dans ce forfait. Les infracteurs des Loix Foreſtiéres, furent châtiés par la priſon ou par les amendes ; les coupables de félonie ſubirent la peine dûe à leur crime, par l'amputation de quelques membres ; & l'échaffaut fut le partage de tous les malfaiteurs, convaincus de meurtre, de rapt ou de vol. Les peuples avoient été juſqu'alors ſurchargés de frais, par les tournées des Juges ambulans, tous Barons de la plus haute qualité, & qui ne marchoient qu'avec une ſuite nombreuſe. Pour obvier à cet abus, le Roi, dans une aſſemblée générale qu'il convoqua à Windſor, partagea le Royaume en quatre diſtricts ou départemens, & attacha à chacun cinq Juſticiers, dont deux Eccléſiaſtiques, & trois Barons, pour y adminiſtrer reſpectivement la juſtice.

Cependant Louis, Roi de France, jugea à propos de réſigner la Couronne à ſon fils Philippe ; mais ce jeune Prince, étant tombé malade le jour même, fixé pour ſon couronnement, ſon père réſolut de faire un pélerinage au tombeau de Becket pour le recouvrement de la ſanté de ſon fils. Le

Conſeil du Roi n'étoit point d'avis que Louis s'engageât dans ce voyage ; mais peut-être le Monarque avoit-il d'autres motifs, que la dévotion, pour l'entreprendre. Quoiqu'il en ſoit, il fut veillé de près par le vieil Henri, qui ne quitta preſque point ſa perſonne. Louis ne reſta que quatre jours en Angleterre. Après avoir fait ſes dévotions au tombeau de Saint Thomas, & récompenſé généreuſement les Moines de Cantorbery, il repaſſa en France, où il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui tourna en paraliſie, ce qui l'empêcha d'aſſiſter au couronnement de ſon fils. 1179.

Philippe, une fois ſur le trône, ſuivit tout un autre plan de gouvernement que Louis. Son premier Miniſtre, Philippe, Comte de Flandre, étoit d'un caractère entier & abſolu. Il inſpira au jeune Roi d'obliger ſa mère à quitter le Royaume, après que ſes amis & ſes parens eurent été diſgraciés, & traités injurieuſement ; elle eut recours au jeune Henri, qui pour lors étoit en Normandie, & qui engagea ſon père à embraſſer la cauſe de l'infortunée Princeſſe.

1180. Le Monarque Anglois repaſſa dans ſes Etats de Normandie, où il reçut la viſite de la Reine de France & de ſes frères les Comtes de Blois, de Chartres, & de Sancerre. Ils lui promirent non-ſeulement de ſe conduire par ſes conſeils, mais lui donnèrent encore des ôtages pour ſûreté de leur parole. En conſéquence Henri leva une puiſſante armée pour ſoutenir leurs prétentions. Dans le même tems Philippe épouſa Iſabelle, fille de Baudouin, Comte de Hainault, & niéce du Comte de Flandre. Cette Princeſſe ayant été couronnée à Saint Denys, Philippe s'avança à la tête de ſon armée vers les frontiéres de Normandie. Le Roi d'Angleterre ſe mit également en campagne; mais aucun des deux partis n'oſa haſarder une bataille, & on entama une négociation. Bientôt on conclut un traité dont les conditions furent, que la Reine de France retourneroit à Paris, qu'il lui ſeroit payé une ſomme de ſept livres par jour pour ſa ſubſiſtance pendant la vie de ſon mari, & qu'après ſa mort elle jouiroit des terres aſſignées pour ſon douaire. Pendant cette conférence

le Comte de Flandre fit hommage au Roi d'Angleterre, pour le renouvellement d'une ancienne convention par laquelle Henri lui payoit une penſion de mille livres, à condition que lui, Comte de Flandre, fourniroit cinq cens Chevaliers pour ſervir le Roi pendant quarante jours, toutes les fois qu'il en ſeroit requis. 1180.

Peu de tems après ſon retour en Angleterre, Henri fit publier une déclaration par laquelle il étoit ordonné à tout poſſeſſeur de franchief & bourgeois de ſe pourvoir d'armes offenſives & défenſives pour être toujours en état de défendre leurs biens, en cas d'attaque de la part des ennemis domeſtiques ou étrangers. Cette même année mourut le Pape Alexandre III, après avoir été aſſis ſur la chaire de Saint Pierre l'eſpace de ving-deux ans. Roger, Archevêque d'York, mourut auſſi à peu près dans le même tems, & laiſſa des tréſors ſi conſidérables, que le Roi jugea à propos de les confiſquer au profit de l'Echiquier. 1181.

Le jeune Henri s'étoit de nouveau retiré à la Cour de France, d'où il envoya un meſſage inſolent à ſon père pour lui demander une ceſſion in- 82.

diate de la Normandie. Cette propo-
1182. ſition ayant été rejettée, le Prince feignit de vouloir s'embarquer pour la Terre-Sainte, dans l'eſpérance que ſon père, dont il connoiſſoit la tendreſſe, lui accorderoit tout ce qu'il demandoit, pour le détourner de ſon deſſein; mais il fut encore trompé dans ſon attente, & conſentit enfin à recevoir cent dix livres par jour pour ſa ſubſiſtance. Le Roi promit de plus de payer à cent Chevaliers de ſa maiſon une année d'appointemens. Après la concluſion de ce traité, le vieil Henri paſſa dans ſes Etats de Normandie. Ses trois fils vinrent le trouver à Angers, & jurèrent de maintenir la paix & l'amitié entre eux, ſans altération. Geoffroy, qui venoit d'entrer en poſſeſſion de la Bretagne par ſon mariage avec Conſtance, héritiére de ce Duché, en fit hommage à ſon frère aîné; mais lorſque le père propoſa à Richard de lui faire pareille ſoumiſſion pour la Guienne, Richard s'y refuſa d'abord: à la fin il offrit d'en rendre l'hommage au jeune Henri, qui rejetta cette propoſition. Après ce refus, Richard ſe retira dans ſa province, & fortifia ſes Châteaux. Pendant ce tems Henri

ſe

ſe réunit à Geoffroy pour chaſſer leur frère de la Guienne, & en cela ils furent aidés par les Barons de la province. Dans cette extrêmité, Richard eut recours à ſon père, qui leva auſſitôt une armée nombreu e & marcha à ſon ſecours. Il entra dans la ville de Limoges, quoique le Château fût entre les mains de ſon fils aîné, qui jugeant impraticable de tenir la campagne contre ſon père, feignit de ſe ſoumettre & de vouloir reconcilier les Barons de Guienne avec ſon frère Richard. Sous prétexte de travailler à cet accommodement, Henri & ſon frère Geoffroy eurent de fréquentes conférences avec les rébelles, dans leſquelles ils concertèrent la perte du Roi. Le Monarque cependant étoit ſi éloigné de ſoupçonner leur deſſein, qu'il avoit renvoyé la plus grande partie de ſes troupes, & étoit reſté à Limoges dans la plus parfaite ſécurité. Mais un jour qu'il ſe promenoit à cheval, des Soldats du Château, appoſtés à deſſein, lâchèrent contre lui une grêle de fléches. Un de ſes Chevaliers fut bleſſé à ſes côtés, & ſon cheval reçut dans le front un trait qui eût percé le Roi, ſi l'animal n'avoit par haſard 1182.

levé la tête dans ce moment. Cette
1182. trahiſon ne laiſſa point douter Henri que ſes fils n'en voulûſſent à ſes jours, & il prit auſſi-tôt des meſures pour ſa ſûreté.

Cette conſpiration dénaturée n'eut point d'autres ſuites, & le jeune Henri fit revivre ſon premier projet d'aller à la Terre-Sainte. Pendant qu'on travailloit aux préparatifs néceſſaires pour cette expédition, il fut attaqué d'une fiévre à Martel, & comme il craignoit pour ſa vie, il marqua un ardent déſir d'avoir un entretien avec ſon père; mais le Roi, qui appréhendoit quelque trahiſon, envoya un Evêque qui le trouva à l'extrêmité. Le Prélat reçut ſes dernieres volontés. Le Prince ſupplioit ſon père de lui pardonner ſes offenſes & ſon ingratitude, de payer les gagesdûs à ſes Chevaliers & à ſes Serviteurs, & de traiter avec clémence les Barons révoltés de Guienne. Après s'être ainſi expliqué avec l'Evêque, il expira en témoignant le plus ſincère repentir d'avoir eu le malheur de tirer l'épée contre le meilleur des pères. Henri fut inconſolable de la mort de ſon fils, malgré les bons effets qui en réſultèrent; car la dangereuſe conſ-

piration fut auſſi tôt diſſipée, les trou-
pes révoltées ſe diſperſèrent, les Ba- 1182.
rons de Guienne rendirent leurs for-
tereſſes, & la paix fut rétablie dans
toute la province.

Richard, devenu héritier préſomp- 1184.
tif de la Couronne d'Angleterre, reçut
ordre de ſon père de remettre la
Guienne à ſon jeune frère Jean; mais
Richard refuſa d'abandonner cette
province, & ce refus fut ſuivi
d'une guerre entre les deux frères.
Cependant Henri leur commanda de
ceſſer leurs hoſtilités, & de ſe rendre
en Angleterre, où leur père les récon-
cilia & détermina Richard à ſe dé-
mettre de la Guienne en faveur de ſon
frère.

Dans ces circonſtances, Philippe de
Worceſter avoit ſuccedé à la Lieute-
nance d'Irlande, & avoit réuni une
grande étendue de terrein aux Do-
maines du Roi. On y attendoit de
jour en jour Jean, le dernier des fils
de Henri. Ce jeune Prince débarqua
enfin à Waterford, avec un renfort de
troupes & d'argent, quatre cens Che-
valiers, huit cens chevaux & un corps
conſidérable d'Archers. Il reçut la viſite
des principaux Seigneurs Irlandois de

ces cantons, qui avoient vécu paiſible-
1184. ment ſous le gouvernement Anglois; mais aulieu d'un accueil agréable, ils ne reçurent que les inſultes les plus indécentes, & ſe virent l'objet de la dériſion des courtiſans du jeune Prince, qui raillèrent leur façon de ſe vêtir & de ſe préſenter, les tirèrent par leurs longues barbes, & leur firent des outrages ſi ſanglans, que ceux ci ſe retirèrent avec indignation, & emmenèrent leurs familles & leurs troupeaux dans les territoires de Limerick, de Cork & de Connaught. Le rapport qu'ils firent de la façon injurieuſe dont ils avoient été traités par le jeune Prince & les Normands qui l'accompagnoient, fit tant d'effet ſur les Souverains de ces diſtricts, qu'ils renoncèrent au projet qu'ils avoient formé de ſe ſoumettre au gouvernement Anglois. Au lieu de venir faire des offres de ſervice à Jean, ces petits Princes cimentèrent une ligue pour leur défenſe commune, & les réfugiés leur ſervirent d'eſpions & de guides dans les quartiers Anglois, où ils firent pluſieurs incurſions.

1185. Lorſque les Anglois débarquèrent pour la premiere fois en Irlande, les

naturels du pays n'avoient point d'armes défenſives, & ne ſe ſervoient que de longues lances, de dards légers & de haches, enſorte qu'ils ne pouvoient ſoutenir le choc de troupes péſamment armées, qu'ils ne ſçavoient tirer aucun avantage des chevaux dans une bataille, & qu'ils redoutoient les fléches, qui bleſſoient de loin leurs corps preſque nuds. Mais l'expérience leur avoit ouvert les yeux; ils s'étoient procuré des armes défenſives & de longues lances, & en évitant prudemment une bataille rangée, ils haraſſoient avec avantage les Anglois dans leurs marches. Les premiers guerriers qui les attaquèrent étoient des Gallois, hommes élevés dans les bois, parmi les rochers & les montagnes, & endurcis à la fatigue; mais le jeune Prince les traita avec mépris, & ne confia ſes expéditions militaires qu'aux Normands qui, quoique livrés au plaiſir, & ennemis du travail, marchèrent dans la vue de ſatisfaire leur avarice. Cependant leur nombre diminua bien-tôt par de légères eſcarmouches dans leſquelles l'ennemi avoit toujours le deſſus. D'un autre côté, Jean, jeune Prince ſans expérience, diſſipoit im- 1185.

prudemment les fonds destinés à la
1185. subsistance des soldats, & les ennemis, encouragés par le succès journalier de leurs armes, dressoient autour de son camp des embuscades, & harceloient tellement ses troupes, qu'elles ne se procuroient des fourrages & des vivres qu'avec la plus grande difficulté. Henri, informé de tous ces détails, rappella Jean & ses jeunes Conseillers, & laissa la conduite des affaires entre les mains du fameux Jean de Courcy. Ce Seigneur tint ses troupes dans une action continuelle, attaqua les ennemis de toute part, fondit sur les Comtés de Cork, de Limerik & de Connaught, en obligea les peuples de cesser leurs déprédations & de chercher leur sûreté dans leurs marais & leurs bois.

Cependant Henri paroissoit avoir oublié les engagemens personnels qu'il avoit pris pour la croisade. Mais immédiatement après le départ de Jean pour l'Irlande, on vit arriver en Angleterre, Heraclius, Patriarche de Jérusalem, avec les Grand-Maîtres des Templiers & des Hospitaliers. Ils apportoient des lettres du Pape Luce, par lesquelles sa Sainteté pressoit Henri

de marcher en perſonne au ſecours de la Terre-Sainte, & d'accepter la Couronne de ce Royaume. Le Roi faiſoit un voyage dans le Nord de ſes Etats, lorſque les Ambaſſadeurs arrivèrent. Dès-qu'il reçut la nouvelle de leur débarquement, il revint à Reading, où il leur donna audience. Heraclius lui préſenta les clefs du Saint-Sépulcre & la bannière royale de Jéruſalem; mais le Roi lui rendit l'un & l'autre, juſqu'à ce qu'il eût conſulté les Prélats & la Nobleſſe de ſon Royaume. 1185.

Ce monarque n'avoit jamais eu intention d'entreprendre cette expédition en perſonne. Cependant il convoqua un grand conſeil à Clerkenwell, auquel aſſiſtèrent le Roi d'Ecoſſe & ſes Barons, & il ſoumit à leur déciſion les propoſitions du Patriarche. L'aſſemblée conclut unanimement que le Roi ne pouvoit ni accepter la Couronne de Jéruſalem, ni s'engager dans une expédition pour la Paleſtine, ſans haſarder la ſûreté de ſes propres Etats. Henri ne voulut prendre aucune réſolution définitive qu'il n'eût conſulté le Roi de France. En attendant il offrit une ſomme conſidérable d'argent

pour le ſecours des Chrétiens croiſés,
1185. & partit avec le Patriarche pour la Normandie, où les deux Rois convinrent d'envoyer un renfort d'hommes & d'argent; mais refuſèrent de joindre la croiſade en perſonnes.

1186. La Reine Eléonor, qui avoit été remiſe en liberté, fut envoyée en Normandie, & Richard eut ordre de lui rendre tout le Comté de Guienne, comme un héritage appartenant à cette Princeſſe. Ce Prince aimoit ſa mère avec la plus grande tendreſſe. Il lui céda tout le pays; & les Sujets de la Guienne, qui voyoient en elle l'héritiere de leurs anciens Souverains, la reçurent avec des démonſtrations de joie indicibles. Richard retourna auprès de ſon père, & ſe fixa à la Cour d'Angleterre, où il ſe comporta avec tant de reſpect & de modération, que ſon père réſolut de lui confier encore une fois le gouvernement de cette province.

Dans le même tems Henri perdit ſon fils Geoffroy, Prince également orgueilleux, perfide & diſſimulé, le moteur le plus acharné de toutes les révoltes qui avoient éclaté pendant le regne de ſon père. Il fut renverſé de

cheval dans un tournois tenu à Paris, & tellement briſé de ſa chûte, que la fiévre le prit, & qu'il expira peu de jours après, peu regretté des gens vertueux. 1186.

Peu de tems après la mort de Geoffroy, Richard ſe rendit à la Cour de France, où il fut tellement careſſé, & lia une amitié ſi étroite avec Philippe, que Henri s'en allarma & ſoupçonna qu'il ſe tramoit quelque choſe contre lui. Il envoya ſucceſſivement pluſieurs meſſages à Richard pour le faire revenir auprès de lui, avec promeſſe de lui accorder tout ce qu'il pourroit raiſonnablement déſirer; mais au lieu d'obéir à ſon père, le Prince ſe retira à Chinon, s'empara de ſes tréſors, & retourna en Guienne, où il déclara qu'il ne pouvoit prendre de confiance en ſon père, à moins qu'il ne le fît couronner inceſſamment. Henri rejetta cette propoſition, & fit des remontrances ſi touchantes à ſon fils ſur les conſéquences dangereuſes de ſon attachement pour Philippe, & ſur l'ingratitude de ſa propre conduite, que le Prince parut revenir de ſes erreurs. Il ſe ſoumit & promit avec ſerment de ne jamais s'écarter de ſon 1187.

devoir. Cependant peu de tems après
1187. cette réconciliation, il reçut la croix des mains de l'Archevêque de Tours ſans le conſentement & même à l'inſçu de ſon père.

1188. Henri s'étoit avancé juſqu'à Barfleur, dans le deſſein de s'embarquer pour l'Angleterre, lorſqu'il apprit que le Roi de France menaçoit de mettre ſes Etats à feu & à ſang, s'il ne rendoit Giſors, ou s'il ne terminoit le mariage d'Alix avec Richard. En conſéquence Henri propoſa une conférence qui fut tenue à l'ordinaire entre Giſors & Trie, ſous un grand orme qui ombrageoit pluſieurs acres de terre. Dans cette entrevue des deux Rois, à laquelle aſſiſtèrent Richard, les Prélats & les Seigneurs des deux nations, l'Archevêque de Tyr fit un détail ſi touchant des ſuccès de Saladin dans la Terre-Sainte, & des malheurs des Chrétiens dans ces contrées, que toute l'aſſemblée en fut attendrie. Les deux Monarques dépouillèrent tout ſentiment d'animoſité, & convinrent de donner tous leurs ſoins au ſecours des Croiſés. Ils reçurent tous deux la croix des mains de l'Archevêque, détermi-

nés à faire le voyage en perſonne. Leur exemple fut ſuivi par Philippe, 1188.
Comte de Flandre, & par un grand nombre de Prélats & de Seigneurs préſens à l'aſſemblée. On publia une indulgence pléniere, au nom du Pape, pour tous ceux qui feroient une confeſſion ſincère de leurs péchés, & qui ſe croiſeroient. Les différentes nations prirent des croix de diverſes couleurs. L'on fit des réglemens pour prévenir les querelles, la débauche & le déſordre. Les deux Monarques réſolurent de lever de nombreuſes armées pour cette expédition; & pour fournir aux frais de cette entrepriſe, ils impoſèrent une taxe d'un dixiéme ſur toutes les rentes & biens, tant du Clergé que des Laïcs. Cette impoſition fut nommée *dixme ſaladine*; & Henri donna ordre auſſi-tôt qu'on la levât dans ſes Etats du continent.

Mais comme ſa préſence étoit néceſſaire en Angleterre pour y établir la même taxe, & faire les préparatifs néceſſaires à ſa croiſade, il s'embarqua à Dieppe; après avoir pris terre à Winchelſea, il convoqua une aſſemblée générale à Gedington, où il fut réſolu de lever un dixiéme ſur toutes les

1188. rentes & biens-meubles des Juifs & des Chrétiens. Toute perſonne, ſoit Eccléſiaſtique, ſoit Laïque, qui avoit pris la croix, fut exempte de cette impoſition & eut la liberté d'engager ſes biens. Hugues, Evêque de Durham, & pluſieurs Seigneurs furent envoyés vers Guillaume, Roi d'Ecoſſe, pour le déterminer à aſſujettir ſon Royaume à la même impoſition. Il parut diſpoſé à ſuivre l'exemple de ſes voiſins; mais les Prélats, Comtes, Barons & Francs-Tenanciers s'étant aſſemblés pour délibérer ſur cette propoſition, refuſèrent abſolument de charger eux & leur Partie d'un tel fardeau, malgré toutes les remontrances de leur Roi & les ſollicitations des Ambaſſadeurs d'Angleterre.

Tandis que Henri étoit occupé à prendre des meſures pour procurer des ſecours à la Paleſtine, Philippe, Roi de France, ſans égard pour le ſerment qu'il avoit fait depuis peu de ſuſpendre toute hoſtilité contre le Roi d'Angleterre, & de protéger ſes Etats juſqu'à la fin de la croiſade, commença à traiter avec les Barons du Berry, dont il débaucha un grand nombre. Richard qui, ſuivant toutes

les apparences, étoit de concert avec lui, chercha diſpute au Comte de Toulouſe, & fondit à main armée dans ſon pays pour donner un prétexte à Philippe. Ce Monarque, ſollicité de ſecourir le Comte, entra dans le Berry, & fut reçu ſans oppoſition dans les villes & fortereſſes les plus importantes de ce Duché. Il ſe rendit également maître de la plus grande partie de l'Auvergne, pénétra enſuite dans la Touraine, & étendit ſes conquêtes avec une rapidité ſurprenante. Henri, allarmé de cette violation de la foi des traités, députa Baudouin, Archevêque de Cantorbery, avec les Evêques de Lincoln & de Cheſter, à la Cour de France, pour ſe plaindre de ces hoſtilités, & demander la reſtitution des places qui avoient été priſes. 1188.

Mais Philippe, loin d'acquieſcer à une propoſition auſſi raiſonnable, ajoûta encore l'inſulte à l'injuſtice, & refuſa de donner audience aux Ambaſſadeurs. Henri ſe vit obligé de prendre les armes pour ſa défenſe. Il aſſembla un corps conſidérable de troupes Angloiſes qu'il renforça de pluſieurs milliers de Fantaſſins Gallois, & il les fit paſſer ſans délai en Norman-

die, où ils furent joints par les troupes
1188. de ce Duché; mais avant de commencer aucune hoſtilité, il dépêcha l'Archevêque de Rouen à Paris pour demander une ſeconde fois la reſtitution de ſes places, ou, en cas de refus, pour déclarer au nom de Henri, qu'il renonçoit à toute fidélité envers Philippe, & qu'il devoit le regarder à l'avenir comme ſon mortel ennemi. Philippe répondit qu'il étoit déterminé à continuer la guerre juſqu'à ce qu'il eût réduit le Berry & le Vexin Normand. Henri fut forcé d'en venir aux hoſtilités. Il entra dans le territoire François, brûla Saint Clain-ſur-Epte, & s'avança juſqu'à Mantes, où il avoit appris que l'armée Françoiſe étoit campée. Philippe jugea à propos d'éviter la bataille, & ne ſe ſentant pas en état de tenir tête à un adverſaire auſſi vigilant, il fit des ouvertures de paix, & offrit de rendre toutes les places qu'il avoit priſes. On convint d'une conférence; mais elle fut infructueuſe, & Philippe fit abattre tous les arbres uniquement pour priver Henri du plaiſir qu'il avoit coutume de prendre à s'aſſeoir à leur ombre. Les Princes neutres, convaincus que

la continuité de cette guerre ne provenoit que de l'orgueil, de l'obſtination & des prétentions déraiſonnables de Philippe, mirent bas les armes, & déclarèrent qu'ils ne les porteroient plus contre les Chrétiens, qu'après leur retour de Jéruſalem : cette défection mit Philippe dans la néceſſité de renouer la conférence ; mais ſes procédés arrogans ne la rendirent pas plus déciſive que la premiere. 1188.

Cependant Henri étoit tellement perſuadé que la paix ne tarderoit pas à être conclue, qu'il renvoya ſes troupes Galloiſes, & licencia les Brabançons. On avoit fixé une nouvelle entrevue à Bon-Moulin, pour y mettre la derniere main au traité. Henri propoſa que l'on ſe rendît de part & d'autre les places enlevées depuis que l'on avoit pris la Croix, & que l'on conclût enfin une paix ſolide ; mais cette offre raiſonnable trouva une vive réſiſtance de la part de Richard, qui refuſa de rendre ſes conquêtes. Philippe, de ſon côté, qui ne cherchoit qu'à augmenter la diviſion entre le Roi & ſon fils, ajouta pluſieurs conditions, & notamment celle que le mariage entre ſa ſœur &

Richard, ſeroit terminé inceſſamment,
1188. & que tous les ſujets d'Angleterre & de Normandie prêteroient ſerment de fidélité au jeune Prince. Henri, jaloux de conclure la paix, conſentit au premier article, pourvu que Philippe voulût céder Bourges, & remplir les anciennes conventions; mais il refuſa abſolument la derniere propoſition. Richard, tranſporté de rage & de fureur, & perſuadé que ſon père avoit intention de le déshériter & de donner ſes Etats à Jean, ſe jetta aux genoux de Philippe, & lui rendit hommage pour la Normandie, & les autres provinces. Le Roi de France lui donna auſſi-tôt l'inveſtiture, & ſe retira avec ſon nouveau vaſſal.

Henri, revenu de la ſurpriſe que lui avoit cauſée cette ſcéne inattendue, ſe mit à la tête de ſon armée, & marcha en Guienne, après avoir envoyé ſon Chancelier en Anjou, pour en garantir les places contre les entrepriſes des Confédérés. Le Légat du Pape employa ſes bons offices dans cette circonſtance, & propoſa une nouvelle entrevue; mais ayant trouvé le Roi de France inflexible, il menaça de mettre ſon Royaume en interdit. Philippe écouta

le Légat avec mépris ; mais l'emporté Richard tira ſon épée, & eût ſacrifié le Cardinal à ſa fureur, ſi les autres Membres de l'aſſemblée ne l'en eûſſent empêché. 1188.

Les affaires de Henri étoient dans la ſituation la plus déplorable. Il avoit renvoyé la fleur de ſon armée Angloiſe, & ne pouvoit faire aucun fond ſur ſes troupes Normandes. Il ſe détermina donc à ſigner un traité, par lequel il conſentoit de mettre Alix entre les mains de cinq perſonnes nommées par Richard, qui épouſeroit cette Princeſſe, après ſon retour de la Paleſtine. Il ſouſcrivit à ce que tous ſes vaſſaux prêtâſſent ſerment de fidélité à ſon fils avant ſon départ, & s'engagea à payer au Roi de France vingt mille marcs d'argent, pour le défrayer des dépenſes qu'il avoit faites pour fortifier Châteauroux. De ſon côté, Philippe promit de reſtituer toutes les places qu'il avoit priſes dans le Berry. 1189.

Henri ne ſurvécut pas long-tems à ce traité. Il languiſſoit depuis quelque tems, & ſes maux étoient encore augmentés par la conduite dénaturée de ſes enfans, & ſur-tout par la révolte de ſon jeune fils Jean, qui s'étoit joint,

quelques jours auparavant, à ſon frère.
1189. Tant d'épreuves ne pouvoient pas manquer d'affecter vivement le cœur d'un père, qui avoit toujours marqué la plus grande tendreſſe à ſes enfans. Sa fièvre augmenta conſidérablement, & il mourut à Chinon, deux jours après la ſignature du traité. Ses domeſtiques, après avoir pillé ſa garderobe & ſes coffres, dépouillèrent le corps même, & le laiſsèrent ainſi expoſé, juſqu'à ce qu'un de ſes pages, moins ingrat, & moins inhumain que les autres, le couvrit d'un manteau. Enfin ſon fils naturel Geoffroy, le fit tranſporter à Fontevraud, où il avoit demandé à être enterré.

Henri II. réunit dans ſa perſonne toutes les grandes qualités d'un politique, d'un Général & d'un Légiſlateur. Généreux envers ceux qui l'avoient offenſé perſonnellement, on le vit toujours inexorable pour les injures faites à ſes ſujets. On eût dit que ſon cœur étoit le temple des ſentimens qui font le plus d'honneur à l'humanité. Il ſe plaiſoit à tendre une main ſecourable au malheureux, & à adoucir les rigueurs de l'indigence. Il étoit poli, facétieux, lettré, & d'un commerce

agréable. Il protégea les ſciences, & ſe montra l'ami des ſavans. Cependant ce Monarque ne fut pas exempt de défauts. Ses paſſions, naturellement violentes, le jettèrent ſouvent dans l'excès. Il fut enclin à la colère, ébloui & jaloux de l'éclat de ſon pouvoir, & on l'accuſe ſur-tout d'incontinence. Il ſoutint les prérogatives de ſa couronne contre toutes les foudres de Rome; mais jamais il ne porta atteinte à la liberté de ſes ſujets. Il a été, en un mot, un des plus puiſſans & des plus illuſtres Monarques qui aient régné ſur l'Angleterre. 1189.

RICHARD I.

Surnommé CŒUR DE LION.

1189. RICHARD étoit puiſſant, brave & généreux ; mais ſon pouvoir lui inſpira un orgueil exceſſif : ſa valeur le précipita au delà des bornes de la prudence ; & ſa libéralité entraîna après elle l'oppreſſion. Il monta ſur le trône ſans avoir rencontré d'obſtacles, témoigna un repentir ſincere de ſa conduite paſſée, retint auprès de ſa perſonne tous les fidéles domeſtiques de ſon père, & renvoya ceux qui avoient trahi la confiance de ce Monarque, quoiqu'ils ne l'eûſſent fait que pour favoriſer Richard lui même.

Cependant ſon expédition de la Terre Sainte ſuſpendit pour un tems tout autre projet. Deux choſes étoient principalement néceſſaires, autant pour en hâter l'effet, que pour y mettre toute la magnificence qu'il déſiroit ; une réconciliation ſincere avec tous ceux qui pouvoient troubler la

paix, & assez d'argent pour fournir aux frais de l'entreprise. Il eut une entrevue avec le Roi de France, & on jura, de part & d'autre, d'observer le dernier traité, à quelques changemens près de peu d'importance. Jean vivoit alors à la Cour de Richard, où il étoit tellement caressé, qu'il sembloit qu'une parfaite harmonie régnât dans toute la famille Royale. 1189.

La Reine mère gouvernoit l'Angleterre, en qualité de Régente, pendant l'absence de son fils ; & comme il étoit de la plus grande conséquence pour les desseins de ce Prince, de se rendre populaire, Richard voulut que l'administration de sa mère commençât par une amnistie générale. On ouvrit les prisons, & les coupables obtinrent, avec leur liberté, le pardon de leurs crimes. En même-tems Richard rétablit le turbulent Comte de Leicester dans tous ses biens ; & après avoir été solemnellement installé à Rouen dans le Duché de Normandie, il se rendit à Barfleur, vers le milieu du mois d'Août, & de là passa en Angleterre, où il fut reçu au milieu des acclamations d'un peuple nombreux. Il étoit accompagné de son

frère Jean, dont les prétentions deve-
1189. noient importantes, par le rang qu'il occupoit alors.

Richard ſentoit combien il eût été dangereux de le mécontenter : il s'efforça de l'attacher à ſes intérêts, en lui prodiguant les honneurs & les biens : outre le Comté de Mortain, il lui céda ceux de Cornouaille, Dorſet, Somerſet, Nottingham, Derby, & Lancashire, avec les châteaux de Pec, Balſavet, Marlborough, Ludgarshal, Wallingford, Tickhill & Haye. Il lui donna encore le grand Comté de Gloceſter, avec l'héritiere de cette famille en mariage. Le Prince qu'il importoit le plus à Richard de ſe concilier enſuite, étoit le Roi d'Ecoſſe. Il l'invita à une entrevue à Cantorbery, où Richard renonça à toutes ſes prétentions à la foi & hommage de Guillaume & de ſes ſujets Ecoſſois ; & moyennant dix mille marcs d'argent, lui rendit les châteaux de Roxbourgh & de Berwick.

Les préparatifs néceſſaires à ſa grande entrepriſe, furent enſuite ce qui occupa le plus Richard. Etienne de Tours avoit été premier Miniſtre de Henri, pendant les dernieres années

de ſon régne. On ſavoit que ce Monarque étoit prodigieuſement riche ; mais le détail de ſes richeſſes n'étoit connu que d'Etienne, qui avoit été ſon tréſorier. Richard le fit arrêter, le traita avec beaucoup d'inhumanité ; & après l'avoir fait charger de chaînes, ordonna qu'on l'enfermât dans le château de Wincheſter. Cet acte de ſévérité eut tout l'effet que Richard s'en étoit promis. Le Miniſtre livra tous les tréſors & les places qui étoient en ſa poſſeſſion, avec une ſomme immenſe, pour prix de ſa liberté. Cependant malgré ce cruel traitement, le Roi lui conſerva ſa place, parce-qu'il le connoiſſoit pour avoir été un des plus fidéles ſerviteurs de ſon père, & il voulut qu'il continuât à avoir le maniment des revenus de l'Anjou. 1189.

Richard, depuis ſon arrivée en Angleterre, avoit principalement réſidé à Wincheſter ; mais au commencement de Septembre, il ſe rendit à Londres, où il fut couronné avec beaucoup de pompe & de magnificence, dans l'abbaye de Weſtminſter. Durant la ſolemnité, pluſieurs Juifs riches parurent dans l'Abbaye, malgré la défenſe qui avoit été publiée, qu'aucun

d'eux n'approchât de l'Egliſe pendant
1189. tout le tems de la cérémonie. La populace ayant remarqué ces Hébreux parmi la foule des Chrétiens, les chaſſa de l'Egliſe. Cette violence excita une querelle, dans laquelle pluſieurs Juifs furent foulés aux pieds, & tués. Le peuple animé par les prédications des Moines, en faveur de la Croiſade, prit auſſi-tôt les armes, & aſſiégea les Marchands Juifs dans leurs maiſons, après avoir maſſacré tous ceux qu'il avoit trouvés ſur ſon chemin. Dès que le Roi fut informé de ce tumulte, il envoya Raoul de Granville, chef de juſtice, & pluſieurs autres Seigneurs, dans la cité, pour appaiſer le déſordre, & pour empêcher de plus grands malheurs. Mais tous leurs efforts furent inutiles, & ils ſe virent eux-mêmes obligés de chercher leur ſalut dans la fuite. Cependant la canaille trouvant qu'il étoit impoſſible de forcer les maiſons des Juifs, y mit le feu. L'incendie ſe communiqua à différens quartiers de la ville, & la populace profita de la confuſion & de la terreur, cauſées par les flammes, pour piller ſans diſtinction Juifs & Chrétiens; enſorte qu'un grand

grand nombre de citoyens périrent, & furent ruinés par la perte de leurs maiſons. Le déſordre ne ceſſa que le lendemain matin, que la populace ſe diſperſa. Richard fit faire les perquiſitions les plus ſévères, pour découvrir les auteurs de ce tumulte. On les arrêta, & ils ſubirent la peine dûe à leurs crimes. 1189.

Le Roi convoqua une aſſemble générale de ſes Prélats & de la Nobleſſe à l'Abbaye de Pupewell, dans le Comté de Northampton. Il y nomma aux ſieges vacans de Londres, de Wincheſter, d'Ely & de Sarum, & on y délibéra ſur les moyens d'effectuer le puiſſant armement qu'exigeoit la Croiſade. Richard aliéna une partie des Domaines de la Couronne aux Prélats & aux Seigneurs les plus riches. Il admit tous ceux qui ſe préſentèrent pour acquérir, ſans avoir égard à la qualité ni au mérite. L'Evêque de Durham, entr'autres, donna une ſomme conſidérable d'argent pour le Comté de Northumberland. Guillaume Longchamp, premier Miniſtre, acheta le grand Sceau d'Angleterre, moyennant trois mille livres, & la vénalité dominoit tellement l'eſprit du Roi,

qu'il déclara publiquement qu'il ven-
1189. droit la Ville de Londres même, s'il pouvoit trouver un acquéreur. On créa de nouveaux offices, auxquels on attacha la fonction d'inſpecter la conduite des Magiſtrats ; mais loin de contribuer à la réforme, ces charges ne firent qu'ajoûter à l'oppreſſion générale. Les crimes ne ſe commettoient pas moins, & n'étoient point découverts. L'innocent & le coupable ſe voyoient expoſés au même ſupplice ; ce n'étoit qu'en verſant de groſſes ſommes d'argent dans les coffres du Roi que l'un pouvoit ſe ſouſtraire aux peines dûes à ſes crimes, & que l'autre pouvoit ſauver l'ignominie de l'échaffaud. Raoul de Granville voyant que le Roi fermoit l'oreille aux meilleurs avis, & qu'il prodiguoit indiſtinctement les Domaines de la Couronne, ſe démit de ſa charge de Grand Juſticier, & prit parti dans la Croiſade. Il fut remplacé par Hugues, Evêque de Durham, qui donna, à cet effet, mille marcs d'argent, & par Guillaume, Comte d'Eſſex & d'Albermarle. Ce fut par ces voies honteuſes & également contraires aux loix, que ce Monarque leva des ſommes ſi pro-

digieuſes d'argent, qu'elles ſurpaſſoient de beaucoup celles que ſes prédéceſſeurs avoient amaſſées. 1189.

Richard ne ſongea plus enſuite qu'à pourvoir au tranſport de ſes troupes. Il envoya des Officiers dans les différens ports de mer, pour arrêter des vaiſſeaux, avec ordre de choiſir les plus grands & les mieux conſtruits. Ils furent avitaillés, armés & équipés pour l'expédition de la Terre-Sainte: la manie des Croiſades étoit alors telle dans toute l'Europe, qu'au rapport de nos anciens auteurs, les femmes envoyoient par dériſion leurs quenouilles aux hommes qui avoient refuſé ou négligé de prendre la croix. C'eſt ainſi que ce Prince, brave d'ailleurs, mais opiniâtrement attaché à ſes projets, réduiſit le patrimoine de la Couronne, épuiſa la ſubſtance de ſon peuple, & proſtitua la Juſtice de ſon pays, pour procurer à ſon zèle effrené & à ſa vanité ſans bornes, un ſubſide momentané.

Les Gallois, ſous les ordres de Reſe-ap-Griffith, s'étoient emparés, à la mort du dernier Roi, de pluſieurs Châteaux, & avoient ravagé les Com-

tés de Pembroke & Caermarthen ; mais
1189. ce Prince ayant obtenu un ſauf-conduit de Jean, ſe rendit à Oxford, pour faire ſa ſoumiſſion au Roi. Cependant Richard refuſa de le voir, & le Gallois retourna dans ſes Etats, réſolu de ſe venger. Pour prévenir ſes deſſeins, Jean eut ordre d'entrer dans le pays de Galles avec un corps de troupes, & on leva un nouvel impôt pour fournir aux frais de cette expédition.

En même-tems Richard pourvut à l'adminiſtration du Royaume pendant ſon abſence : en cela il ne ſuivit que les mouvemens de ſon caprice, malgré les remontrances de la Nobleſſe, & le ſentiment de toute la nation. La Lieutenance du Royaume fut conférée à Guillaume Lonchamp, Evêque d'Ely, François de baſſe extraction. On lui donna pour adjoint l'Evêque de Durham, comme Juſticier des provinces ſeptentrionales. Le premier fut chargé en outre de la garde de la Tour de Londres, & le ſecond eut celle du Château & de la Forêt de Windſor. Le Roi nomma pour leurs Aſſiſtans & Conſeillers dans l'exercice du gouver-

nement, Hugues Burdolph, Guillaume Mareſchal, Geoffroy-Fitz-Piers, 1189.
& Guillaume Briwere.

Après avoir diſpoſé toutes choſes, Richard s'embarqua à Douvres, & prit terre le même jour à Gravelines, où le Comte de Flandres vint le joindre, pour l'accompagner en Normandie. A ſon arrivée, il eut recours, pour extorquer de l'argent, à une ſupercherie deshonorante & indigne d'un Roi. Il feignit d'avoir perdu le grand ſceau, & fit publier que tout acte, chartre, ou proviſion qui ne recevroit pas l'empreinte du nouveu ſceau qu'il avoit fait faire, demeureroit ſans effet. Tous ceux qui étoient en poſſeſſion de quelques titres de cette nature, furent obligés de ſe ſoumettre à cet étrange réglement, & de payer de fortes ſommes pour obtenir l'empreinte du nouveau ſceau.

Le 13 de Janvier, Richard & le 1190.
Roi de France eurent une entrevue au Gué-Saint-Remy; on y confirma le dernier traité de paix. Les deux Monarques, leurs Prélats & les principaux Seigneurs des deux Royaumes firent le ſerment réciproque de maintenir la bonne intelligence qui ſub-

sistoit alors, & en cas que l'un des
1190. deux Princes mourût pendant l'expédition, le survivant devoit rester maître du trésor, & prendre le commandement des troupes du défunt, pour l'avantage de la cause commune. Le rendez-vous ne put pas avoir lieu pour les fêtes de Pâques, comme on en étoit convenu, à cause de la mort de la Reine de France. Il fut en conséquence remis à la mi-été.

Dans cet intervalle, Richard envoya Lonchamp en Angleterre, revêtu de tous les pouvoirs de Légat, & de l'autorité royale, pour obliger chaque Abbaye & chaque Fief relevant de la Couronne, tant en Angleterre que dans le pays de Galles & en Irlande, à fournir un palefroi & un cheval de somme pour son expédition; & chaque ville, à en donner deux. Il eut ordre en même-tems de garantir les Juifs du massacre général, dont ils étoient menacés. Sa présence, & les premiers exemples de sévérité, produisirent dans Londres tout l'effet qu'il pouvoit désirer; mais les Juifs établis dans les autres quartiers du Royaume, furent exposés à la fureur de la populace. A Lynn, on

pilla leurs biens, on brûla leurs maiſons, & on les égorgea tous ſans exception. Cette nation infortunée éprouva le même ſort à Stamford. Ceux de Lincoln eurent le bonheur de s'emparer du Château, où ils ſe défendirent, juſqu'à ce que le gouvernement eût envoyé à leur ſecours. 1190.

Mais ce fut à York, où les Juifs étoient établis en grand nombre, & où ils vivoient dans la ſplendeur & la magnificence, que la perſécution ſe déchaîna avec le plus de fureur. Les deux familles les plus éminentes qui y réſidâſſent alors, étoient celles des Benoît & des Joſes. Ce fut ſur elles que le peuple épuiſa d'abord ſa rage, & il ne tarda pas à l'étendre ſur le reſte de cette nation. Le Commandant du Château, qui n'ignoroit pas que les Juifs étoient protégés par le gouvernement, ne put pas leur refuſer une retraite dans l'intérieur de la forteresſe. Ils y portèrent leurs effets & leurs meubles les plus riches, & le peuple furieux de voir échapper ſa proie, fit tomber ſa rage ſur les maiſons déſertes, & les réduiſit en cendres. Soit que le Commandant fût tenté à la vue du tréſor qui brilloit

sous ses yeux, ou qu'il voulût appaiſer
1190. la fureur du peuple par sa préſence, il ſortit du Château. Les Juifs, qui ſoupçonnoient ſes deſſeins & ſa probité, ſe rendirent maîtres de la garniſon, parurent ſur les murailles, & refuſèrent de lui ouvrir la porte, mais ils lui offrirent en même-tems une ſomme conſidérable d'argent, s'il vouloit les laiſſer partir ſans qu'ils fûſſent moleſtés. Le grand Shériff du Comté prit fait & cauſe de cette trahiſon, que la néceſſité ſeule pouvoit juſtifier. Il ſe mit à la tête du peuple & donna l'aſſaut au Château, que les Juifs défendirent avec opiniâtreté. Ceux-ci renouvellèrent leurs offres, mais elles furent encore rejettées. Enfin, n'étant pas en aſſez grand nombre, & n'ayant pas aſſez de proviſions pour tenir plus long-tems, ils délibérèrent entr'eux ſur les meſures à prendre dans une conjecture auſſi critique. Ils n'ignoroient pas qu'ils ne devoient s'attendre qu'à une mort ignominieuſe en ſe rendant à une multitude avide, vindicative, irritée de leur réſiſtance, & emportée par l'excès d'un zèle de religion. Dans cette extrémité, un ancien Rabbi, ouvrit un avis digne d'un

Romain. » Puiſqu'il ne nous reſte plus
» d'eſpoir, dit-il, mettons le feu au 1190.
» Château, & périſſons de nos propres
» mains plutôt que de mourir ignomi-
» nieuſement par celles des incircon-
» cis «. Son conſeil fut ſuivi & exé-
cuté avec la réſolution la plus déſeſ-
pérée.

Telles furent les premieres ſuites qu'entraîna après elle l'abſence de Richard. Longchamp fit chercher en-vain les auteurs de ce tumulte ; mais comme il parut que c'étoient le Shériff & le Gouverneur du Château qui avoient animé la populace, ils furent privés de leurs charges, & les habitans obligés de donner cent ôtages, & des cautions pour répondre des plaintes qui pourroient être portées contre eux à la Cour du Roi.

Dans le même tems, Richard ayant fait aſſembler ſa nombreuſe flotte, abondamment pourvue de proviſions de guerre & de bouche, publia, de l'avis des Prélats & de la Nobleſſe, un corps de réglemens pour le maintien de la paix, du bon ordre & de la diſcipline qui devoient s'obſerver à bord des vaiſſeaux. Il nomma auſſi cinq Juſticiers pour les faire exécuter ponctuelle-

ment, & donna ordre que l'on mît
1190. à la voile pour Marſeille, où il ſe propoſoit d'embarquer ſon armée.

Lorſque le tems fixé pour le lieu du rendez-vous fut arrivé, Richard reçut la Panetière & le Bourdon des mains de l'Archevêque de Tours, & marcha à Vezelay, où il fut joint par le Roi de France. Les deux Monarques, à la tête de cent mille hommes, s'avancèrent juſqu'à Lyon; mais les inconvéniens qui réſultoient de la marche d'un corps auſſi nombreux, obligèrent les deux Rois de ſe ſéparer dans cette ville. Philippe prit la route de Gênes, & Richard celle de Marſeille, où il trouva une foule de Pélerins, qui, ayant épuiſé toutes les reſſources, en attendant l'occaſion de s'embarquer, lui offrirent leurs ſervices, & furent reçus dans ſon armée. Après avoir attendu une ſemaine entiere ſa flotte, il fréta trois grands vaiſſeaux & trente galères pour ſa maiſon, avec leſquels il fit voile pour la Sicile, & débarqua à Salerne, où il reſta juſqu'à ce qu'il apprit que ſa flotte avoit mouillé dans le port de Meſſine. Il s'y rendit auſſi-tôt, & trouvant le Roi de France logé dans la ville, il établit ſon quar-

tier dans les fauxbourgs. Son intention étoit d'y paſſer l'hyver. Il s'empara de deux places fortes ſur le Phare, en aſſigna une à ſa ſœur, veuve du dernier Roi de Sicile, & fit un magaſin de l'autre. 1190.

Tancrede, Roi de Sicile, allarmé de ce procédé, fit veiller ſtrictement les Anglois dans Meſſine. Le lendemain il s'éleva une querelle entre les habitans & quelques ſoldats Anglois; ceux-ci furent chaſſés de la ville, & les Meſſinois fermèrent leurs portes, montèrent ſur leurs murailles, & défièrent Richard avec beaucoup d'inſolence. Le Roi de France voulut être le Médiateur; mais pendant la conférence, les Meſſinois firent une ſortie, & après avoir tué pluſieurs hommes & quelques chevaux, ils attaquèrent avec impétuoſité le quartier de Hugues le Brun. Richard, irrité de cette inſulte, vola aux armes, chargea ces citadins, les repouſſa juſqu'aux portes de la ville, & y donna l'aſſaut, avec une telle furie, que, malgré la réſiſtance des habitans, ſoutenus par les troupes Françoiſes, cantonnées dans la place, il l'emporta d'emblée, & planta ſon étendart ſur les murailles;

mais ce Prince quitta bientôt la ville,
1190. la rendit à Tancrede, & les Rois de Sicile, de France, & d'Angleterre, conclurent un nouveau traité entre eux.

1191. Après la ratification de ce traité, Philippe partit pour Acre, qui, depuis quelque-tems, étoit aſſiégée par les armées chrétiennes; mais Richard différa ſon départ, pour attendre l'arrivée de ſa mère, & de la Princeſſe Berengère, qu'il ſe propoſoit d'épouſer. Cependant il raſſembla un nombre ſuffiſant de vaiſſeaux, pour le tranſport de ſa cavalerie, & dès que la Princeſſe fut arrivée, il partit de Meſſine; mais après deux jours de navigation, ſa flotte fut diſperſée par une tempête, & le Roi ſe vit forcé de relâcher à l'iſle de Créte. Deux de ſes plus gros vaiſſeaux échouèrent ſur les côtes de l'iſle de Chypre: la plûpart des Chevaliers, avec leur ſuite, gagnèrent le rivage; mais au lieu d'y trouver l'hoſpitalité, ils furent pris, dépouillés & empriſonnés, par l'ordre d'Iſaac, qui ſe qualifioit Empereur de Chypre. Ce tyran ne voulut pas permettre qu'un troiſiéme vaiſſeau, qui avoit à bord la Reine de Sicile, &

Berengère, entrât dans le havre de Limeſol. Richard informé de leur malheur, avança, avec ſes galères, à leur ſecours, & les trouva à l'ancre, le long d'une côte découverte, expoſées à toute la fureur des vagues & des vents. Le cœur ulcéré de la barbarie de ce tyran, le Roi lui envoya un Meſſager, pour lui demander ſes pélerins avec leurs effets ; & ſur la réponſe inſolente du Cypriot, il fit auſſi-tôt débarquer ſes troupes. Iſaac avoit aſſemblé une armée, pour s'oppoſer à leur deſcente ; mais l'intrépide Richard la mit en déroute. Cette victoire fut ſuivie de la reddition de la place, & toute la flotte entra avec ſûreté dans le port. Une ſeconde bataille décida du deſtin de l'Iſle : toutes les villes & les châteaux ouvrirent leurs portes au conquérant, & Iſaac ſe rendit lui-même à diſcrétion. Richard, après avoir achevé la conquête de l'Iſle, épouſa Berengère, qui fut couronnée le même jour à Limeſol. Il reçut enſuite l'hommage des Cypriots. Ces inſulaires le regardoient comme leur libérateur : ils lui firent préſent de la moitié de leurs effets, & s'engagèrent à envoyer un

1191.

secours de vivres aux Chrétiens, alors
1191. occupés au siége d'Acre.

Le siége de cette place est un des plus célèbres dont l'Histoire ait fait mention. Comme celui de Troye, il fut entrepris sous un prétexte frivole, par de grands Princes de différentes nations, & sa longue résistance fut l'effet plutôt de l'animosité qui régnoit parmi les assiégeans, que du courage & de la valeur des assiégés. Le fameux Saladin étoit alors Empereur des Sarrazins, & bloquoit les assiégeans, avec une armée de trois cens mille hommes; ensorte que sans l'arrivée du Monarque Anglois, toute l'armée chrétienne eût été obligée de se rendre au Soudan, plus de deux cens mille hommes ayant déja péri devant la place.

Dans sa traversée, Richard rencontra un vaisseau d'une grandeur prodigieuse, que Saladin avoit fait armer à Barut, & qui portoit quinze cens hommes de ses troupes d'élite. Cet énorme bâtiment étoit commandé par sept Amiraux, & chargé de munitions de guerre & de bouche pour la garnison d'Acre. Richard l'attaqua, le prit, & arriva devant la place. La

vue de la flotte répandit la plus grande joie dans l'armée chrétienne, & jetta la terreur & le déſeſpoir dans la ville, par la nouvelle de la priſe du vaiſſeau dans lequel les aſſiégés avoient mis toutes leurs eſpérances. Le ſiége, qui avoit langui juſqu'alors, commença à être pouſſé avec une vigueur ſurprenante. Richard gagna non-ſeulement le cœur des ſoldats par ſon courage, ſa libéralité, & ſa magnificence; mais il éclipſa totalement le Roi de France, qui ne vit plus que d'un œil jaloux, ſa gloire & ſa grandeur. Les aſſiégés furent bientôt réduits à l'extrêmité, & Saladin, jugeant qu'il étoit impoſſible de faire lever le ſiége, leur permit de ſe rendre aux meilleures conditions qu'ils pourroient obtenir; mais la capitulation qu'on leur accorda, ne leur aſſûroit pas même la vie. Ils reſtèrent en priſon, juſqu'à ce qu'ils euſſent racheté leurs têtes, pour le prix de deux cens mille byzantines, & à condition que ſi cette rançon n'étoit pas exactement payée, ils ſeroient tous à la merci des vainqueurs. 1191.

Après la reddition de la place, Philippe demanda la permiſſion de

retourner en France, ſous prétexte
1191. que l'air de l'Aſie ne convenoit point à ſon tempérament. On conſentit à ſon départ, & il mit à la voile du port d'Acre, laiſſant ſes troupes ſous le commandement du Duc de Bourgogne. Tout le poids de la guerre tomba alors ſur Richard. Ce Monarque, après avoir réparé les fortifications d'Acre, prit ſa route vers Joppé, en obſervant toujours de marcher le long de la côte, pour que l'armée pût aiſément tirer des vivres de ſes vaiſſeaux. Saladin occupoit les hauteurs avec ſes troupes, prêt à attaquer les Chrétiens à la premiere occaſion, & il leur livra enfin la bataille, au moment où ils paſſoient une riviere, dans les environs de Céſarée. Il fut défait, avec perte de quarante mille hommes, en grande partie par la conduite & la valeur de Richard, & les Sarrazins firent auſſi-tôt démolir Céſarée, Aſcalon & Joppé. Cependant le Monarque Anglois répara Céſarée & Joppé, & repeupla ces deux villes, avec une partie des habitans d'Acre.

1192. Richard s'avança enſuite vers Jéruſalem, défit une ſeconde fois Saladin dans les plaines de Rama, &

ſe ſeroit rendu maître de la Sainte Cité, s'il n'en avoit pas été détourné par les Templiers, qui, devoués au Roi de France, lui firent manquer cette occaſion, & lui perſuadèrent de marcher à Aſcalon. Saladin, aſſûré qu'il ne pouvoit plus rien entreprendre juſqu'au printems, mit ſes troupes en quartier d'hiver. 1192.

Pendant que Richard ſe battoit dans les plaines de la Paleſtine, par principe de dévotion, l'Angleterre gémiſſoit ſous l'adminiſtration tyrannique de Guillaume, Evêque d'Ely, à qui il en avoit laiſſé la régence. Au lieu d'agir de concert avec l'Evêque de Durham, ſon collégue, il avoit fait mettre ce Prélat en priſon. Pour obtenir ſa liberté, celui-ci fut obligé de lui livrer les châteaux de Windſor, de Newcaſtle ſur le Tyne, la Seigneurie de Sudbury, & le Comté de Northumberland, & de lui donner ſon propre fils, avec Gilbert de la Ley, pour ôtages de ſa ſoumiſſion. Hugues ſe plaignit de ce traitement, dans des lettres qu'il adreſſa au Roi à Marſeille, & le Monarque envoya ordre à Guillaume, de rendre les places qu'il avoit enlevées à l'Evêque;

mais il refuſa d'obéir, ſous prétexte
1192. qu'il ſavoit les intentions du Roi de ſa propre bouche, & qu'aucun écrit ne pouvoit les lui faire mieux connoître ; & il continua ſes injuſtes procédés, avec un orgueil & une arrogance inſupportables. Il mit tout à prix, dépouilla le Clergé & les Laïcs de leurs Egliſes, terres & poſſeſſions, pour en enrichir ſes parens & ſes créatures, épuiſa les revenus du Roi, pour faire des acquiſitions à ſon profit, & acheter toutes les terres qui étoient à vendre. Il s'approprioit les Egliſes & les Abbayes vacantes, ou les donnoit à ſes créatures, auxquelles il diſtribuoit auſſi les emplois, que ſes menaces & ſes perſécutions avoient fait abandonner par ceux qui en étoient revêtus. Pour faire ſa viſite dans les Maiſons Religieuſes, il voulut être accompagné par quinze cens hommes de cavaletie ; & il avoit en outre une ſi grande ſuite de Chevaliers, de Prêtres, de Domeſtiques, de Muſiciens, de chevaux, & de chiens, que les Couvens où il logea, purent à peine, en trois années de tems, réparer le dommage cauſé dans une

ſeule nuit. Il comptoit, parmi les domeſtiques qui le ſervoient à table, les fils des plus grands Seigneurs d'Angleterre, dont les familles ſe trouvoient fort honorées de contracter, par le mariage, des alliances avec les parens mêmes les plus éloignés de cet Impérieux Prélat. 1192.

Il n'y avoit que le reſpect que les Anglois portoient à la perſonne de Richard, & à la ſainteté de l'expédition où il étoit engagé, qui pût les contenir dans les bornes du devoir, & les empêcher d'éclater contre la tyrannie & l'inſolence du Régent. Le Prince Jean lui-même fut traité avec tant d'indignité, qu'il en fit ſes plaintes à ſon frère; mais il ne reçut de réponſe, que lorſque le Roi fut arrivé à Meſſine, & qu'il eut eu une conférence avec la Reine mère. Richard envoya en Angleterre l'Archevêque de Rouen, & Guillaume Maréchal, Comte de Stirgul, avec une chartre, par laquelle il les nommoit adjoints de Longchamp, & défendoit à celui-ci de rien entreprendre ſans leur avis.

A leur arrivée ils trouvèrent le

Régent en poſſeſſion de toutes les
1192. places fortes du Royaume, gouvernant de la maniere la plus deſpotique, tyranniſant la Nobleſſe, & foulant aux pieds les loix du pays. Les preuves qu'ils eurent par eux-mêmes de ſa tyrannie, intimidèrent tellement ces deux Seigneurs, qu'ils n'oſèrent d'abord découvrir l'objet de leur commiſſion; enſorte que Guillaume ne mit aucun frein à ſes vexations. Il dépouilla entr'autres Gerard de Camville de la place de Shériff du Comté de Lincoln, & lui ordonna de remettre la fortereſſe dont il étoit Châtelain héréditaire; mais Gerard, homme plein de courage & de réſolution, refuſa de ſe ſoumettre aux ordres du Régent. Celui-ci ſe mit auſſi-tôt en marche avec un corps de troupes pour le réduire par la force; mais avant qu'il pût exécuter ſon deſſein, il reçut un meſſage du Prince Jean, qui le menaçoit de lui rendre viſite à la tête d'une armée, s'il ne ſe déſiſtoit de ſon entrepriſe. Dans le même tems on reçut la nouvelle de la mort du Pape. Dès ce moment ce Prélat ceſſa de jouir des pouvoirs de Légat; cette

circonſtance, jointe aux menaces du Prince Jean, déconcerta ſi fort Longchamp, qui, dans le fond, n'étoit qu'un lâche, qu'il prêta volontiers l'oreille à un accommodement. Il fut conclu ſous les conditions que Guillaume conſerveroit les Châteaux & l'adminiſtration des affaires; mais que ſi le Roi venoit à mourir ſans poſtérité, il les remettroit à Jean comme héritier de la Couronne. 1192.

Par ce traité le Régent conſerva la plus grande partie de la puiſſance qu'il avoit uſurpée, juſquà ce qu'il échoua contre un écueil, où le jetta ſon ambition démeſurée. Geoffroy, frère du Roi, avoit été élu Archevêque d'York, mais Baudouin, Primat d'Angleterre, reclama le droit de conſacrer les Archevêques de ce ſiége. Geoffroy ſoutint ſon indépendance. Cependant il fut défendu aux Suffragans de faire les cérémonies de la conſécration, & le Temporel d'York fut ſequeſtré entre les mains du Chancelier. Lorſque la Reine Eléonor alla joindre le Roi ſon fils en Sicile, il la pria de ſolliciter auprès du Pape Céleſtin la corfirmation de l'élection de Geoffroy. Le Pontife or-

donna à l'Archevêque de Tours de
1192. le conſacrer. Geoffroy reçut enſuite le pallium avec une bulle, où entre autres priviléges, le Pape rendoit le Siége d'York indépendant de la juriſdiction de tous les Légats à latere qui ſeroient envoyés en Angleterre. Après cette confirmation Geoffroy prit la route de Whitſand dans le deſſein de s'embarquer pour l'Angleterre; mais en arrivant au Château de Guiſnes, il apprit que la Comteſſe de Flandre, à la ſollicitation de Longchamp, avoit donné des ordres pour empêcher ſon paſſage. Comme cette défenſe ne s'étendoit pas ſur ſa ſuite, il la fit embarquer à Boulogne, & ſe rendit ſecrétement à bord d'une petite chaloupe Angloiſe qui le tranſporta à Douvres, où il fut auſſi-tôt arrêté par ordre du Régent; mais il trouva moyen de s'échapper, & ſe réfugia dans l'Egliſe de Saint Martin, lieu privilégié qui appartenoit aux Moines de Cantorbery. Il y fut inveſti par un corps de Brabançons, qui, enfin, l'arrachèrent de l'autel avec ſes habits pontificaux, & le mirent en priſon dans le Château de Douvres, comme un criminel de la lie du peuple.

Cet acte de violence commis en la perſonne d'un Prélat auſſi illuſtre, & généralement aimé, excita les cris de toute la nation. L'Evêque de Lincoln excommunia tous ceux qui y avoient eu part. La Sentence fut confirmée par tous les autres Prélats à Reading, où le Prince Jean, qui avoit également pris le parti de ſon frère, convoqua une aſſemblée générale. On alla plus loin; les Evêques de Londres, de Coventry, & de Norwich menacèrent de jetter un interdit ſur le Royaume, ſi on retenoit Geoffroy plus long-tems en priſon. Ces menaces hardies intimidèrent Longchamp. Il relâcha l'Archevêque qui joignit auſſi-tôt les autres Prélats, aſſemblés à Reading. Gautier, Archevêque de Rouen, y lut les lettres du Roi, qui le chargeoient de préſider à l'élection d'un nouvel Archevêque de Cantorbery, & conjointement avec ſes collégues d'aſſiſter Guillaume dans l'adminiſtration. Le Régent, qui s'étoit oppoſé à ce que l'on remplît le ſiege vacant, refuſa d'admettre Gautier dans le Conſeil, malgré l'ordre exprès du Roi. En même-tems il opprima le peuple, & traita l'Archevêque d'York avec 1192.

tant d'indignité, que celui-ci propoſa
1192. d'éloigner Longchamp du Gouvernement, ſuivant les ordres contenus dans les lettres du Roi. Guillaume qui réſidoit alors à Windſor, fut ſommé de ſe trouver le lendemain à l'aſſemblée de Lodbridge, ſituée entre cette place & Reading. Mais au lieu de s'y rendre, il prit la route de Londres, & s'enferma dans la tour. Cette conduite puſillanime augmenta encore la haine qu'on lui portoit. La tour fut inveſtie avant qu'il eût eu le temps de s'y pourvoir d'une quantité ſuffiſante de proviſions; enſorte qu'il ſe vit forcé de ſe ſoumettre au jugement des Prélats & de la Nobleſſe, qui, après un mûr examen, le privèrent de ſes charges & de ſes châteaux, excepté de ceux de Douvres, de Cambrigde, & de Héreford, qu'il poſſédoit avant le départ du Roi. On nomma pour Chancelier & Régent, l'Archevêque de Rouen, Prélat d'une capacité reconnue, & d'une intégrité à toute épreuve.

Guillaume refuſa de rendre ſes châteaux, & ſe retira à Douvres, d'où il tenta de s'échapper en habit de femme; mais il fut ſurpris par la populace,

populace, qui le traita avec la plus grande indignité, & le renferma dans une cave obſcure. Gautier, qui ne voyoit qu'avec inquiétude le ſéjour de Longchamp en Angleterre, lui fit donner, avec la liberté, la permiſſion de quitter le Royaume. 1192.

L'aſſociation formée contre ce Chancelier inſolent, étoit vertueuſe dans ſon principe & honnête dans ſon but; mais elle avoit pour chef le Prince Jean, qui n'avoit ni vertu ni honneur. Tant que Longchamp fut accablé de la haine publique, Jean ſe joignit au vœu de la nation, pour le faire dépouiller de l'ombre même de l'autorité & du pouvoir; mais quand il n'y eut plus moyen de couvrir ſon ambition du voile de l'intérêt commun, ce Prince refuſa de coopérer avec ceux qui n'avoient en vue que la ſûreté & l'honneur de leur Roi & de leur pays. Ils devinrent pour lui de plus grands obſtacles, que ceux qu'il avoit cru ſurmonter, en contribuant à éloigner le Chancelier. Il fit en conſéquence des démarches qui donnèrent lieu à des ſoupçons, & qui enfin rendirent ſes deſſeins ſi viſibles, que l'on invita

la Reine Eleonor à passer en Angle-
1192. terre ; pour renforcer le parti Royal. Cette Princesse, qui aimoit tendrement Richard, & qui connoissoit le caractère de Jean, se rendit avec empressement dans le Royaume. Les Lords-Justiciers s'unirent plus étroitement que jamais, convoquèrent une nouvelle assemblée des Etats, dans laquelle on prêta un serment général de fidélité à Richard & à ses héritiers, envers & contre tous. Ils envoyèrent en même-tems, dans tous les ports de mer, de fortes garnisons & de braves Commandans, du courage & de l'intégrité desquels on étoit sûr. Ces précautions furent bientôt justifiées par les intrigues du dernier Chancelier, qui employoit tout à la Cour de France & de Rome, pour nuire à l'Angleterre.

Philippe, Roi de France, immédiatement après son retour de la Palestine, proposa une conférence à Fitz-Ralf, Sénéchal de Normandie, aux Prélats, & à la Noblesse de ce Duché. Il y réclama sa sœur Alix, avec le château de Gisors, & les Comtés d'Eu & d'Aumale, qu'il prétendoit lui avoir été cédés par le traité de Messine. Les

Normands répondirent que n'ayant point reçu d'ordre à ce ſujet, ils ne pouvoient pas lui accorder ſa demande. Il les menaça de ſe faire juſtice par les armes, & ils ſe préparèrent à une vigoureuſe défenſe. Après avoir échoué de ce côté, il s'adreſſa au Prince Jean, & lui propoſa une entrevue, offrant de lui donner ſa ſœur en mariage, & de le mettre en poſſeſſion de tous les Etats de Richard ſur le continent, auſſi-tôt après la cérémonie nuptiale. Jean étoit prêt à entrer dans tous les projets contre Richard, depuis que ce Monarque avoit nommé Arthur pour ſon ſucceſſeur, non-ſeulement dans ſon traité avec Tancréde; mais encore dans ſes lettres à Longchamp. Ce Prélat avoit entamé une négociation avec Guillaume, Roi d'Ecoſſe, pour aſſûrer cette ſucceſſion; mais il changea de parti, & employa toute ſon adreſſe pour appuyer les propoſitions de Philippe. Jean les embraſſa ſans héſiter, & étoit déja ſur le point de paſſer la mer pour répondre à l'invitation du Monarque François, quand il en fut détourné par les remontrances de la Reine mère, & les menaces des Régens, qui lui ſignifièrent qu'ils 1192.

feroient saisir toutes ses terres & châ-
1192. teaux, s'il quittoit le Royaume.

Philippe, encore trompé dans son attente, & désespérant de se réunir avec le Prince Jean, forma le dessein d'envahir la Normandie. Mais la Noblesse Françoise refusa de le seconder dans une expédition aussi contraire au serment qu'elle avoit fait. En même-tems le Pape déclara l'intention où il étoit de soutenir les intérêts d'un Prince éloigné de ses Etats, pour une cause aussi louable que celle de la Religion.

Telles étoient les affaires de l'Angleterre, pendant que Richard cueilloit des lauriers dans les plaines de la Palestine, où les factions de Guy de Lusignan & de Conrad, qui prétendoient tous deux à la couronne de Jérusalem, & dont les querelles peu chrétiennes avoient rempli le pays de sang & avoient fait tomber la capitale entre les mains des infidéles, prévaloient toujours, & empêchoient le succès de toutes les entreprises contre les Sarrazins. Richard persuadé que l'union entre ces deux Princes étoit de la plus grande importance, donna le trône de Jérusalem à Conrad;

& comme il n'y avoit pas à ſe flatter que Guy renonçât à ſes prétentions, ſans un équivalent, le Monarque Anglois lui abandonna généreuſement la couronne de Chypre, pour lui & ſes deſcendans. Cet expédient applanit tous les obſtacles, & Conrad réſolut de ne plus différer à joindre l'armée chrétienne; mais avant qu'il pût mettre ſon projet à exécution, il fut aſſaſſiné dans les rues de Tyr, par deux ſcélérats devoués à un petit Prince Sarrazin, dons les Etats étoient ſitués dans les montagnes de Phénicie, & généralement connu ſous le nom de Vieillard de la Montagne. Cet infidéle envoya une lettre ou manifeſte aux Princes Européens, pour juſtifier ſa conduite & laver Richard de l'imputation de ce meurtre, dont ſes ennemis avoient voulu faire tomber toute l'horreur ſur lui. 1192.

La mort de Conrad fut un nouvel obſtacle aux progrès des Croiſés. Cependant ſa veuve ayant épouſé Henri, Comte de Champagne, qui fut proclamé Roi de Jéruſalem, l'armée chrétienne s'avança contre la capitale; mais quand elle ſe fut approchée de la ville, on jugea que le ſiége étoit

impraticable, par la difficulté de faire
1192. venir des vivres. Cette déciſion irrita tellement le Duc de Bourgogne, qui avoit toujours été d'avis que l'on commençât par le ſiége de Jéruſalem, qu'il ſe retira avec les troupes Françoiſes à Tyr, dans le deſſein de s'embarquer pour l'Europe.

Cette défection diminua l'armée chrétienne, déja affoiblie par la fatigue & les eſcarmouches continuelles, & elle perdit toute eſpérance de faire de nouvelles conquêtes. Sur ces entréfaites, Richard reçut pluſieurs lettres de ſes Régens, qui le preſſoient de revenir dans ſes Etats, pour prévenir le déſordre dont ils étoient menacés. Il réſolut en conſéquence de quitter la Paleſtine, où il avoit fait des prodiges de valeur, & répandu la terreur parmi les infidéles, qui ne pouvoient s'empêcher de l'admirer. Saladin étoit toujours à la tête d'une armée nombreuſe dans les montagnes, & prêt à tomber ſur les villes maritimes, auſſi-tôt que le Roi d'Angleterre ſeroit parti. En effet, à peine Richard fut-il arrivé à Acre, qu'il apprit que la ville de Joppé étoit priſe, & le château réduit à l'extrémité. A cette

nouvelle, il ordonna à ſes troupes de s'avancer le long de la côte, s'y rendit lui même par mer, avec une poignée de monde, & força les Sarrazins à lever le ſiége, tant par la terreur de ſon nom, que par une ſuite d'exploits héroïques, où il expoſa ſa perſonne au danger le plus éminent. 1192.

Dans ce combat déſeſpéré, un des Généraux ennemis, remarquable par ſa force & ſon adreſſe, voyant les prodiges que faiſoit Richard, voulut donner de la réputation à ſes armes, en ſe meſurant avec ce Prince : il dédaigna de combattre avec une vile multitude, & piqua ſon cheval vers le Monarque Anglois. Ce défi attira l'attention des deux armées, comme un événement qui devoit décider de la fortune du jour. Le Roi, après avoir ſoutenu le premier choc de l'infidéle, lui coupe, d'un revers, la tête & le bras droit au deſſus de l'épaule. La bataille ſe renouvelle avec plus de fureur ; on ſe mêle avec acharnement, on ſe précipite vers la place où Richard combattoit en perſonne. Les efforts redoublent, toutes les armes ſont dirigées, ou pour détruire ce héros, ou pour le défendre. Le brave Comte de

Leiceſter perdit ſa liberté, en com-
1192. battant auprès de ſon maître, qui le délivra bientôt, au riſque de la ſienne. L'armure de Richard étoit criblée de coups de lances & de javelots, ſon cheval prêt à tomber ſous lui, & lui-même affoibli plutôt par les coups qu'il avoit portés, que par ceux qu'il avoit reçus. Séphadin, le généreux frère de Saladin, fut touché de ce ſentiment d'honneur, commun aux grandes ames, & lui envoya en préſent deux magnifiques chevaux Arabes. En même tems l'armée des infidéles rentra dans ſon camp, & laiſſa les Anglois maîtres de la ville.

Richard ne pouvoit plus reſter en Paleſtine, ſans expoſer ſon Royaume au plus grand danger, ni avec aucune eſpérance de parvenir au principal but de cette expédition. Il convint donc d'une trève de trois ans avec Saladin, ſous les conditions qu'on démoliroit Aſcalon; que les Chrétiens pourroient fortifier Joppé; qu'ils ſeroient libres d'aller en pélerinage au S. Sépulchre; & qu'ils jouiroient de toutes les places maritimes, tandis que les Sarraſins demeureroient en poſſeſſion des hauteurs.

Ce traité ayant été confirmé & ratifié, Richard paſſa à Acre, à cauſe de la 1192.
ſalubrité de l'air qu'on y reſpiroit. Saladin, de ſon côté, remplit ſes engagemens avec la fidélité la plus ſcrupuleuſe. Les ſujets de Richard alloient par milliers en pélerinage à Jéruſalem, ſans craindre aucune inſulte; & tous ceux qui avoient des paſſeports du Roi d'Angleterre, revenoient en toute ſûreté.

Cependant Richard fit ſes diſpoſitions pour partir; mais la nouvelle qu'il reçut des nouveaux troubles qui déſoloient ſes Etats, le déterminèrent à s'y rendre *incognitò*, ſa flotte ne pouvant pas être prête de ſi-tôt à mettre à la voile. Il monta un petit vaiſſeau frété pour l'iſle de Corfou; & fit naufrage près de Raguſe, dans le golphe de Veniſe. Il ſe ſauva à terre, & entreprit de traverſer l'Allemagne, déguiſé en pélerin; mais il fut découvert dans un village près de Vienne, & mené à Léopold, Duc d'Autriche. Ce Prince charmé de trouver cette occaſion de ſe venger d'un affront qu'il avoit reçu de Richard à Acre, le fit arrêter & charger de chaînes, à la honte de l'honneur &

de l'humanité. L'avarice avoit proba-
1192. blement autant de part que la vengeance à ce traitement barbare ; car il s'attendoit à partager la rançon, & ſtipula même qu'il lui ſeroit donné ſoixante mille marcs d'argent, pour le livrer à l'Empereur Henri VI. Celui-ci reçut le priſonnier avec des tranſports de joie incroyables, & le garda, quoique les deux Nations fuſſent en paix, & qu'il ne pût trouver le plus léger prétexte, pour retenir un Prince dont la perſonne devoit être regardée comme ſacrée, après les grands ſervices qu'il avoit rendus aux Chrétiens dans la Paleſtine.

1193. Philippe, Roi de France, informé de la captivité de Richard, renouvella ſes offres au Prince Jean, & envoya des Ambaſſadeurs à Canut V, Roi de Danemark, pour lui demander ſa ſœur Ingeburge en mariage, ſans autre dot que le tranſport des prétentions de Canut ſur l'Angleterre, & le ſecours d'une flotte pour l'aider à conquérir ce Royaume. La propoſition fut acceptée, & la Princeſſe épouſa Philippe à Amiens; mais il la répudia dès le lendemain, ſous prétexte de parenté entre elle, & la feue Reine Iſabelle.

Cet affront détacha les Danois des intérêts de la France. Le Prince Jean ne ſe rebuta point, & paſſa la mer pour conférer en perſonne avec ſon allié. Il fit un traité avec Philippe, qui convint de lui donner ſa ſœur Alix en mariage avec le Comté d'Artois, dévolu à la France par la mort du Comte de Flandre, & Jean devoit lui céder toute la Normandie au nord de la Seine excepté Rouen, & quelques autres places. Après la concluſion de ce traité, Jean retourna en Angleterre pour y travailler de nouveau à ſe faire un puiſſant parti, & pour empêcher le Gouvernement d'envoyer du ſecours en Normandie. 1193.

Cependant Philippe entra dans ce Duché, à la tête d'une nombreuſe armée, ſe rendit maître de Giſors & de pluſieurs places fortes, ſans trouver d'oppoſition, réduiſit par trahiſon les Comtés d'Eu & d'Aumale, s'avança juſqu'aux portes de Rouen, & fit ſommer les habitans de ſe rendre, ſous peine d'être paſſés au fil de l'épée. Les bourgeois encouragés par la préſence du brave Comte de Leiceſter, revenu depuis peu de la Paleſtine, reçurent les menaces de

Philippe avec mépris : ils ouvrirent
1193. même les portes de leur ville, & repouſsèrent vivement ce Prince, toutes les fois qu'il eſſaya de forcer la place. En même-tems le Pape menaça de l'excommunier, & de mettre ſon Royaume en interdit, s'il ne retiroit ſes troupes des territoires de Richard. Ces raiſons engagèrent le Monarque François à propoſer une trève, ſous les conditions qu'on lui donneroit vingt mille marcs d'argent en différens paiemens, & qu'on le mettroit en poſſeſſion de quelques châteaux, pour lui ſervir de cautionnement.

Dans cet intervalle, Jean qui avoit amené en Angleterre un grand nombre d'étrangers, s'empara des châteaux de Windſor & de Wallingford, & ſous prétexte que ſon frère étoit mort, ordonna à Gautier, Archevêque de Rouen, & aux autres Juſticiers, de lui prêter le ſerment de fidélité, & de procéder à ſon couronnement ; mais voyant que la Régence n'ajoutoit aucune foi à ſes diſcours, il engagea la Nobleſſe à le ſecourir, fortifia ſes châteaux, & ravagea les domaines de ſon frère. Les Régens informés qu'un nouveau renfort étoit prêt à s'embar-

quer à Whitſand, firent marcher des détachemens du côté de la mer, & garder les ports ; de façon que les troupes auxiliaires de Jean n'osèrent jamais tenter la deſcente. Les Régens ne s'en tinrent point là : ils levèrent un corps d'armée, avec lequel ils reprirent Windſor, & Hugues, Evêque de Durham, inveſtit le château de Tikehill ; en ſorte que Jean fut obligé d'acheter une trève, en cédant les châteaux de Pec & de Wallingford. 1193.

Pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient en Angleterre, la rançon de Richard fut fixée dans la Diéte de Worms, à cent cinquante mille marcs d'argent, dont les deux tiers devoient être payés en recouvrant ſa liberté, & on exigeoit des ôtages pour le reſte. Les Régens ayant reçu une lettre du Roi, qui les informoit des conditions auxquelles on mettoit ſa liberté à prix, s'aſſemblèrent pour délibérer ſur les moyens de lever ſa rançon. Des taxes impoſées en fournirent une partie, & des contributions volontaires firent le reſte. Cependant le Roi de France fit tout ſon poſſible pour empêcher le retour de Richard, & offrit même de payer à l'Empereur une ſomme égale

à la rançon, s'il vouloit retenir ſon
1194. priſonnier encore un an.

Mais d'un autre côté, le Pape menaçoit de lancer ſes foudres ſpirituelles, ſi l'on ne remettoit Richard en liberté. Elle lui fut rendue à Metz, avec grande cérémonie, en préſence de la Nobleſſe Allemande. Une ſordide avarice étoit le vice dominant de l'Empereur : il fut ébranlé des nouvelles offres de Philippe, & envoya des ordres pour arrêter le Monarque Anglois au port de Swyne, où il devoit s'embarquer ; mais Richard averti du danger qui le menaçoit, par un ami qu'il avoit à la Cour de l'Empereur, s'embarqua à bord d'un petit vaiſſeau Anglois, qui mouilloit à l'embouchure de la Scheld, mit auſſi-tôt à la voile, & arriva ſans accident à Sandwich.

Dès que les Habitans de Londres apprirent l'arrivée de leur Roi, ils firent des préparatifs prodigieux pour le recevoir, & étalèrent tant de richeſſes & de magnificence à ſon entrée dans cette ville, que les Seigneurs Allemands, qui avoient accompagné le Roi, en parurent ſurpris. Un d'eux lui dit qu'il eût payé une rançon bien plus forte, ſi l'Empereur avoit connu

les facultés de ſes ſujets. Le Prince Jean, qui étoit alors en Normandie, 1194.
n'eut pas plutôt appris l'arrivée de ſon frère, qu'il envoya en Angleterre ſon Chapelain, St. Edmond, avec ordre à ſes partiſans, de fortifier leurs châteaux, & de ſe préparer à attaquer l'ennemi. Cet Ambaſſadeur fut ſi vain de ſa commiſſion, qu'il parla ouvertement de la correſpondance intime qui ſubſiſtoit entre ſon maître & le Roi de France. Cette indiſcrétion le fit arrêter par le Maire de Londres, & l'on découvrit par ſes papiers, tous les deſſeins du Prince Jean. Le Conſeil donna ordre auſſi-tôt d'aſſiéger tous ſes châteaux & de ſaiſir toutes ſes terres, & les Evêques l'excommunièrent, lui & tous ſes adhérens. Comme ſes fortereſſes étoient diſperſées dans tout le Royaume, les Evêques levèrent des troupes dans leurs diſtricts reſpectifs, pour aſſiéger ces repaires de la rébellion. Marlborough, Lancaſtre, & le mont Saint-Michel, furent bientôt réduits; mais Nottingham & Tikehill tinrent juſqu'à l'arrivée du Roi, auquel ils ſe rendirent à diſcrétion.

Richard, après s'être rendu encore une fois maître de ſon Royaume,

convoqua une assemblée générale de la
1194. nation à Nottingham, pour faire juger son frère Jean, Comte de Mortain, & Hugues Novant, Evêque de Coventry, un de ses principaux adhérens. Le premier fut dépouillé de toutes ses possessions, & il y eut ordre de faire le procès au second, tant en sa qualité d'Evêque, que comme grand Shériff du Comté. On leva en même-tems un subside extraordinaire sur toutes les terres labourables du Royaume, & l'on fixa un jour pour couronner de nouveau Richard à Winchester.

On ouvrit la session le 17 Avril, par le couronnement du Roi, dont le prétexte étoit d'effacer la tache de sa captivité; mais son véritable objet fut la réforme de l'administration du Royaume, & la réunion de tous les domaines de la Couronne, aliénés avant son départ pour la Terre-Sainte. Richard alléguoit que la nécessité de l'Etat l'avoit seule forcé à ces concessions, & que les engagistes étoient suffisamment indemnisés, par le profit qu'ils en avoient retiré. Soit que ces raisons fussent valables ou non, personne ne jugea à propos de les

réfuter. Hugues, Evêque de Durham, réſigna le Comté de Northumberland; 1194.
Godefroy, Evêque de Wincheſter, abandonna la charge de Shériff du Hampshire, le château de Wincheſter, & les fiefs qu'il avoit acquis avant l'expédition de la Paleſtine, & tous les autres aliénataires ſuivirent leur exemple.

Après avoir ainſi recouvré les Domaines de la Couronne, & rétabli la paix dans ſon Royaume, Richard s'embarqua pour la Normandie avec une flotte de cent gros vaiſſeaux chargés de troupes & de munitions de toutes eſpéces. Son deſſein étoit de s'oppoſer aux progrès du Roi de France, qui, de concert avec le Prince Jean & ſes autres Sujets rebelles, avoit fait une invaſion ſur ſes territoires. Il débarqua à Barfleur, & ſe rendit à ſon Palais de Bures, près de Bayeux. Le lendemain ſon frère Jean parut devant lui, & ſe jetta à ſes pieds pour implorer ſa clémence. Richard lui pardonna à la ſollicitation de la Reine mère. Ce pardon ne s'étendit que ſur la vie du Prince; car il ſe paſſa du tems avant qu'on lui rendît ſes biens.

Richard avoit fixé le rendez-vous

de ſes troupes à l'Aigle, où il vint ſe
1194. mettre à leur tête. De-là il marcha au ſecours de Verneuil qu'aſſiegeoit Philippe. Le Monarque Anglois réſolut de lui livrer bataille; mais ſon Adverſaire évita le combat & ſe retira précipitamment pendant la nuit. Richard répara la bréche faite aux murailles de Verneuil, marcha à Tours, dont les habitans lui firent un don gratuit de deux mille marcs d'argent, & de-là à Loches qu'il emporta d'aſſaut. Le Roi de France propoſa une conférence, & on convint du lieu où elle ſe tiendroit; mais pendant que les Commiſſaires Anglois y attendoient ceux de France, Philippe s'empara du Château de Fontaines près de Rouen, & en ſe retirant ſurprit le Comte de Leiceſter dans le voiſinage de Gournai. Il brûla enſuite la ville d'Evreux, & s'avança vers Freteval. Richard, irrité d'un pareil procédé, réſolut d'attaquer le Monarque François, & marcha juſqu'à Vendôme. Philippe n'oſa pas l'attendre, & ſe retira en déſordre; mais il fut coupé, mis en déroute, & eut lui-même beaucoup de peine à ſe ſauver. On lui prit ſon bagage, ſon tréſor, ſon

ſceau & ſa chapelle portative, avec le contrat ſigné par les Barons rébelles qui s'étoient engagés à renoncer à leur ſerment de fidélité, & à défendre la cauſe de Philippe & de Jean. 1194.

Cette victoire fut ſuivie d'une trève entre les deux Rois. Richard employa cet intervalle à mettre en règle ce qu'il étoit perſuadé que l'on avoit diſſipé pendant ſon abſence. Les Juges ambulans eurent ordre de dreſſer un état exact des Domaines de la Couronne, des Terres, des Mineurs dont le Roi avoit la garde noble, des Aubaines & des confiſcations, comme auſſi de faire la recherche des biens des Juifs, qu'on obligea ſous peine de confiſcation & d'empriſonnement, d'en délivrer un inventaire détaillé. En même-tems Guillaume, Evêque d'Ely, fut dépouillé de ſa place de Chancelier. On fit faire un nouveau grand ſceau, & l'on renouvella toutes les chartres; ce qui produiſit une ſomme conſidérable d'argent.

L'uſage des joûtes & des tournois avoit regné pendant long-tems dans différentes parties de l'Europe; mais les Papes trouvèrent que le tems &

l'argent que la jeune Nobleſſe pro-
1194. diguoit à ces ſortes d'exercices, la détournoient de leur expédition favorite de la Terre-Sainte, & ils les défendirent; mais malgré les cenſures de l'Egliſe, ces divertiſſemens reparurent de tems en tems ſur la ſcène. Richard, pour en retirer quelque avantage, établit une charge ou impôt ſur tous ceux qui voudroient entrer en lice. On érigea pour les inſcrire un bureau, ſous l'inſpection de Thibaud Gautier, frère de Hugues, Haut-Juſticier & Régent du Royaume.

Ce fut dans un de ces exercices que Leopold, Duc d'Autriche, fut renverſé de ſon Cheval, & eut le pied briſé. La gangréne s'y mit, & on lui coupa la cuiſſe infructueuſement. Lorſqu'il ſe vit ſans reſſource, & près de ſa fin, il témoigna quelques remords de la conduite peu généreuſe qu'il avoit tenue envers le Roi d'Angleterre, & ordonna qu'on rendît la liberté aux ôtages, & l'argent qu'il avoit reçu pour ſa rançon. Son fils qui lui ſuccéda, ne paroiſſoit pas diſpoſé à exécuter les volontés de ſon père; mais le Clergé, dévoué à Richard depuis ſon expédition de la Paleſtine & ſon em-

priſonnement, ne voulut point faire les funérailles du défunt que ſon fils n'eût ſatisfait à ces articles. Le jeune Duc fut donc obligé de relâcher les ôtages & de reſtituer quatre mille marcs d'argent de la rançon. 1194.

Pendant la captivité de Richard en Allemagne, l'Empereur lui avoit offert le Royaume de Provence, & les pays voiſins du Rhône, qui avoient été autrefois fiefs de l'Empire, à condition qu'il en feroit la conquête ſur la France. Depuis cette propoſition, Henri avoit paſſé en Italie, & conquis la Pouille, la Calabre & la Sicile, dont il fut couronné Roi du droit de ſa femme Conſtance. Cette heureuſe expédition avoit fait revivre un ancien projet auquel il s'étoit arrêté long-tems; celui de réunir ſous ſa domination tous les Royaumes & les Provinces qui avoient formé autrefois l'Empire d'Occident; mais ce projet ne pouvoit s'exécuter qu'avec le ſecours de quelque allié puiſſant & courageux. L'Empereur jetta les yeux ſur Richard, envoya des Ambaſſadeurs à ce Monarque, avec un préſent d'une couronne, & lui fit propoſer une ligue offenſive & défenſive 1195.

contre Philippe. Richard goûta la
1194. propoſition ; mais comme il n'avoit retiré que peu d'avantage des penſions qu'il payoit à pluſieurs Princes Allemands pour le ſoutenir contre la France, & qu'il doutoit en même-tems de la bonne-foi de Henri, il députa l'Evêque d'Ely pour ſonder ſes véritables ſentimens, & regler les articles du traité.

Cette négociation ne fut pas accompagnée de tout le ſecret qu'elle demandoit. Philippe, inſtruit du complot qui ſe tramoit contre lui, eſſaya inutilement de faire arrêter l'Evêque à ſon paſſage, & envoya un Héraut à Richard pour lui déclarer qu'il n'ignoroit pas ſes intrigues avec l'Empereur, ſon plus mortel ennemi, & que cette négociation étant une infraction à la rève, il ne ſe croyoit plus obligé de l'obſerver. Les deux partis entrèrent en campagne, & les hoſtilités recommencèrent avec une nouvelle fureur. Le Roi de France fit pluſieurs incurſions en Normandie, où il démolit quelques Châteaux, dont il s'étoit rendu maître par trahiſon au commencement de la guerre. Vaudreuil étoit ſur le point de ſubir le même

ſort, lorſque Richard s'avança à la tête d'une armée. Philippe, pour éviter la bataille, eut recours à ſon ſtratagême ordinaire. Il amuſa le Roi d'Angleterre par une conférence ſimulée, pendant laquelle les Ingénieurs François travaillèrent ſecretement à ſapper les fortifications qui écroulèrent tout à coup avec un fracas horrible. A ce bruit Richard, tranſporté de fureur & d'indignation, rompt la conférence, court ſe mettre à la tête de ſon armée, & attaque les François avec tant de vivacité, qu'ils n'eurent que le tems de ſe retirer au-de-là de la Seine. Philippe manqua de ſe noyer en paſſant ſur un pont que rompit le poids de la foule. Richard le ſuivit de près, entra en France, & mit tout le pays à feu & à ſang. 1195.

Cependant le Roi d'Angleterre, perſuadé que la négociation avec un Prince auſſi inconſtant que l'Empereur ne réuſſiroit point, rappella l'Evêque d'Ely, & par-là mit fin à cet affaire. Il prêta en même-tems l'oreille aux propoſitions que lui fit le Monarque François de terminer la guerre. Les deux Rois eurent une entrevue entre Iſſoudun & Charoſt. On y dreſſa les ar-

ticles du traité de paix, qui fut en-
1195. ſuite ratifié à Louviers, dans une nombreuſe aſſemblée, compoſée des Prélats & de la Nobleſſe des deux Royaumes. Le Roi de France retenoit Giſors, le Vexin Normand & pluſieurs autres places, & rendoit à Richard les Comtés d'Aumale & d'Eu, avec pluſieurs Châteaux qui lui avoient été enlevés pendant ſa captivité.

1196. Pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient, Hubert, Archevêque de Cantorbery, & Régent du Royaume, ſe diſtinguoit par ſon activité & par ſa droiture dans l'adminiſtration. Il vint à bout de détruire des bandes de voleurs, qui ſe retiroient dans les grandes forêts, dont le Royaume étoit couvert, & qui de là infeſtoient tout le pays; mais il trouva plus de difficulté à appaiſer le tumulte qui s'éleva entre les riches & les pauvres habitans de Londres. La populace avoit pour Chef un nommé Guillaume Longbeard ou Longuebarbe, qui s'étoit livré anciennement à la Juriſprudence. Mais la débauche & la pareſſe l'avoient dégoûté de cette profeſſion. Il accuſa ſon frère aîné de trahiſon, parce que celui-ci refuſoit de fournir à ſes dépenſes

penſes extravagantes. Cependant il trouva les moyens de s'inſinuer dans la Magiſtrature de Londres, & affecta d'épouſer la cauſe de la claſſe indigente du peuple, avec toutes les apparences de l'enthouſiaſme & du zèle le plus outré. Il ſe donnoit le titre de leur libérateur, & paſſa même en Normandie pour repréſenter au Roi que les citoyens les moins aiſés étoient opprimés par l'inégalité dans l'impoſition des taxes. Il obtint en effet une diminution. Cette démarche lui donna un crédit exceſſif parmi le peuple. Il s'en ſervit pour fomenter de fréquentes ſorties contre les riches de Londres. Ceux-ci furent aſſiégés dans leurs maiſons, & attaqués juſques dans les Egliſes. On publia un édit pour arrêter les troubles. Mais déja plus de cinquante mille hommes avoient formé une aſſociation, par laquelle ils s'engageoient à obéir à Guillaume & à le défendre. Ce Chef fit maſſacrer de ſang froid pluſieurs de ſes concitoyens, & ſe pourvut d'une grande quantité d'outils de fer pour forcer les portes des magaſins. Hubert, craignant de voir échouer toute l'autorité civile contre une conſpiration auſſi formidable, 1196.

convoqua une assemblée générale des
1196. habitans. Il se plaignit, dans une harangue, des désordres qui se commettoient journellement, dépeignit les suites dangereuses d'une pareille licence, & leur persuada de donner des ôtages pour preuve de leurs dispositions pacifiques, & pour convaincre le Roi de la fausseté des rapports qu'on lui avoit faits à leur désavantage. Il n'eut pas plutôt obtenu cet article, qu'il somma Guillaume de comparoître devant le Conseil, pour répondre aux accusations de meurtre & de sédition portées contre lui; mais il se présenta avec une suite si nombreuse, qu'on jugea à propos de différer son procès. Hubert envoya ensuite deux bourgeois avec main-forte pour arrêter ce mutin; mais il en tua un, & se fit jour avec une hallebarde jusques dans l'Eglise de Sainte Marie de l'Arc, suivi de sa concubine & de quelques autres complices qui avoient massacré l'autre bourgeois. Dans ce lieu sacré il reçut un secours d'armes & de vivres; il se flattoit même d'être bien-tôt joint par la populace; mais elle n'osa remuer à cause des ôtages qu'elle avoit donnés, & par la crainte

d'un corps nombreux de troupes bien armées qui entoura auſſitôt l'Egliſe. 1196.
On ſomma de nouveau Guillaume de ſe ſoumettre à un jugement en forme, & ſur ſon refus, Hubert ordonna aux Soldats de forcer l'Egliſe. Longue-Barbe & ſes gens furent obligés de ſe retirer dans le clocher, d'où on le chaſſa par la fumée de la paille mouillée qu'on alluma à cet effet. Son procès fut bien-tôt fait. On le condamna à être traîné à la queue d'un cheval par les rues de Londres, & enſuite pendu avec neuf de ſes complices.

Cette ſédition, jointe à l'abſence du Roi, & aux embarras que lui donnoit la guerre ſur le continent, enhardit les Gallois à entrer ſur le territoire Anglois. Ils étoient commandés par Rees, Prince de la partie méridionale du pays de Galles. La premiere ville qu'il attaqua, fut Caermarthen. Il la prit, & fit mettre le feu au Château. Clum & Radnor, malgré leur réſiſtance opiniâtre, éprouvèrent le même ſort. Ces progrès allarmèrent Roger Mortimer, & Hugues Say, les deux Seigneurs de ces cantons qui étoient les plus intéreſſés à les

défendre. Ils levèrent une armée con-
1196. ſidérable, attaquèrent le Prince Gallois ; mais ils furent forcés, après avoir été battus, de ſe retirer avec la plus grande précipitation. Cette victoire fut ſuivie de la priſe du Château de Payn que Rees remit ſous certaines conditions entre les mains de Guillaume Brauſe, à qui il appartenoit légitimement. Tant de ſuccès déterminèrent le Régent à entrer lui-même en campagne à la tête d'une puiſſante armée ; mais le Gallois étoit trop prudent pour haſarder une bataille. Hubert ſe borna donc à entreprendre le ſiége de Gwenwynwyn, qui lui oppoſa une vigoureuſe défenſe, & obtint enfin une capitulation honorable. La place ne reſta pas long-tems au pouvoir du Régent ; car la ſaiſon ne l'eut pas plutôt obligé de ſe retirer, que le Gallois la reprit.

Les révolutions des Royaumes ont leurs avantages, ainſi que celles de la nature. Les Croiſades euſſent ébranlé les fondemens de l'Etat, & énervé le gouvernement de l'Angleterre, ſi l'eſprit de commerce n'eût pas ſuccédé à celui de la guerre. Les expéditions de Richard en Aſie avoient ou-

vert à ſes Sujets des contrées qui leur étoient inconnues auparavant, & une communication à laquelle ils n'avoient jamais ſongé. En conſéquence des établiſſemens de Guillaume le conquérant, l'Angleterre continuoit de jouir de l'exemption des droits pour l'entrée & la ſortie des ports, ou s'il s'en percevoit, leur modicité les faiſoit compter pour rien, & l'échange réciproque des denrées procuroit un double avantage. Tout le continent de l'Europe avoit été en armes pendant quelques années; l'Angleterre ſeule repoſoit dans le ſein de la paix. Ce calme invita ſes habitans à ſe livrer au commerce; ſans cette reſſource, ils n'euſſent jamais pu fournir aux ſommes immenſes que l'Etat payoit annuellement à ſon prodigue Souverain. 1196.

Richard ayant après bien des difficultés appaiſé les troubles de la Guienne, réſolut de fortifier les frontières de Normandie, & donna ordre d'élever un Château à Andely, qui juſqu'alors avoit facilité le paſſage du Roi de France dans toutes ſes incurſions. Le terrein appartenoit au Siége de Rouen. Richard offrit d'indemniſer l'Archevêque; mais ce Prélat inflexi- 1197.

blement attaché aux droits de l'Egliſe,
1197. même dans les occaſions où ils préjudicioient au bien public, rejetta l'équivalent, en appella au Pape, & jetta un interdit ſur toute la Normandie. Richard, aſſûré que le Pape étoit dans ſes intérêts, mépriſa les cenſures de l'Archevêque. Le Roi ne ſe trompoit pas. Sa Sainteté ordonna qu'Andely ſeroit livré au Roi, qui donneroit un échange de terres de pareille valeur. D'après cette déciſion, Richard accorda au Siége de Rouen trois villes avec d'autres terres dont le revenu montoit à cinq cens livres de plus que celui d'Andely. On compléta les fortifications de cette place, qui, avec le fameux Château-Gaillard, qu'on éleva en même-tems, formèrent de ce côté un boulevard pour la Normandie.

Dans le même tems Richard fit une irruption en Picardie, prit la ville de Saint Vallery ſur Somme, détruiſit le Château, & s'empara de tous les vaiſſeaux qui étoient dans le port. Le Château de Milly en Beauvoiſis fut inveſti par le Prince Jean, & Marcadée, Général des Brabançons, qui le prirent, & en démolirent les for-

tifications. Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, & couſin germain du Roi de France, s'avança avec un corps de troupes au ſecours de cette place; mais il tomba dans une embuſcade, fut battu & pris. Richard le fit charger de chaînes, & conduire à Rouen dans une affreuſe priſon. Deux députés de ſon Clergé vinrent ſupplier le Roi de traiter le Prélat avec moins de ſévérité; mais Richard leur répondit qu'il ne faiſoit que prendre ſa revanche. » Lorſque j'étois, dit-il, priſon- » nier en Allemagne, l'Empereur me » traita d'abord avec aſſez d'humanité, » mais peu de tems après, l'Evêque de » Beauvais arriva, & je fus chargé de » plus de chaînes qu'un cheval n'en eût » pu porter. Pouvez-vous donc me » blâmer de traiter l'Evêque de la » même maniere «? On s'adreſſa au Pape, qui écrivit une lettre très-pathétique en faveur du Prélat. Richard, pour toute réponſe, envoya au Pontife la cuiraſſe de l'Evêque, avec ces paroles de l'Ecriture : *Reconnoiſſez-vous la tunique de votre fils?* Sa Sainteté n'eut rien à repliquer, ſinon que la cuiraſſe que le Roi lui envoyoit, 1197.

n'appartenoit pas à un enfant de l'Egliſe, mais à un miniſtre de Mars, & que le priſonnier étoit légitimement à la diſpoſition de Richard.

1197.

Pendant la vie du Pape Céleſtin, Hubert ne trouva que peu d'obſtacles dans l'exercice de ſes fonctions temporelles, dont il s'acquitta avec autant de ſévérité pour le Clergé que pour les Laïcs. Mais ſous le Pontificat d'Innocent III, Pape beaucoup plus rigide que Céleſtin auquel il avoit ſuccédé, les Moines, perſuadés que Hubert ſongeoit à tranſporter le Siége de Cantorbery à Lambeth, cabalèrent contre ce Prélat. Hubert ne les ménagea point, il ſaiſit leurs revenus, fit veiller de près leurs perſonnes, & les eût probablement rangés à leur devoir, s'il avoit été ſoutenu par Richard; mais le Roi étoit trop jaloux de l'amitié du Pape pour le déſobliger. Il reçut un mandat de Rome, par lequel Sa Sainteté exigeoit abſolument qu'il déplaçât Hubert, & qu'il n'employât plus à l'avenir d'Eccléſiaſtiques dans les affaires temporelles. C'eſt ainſi que la jalouſie de quelques Moines orgueilleux, inutiles & déſœuvrés,

1198.

effectua ce que toutes les plaintes d'une nation opprimée n'avoit pu obtenir depuis tant d'années. Hubert fut abandonné & eut pour ſucceſſeur Geoffroy Fitz-Peter. En même-tems Hugues de Neville fut fait Grand Juſticier de toutes les forêts du Roi. 1198.

La premiere opération des nouveaux Miniſtres fut d'envoyer des Juges ambulans par-tout le Royaume pour terminer tous les procès, tant anciens que nouveaux, qui intéreſſoient la dignité du Roi & l'Etat. De ſon côté Neville, & ſes deux Adjoints Hugues Wae & Ernis de Neville tinrent les aſſiſes des forêts, comme Juges dans cette partie, & ſommèrent tous les Barons ſpirituels & temporels de comparoître à leur Tribunal. Ces nouveaux Commiſſaires, preſſés par Richard, dont les beſoins ſe multiplioient ſans ceſſe, & qui demandoit continuellement de nouveaux ſubſides, ajoutèrent encore à l'oppreſſion du peuple par les taxes les plus arbitraires. Entr'autres moyens dont on ſe ſervit pour tirer de l'argent des Sujets, on exigea que tous les actes fûſſent de nouveau ſcellés du grand ſceau, comme ſi le commencement

d'une nouvelle adminiſtration eût été
1198. celui d'un autre régne.

Le mécontentement que ces impoſitions excitèrent parmi le peuple, enhardit vraiſemblablement les Gallois à recommencer leurs courſes ſur le territoire Anglois. Ils alléguoient pour prétexte de leur invaſion le meurtre d'un nommé Trahern Vauchan de la famille de Gwenwynwyn leur Prince. Celui-ci leva une armée & inveſtit le Château de Payn dans le Comté d'Elwelf, appartenant à Guillaume de Brauſe qui avoit tué Vauchan. La place étoit forte : les Gallois n'ayant point d'Ingénieurs, Fitz-Peter eut le tems de mettre une armée ſur pied. Mais les Anglois avoient trop éprouvé le courage & la fortune de Gwenwynwyn pour haſarder une bataille. Le Régent propoſa envain pluſieurs conférences; le Prince Gallois ne voulut entendre à aucun accommodement, n'étant pas libre, diſoit-il, de vendre la vengeance qu'il devoit au ſang de ſon couſin. Fitz-Peter ſe borna à éviter la bataille, qui, dans l'abſence de Richard, eût pu avoir les ſuites les plus funeſtes, & mit en liberté

Griffith, fils de Rees, Prince des Gallois méridionaux, l'ennemi le plus implacable de Gwenwynwyn. Griffith aſſemble un corps de troupes, & ſe joint aux Anglois. L'armée combinée ſe trouvant ſupérieure à celle de Gwenwynwyn, on convient de lui livrer bataille. Ce Chef avoit le courage trop élevé pour refuſer une pareille offre. Après le combat le plus opiniâtre, il fut défait avec perte de pluſieurs de ſes proches, & de quatre mille hommes. 1198.

Vers le même-tems Baudouin, Comte de Flandre, qui avoit formé une ligue avec Richard contre Philippe, Roi de France, entra dans l'Artois, & prit Saint-Omer, pendant que le Monarque François ravageoit les frontières de Normandie, & ordonnoit de crever les yeux à tous les priſonniers; cruauté inouie qui porta Richard à uſer de repréſailles. Les deux Rois, guidés par leur animoſité perſonnelle, ſe cherchèrent réciproquement & ſe rencontrèrent entre Gamaches & Giſors. Le combat fut ſanglant & opiniâtre. Les François eurent enfin le deſſous, & les vainqueurs les pourſuivirent juſ-

qu'aux portes de Vernon. Richard ne
1198. manqua pas de profiter de cette victoire. Il prit Courcelles d'aſſaut, pendant que le Roi de France, qui avoit déja raſſemblé une armée, & qui ignoroit la perte de cette place, marchoit à ſon ſecours. Mais à peine ſe fut-il préſenté dans les environs de Courcelles, que Richard le défit encore & l'obligea de fuir en grand déſordre à Giſors. Le pont ſur lequel il paſſoit, pour entrer dans la ville, ſe rompit tout-à-coup, & précipita dans l'Epte un grand nombre de fuyards, & entre autres vingt Chevaliers qui y périrent tous. Le Roi lui-même eut toutes les peines du monde à échapper au danger. Cet accident coupa la retraite aux François, & ils furent preſque tous pris ou tués. En conſéquence de cette victoire, Marcadée, avec les Brabançons, fit une incurſion dans la Picardie, s'avança juſqu'à Abbeville, où il trouva un butin immenſe, & prit un grand nombre de Marchands, qui payèrent de groſſes ſommes pour leur rançon. Richard éleva la fortereſſe de Boutavan dans une iſle de la Seine, & Philippe, après avoir mis ſur pied une nouvelle armée, brûla la ville

d'Evreux avec ſept villages des environs. 1198.

Le Pape Innocent III, dont le projet favori étoit de renouveller les Croiſades, ne voyoit qu'avec la plus grande peine l'acharnement des deux Rois à continuer la guerre. Il envoya en France le Cardinal de Capoue, pour tâcher de ménager un accommodement; mais Richard ne voulut entrer en aucune conférence ſans la participation de ſon allié le Comte de Flandre. On conclut enfin une trève, mais elle fut preſque auſſi-tôt rompue par le Roi de France, qui ne s'occupoit que des moyens de nuire à Richard.

Le Légat, perſuadé que le Pape ne ſeroit pas ſatisfait d'une ſimple trève, propoſa une paix définitive. Ce projet plut tant à Richard, qu'il déclara que ſi le Roi de France ne vouloit pas conclure une paix ſolide & durable, il ne ſe regarderoit plus lié par la derniere trève, que Philippe avoit déja violée. Cette déclaration abſolue produiſit tout l'effet déſiré. Le Monarque François conſentit à une nouvelle conférence, dans laquelle la paix fut conclue aux conditions ſuivantes; que le Roi de France rendroit à celui

d'Angleterre toutes les priſes faites
1199. ſur lui, excepté Giſors; mais que Richard auroit le droit de nommer à l'Archevêché de Tours; que Louis, Prince Royal de France, épouſeroit Blanche de Caſtille, Niéce de la Reine d'Angleterre, & lui donneroit Giſors pour douaire, auquel Richard promettoit d'ajoûter vingt mille marcs d'argent; & enfin, que le Roi de France s'engageroit par ſerment à aſſiſter de tout ſon pouvoir Othon, élu Empereur d'Allemagne, contre ſon compétiteur Philippe de Souabe.

Peu de tems après la concluſion de ce traité, Richard s'engagea dans une diſpute qui, quoique légère, lui coûta la vie. Un Payſan Limouſin avoit trouvé un tréſor en creuſant un champ: le Roi d'Angleterre le reclama comme Seigneur Suzerain; mais Aymar, Vicomte de Limoges, s'oppoſa à ce qu'il lui fût remis. Sur ce refus Richard aſſemble un corps de troupes, & va mettre le ſiége devant le Château de Chalus, où il croit que ce tréſor eſt caché. Il conſiſtoit, au rapport de pluſieurs Auteurs dignes de foi, dans les figures d'un Empereur Romain, de ſa femme, de ſes enfans, & de quel-

ques autres perſonnages de ſa famille; tout cela d'or maſſif. Le quatrieme jour du ſiége, comme il faiſoit le tour de la place à cheval, accompagné de Marcadée, pour reconnoître l'endroit le plus propre à donner l'aſſaut, il fut bleſſé à l'épaule d'un coup d'arbalête. Le Chirurgien, qui voulut tirer la fléche, s'y prit ſi mal-adroitement, qu'il déchira toutes les chairs, enſorte que la grangréne s'y mit en peu de tems. Lorſque le Roi ſentit ſa fin approcher, il fit ſon teſtament, par lequel il laiſſoit à ſon frère Jean le Royaume d'Angleterre, tous ſes autres Etats & les trois quarts de ſon tréſor. Il diſtribua l'autre quart à ſes domeſtiques & aux pauvres, & légua ſes joyaux à Othon, Empereur d'Almagne. 1199.

Après avoir mis ordre à ſes affaires temporelles, il reçut la viſite de l'Archevêque de Rouen, qui l'exhorta à renoncer à ſes trois filles, l'Orgueil, l'Avarice & l'Impudicité. Richard répondit d'un ton facétieux: *Je laiſſe mon orgueil aux Templiers, mon avarice aux Moines & mon impudicité aux Prélats.* Dans cet intervalle le Château de Chalus fut pris. Alors il ſe fit ame-

ner Bertrand de Gourdon, celui qui
1199. l'avoit bleſſé, & lui demanda quel mal il lui avoit fait pour ſe déterminer à lui donner la mort. Bertrand lui répondit d'un ton ferme, & ſans perdre contenance : » Vous avez tué » de votre propre main mon père & » deux de mes frères, & vous avez » cherché à me ſacrifier avec eux. » Vous pouvez à préſent ſatisfaire » votre vengeance; je ſuis prêt à ſouf- » frir tous les tourmens que vous or- » donnerez, & je mourrai content d'a- » voir été l'inſtrument dont la Provi- » dence s'eſt ſervi pour délivrer la » terre du Tyran qui l'a ſouillée de » ſang & de carnage «. Cette réponſe libre & fière frappa Richard de remords, & lui inſpira plus de repentir de ſes crimes, que ne purent le faire toutes les exhortations des Prêtres. Il ordonna qu'on lui ôtât ſes chaînes, & qu'on lui donnât une ſomme de cent livres; mais Marcadée, en vrai Brabançon, le fit écorcher tout vif pour avoir fait ſon devoir. Richard, après avoir réglé les affaires de ſa conſcience, commanda que ſa cervelle & ſes entrailles fuſſent portées à Charroux en Poitou, ſon cœur

à Rouen, & ſon corps à Fontevraud au pied du tombeau de ſon père. Il expira le ſix d'Avril dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge, & la dixiéme de ſon régne. Il ne laiſſa qu'un fils naturel nommé Philippe, auquel il avoit donné la ſouveraineté du Château de Cognac en Guienne, & qui vengea la mort de ſon père en tuant le Vicomte de Limoges. 1199.

Ainſi périt ce Prince fameux, victime de ſon avarice & de ſa cruauté. Il a été comblé déloges par pluſieurs Hiſtoriens, éblouis de l'éclat de quelques vaines qualités, & d'un courage meurtrier que l'Europe & l'Aſie avoient éprouvé tour à tour, mais ſur-tout cette derniere partie de l'hémiſphère, où les Sarrazins ſe ſervoient de la terreur de ſon nom pour en impoſer à leurs enfans. On ne peut lui refuſer une intelligence naturelle & une pénétration peu commune. Il avoit un fond d'éloquence mâle, ſa converſation étoit aiſée, & on admiroit ſes réparties vives & ſpirituelles; tel fut le côté brillant de ce Monarque. Mais ces qualités ſont encore bien éloignées de celles qui conſacrent la mémoire

d'un Prince juſte & vertueux. Néan-
1199. moins on ne peut s'empêcher d'attribuer à une ſorte de vertu les remords que lui avoit fait naître ſon ingratitude envers ſon père. Le choix qu'il fit de ſes Miniſtres pendant ſon ſéjour à la Terre-Sainte, eſt également digne de louanges, quoique ce choix ne prît ſa ſource que dans le danger où il voyoit la couronne expoſée, s'il eût continué à ſoutenir Longchamp. Cependant après ſon retour de la Paleſtine, ſes Sujets furent plus opprimés que jamais, & on lui reproche de n'avoir jamais donné pendant ſa vie, ni même à ſa mort, la moindre marque d'eſtime ou d'affection à la nation Angloiſe. En un mot l'Angleterre n'a été heureuſe que pendant ſon abſence. Il ne regardoit les richeſſes de cette contrée, que comme deſtinées à fournir à ſes extravagances, & la puiſſance de ce Royaume, comme un inſtrument qui ne devoit ſervir qu'à ſon ambition.

Il fut cruel, impérieux, ambitieux, vindicatif & débauché, tyran de ſa femme ainſi que de ſes Sujets, qui gémirent ſous le poids de ſes victoires. Ce Monarque étoit dans ſa perſonne

grand, beau, bien fait & d'une force de corps extraordinaire. Son courage lui acquit le ſurnom de Cœur-de-Lion, & la guerre étoit plutôt pour lui une partie de plaiſir qu'une affaire de néceſſité. 1199.

JEAN,

Surnommé SANS TERRE.

1199. L'ANGLETERRE, pendant le régne de Richard, n'avoit été déchirée par aucune guerre civile. Ses Sujets, touchés des embarras continuels auxquels leur Monarque étoit livré, ſe maintinrent dans les bornes d'une reſpectueuſe obéiſſance, tant que ſon adminiſtration ne s'éloigna pas des conſtitutions fondamentales de l'Etat. La principale étoit celle qui donnoit le droit aux Barons de conſtruire & de fortifier des Châteaux ſur leurs territoires. La race Normande avoit toujours craint de l'autoriſer, & ſi Richard eût réſidé autant de tems en Angleterre qu'en Normandie, les Anglois n'euſſent probablement joui de leurs libertés que long-tems après le régne que nous allons décrire. On connoiſſoit alors toute l'étendue & la force des loix : les grandes Baronies étoient diviſées ; la Cour ceſſa de prendre connoiſſance des Plaidoyers

communs, & on érigea un Tribunal
ſéparé & diſtinct de la conſtitution 1199.
Normande. Les Barons avoient élevé & fortifié des Châteaux ſur leurs propres terres; en un mot, ils paroiſſoient déterminés, vers le tems de la mort de Richard, à reclamer tous les priviléges de la nation, ſoit qu'ils fuſſent dérivés de coutumes immémoriales, de conceſſions poſitives ou de droits naturels.

Le teſtament de Richard en faveur de ſon frère, étoit ſans doute l'effet des ſollicitations de ſa mère Eléonor. La longue expérience de cette Princeſſe, & le crédit qu'elle avoit toujours eu ſur l'eſprit de ſes fils, lui avoient donné, ſous le dernier régne, une autorité qu'elle étoit jalouſe de conſerver. Elle n'eût pu eſpérer d'en jouir plus long-tems, ſi Arthur, neveu du feu Roi, eût ſuccédé à la Couronne. Elle prit en conſéquence les intérêts de ſon fils Jean, qui lui abandonna le Comté de Poitou, ce qui ajouta encore à l'importance de cette Princeſſe, dont le grand âge n'avoit affoibli ni l'ambition ni l'eſprit.

Cependant quoiqu'Arthur n'eût point de partiſans en Angleterre, il n'en fut pas de même dans les autres

Etats. Thomas de Furnes lui livra la
1199. ville & le château d'Angers. Les Prélats & la Nobleſſe d'Anjou, de Touraine, & du Maine, le reconnurent pour leur maître, & par un acte de leur aſſemblée, le mirent en poſſeſſion du Gouvernement. En même-tems, Conſtance ſa mère, ſollicita pour lui la protection de Philippe, Roi de France. Ce Monarque munit de fortes garniſons ſes châteaux, & les villes frontiéres, envoya à Paris le jeune Prince, alors âgé de douze ans, pour y être élevé avec ſon fils Louis, & ſans égard pour la trêve, entra dans la Normandie, qu'il ravagea, & où il mit tout à feu & à ſang.

Jean, après la mort de ſon frère, s'étoit rendu à Chinon, pour s'emparer des tréſors de Richard, que lui remit Turnham, avec le château & la ville de Saumur. Après cette démarche importante, il dépêcha en Angleterre Hubert, Archevêque de Cantorbery, & Guillaume, Mareſchal d'Angleterre, pour ſe concerter avec Geoffroy Fitz Peters, Haut-Juſticier, & avec les autres Seigneurs qui lui étoient devoués, pendant que lui-même ménageroit les intérêts de ſes Etats du continent. La

ville du Mans ayant reconnu Arthur, Jean marcha à la tête de ſes troupes, contre cette ville, la réduiſit, ainſi que le château, & en fit raſer les murailles juſqu'aux fondemens : procédé également imprudent & contraire à la politique, puiſqu'il démanteloit la plus forte & la meilleure place frontiére de ſes Etats. Après cet exploit, il retourna à Rouen, où il reçut l'inveſtiture par l'épée & la Couronne Ducale, des mains de l'Archevêque, qui lui prêta en même-tems le ſerment uſité dans ces ſortes de cérémonies. 1199.

Pendant que Jean s'occupoit de ſes affaires du continent, ſes deux Députés, de concert avec Fitz-Peters, agiſſoient en Angleterre pour ſes intérêts. Ils exigèrent, en ſon nom, le ſerment de fidélité de tous les citoyens, bourgeois, Communautés, & vaſſaux militaires de la Couronne ; mais les Prélats & les Nobles, réſolus d'aſſûrer leur liberté, ſe retirèrent dans leurs châteaux, & les munirent de proviſions ſuffiſantes pour ſoutenir un ſiége. Hubert & ſes collégues, ſentant la néceſſité de faire ceſſer leur appréhenſion, & de leur accorder tout ce

qu'ils pourroient demander, les in-
1199. vitèrent de ſe rendre à une aſſemblée générale à Northampton. Ils les aſſûrèrent de la faveur & de la protection de Jean, s'étendirent ſur ſa généroſité & ſa munificence, promirent qu'ils en reſſentiroient les effets, par les terres, les gouvernemens & les charges dont il les récompenſeroit, & enfin parlèrent avec tant d'éloquence, qu'ils les gagnèrent tous, & les déterminèrent à prêter le ſerment de fidélité; ce qu'ils ne firent cependant que ſous certaines conditions, qu'ils ſtipulèrent pour leur propre ſûreté, & dont l'inexécution de la part de Jean, devoit les diſpenſer de ſe ſoumettre à ſon Gouvernement. Les Députés engagèrent en même-tems David, Comte de Huntingdon, à aller appaiſer ſon frère Guillaume, Roi d'Ecoſſe, dont ils avoient fait reſter en chemin les Ambaſſadeurs que ce Monarque envoyoit à Jean, pour lui redemander les Comtés du Nord, ſi ſouvent conteſtés juſqu'alors.

Peu de tems après, Jean lui-même arriva en Angleterre, avec un corps de troupes conſidérable, & marcha droit à Londres. Il fut couronné le lendemain

lendemain à Weſtminſter par Hubert, Archevêque de Cantorbery, dans une aſſemblée générale des Prélats, des Comtes & des Barons. Il fit le ſerment ordinaire de maintenir la paix de l'Egliſe & de la nation, de réprimer les rapines & les autres injuſtices, & de ne ſe laiſſer guider dans tous ſes jugemens que par la clémence & l'équité. Après cette cérémonie il conféra la place de Chancelier à l'Archevêque Hubert, & donna à Guillaume Maréchal, & à Geoffroy Fitzpeters, l'inveſtiture des Comtés de Pembroke & d'Eſſex. Quelques jours après, Guillaume de Ferrers fut créé Comte de Derby; Roger de Lacy eut pour ſa part le Château de Pontefract avec tous les honneurs qui y étoient attachés, & les autres Barons reçurent des diſtinctions également utiles & honorables. 1199.

Cependant le Roi d'Ecoſſe mécontent du retard de ſes Ambaſſadeurs, en envoya d'autres pour renouveller ſes ſollicitations. Jean propoſa une entrevue avec ce Prince, & s'avança à cet effet juſqu'à Notthingam; mais l'Ecoſſois, au lieu de ſe rendre à l'invitation, lui fit dire que ſi, ſous

quarante jours, on ne le mettoit pas
1199. en poſſeſſion des Comtés ſeptentrionaux, il ſauroit bien ſe faire juſtice lui-même. Cette déclaration détermina le Monarque Anglois à confier le Gouvernement de ces Comtés à Guillaume d'Eſtouteville, Officier expérimenté, & qui, en ſa qualité de Baron du Nord, étoit plus en état que perſonne de les garantir de toute incurſion.

Après avoir pris toutes ces précautions pour aſſûrer la paix dans ſes Etats d'Angleterre, le Roi s'embarqua pour la Normandie, & arriva le jour de la S. Jean à Rouen, où il avoit fixé le rendez-vous de ſes troupes, qui étoient nombreuſes & bien diſciplinées. Pendant ſon abſence, la guerre ne s'étoit faite des deux côtés, que par de petites eſcarmouches, dans leſquelles le Roi de France avoit pris Philippe, Comte de Namur, & Pierre de Corbeil, nommé Evêque de Cambray. Ce Prélat avoit été Précepteur d'Innocent. Le Pontife demanda ſa liberté; mais le Roi de France la refuſa, ſous prétexte que le Pape n'avoit pas intercédé en faveur de l'Evêque de Beauvais, qui étoit

toujours enfermé. La détention de ces deux Prélats fut un motif pour le Légat, de jetter un interdit & ſur la France & ſur la Normandie. Cette cenſure donna lieu à une trève, qui fut ſuivie d'une entrevue entre les deux Princes, près Gaillon ; mais il parut bientôt qu'il n'y avoit aucun eſpoir de réconciliation. Philippe, contre ſa politique ordinaire, ſe comporta de la maniere la plus arrogante : il exigea qu'en conſéquence de la ceſſion faite autrefois par Geoffroy Plantagenet, père de Henri II, Jean lui abandonnât tous les pays compris entre la forêt de Lions, & les rivières de Seine, d'Andely, & d'Epte. Il demanda en outre que le jeune Arthur fût mis en poſſeſſion de la Bretagne, de la Guienne, de l'Anjou, & de la Touraine ; conditions que Jean rejetta avec dédain, mais qu'il eut peut être acceptées, ſi Baudouin, Comte de Flandre, & ſes autres alliés, ne fuſſent venus à Rouen avant l'ouverture de la conférence, & n'euſſent juré, après avoir reçu leurs ſubſides, de ne jamais ſe prêter à aucun accommodement, ſans ſon conſentement. Il reçut d'un autre côté, des 1199.

lettres d'Othon, par leſquelles ce
1199. Prince l'exhortoit à ne point précipiter la paix avec Philippe, & l'aſſûroit qu'il ſeroit en état dans peu de tems, de le ſoutenir avec toutes les forces de l'Empire.

Cependant Philippe entra en Normandie, réduiſit Conches, & s'avança dans le Maine, où il démantela Bollon, une des plus fortes places du pays. Guillaume de Roches, Sénéchal héréditaire du Duché, & Général des troupes d'Arthur, ſe plaignit de cette démolition, comme d'une injure faite au jeune Prince. Philippe ne lui fit qu'une réponſe altière, & ſans perdre de tems, alla mettre le ſiége devant Lavardin; mais Jean, avec des forces ſupérieures, marcha au ſecours de la place, & obligea ſon adverſaire à ſe retirer précipitamment dans le Maine. Conſtance avoit alors formé le deſſein de mettre ſon fils Arthur ſous la protection de Jean. Elle ſe rendit en conſéquence au Mans; mais ayant appris par des avis ſecrets, que ce Monarque ſe propoſoit de la faire enfermer avec ſon fils, elle gagna Angers avec le jeune Prince, & grand nombre de ſes partiſans.

Dans le même-tems, le Légat du Pape vint à bout d'engager les Rois de France & d'Angleterre à conclure une trève. Il ſe flattoit qu'avant qu'elle expirât, il ſeroit en état de régler les articles d'un traité. Ces démarches allarmèrent le comte de Flandre, ainſi que tous les Seigneur François qui étoient penſionnaires du Monarque Anglois. Ils redoutoient le reſſentiment d'un Souverain irrité. C'eſt pourquoi ils eurent recours à Philippe, qui leur accorda la paix à des conditions avantageuſes. 1199.

Cette défection détermina Jean à prêter l'oreille à des propoſitions de paix. Les deux Monarques ſe virent entre Andely & Gaillon, & conclurent un traité aux conditions ſuivantes: Que Louis, Prince de France, épouſeroit Blanche, fille d'Alphonſe, Roi de Caſtille, & niéce de Jean; Que le Roi d'Angleterre abandonneroit à Philippe le Comté d'Evreux, & la ville de ce nom, avec tous les droits ſur les places que celui-ci poſſédoit en Normandie, à la mort de Richard; & qu'il lui payeroit en outre trente mille marcs d'argent. Jean s'engagea en même-tems, à ne point ſe mêler 1200.

des affaires d'Allemagne, & à ne
1200. donner aucun ſecours ni d'hommes ni d'argent à ſon neveu Othon.

Le Roi paſſa enſuite en Angleterre, où, pour fournir à ſes dépenſes extravagantes, il leva une taxe de trois chelings par quarante arpens de terres labourables, ſous prétexte de payer la ſomme promiſe à Philippe. Quoique cet impôt ne fût pas en lui-même aſſez conſidérable pour exciter la nation à prendre les armes, on ne s'y ſoumit cependant qu'avec la plus grande répugnance, & Geoffroy, Archevêque d'York, ne voulut jamais ſouffrir qu'il fût perçu dans ſes domaines.

Après cet acte de deſpotiſme, le Roi retourna en Normandie, pour mettre la dernière main au traité conclu avec Philippe. Il marcha enſuite en Guienne, où il reçut l'hommage d'Aimery de Thouars, & le ſerment de fidélité des Comtes de Toulouſe, d'Angoulême, de la Marche, de Limoges, & de tous les barons du pays. Dans cette expédition, il vit par haſard Iſabelle, fille d'Aymar Taillefer, Comte d'Angoulême, fiancée à Hugues le Brun, Comte de la

Marche. La beauté de cette jeune personne fit tant d'impression sur son cœur, qu'il la demanda en mariage. Le père flatté d'une alliance aussi avantageuse, y donna son consentement, renonça à son traité avec le Comte de la Marche, & ramena sa fille à Angoulême. Jean étoit depuis longtems dégoûté de sa femme, & résolu d'en venir à un divorce, à cause de sa stérilité. Il avoit envoyé l'Evêque de Lizieux, & trois Seigneurs Anglois, avec la qualité d'Ambassadeurs, pour demander en mariage la fille du Roi de Portugal; mais sans aucun égard pour son honneur, ni pour son intérêt, il sollicita, & obtint dans cet intervalle, une sentence de divorce de l'Archevêque de Bordeaux, assisté des Evêques de Poitiers & de Saintes. Le même Archevêque le maria ensuite avec Isabelle d'Angoulême. Cette union irrita tellement le Roi de Portugal, que la liberté des Ambassadeurs courut le plus grand risque. Le Pape fut également mécontent d'un mariage fondé sur un divorce qu'on ne l'avoit pas sollicité de confirmer; & le Comte de la Marche, furieux de se voir enlever une Princesse qui avoit 1200.

captivé ſon cœur, ne reſpira que ven-
1200. geance. Cependant le Monarque qui ne ſongeoit qu'à plaire à ſa nouvelle femme, & à flatter ſa vanité, la mena en Angleterre, où ils furent tous deux couronnés ſolemnellement par l'Archevêque de Cantorbery.

Dans le même-tems le Roi d'Ecoſſe faiſoit revivre ſes prétentions ſur les Comtés du nord. Le Monarque Anglois, perſuadé qu'il importoit infiniment à ſes affaires d'établir la bonne intelligence entre ce Prince & lui, ne ſongea plus qu'à terminer tout différend. Son frère Geoffroy, Archevêque d'York, lui donnoit auſſi quelque inquiétude. Jean avoit déja fait ſaiſir ſon temporel : mais il jugea à propos de le lui rendre alors ; peut-être à cauſe du voiſinage de ce Prélat avec l'Ecoſſe. En même-tems le Roi envoya à Guillaume une députation magnifique pour le conduire juſqu'à Lincoln, où le Monarque Anglois ſe propoſoit de le joindre. Guillaume accepta l'invitation, & ſe trouva au lieu du rendez-vous. Il y rendit publiquement hommage à Jean, dans un lieu nommé Brehill, & jura ſur la croix de l'Archevêque Hubert, qu'il

lui ſeroit fidéle en tout & contre tous, ſauf les droits de ſa propre couronne. La diſcuſſion de ſes droits ſur les Comtés ſeptentrionaux, fut remiſe à un autre tems; enſorte que l'Ecoſſois ſe retira dans ſes Etats, fort peu ſatisfait. Jean, après avoir parcouru les Comtés du Nord, célébra, avec de grandes réjouiſſances, les fêtes de Noël à Guilford, & retourna au printems à Cantorbery, où, à l'imitation des anciens Rois, lui & la Reine furent couronnés le jour de Pâques dans la Cathédrale, par Hubert, aſſiſté des Evêques de Dublin, de Londres, de Rocheſter, d'Ely, & de Norwich. 1200.

Pendant que le Roi paſſoit ainſi le tems dans les feſtins, & s'abandonnoit aux plaiſirs de ſon nouveau mariage, cette alliance commençoit à produire de funeſtes effets en Guienne, où le Comte de la Marche avoit excité un ſoulévement, de concert avec ſon frère Raoul d'Iſſoudun, qui poſſédoit le Comté d'Eu en Normandie. Jean, informé de ces troubles, ſe hâta d'envoyer ordre à Guerin de Glapion, Sénéchal de Normandie, de ravager les terres de Raoul, & d'aſſiéger le château de Dreincourt, 1201.

que le Sénéchal fit inveſtir auſſi-tôt ;
1201. mais le Roi de France marcha au ſecours de la place, & en fit lever le ſiége. Le Monarque Anglois allarmé de cette démarche de Philippe, ſomma les Comtes & les Barons d'Angleterre, de le joindre à Portſmouth, bien munis d'armes & de chevaux, pour ſervir ſur le continent. Les Seigneurs, fatigués de ces expéditions, qui ne concernoient ni l'honneur ni l'intérêt de leur pays, & convaincus d'ailleurs que ces troubles ne prenoient leur ſource que dans la tyrannie & l'ambition du Souverain, s'aſſemblèrent à Leiceſter, pour délibérer ſur ſes ordres. Ils enviſagèrent le ſervice qu'on exigeoit d'eux, comme un abus & une entrepriſe ſur leurs priviléges, & convinrent d'une commune voix, de refuſer d'accompagner le Roi, s'il ne les rétabliſſoit au préalable dans leurs anciens droits. Mais cette réſolution n'eut que peu d'effet, parce qu'ils avoient négligé de faire choix d'un chef pour diriger leur confédération, ou de former un plan de la conduite qu'ils devoient tenir. Le Roi informé de leur deſſein, leur ordonna de lui livrer leurs châteaux,

pour ſervir de caution de leur fidélité ; du reſte, ils furent diſpenſés de ſervir dans cette expédition, en payant une certaine ſomme d'argent pour chaque fief de Chevalier, & en promettant de maintenir la paix dans le Royaume. 1201.

Après avoir ainſi pourvu aux affaires de l'Angleterre, ce Prince s'embarqua pour la Normandie, & à ſon arrivée il eut une conférence avec Philippe, près d'Andely. Le Monarque François lui repréſenta amiablement les ſujets de plainte des Barons de Guienne, que les Officiers de Jean avoient tenus dans l'oppreſſion. Il ajoûta que quelques uns d'entre eux ayant été chaſſés de leurs châteaux, avoient inutilement demandé juſtice, & s'étoient enfin adreſſés à lui, comme au Seigneur ſuzerain de leurs fiefs, & qu'il les avoit reçus ſous ſa protection. Ces remontrances parurent faire impreſſion ſur le Roi d'Angleterre. Il s'engagea à leur rendre juſtice ; mais il oublia bientôt ſa promeſſe, & trouva de nouveaux prétextes pour juſtifier ſa perfide négligence.

Le Roi de France irrité du peu d'égard qu'il avoit eu pour ſes repré- 1202.

ſentations, ſe prépara à ſoutenir les
1201. mécontens par la force des armes. Il réduiſit Tilliers, Boutavant, & pluſieurs autres châteaux, & mit le ſiége devant Gournay ſur la riviere d'Epte, eſtimée alors une des plus fortes places frontiéres de la Normandie. Pendant ce ſiége, Arthur vint au camp François. Après la priſe de la ville, Philippe le reçut Chevalier, & lui donna l'inveſtiture des Comtés de Bretagne, de Guienne, & d'Anjou. Il lui fournit auſſi une ſomme d'argent, & deux cens Chevaliers pour ſa garde. Le jeune Prince, jaloux de ſe montrer digne de ces marques de diſtinction, marcha vers le Poitou, qu'il ſe propoſoit de ſoumettre entiérement. La Reine Eléonor s'étoit jettée dans Mirebeau, dont elle encourageoit la garniſon à faire une vigoureuſe défenſe, avec promeſſe d'être bientôt ſecourue par le Roi d'Angleterre. Arthur, de ſon côté, perſuadé que s'il pouvoit ſe rendre maître de la perſonne de la Reine Douairiére, le reſte de la province ne feroit plus de réſiſtance, pouſſa le ſiége avec la plus grande vivacité. La garniſon fit des prodiges de valeur; mais à la fin

une des tours fut emportée, & la Reine, avec ſes vaillans défenſeurs, ſe retira dans le château. 1201.

Le danger de cette Princeſſe tira le Roi de ſon aſſoupiſſement : il vola à ſon ſecours à la tête de ſes Brabançons, & enveloppa la petite armée d'Arthur, avant qu'il pût être informé de ſon approche. Le jeune Prince avoit été renforcé d'un petit corps de troupes, & de Chevaliers Poitevins, qui, préſumant trop de leur courage, réſolurent d'attaquer les Brabançons en pleine campagne. Ils lévent le ſiége, & tombent ſur les troupes de Jean, avec la plus grande intrépidité. Le combat s'engage, & demeure douteux pendant quelque-tems ; mais enfin la bravoute & la diſcipline des Brabançons, l'emportent ſur la fougue des Poitevins. Le jeune Arthur eſt entiérement défait, ſes troupes ſont taillées en piéces, ou miſes en fuite, & lui-même fait priſonnier, avec pluſieurs Barons, & plus de deux cens Chevaliers. Jean envoya le Prince à Falaiſe ; mais la plûpart des autres priſonniers furent mis aux fers, & conduits dans différentes priſons.

L'amitié d'Arthur eût été bien plus

avantageuſe à Jean que ſa captivité ;
1202. car Philippe voyant ſes projets entiérement déconcertés, abandonna le ſiége d'Arques, & marcha en diligence vers la Loire, pour ſoutenir les reſtes chancelans du parti d'Arthur. Il prit la ville de Tours, & mit le feu aux maiſons, démolit les murailles, & raſa le château. Pendant ce tems le Roi d'Angleterre ſe rendit à Falaiſe, où il eut une entrevue avec Arthur, qu'il deſiroit de détacher du parti de Philippe. Mais le jeune Prince, avec un courage plus digne de ſon ſang, que conforme à ſa ſituation, refuſa d'abandonner le Roi de France, & alla juſqu'à menacer Jean de la plus terrible vengeance, s'il ne le mettoit pas en poſſeſſion de tous ſes droits, qu'il faiſoit conſiſter dans l'entiere ſucceſſion à tous les Etats dont jouiſſoit le dernier Roi d'Angleterre. Tant de fierté dans un jeune Prince, étonna Jean. Ce Monarque craignant que cette fermeté de caractère ne fût inſpirée à Arthur par quelques-uns de ceux qui l'entouroient, le fit transférer à Rouen, & tenta de nouveau de l'attacher à ſes intérêts ; mais tous ſes efforts

furent inutiles. Ni la priſon, ni l'in-
fortune, rien ne put amollir le cou- 1202.
rage audacieux du jeune Arthur. Jean conçut alors le projet le plus atroce ; ce fut d'ôter la vie à ſon neveu. Il s'imaginoit qu'il ne ſeroit jamais en ſûreté tant qu'Arthur reſpireroit. On prétend que l'indigne Monarque preſſa pluſieurs de ſes amis d'aſſaſſiner le jeune Prince ; mais que tous ayant refuſé cette affreuſe commiſſion, le barbare réſolut de ſacrifier la victime de ſes propres mains. Quoiqu'il en ſoit, le jeune Prince fut aſſaſſiné, & ſon corps trouvé enſuite dans la rivière, par un pêcheur. On l'enterra ſecrétement dans le Prieuré de Notre-Dame du Pré.

Le bruit de ce meurtre excita l'in- 1203.
dignation dans tous les cœurs. On ne regarda plus le tyran que comme un monſtre abominable. On remarqua que dans le même tems il fit un voyage précipité en Angleterre, & qu'il voulut être couronné encore une fois à Cantorbery, comme s'il eût été tourmenté par le ſouvenir de cet aſſaſſinat, & comme ſi cette cérémonie, en le conſacrant de nouveau, eût pu le purifier de ſon crime. Il emmena

avec lui Eléonor, ſœur d'Arthur ;
1203. devenue héritiere de Bretagne. Comme cette Princeſſe héritoit des droits de ſon frère à la Couronne, elle devint auſſi l'objet de la jalouſie de Jean. Il la fit enfermer étroitement à Briſtol, dans la crainte qu'elle ne trouvât le moyen de ſe lier par un mariage clandeſtin.

Cependant l'inconſolable Conſtance, mère d'Arthur & d'Eléonor, remuoit ciel & terre pour trouver des protecteurs & des armes pour la vengeance. Elle s'adreſſa ſur-tout au Roi de France, qui embraſſa avec ardeur ſa cauſe. Il fit citer Jean à ſa Cour ; mais celui-ci ſe contenta d'y envoyer, pour le jour nommé, deux Députés, l'Evêque d'Ely, & Hubert de Burgh. Ils étoient chargés de demander à la Cour de France, un ſauf conduit pour leur maître : *Qu'il vienne*, dit Philippe d'un air ferme & ſévère ; *Mais y aura-t-il ſûreté pour le retour*, reprit l'Evêque d'Ely ? *Oui*, dit le Roi, *ſi le jugement des Pairs le permet.* Les Ambaſſadeurs inſiſtèrent ſur une plus ample explication, & en particulier ſur l'expédition du ſauf-conduit qu'ils avoient demandé. On leur oppoſa beaucoup

de difficultés, & on finit par le leur refuſer formellement. En conſéquence 1203.
Jean refuſa de comparoître, & fut condamné par un jugement unanime des pairs, conçu en ces termes : « D'autant que Jean, Duc de Normandie, oubliant ſon ſerment envers le Roi Philippe, ſon Seigneur, » a tué le fils de ſon frère aîné, » vaſſal de la Couronne de France, » & parent du Roi, & a commis » ce crime dans le reſſort de la Seigneurie de France, il eſt déclaré » coupable de félonie & de trahiſon, » & eſt ordonné que toutes ſes terres » tenues par hommage, demeureront » confiſquées. » Auſſi-tôt Philippe mit cette ſentence à exécution par la force des armes, & pendant la campagne, il ſe rendit maître de la plûpart des Domaines de l'Anglois ſur le continent.

Jean, peu touché des progrès ra- 1204.
pides du Roi de France, ne ſongeoit qu'à goûter les plaiſirs avec ſa nouvelle épouſe, & paroiſſoit avoir renoncé à toute entrepriſe, excepté celle de confiſquer les biens que poſſédoient en Angleterre les Barons Normands qui s'étoient ſoumis à Philippe. Il

1204. ſatisfit également ſon animoſité perſonnelle contre Jean de Courcy, le Conquérant & le Seigneur d'Ulſter, qui refuſoit de lui rendre hommage, & l'accuſoit publiquement de meurtre & d'uſurpation. Gautier de Lacy & ſon frère Hugues avoient eu ordre de ſe ſaiſir de ce Seigneur ; mais comme ils n'étoient pas en état de l'exécuter par la force ouverte, ils eurent recours à la ruſe. Gautier l'invita à une conférence, & tomba tout à coup ſur lui avec un corps de troupes qu'il avoit apoſté à cet effet. Courcy ſe défendit avec bravoure ; mais la plus grande partie de ſa ſuite ayant été tuée, il n'eut d'autre reſſource que de ſe réfugier dans le château de Hugues, qui l'y attira par les plus fortes proteſtations d'amitié. Il y fut retenu juſqu'à ce que ſes troupes firent tant de ravages ſur les terres de Lacy, qu'on fut obligé de le relâcher. Il n'eut pas plutôt recouvré ſa liberté, qu'il défit ſes ennemis en bataille rangée. Ceux-ci réſolurent enfin d'obtenir par trahiſon, ce qu'ils n'avoient pu emporter par la force. Ils corrompirent des gens qui lui étoient attachés, & qui l'arrêtèrent

le Vendredi-Saint dans l'Egliſe ; mais ce ne fut qu'après que ce vaillant homme eut fait tomber mort à ſes pieds plus de trente des conjurés. Il fut envoyé en Angleterre, où on l'enferma étroitement dans la tour, & le perfide Lacy eut pour récompenſe le Comté d'Ulſter. 1204.

A peu-près dans le même-tems mourut Eléonor, Reine Douairiére d'Angleterre. Cette Princeſſe avoit éprouvé une grande différence de rang & de fortune. Elle avoit mépriſé ſon premier mari, & elle étoit devenue mépriſable aux yeux du ſecond. Malgré les ſacrifices qu'elle avoit faits, il paroît que ſes quinze dernières années furent les plus heureuſes de ſa vie. 1206.

Cependant le caractère incertain & peu ſtable de Jean ſe confirmoit ſans ceſſe par les plus grandes inconſéquences. Il paſſoit alternativement de la complaiſance la plus outrée, à l'oppoſition la plus opiniâtre. Telle fut la ſource d'une querelle qu'il eut alors avec le Pape, & qui entraîna après elle une ſuite de calamités. Hubert, Archevêque de Cantorbery,

étant mort dans ſon palais, les plus
1206. jeunes Moines de cette Egliſe s'aſſemblèrent la même nuit, élurent Réginald leur ſous-prieur, pour lui ſuccéder, le placèrent ſur le trône Archiépiſcopal, & chantèrent le *Te Deum*. Mais dans la crainte que cette élection clandeſtine ne fût annullée, ſi elle venoit à s'ébruiter avant que Réginald pût recevoir la confirmation du Pape, le nouvel élu partit, avant le jour, pour Rome, avec quelques-uns de ſes Moines. Ils s'étoient tous engagés par ſerment, à garder un ſecret dont ils faiſoient dépendre le ſuccès de leur entrepriſe. Cependant Réginald n'eut pas plutôt gagné le continent, que, ſans égard pour l'obligation qu'il avoit contractée, il déclara & ſon élévation, & le motif de ſon voyage; mais lorſqu'il fut arrivé à Rome, Innocent refuſa de confirmer ſon élection, avant un plus ample examen. Dans cet intervalle, il adreſſa une bulle aux Suffragans de Cantorbery, pour qu'ils n'euſſent à s'immiſcer dans aucune diſpute avec les Moines de l'Egliſe de Chriſt. Les Suffragans ſoutinrent leur droit d'élection : le

Pape fit plaider la cauſe à ſon Tribunal, & déclara que ce droit appartenoit excluſivement aux Moines. 1206.

Pendant que Rome s'occupoit de cette affaire, les Moines qui avoient élu Réginald, irrités de ſon indiſcrétion, s'unirent avec les autres membres du Couvent, & demandèrent au Roi la permiſſion de procéder à une nouvelle élection. Jean leur accorda leur requête ſans aucune reſtriction; mais il leur fit connoître en particulier, qu'il ſeroit ſatisfait de voir tomber leur choix ſur Jean de Grey, Evêque de Norwich. Ce Prélat fut élu dans toutes les formes, & mis en poſſeſſion du temporel de l'Archevêché. On députa douze Moines à Rome, pour le faire confirmer dans ſon élection; mais les Suffragans s'y oppoſèrent, parce qu'il avoit été élu ſans leur participation.

Innocent, qui avoit précédemment formé le deſſein de ſoumettre l'Egliſe d'Angleterre à l'autorité Papale, pour pouvoir la gouverner & la taxer à ſon gré, ſaiſit cette occaſion d'annuller les deux élections, & répondit aux Députés, qu'il y avoit aſſez d'Eccléſiaſtiques à ſa Cour, pour choiſir parmi

eux un autre Archevêque. Il parut dé-
1206. sirer que le choix se fixât sur Etienne Langton, Cardinal, de famille Angloise, quoiqu'il eût été élevé à Paris. Les Députés furent étonnés de cette nouvelle & tyrannique prétention. Ils représentèrent que le Roi avoit le droit d'être consulté sur le choix d'un Archevêque ; mais le Pape leur ordonna de nommer Langton sous peine d'excommunication. Cette menace produisit tout l'effet que le Pontife en attendoit. Onze d'entre eux se soumirent à sa décision, & Etienne fut sacré par le Pape à Viterbe.

Après cette cérémonie, Innocent écrivit au Roi d'Angleterre la lettre la plus flatteuse : Sa Sainteté lui recommandoit le nouvel Archevêque, & enjoignoit en même-tems aux autres Moines de le recevoir & de lui obéir. Mais Jean, loin d'avoir égard à la lettre du Pape, accusa de haute trahison les Moines qui avoient eu part à la nouvelle élection ; il ne s'en tint pas là, & envoya deux Chevaliers à Cantorbery, avec ordre d'en chasser tous les Moines, & de saisir leurs biens. Cet ordre fut exécuté ponctuellement ; car, les Emissaires trou-

vant que les Moines faiſoient quelque difficulté de ſe retirer, entrèrent dans le cloître l'épée à la main, & en jurant que s'ils ne ſortoient à l'inſtant, ils mettroient le feu au couvent. Cette menace les intimida ; ils partirent, & s'embarquèrent pour la Flandre, laiſſant les Chevaliers en pleine poſſeſſion de leurs biens, de leurs maiſons & de leurs effets. 1206.

En même tems, Jean répondit à la lettre du Pape, & fit entendre au Pontife, qu'il étoit réſolu de ſoutenir l'élection de l'Evêque de Norwich, & que ſi on le traverſoit dans ce deſſein, il fermeroit ſes ports, & défendroit toute communication avec Rome. Il ajouta que Langton lui étoit inconnu, que cet homme avoit été élevé en France, & entretenoit une correſpondance criminelle avec les ennemis de l'Angleterre. Innocent ne fut point intimidé par ces menaces. Il envoya ordre, au contraire, aux Evêques de Londres, de Worceſter, & d'Ely, de porter des plaintes au Roi, & de l'exhorter à recevoir l'Archevêque Langton, & à rappeller les Moines de Cantorbery, ou, en cas de refus, de jetter un interdit ſur le Royaume.

Jean entra dans la plus violente colère,
1206. & jura que ſi aucun d'eux ou du Clergé s'aviſoit de mettre ſes Etats ſous l'interdit, il en chaſſeroit tous les Prelats & les Eccléſiaſtiques, confiſqueroit leurs biens, & que ſi le Pontife lui envoyoit un Romain, il lui feroit couper le nez & les oreilles, & le renverroit ainſi à Rome, pour ſervir d'exemple aux autres. Les trois Prélats voyant que le Roi ne faiſoit aucun cas des ſollicitations, ni des menaces du Pape, lancèrent l'interdit ſur le Royaume, & ſe retirèrent au continent, accompagnés des Evêques de Bath & d'Héreford.

On ſuſpendit le ſervice divin, & on ceſſa d'adminiſtrer les Sacremens, excepté le Baptême, & l'Euchariſtie aux malades. On ferma les portes des Egliſes, & on enterra les morts dans les foſſés, ou ſur les grands chemins, ſans aucunes des cérémonies uſitées aux funérailles. Les Ciſterciens continuèrent, malgré l'interdit, de célébrer le Service divin. Les Evêques de Wincheſter & de Norvich parurent dédaigner la cenſure de Rome; quelques Egliſes Paroiſſiales perſiſtèrent dans l'exercice de leurs fonctions ordinaires,

ordinaires, & pluſieurs ſavans Théologiens prêchèrent hautement contre l'injuſtice des procédés du Pape. 1206.

Jean fut frappé de crainte, & tranſporté de fureur, de ſe voir ſur le point d'être excommunié, & ſes ſujets diſpenſés de leur ſerment de fidélité. Il ordonna à tous les Prélats, Eccléſiaſtiques, & à leurs adhérens, qui avoient obſervé l'interdit, de quitter le Royaume, & ſaiſit leurs revenus. Il envoya en même tems des gens armés chez tous les Seigneurs, dont il ſoupçonnoit le peu d'attachement, pour leur demander des ôtages de leur fidélité. Tous obéirent, excepté Guillaume de Braouſe, Seigneur du Comté de Brecknock. Quand les Officiers du Roi ſe préſentèrent chez lui, ſa femme leur répondit avec une noble fermeté, qu'elle ne confieroit jamais ſes enfans à un homme qui avoit lâchement aſſaſſiné ſon propre neveu & ſon légitime Souverain. Jean ſe trouva ſi offenſé de ce reproche, qu'il envoya des troupes pour arrêter Guillaume; mais ce Seigneur, dans la crainte du plus cruel traitement, avoit fui en Irlande avec ſa femme & ſes enfans.

1206. Environ dans le même tems, le Roi d'Ecoſſe ſe plaignit de ce que Jean avoit fait conſtruire un château à Berwick. Le Monarque Anglois ſatisfait de trouver un motif plauſible pour garder ſon armée ſur pied, ſi néceſſaire alors à ſa ſûreté, non-ſeulement mépriſa les repréſentations de l'Ecoſſois, qui demandoit la démolition de la place, mais ſe plaignit à ſon tour de ce que Guillaume avoit marié, ſans ſon conſentement, ſa fille au Comte de Boulogne, & donné un aſyle dans ſon Royaume, à pluſieurs Anglois proſcrits.

1209. Les deux Monarques entrèrent en campagne, à la tête de leurs armées; mais le Roi d'Ecoſſe, déja avancé en âge, n'avoit ni la vigueur de Jean, ni des troupes qui égalâſſent les ſiennes. On entama une négociation, & l'on conclut la paix au château de Northampton. Le principal article de ce traité, portoit que les deux filles de Guillaume, Marguerite & Iſabelle, ſeroient remiſes entre les mains du Roi d'Angleterre, pour être élevées à ſa Cour, & mariées à ſes fils Henri & Richard, auxquels elles apporteroient une dot de quinze mille marcs d'ar-

gent. En conſéquence de cet accommodement, Jean donna ordre que l'on démolît le château qui avoit été le ſujet de la guerre. 1209.

Le Roi, par ce traité & au moyen d'un nouveau ſerment de fidélité qu'il exigea de ſes ſujets, ſe crut autoriſé à exercer le pouvoir le plus deſpotique. Il fit applanir toutes les levées de ſes forêts, & combler les foſſés, pour que les bêtes fauves eûſſent la liberté d'aller par-tout, & de ſe nourrir dans les pâturages & les bleds du cultivateur. Mais un trait plus cruel encore, & bien plus tyrannique, eſt celui qu'on lui reproche envers trois Eccléſiaſtiques d'Oxford. Un Ecolier de cette Univerſité avoit par accident tué une femme, & s'étoit dérobé aux pourſuites. Lorſque les Magiſtrats ſe tranſportèrent chez lui pour le prendre, ils trouvèrent qu'il avoit déja pris la fuite; ſur quoi on arrêta trois Clercs innocens, qui, au mépris des loix & de la juſtice, furent pendus.

De pareils actes de deſpotiſme euſſent été en tout tems abſolument contraires à la bonne politique; mais il paroît qu'ils étoient l'effet d'une vraie frénéſie du Monarque, alors

menacé d'une ſentence d'excommu-
1209. nication, & de voir délier ſes ſujets de leur ſerment de fidélité. Jean avoit envoyé l'Abbé de Beaulieu, avec la qualité d'Ambaſſadeur, à Rome, pour détourner l'indignation du Pape, & accommoder tous les différends avec le S. Siége. De ſon côté, Innocent avoit donné ſes inſtructions aux Evêques de Londres, d'Ely, & de Worcheſter, pour convenir des conditions de la paix. Ces Prélats ſe rendirent en Angleterre avec un ſauf-conduit, & Jean nomma pluſieurs Evêques & Seigneurs pour traiter avec eux à Cantorbery. Les articles furent dreſſés & ſignés par les Députés des deux partis; mais ſur les difficultés que fit le Roi de reſtituer les biens enlevés aux Eccléſiaſtiques, les trois Prélats ſe retirèrent ſur le continent. Le Roi chercha à négocier plus favorablement avec Langton lui-même, qui débarqua à Douvres, où il trouva Fitz-Peters & d'autres Seigneurs chargés de lui faire des propoſitions de la part du Roi. Le Prélat les rejetta avec hauteur, & quitta auſſi tôt le Royaume. On le preſſa de retourner ſur ſes pas, avec promeſſe de lui donner pleine

satisfaction ; mais il ne fut pas possible de le déterminer. 1209.

Aussi-tôt on lança la sentence d'excommunication contre la personne & la dignité du Roi ; mais qui que ce soit ne fut assez hardi pour la publier en Angleterre. Les Evêques exilés, à qui le Pape avoit donné ordre de la promulguer, se contentèrent d'en envoyer des copies dans le Royaume, avec injonction à tous Ecclésiastiques, de rendre la censure publique dans toutes les Cathédrales, dans les Couvents, & les Collégiales d'Angleterre. Cependant Jean avoit rétabli dans leurs biens tous les Ecclésiastiques, qui, malgré l'interdit, avoient pris le parti de célébrer le Service divin. Ceux-ci refusèrent de se charger de la promulgation de la Sentence. Il n'y avoit d'ailleurs presque point d'Ecclésiastique qui ne redoutât la puissance civile. Geoffroy, Archidiacre de Norwich, & un des Barons de l'Echiquier, fit entendre à ses collégues, que des Bénéficiers ne pouvoient en conscience rester au service d'un Prince excommunié, & il se retira de la Cour ; mais le Roi le fit arrêter, empriſonner, & charger

d'une chape de plomb, dont le poids
1209. énorme termina ſa vie. Hugues, Archidiacre de Wells, fut promu dans le même-tems à l'Evêché de Lincoln, & obtint la permiſſion de paſſer ſur le continent, pour être ſacré par l'Archevêque de Rouen ; mais il ſe rendit directement à Pontigny, reçut la conſécration des mains d'Etienne Langton, & lui fit ſa profeſſion d'obeiſſance Canonique. Jean ſaiſit auſſitôt ſes revenus, & donna ſa place de Chancelier à Gautier de Grey ; & comme la cenſure n'étoit pas encore publiée, il traita avec la plus grande ſévérité, ceux qui témoignèrent le plus léger égard pour les décrets de Rome. La Nobleſſe paroiſſoit approuver ſa conduite. On n'avoit en effet jamais vu une Cour plus nombreuſe, que celle qui l'accompagna à Windſor, où il paſſa les fêtes de Noël.

1210. Peu de tems après, le Roi impoſa une taxe énorme ſur tout le Royaume, ſous prétexte de recouvrer la Normandie. On employa la violence & l'extortion. Le Clergé fut écraſé ; car au lieu de l'aſſujettir à une impoſition régulière, le Monarque exigea par

forme de compoſition des ſommes immenſes des Monaſtères, des Chanoines, des Templiers & des Hoſpitaliers; mais de tous ſes Sujets ce furent les Juifs qui ſouffrirent le plus. Après avoir amaſſé ainſi des ſommes d'argent conſidérables, & levé une puiſſante armée, il s'avança vers le pays de Galles, s'embarqua pour l'Irlande, & arriva à Dublin le 8 Juin. Toute l'iſle étoit alors infeſtée de brigands, & l'inſolence du Juſticier Lacy inſpiroit même aux Anglois de l'averſion pour le gouvernement de Jean. Les naturels du pays avoient profité de ces diſpoſitions, & taillé en piéces trois cens citoyens de Dublin, que l'on envoyoit de Briſtol pour peupler la Capitale. Jean appaiſa tous ces troubles, & la famille des Lacy ſe réfugia en France pour éviter la peine dûe à leur conduite tyrannique. Le Roi de Connaught fut le ſeul qui oſa réſiſter au Monarque Anglois; mais il fut battu & fait priſonnier. Une vingtaine de petits Princes de l'iſle vinrent dans le même tems lui rendre hommage. Cependant les revenus des Lacy furent confiſqués, & Jean s'avança dans la province de Meath, où il apprit que 1210.

1210. réſidoient Guillaume de Braouſe & ſa femme, celle même qui avoit fait uns réponſe ſi courageuſe aux Officier du Roi, lorſqu'ils vinrent demander des ôtages. Cette héroïne & ſon fils tombèrent entre les mains du Tyran, qui n'écoutant que ſon indigne reſſentiment, les envoya chargés de fers en Angleterre, où par ſes ordres on les laiſſa mourir de faim dans le Château de Windſor; mais le Baron eut le bonheur de s'échapper en France.

Après avoir terminé ces opérations militaires, le Roi s'occupa de l'établiſſement des loix Angloiſes dans toute l'étendue de l'iſle, & nomma des Juges pour les faire exécuter. Jean de Grey, Evêque de Norwich, en fut créé Grand-Juſticier, & on fit frapper une nouvelle monnoye du même titre que celle d'Angleterre pour la commodité du commerce entre les deux Royaumes.

Le Roi retourna enſuite en Angleterre, convoqua une aſſemblée générale de tous les Abbés & Chefs des Ordres Religieux du Royaume, & tira d'eux une contribution de plus de cent mille livres ſterling. Les Ciſterciens alléguèrent leurs priviléges, &

efuſèrent de payer leur contingent; mais ils furent tellement dépouillés de leurs biens, que preſque toutes leurs maiſons ſe trouvèrent réduites à la mendicité, excepté le Couvent de Beaulieu dans le Comté de Hamp, que le Roi avoit fondé pour expier le meurtre d'Arthur, & celui de Margam dans le Glamorgan, où il avoit été reçu magnifiquement à ſon paſſage en Irlande & à ſon retour. Ces deux Maiſons furent déchargées des impoſitions, & les autres Couvens de l'Ordre, non-ſeulement perdirent tous leurs revenus, mais on leur interdit encore toute correſpondance avec les maiſons du même ordre dans les pays étrangers. 1210.

Jean convoqua enſuite une aſſemblée générale de ſa Nobleſſe, & la ſomma de le ſuivre dans une expédition contre les Gallois, qui avoient fait quelques incurſions ſur le territoire d'Angleterre. Il aſſembla une nombreuſe armée à Oſweſtre, marcha le long de la côte juſqu'à Conway, brûla Bangor, & exerça tant de ravages dans toute la contrée, que Llewellyn, Prince des Gallois ſeptentionaux, qui s'étoit retiré avec ſon 1211.

peuple, ſes troupeaux & tous ſes effets
1211. dans les montagnes de Snowdon au Comté de Caernarvon, voyant ſon pays déſolé, envoya ſa femme Jeanne, fille naturelle du Roi, demander la paix. Elle fut accordée ſous les conditions que le Gallois donneroit vingt mille têtes de bétail & quarante chevaux, qu'il livreroit des ôtages, & rendroit hommage au Roi

Après cette expédition le Roi retourna en triomphe à Witchurch, & leva une taxe ſur tous les Chevaliers qui avoient refuſé de l'accompagner.
1212. Il convoqua enſuite un Concile général à Northampton pour recevoir Pandolfe Soudiacre Romain, & Durand Chevalier du Temple, que le Pape envoyoit en Angleterre pour accommoder tous les différends entre la puiſſance royale & pontificale; mais ſur le refus opiniâtre du Monarque de faire une reſtitution totale au Clergé, les Députés repaſſèrent ſur le continent après avoir publié la Sentence d'excommunication. Cependant le Roi ne déſeſpéra pas de ſe réconcilier avec le Pape à des conditions plus ſupportables. Il ordonna à quelques-uns de ſes Chapelains d'accompagner les Nonces à

Rome, & leur donna des pouvoirs & des inſtructions pour conclure une paix ſolide. Vers le même tems il renouvella ſon alliance avec Guillaume, Roi d'Ecoſſe, dont le fils Alexandre, alors âgé de quatorze ans, le ſuivit à Londres. Le Roi le fit Chevalier à Clerkenwell, & reçut enſuite l'hommage d'Alan, Seigneur de Galloway pour une grande étendue de pays, qui lui avoit été donnée dans le nord de l'Irlande. 1212.

Les Députés de Jean étoient arrivés à Rome; mais au lieu de pouvoir exécuter leur commiſſion à la ſatisfaction de leur Maître, le Pape, irrité de ce qu'on avoit rejetté ſes propoſitions, refuſa de leur accorder audience, & donna une Bulle par laquelle il diſpenſoit tous les Sujets du Roi du ſerment de fidélité, & ordonnoit à toutes perſonnes de l'abandonner ſous peine d'excommunication. Il écrivoit en même-tems au Roi de France, & aux autres Souverains du continent, de fondre ſur ſes territoires, & de le traiter comme un ennemi de l'Egliſe. Il exhorta entr'autres Llewellyn, Prince des Gallois ſeptentrionaux, à faire une invaſion en Angleterre. Le

Gallois, qui avoit toujours à cœur la
1212. perte des Comtés de Flint & de Denbigh qu'il s'étoit vû forcé de céder à la derniere paix, saisit avec empressement cette occasion d'obliger le Pape &; de satisfaire sa propre vengeance. Il se ligua avec d'autres Princes & Barons, & tomba avec furie sur les frontieres d'Angleterre, s'emparant des Châteaux, massacrant les garnisons, incendiant les villes & ravageant le pays, d'où il emporta un butin considérable.

Ces procédés barbares excitèrent la fureur du Monarque Anglois; il entra dans le pays de Galles, & Llewellyn se retira à son approche. Le Roi ne pouvant faire tomber sa rage sur l'aggresseur, fit mettre à mort tous les ôtages, qui étoient au nombre de trente, de la principale Noblesse de ce pays. Sa vengeance ne fut point rassasiée de ce sacrifice inhumain. Il résolut en outre d'exterminer la race entiere des anciens Bretons. Il avoit déja pris ses mesures pour cette sanglante expédition, lorsque le Roi d'Ecosse l'informa qu'il se tramoit une conspiration contre ses jours. Cet avis lui fut confirmé par sa fille naturelle,

mariée à Llewellyn. Allarmé de ce complot, il ſe renferma dans le Château de Nottingham, & pendant quinze jours défendit que qui que ce fût approchât de ſa perſonne; mais ſes craintes étant diminuées, il pourſuivit ſon entrepriſe, & s'avança juſqu'à Cheſter, où il reçut pluſieurs autres avis qui portoient que s'il continuoit ſa marche, il ſeroit infailliblement aſſaſſiné par ſes propres courtiſans, ou livré à l'ennemi. Il reçut auſſi dans le même endroit la premiere nouvelle de la bulle du Pape qui relevoit ſes Sujets de leur ſerment de fidélité. Ce concours de nouvelles accablantes, lui inſpira une ſi grande terreur, qu'il congédia ſon armée, & retourna à Londres, ſe confiant entiérement à ſes mercenaires & aux troupes de ſa maiſon. 1212.

Ce Prince n'avoit pas lieu de compter ſur l'attachement de la Nobleſſe de ſon Royaume, qui en général mépriſoit ſon caractère & abhorroit ſon adminiſtration. Il avoit débauché leurs femmes & leurs filles, ſaiſi leurs biens & inſulté leurs perſonnes; il avoit même tenté de faire une recherche générale de tous les Domaines de la

Couronne poſſédés par ſes prédéceſ-
1212. ſeurs : démarche odieuſe dans tous les tems ; mais très-allarmante ſous le règne d'un Tyran tel que Jean, qu'ils connoiſſoient capable de profiter de la moindre nullité dans leurs titres pour s'emparer de leurs terres. Une conduite auſſi deſpotique ne pouvoit manquer d'indiſpoſer contre lui tous les Ordres de l'Etat. Ils ſe perſuadèrent, lorſque le Pape fit promulguer ſa cenſure, qu'il enverroit une armée pour mettre ſa ſentence à exécution ; mais la Croiſade que Sa Sainteté avoit publiée contre les Albigeois y mit obſtacle. La Nobleſſe Angloiſe, impatiente de ce délai, forma une ligue contre Jean, & par un acte authentique ſigné & ſcellé de chaque Confédéré, invita Philippe, Roi de France, à venir prendre poſſeſſion du trône d'Angleterre.

Jean, allarmé de cette conſpiration, quoiqu'il en ignorât les détails, vit alors combien il étoit néceſſaire de réformer ſa conduite. Il ſentit que tout le mal prenoit ſa ſource dans ſes vices perſonnels & politiques. En conſéquence il ſe montra prêt à ſatisfaire les peuples ſur tous ſes griefs ; donna

pluſieurs édits pour mitiger la ſévérité des loix foreſtières les plus inſupportables aux Anglois; réprima les abus auxquels ſe livroient les Gardes des forêts, & les réduiſit à la même paye, qu'ils avoient ſous le régne de ſon pere; déchargea d'impôts les objets de commerce; fit ouvrir les ports de mer, & remit une quantité d'amendes que les Miniſtres de ſa tyrannie avoient injuſtement impoſées ſur ſes Sujets. 1212.

Mais les peuples ſe ſouviennent long-tems des vices de l'adminiſtration; ils ſe perſuadent ſouvent que la réforme ne provient que de l'impuiſſance de faire plus de mal, ou qu'elle ſert de voile à quelque nouvelle oppreſſion. Jean ne put jamais regagner entiérement la confiance de ſes Sujets, & malgré toutes ſes meſures, la Nobleſſe forma les liaiſons les plus dangereuſes avec le Roi de France.

Cette ligue redoutable paroît avoir été l'ouvrage des Evêques exilés. Ces Prélats ſe rendirent enſuite à Rome pour concerter avec le Souverain Pontife les meſures à prendre dans une criſe auſſi importante. Le Pape aſſembla un Concile général où les affaires 1213.

d'Angleterre furent fortement dé-
1213. battues. Enfin le fier Pontife dépoſa ſolemnellement le Roi Jean, & déclara vacant le trône Anglois. Il écrivit en même-tems au Roi de France pour l'exhorter à envahir les états de Jean, dont il lui promettoit l'inveſtiture. Il s'adreſſa également à pluſieurs autres Princes de l'Europe, & les engagea à joindre leurs forces à celles de Philippe, leur accordant les mêmes indulgences qu'a ceux qui avoient pris la croix contre les infidéles de la Terre-Sainte.

Cependant l'adroit Pontife connoiſſoit trop bien le caractère de Jean pour ne pas être perſuadé que le Saint Siege retireroit plus d'avantage en adouciſſant ſes rigueurs, qu'en réduiſant le Monarque Anglois au déſeſpoir. En conſéquence il donna dans un Conſiſtoire public une commiſſion à Pandolfe, & aux Evêques exilés pour paſſer en Angleterre, & y fulminer les cenſures de l'Egliſe; mais il chargea en particulier Pandolfe de pouvoirs, pour faire la paix ſous certaines conditions, & lui ordonna de mettre tout en uſage pour opérer une réconciliation entre le Roi & la Cour de Rome.

Ainſi armés du pouvoir de prolonger une guerre dangereuſe, ou de conclure une paix plus fatale encore, le Légat & ſes collégues prirent congé du Pontife, & ſe rendirent à la Cour de France. Philippe étoit trop vigilant pour perdre de vue une entrepriſe qui devoit couronner toute ſon ambition. Il la propoſa dans une aſſemblée générale des Evêques & des Seigneurs, qui ſe tint à Soiſſons, leur offrit leur part dans la conquête, à proportion de la dépenſe que chacun feroit, & des riſques qu'il courroit, & eut la ſatisfaction de les trouver tous diſpoſés à le ſeconder dans cette entrepriſe. 1213.

Pandolfe, bien loin de laiſſer entrevoir la moindre diſpoſition à renouer un traité entre Jean & ſon maître, affecta au contraire d'accélérer tous les préparatifs d'une invaſion. Cette conduite lui ſervit à deux fins, à aveugler Philippe, & à tenir toutes choſes prêtes, en cas que ſa négociation n'eût pas le ſuccès qu'il déſiroit. Cependant il envoya ſecrétement en Angleterre deux Chevaliers du Temple, pour ſonder le Roi, & ſavoir ſi l'arrivée du Légat, qui avoit des pro-

positions de paix à faire, lui seroit
1213. agréable. Les Chevaliers s'acquittèrent adroitement de leur commission ; Jean consentit à tout, & le Légat, sous prétexte que ses instructions l'obligeoient de s'assûrer par lui même, avant que les hostilités commençâssent, des maux sous lesquels gémissoit l'Eglise d'Angleterre, engagea Philippe à ne pas se mettre en mer avant son retour. Le Roi de France, qui n'avoit aucun soupçon de son dessein, approuva son départ. Il avoit alors rassemblé, à l'embouchure de la Seine, une flotte de sept cens voiles, & aux environs de Boulogne, une armée considérable, prête à s'embarquer. Dans ces dispositions il attendit patiemment le retour du Légat, regardant son voyage comme une démarche faite pour la forme seulement.

Pendant que toutes ces choses se passoient sur le continent, les Anglois étoient dans la perplexité la plus cruelle. Comme ils avoient mis toute leur confiance dans des secours étrangers, ils ne voulurent pas se mettre en campagne, que Philippe n'eût débarqué ses troupes. Suivant toutes les apparences, Jean étoit instruit alors de la

nature de leurs engagemens ; ce qui lui donna de grands avantages, mais plus d'inquiétude encore. Il bannit Etienne Ridel, dernier garde du grand ſceau, & fit enfermer Geoffroy de Norwich, un de ſes propres Chapelains, dans une étroite priſon, où il mourut. Rober Fitzwalter ſe réfugia en France, & Euſtache de Veſci en Ecoſſe. Jean ſaiſit leurs biens, & fit raſer leurs châteaux ; mais leur défection lui inſpira une terreur ſi grande, qu'il n'oſoit plus ſortir de ſon Palais, ſans être eſcorté par un détachement d'Archers qu'il avoit ſoudoyés pour la défenſe de ſa perſonne. Il demanda en même-tems du ſecours aux Puiſſances étrangères, & engagea, par les plus grandes largeſſes, l'Empereur Othon, ſon neveu, à le ſoutenir de toutes ſes forces. Outre cet allié, il attacha à ſon ſervice, par des penſions conſidérables, Renaud de Martin, Comte de Boulogne & de Mortagne ; Thibaud, Comte de Bar, & ſon fils Henri-Guillaume, Comte de Hollande ; Henri, Duc de Saxe ; le Duc de Limbourg ; Ferrand, Comte de Flandre, fils de Sanche, Roi de Portugal, & Henri, Duc de Louvain. 1213.

1213. Jean ne négligea aucun des moyens de tirer avantage de la force naturelle du Royaume. Les progrès du commerce ſous le régne de Richard, avoient conſidérablement augmenté le nombre des vaiſſeaux. Le Roi ſentit combien il lui importoit de ſe rendre maître de la mer, & envoya ordre aux Officiers des différens ports, de faire partir pour Portſmouth, tous les navires marchands, avec tous leurs équipages, les vivres & les munitions néceſſaires, pour ſervir conjointement avec la marine du Prince, & aux mêmes appointemens, à compter du 24 Mars. En même-tems il ſomma tous ſes Comtes, Barons, Chevaliers, Ecuyers & vaſſaux, de ſe trouver, avec leurs chevaux & leurs armures, à Douvres, à Feversham, ou à Ipſwich avant le 24 Avril, ſous peine d'être dégradés & déshonorés publiquement. Il y eut un concours de monde ſi prodigieux, qu'on fut obligé d'en renvoyer une grande partie. L'Evêque de Norwich arriva de ſon Gouvernement, à la tête de cinq cens Chevaliers, & d'un pareil nombre de Chevaux-Légers. Toutes les forces raſſemblées à Barham-Downs, près de

Cantorbery, ſe trouvèrent monter à ſoixante mille hommes. Mais quelque puiſſante que fût cette armée, le Roi mettoit ſa principale confiance dans ſa flotte, qui, pour la force & le nombre des vaiſſeaux, étoit bien ſupérieure à celle des ennemis. 1213.

Cependant Jean craignoit que cette puiſſante armée, & cette eſcadre formidable, ne lui devînſſent inutiles, ſi, avant de commencer aucune opération, il ne ſe réconcilioit pas avec la Cour de Rome. Pandolfe vint trouver ce Prince à Douvres, & mit tout en uſage pour l'intimider. Il lui dépeignit les forces nombreuſes avec leſquelles Philippe étoit prêt à envahir ſon Royaume, l'aſſûra qu'outre les troupes que ce Monarque avoit déja ſur pied, il en attendoit encore plus des Princes de la Chrétienté, qui ne voyoient plus dans la perſonne de Jean, qu'un rébelle au S. Siége, & un Prince excommunié, dont la Couronne étoit confiſquée par ſentence du Pape. Il ajouta que Philippe déclaroit hautement avoir reçu une invitation de la part de la Nobleſſe Angloiſe, qui promettoit de ſe joindre à lui, lors de ſon débarquement. Ce tableau

effraya le Monarque Anglois. Il ſe
1213. reprochoit intérieurement ſes crimes & ſa tyrannie, & il en redoutoit les ſuites. Il croyoit déja voir dans chaque Seigneur de ſa Cour, un ſujet prêt à le trahir. Ce qui ajouta encore à ſes terreurs, ce fut une prophétie d'un Hermite, appellé Pierre de Pontefract. Cet homme, ſoit fourberie ou ſuperſtition, prédit que Jean ſeroit dépoſé avant la fin de l'année. Cette prophétie extravagante fit la plus vive impreſſion ſur l'eſprit des peuples, & eut des ſuites fâcheuſes pour les affaires du Roi. Tant de circonſtances raſſemblées épouvantèrent tellement ce Monarque, qu'il accepta les propoſitions de paix que lui fit le Légat, & jura de les obſerver, en préſence des Comtes de Boulogne, de Salisbury, de Warenne & de Ferrers, qui promirent de même avec ſerment, de concourir à l'exécution des articles, qui portoient en ſubſtance : Que le Roi Jean accorderoit ſa faveur à Etienne, Archevêque de Cantorbery, & ſe reconcilieroit avec les Prélats exilés, qui reprendroient leurs fonctions, & exerceroient leur autorité, ſans interruption ; Que Robert Fitz-

Walter, Euſtache de Veſci, & tous les autres Seigneurs tant Eccléſiaſtiques que Laïcs, obtiendroient, avec leur pardon, la reſtitution de leurs biens & de leurs dignités; Qu'on rendroit de part & d'autre, ſans réſerve quelconque, tout ce qui avoit été enlevé dans le cours de cette diſpute; qu'on payeroit, ſans délai, huit mille livres aux Evêques exilés, par forme de dédommagement, & pour les mettre en état d'acquitter leurs dettes, & de fournir aux frais de leur retour; & qu'en même tems on mettroit leurs Agens en poſſeſſion de leurs effets & de leurs biens temporels; Que le Roi releveroit leurs vaſſaux de tous les hommages qu'il pouvoit en avoir exigés depuis l'interdit; Qu'il annulleroit toutes les ſentences prononcées contre les Eccléſiaſtiques ou autres, relativement à cette diſpute; & qu'enfin il ne lanceroit à l'avenir aucun arrêt de proſcription contre quelque membre que ce fût du Clergé. 1213.

Tels furent les principaux articles de cette négociation: ils démontrent clairement combien le Pape cherchoit à affermir ſon autorité, & à étendre ſon pouvoir. Mais ce ne fut pas le

dernier coup de ſa politique. Jean,
1213. quoique raſſûré contre les ſuites des cenſures du Pontife, & contre le reſſentiment du Clergé, ſe voyoit toujours expoſé à la ligue formidable, formée contre lui par Philippe & la Nobleſſe mécontente, & il n'étoit pas facile de conjurer ce nouvel orage. Le Légat profita habilement de cette ſituation critique des affaires, pour lui faire entendre qu'en mettant ſon Royaume ſous la protection du S. Siége, il ſeroit à l'abri de toute entrepriſe de la part des Princes Chrétiens; & qu'au moins ſes ennemis ſe rendroient auſſi criminels aux yeux du Pape, qu'il l'avoit été lui-même, & qu'infailliblement les foudres de l'Egliſe tonneroient ſur la tête du Roi de France, avec autant d'éclat qu'elles avoient grondé ſur celle du Monarque Anglois. Jean vit qu'il étoit inutile de réſiſter. Il réſolut de rendre hommage au Pape. Le jour de la cérémonie fut fixé au 15 de Mai. Elle ſe fit à Douvres dans la maiſon des Chevaliers du Temple. Le Roi remit ſa Couronne entre les mains du Légat du Pape, & la reçut enſuite des mêmes mains, comme un don du S. Siége, auquel

il

il prêta ſerment de fidélité, à titre de vaſſal & de feudataire. Il s'obligea lui & ſes héritiers, à reconnoître la ſupériorité du Pape, & à payer un tribut annuel de ſept cens marcs pour le Royaume, & de trois cens pour l'Irlande. Il réſerva cependant pour lui & ſes héritiers, le pouvoir d'adminiſtrer la juſtice, avec tous les droits & les prérogatives de la Royauté. 1213.

Cette honteuſe cérémonie ſe fit au milieu d'un concours prodigieux de peuple. Il n'y eut pas un aſſiſtant, pas même un Eccléſiaſtique qui ne la vît avec autant de honte que d'indignation; mais ce qui révolta encore plus les eſprits, c'eſt que l'imbécille Monarque ayant préſenté au Légat une ſomme d'argent, pour gage de ſa ſoumiſſion, le fier Italien la jetta par terre, & mit le pied deſſus. Tous les ſpectateurs frémirent de rage, & l'Archevêque de Dublin ſe récria hautement contre une inſolence auſſi inſoutenable. Avant cette démarche ignominieuſe, Jean étoit généralement mépriſé; mais il fut regardé alors comme le plus vil des hommes, & indigne de porter une Couronne. Lui ſeul paroiſſoit inſenſible à ſon déshon-

neur, & cette humiliation ne diminua
1213. rien de ſon orgueil ni de ſa tyrannie. L'Hermite qui avoit prédit la perte de ſa Couronne, fut tiré de priſon, & pendu à Wareham, comme un impoſteur. On conviendra néanmoins que la prédiction ne ſe trouva malheureuſement que trop vraie.

Cependant le rôle de Pandolfe devenoit de plus en plus délicat, & difficile à jouer. Il avoit laiſſé le Roi de France à Boulogne avec une puiſſante armée prête à faire une invaſion en Angleterre, & ce Monarque ignoroit encore la réconciliation de Jean avec le Pape. Le Légat, ſans avoir levé l'interdit ni l'excommunication, ſe hâte de repaſſer en France, va trouver le Roi, & lui ſignifie formellement qu'il ait à diſcontinuer ſes préparatifs de guerre contre un Prince réconcilié avec la Cour de Rome, ſous la protection immédiate de Sa Sainteté. Cette déclaration, ou plutôt cet ordre, ne pouvoit qu'étonner Philippe & l'aigrir. Il traita Pandolfe comme un fourbe, & ne ménagea guères plus le Pape. Sa réponſe au Légat fut que les préparatifs qu'il avoit faits lui revenoient à plus de ſoixante mille livres; qu'il

n'avoit entrepris cette guerre qu'à la ſollicitation de Rome, & par un motif de Religion; & que ſon honneur étoit trop engagé pour reculer. Philippe ne ſe fut peut-être pas comporté avec tant de fermeté vis-à-vis du Légat, s'il n'eût été aſſûré que les Princes & les Seigneurs qui avoient ſacrifié leurs fortunes pour le ſuccès de cette expédition, le ſoutiendroient contre le reſſentiment du Pontife Romain. Il ne voulut cependant pas haſarder une deſcente en Angleterre, ſans avoir auparavant réduit Ferrand, Comte de Flandre, qui auroit pu entrer dans ſes Etats pendant ſon abſence. Il partit donc de Calais en ſuivant la côte, & tirant de ſa flotte des proviſions pour ſon armée à meſure qu'elle avançoit. Après avoir réduit Caſſel, Ypres & pluſieurs autres places, il entreprit le ſiége de Bruges, & donna ordre à ſa flotte de jetter l'ancre dans un havre nommé Damme, à deux lieues de cette ville. Dans cette extrémité Ferrand demanda du ſecours à l'Angleterre. Jean lui envoya auſſi-tôt une flotte conſidérable de cinquante gros vaiſſeaux bien munis, & de huit cens petits, avec ſept cens Chevaliers & 1213.

un corps de troupes conſidérable ſous
1213. les ordres des Comtes de Salisbury & de Boulogne. Lorſque les Anglois approchèrent de la flotte Françoiſe, elle leur parut ſi nombreuſe, qu'ils craignirent de l'attaquer; mais dès qu'ils eurent appris que la plus grande partie des troupes Françoiſes étoit débarquée & employée au ſiége de Gand que Philippe avoit entrepris après la réduction de Bruges, ils entamèrent le combat avec furie, prirent plus de trois cens vaiſſeaux chargés de vivres, d'armes & de munitions, & en brûlèrent une centaine qui firent côte, pendant que les autres qui avoient gagné le large ſe ſauvoient à force de voiles. Ce ſuccès anima les Anglois, ils firent une deſcente; mais Philippe, informé de la perte que ſa flotte avoit eſſuyée, leva le ſiége de Gand, & s'avança avec une partie de ſon armée pour forcer les vainqueurs à s'embarquer. Il tomba ſur eux avec tant de vivacité, que ceux qui échappèrent au carnage, n'eurent que le tems de regagner leurs vaiſſeaux. Cet avantage n'étoit pas aſſez important pour dédommager ce Prince de la ruine de ſa flotte; & les Anglois, malgré leur défaite, conti-

nuèrent leur blocus à l'entrée du havre, enſorte que Philippe, après avoir fait déſagréer ſes vaiſſeaux, fut forcé de les livrer aux flammes. C'eſt ainſi que les intrigues d'un Prêtre Italien imprimèrent à la mémoire de Jean une tache éternelle, & firent éprouvèr à Philippe une perte inexprimable. 1213.

Jean n'ayant plus d'invaſion à craindre, congédia les troupes qu'il avoit aſſemblées pour garder la côte, & réſolut à ſon tour de faire entrer le Comte de Flandre en France avec l'armée Angloiſe qui étoit déja ſur le continent. L'Empereur Othon s'engagea à lui fournir un renfort conſidérable pour cette expédition, pendant que le Monarque Anglois feroit en perſonne une deſcente en Poitou, & attaqueroit les François de ce côté. Dans cette vue, il fit ſommer tous les Barons, Chevaliers & Vaſſaux de venir le joindre à Portſmouth, mais ils refuſèrent de combattre ſous ſes bannières, à moins qu'il n'eût été abſous de l'excommunication. Le Roi écrivit auſſi-tôt à Langton & aux Evêques exilés de ſe rendre auprès de lui en toute diligence, & envoya une eſcorte honorable pour les conduire dans le

Royaume avec des lettres de vingt-
1213. quatre Seigneurs, qui promettoient de les garantir de tout danger & de toute insulte. D'après ces sollicitations & ces assurances, les Prélats débarquèrent à Douvres, & se rendirent directement à Wincheſter. Le Roi vint au-devant d'eux, & les accompagna jusqu'à la Chambre du Chapitre, où l'Evêque l'obligea de renouveller son ferment de fidélité au Pape Innocent, de jurer qu'il chériroit, défendroit & maintiendroit l'Eglise & le Clergé contre tous leurs Adversaires, qu'il feroit revivre les loix d'Edouard, & restitueroit avant Pâques tous les biens qu'il avoit confisqués, relativement à l'interdit, sous peine de retomber dans la Sentence d'excommunication. Après ce ferment Jean fut conduit à la porte de l'Eglise, & y reçut publiquement l'absolution. Le lendemain il envoya ordre à chaque ville de ses Domaines de députer à Saint-Alban, pour le 4 Août, quatre Notables avec leur Baillif, lesquels rendroient compte des dommages que les Evêques exilés pouvoient avoir soufferts.

Le Roi se flattant alors d'avoir levé toute difficulté entre lui & ses Barons,

ſe rendit à Portſmouth, où illes ſomma de l'accompagner en France; mais ils lui repréſentèrent que le tems qu'ils avoient déja paſſé à l'attendre, avoit épuiſé leurs bourſes & leur patience, & qu'ils ne pouvoient marcher à moins qu'il ne leur fournît de l'argent de ſon Echiquier. Il rejetta leur demande, & perſuadé qu'ils le ſuivroient volontairement, il s'embarqua avec ſa maiſon pour l'iſle de Jerſey, après avoir nommé pour Régens du Royaume l'Evêque de Vincheſter & Geoffroy Fitz-Peters, auxquels il enjoignit de conſulter l'Archevêque de Cantorbery dans toutes les affaires importantes. Ces Juſticiers convoquèrent une aſſemblée à Saint-Alban, & y firent proclamer la réconciliation du Roi avec l'Egliſe. On y mit en vigueur les loix de Henry I; On abrogea toutes celles qui tendoient à l'oppreſſion; on abolit les cabarets tenus par les Foreſtiers pour mettre les réfractaires à contribution, & l'on défendit ſous les peines les plus rigoureuſes à tout Sheriff, Foreſtier ou autre Officier d'en extorquer à l'avenir ſous quelque prétexte que ce fût. 1213.

1213. L'Assemblée ne faisoit que de se séparer quand le Roi revint de Jersey en Angleterre, transporté de fureur contre les Barons, de ce qu'ils avoient refusé de servir dans cette expédition. Il forma aussi-tôt une armée pour aller les châtier de leur désobéissance, & s'avança dans le nord, où les principaux de ces Seigneurs faisoient leur résidence; mais il trouva un obstacle à Northampton dans la personne de Langton, Archevêque de Cantorbery.

L'exemple de ce Prélat prouve combien les hommes veulent être libres, dès que cela dépend d'eux. Quoique Langton dût son élection à la faveur du Pape, il ne se vit pas plutôt au nombre des Barons de la Grande-Bretagne, & à la tête d'un corps aussi grand que redoutable, qu'il devint un des opposans les plus opiniâtres à toutes les mesures qui pouvoient tendre à assujettir la Couronne d'Angleterre à une puissance étrangere. La tyrannie du Pape lui étoit aussi insupportable que celle d'aucun autre Potentat, & il avoit autant d'aversion pour l'autorité despotique du Roi, que pour les ordres impérieux du Pontife Romain. Il fit à Jean des reproches très-libres;

lui rappella les engagemens qu'il avoit pris en recevant l'abſolution, & lui remontra qu'il en avoit déja violé pluſieurs en portant la guerre contre ſes Sujets avant de les avoir jugés au tribunal de l'équité. Le Monarque, fier de la protection du Pape, ſur-tout lorſqu'il pouvoit la réclamer contre un Eccléſiaſtique, répondit à l'Archevêque qu'il n'avoit aucun droit de ſe mêler d'une affaire purement civile. Le Prélat craignant d'exciter ſa fureur, & voyant que ſes repréſentations n'aboutiroient à rien, ſe retira prudemment, & le lendemain le Roi marcha à Nottingham, ne reſpirant que vengeance contre ſes ennemis. Langton le ſuivit, & ſans aucun égard pour ſes menaces ni pour ſon autorité, il renouvella ſes remontrances, & déclara même qu'il excommunieroit, excepté la perſone du Roi, tous ceux qui oſeroient exercer aucun acte d'hoſtilité dans le Royaume, avant que l'interdit fût levé. Jean connoiſſoit trop le pouvoir de l'Archevêque & des Barons confédérés pour ne pas céder à la néceſſité du moment. Il ſomma les Barons de venir ſe juſtifier à la Cour qu'il devoit tenir à Wallingford. Ils y 1213.

comparurent, mais il ne se passa rien
1213. d'intéressant dans cette assemblée.

Peu de tems après Langton eut une conférence secrette avec un certain nombre de Barons, auxquels il montra une copie authentique de la chartre, accordée par Henri I. Ce Prélat leur fit entendre que cette piece importante devoit déterminer les conditions à proposer. Les Barons, ravis de cette heureuse découverte, convinrent de faire servir cette chartre de base à leurs prétentions.

Dans cet intervalle arriva en Angleterre Nicolas, Evêque de Frescati, avec le titre de Légat à Latere, pour régler les demandes du Clergé. Il assembla un Concile général dans l'Eglise de Saint Paul, où il reçut l'hommage du Roi, avec la premiere année du tribut de mille marcs, conformément à un nouvel acte de résignation & de fidélité du Roi Jean, scellé d'une bulle d'or. On examina en même tems les différentes estimations des dommages soufferts par les Evêques exilés; mais il ne fut pas facile de se fixer à aucune, vu la contradiction des comptes que l'on produisit. Le Roi offrit de payer cent mille marcs pour indemniser l'E-

gliſe de ſes pertes, & de faire une plus ample ſatisfaction encore, ſi, après une recherche exacte, on trouvoit qu'il fût dû davantage. Cette propoſition déplut aux Evêques : ils inſiſtèrent plus que jamais ſur l'entiere exécution de leurs demandes; mais enfin, après bien des débats, on tint une aſſemblée à Reading, où ils acceptèrent un à compte de quinze mille marcs, en attendant que la diſpute fût terminée. Le Légat parcourut enſuite le Royaume pour viſiter les Monaſtères, & remplir les Siéges vacans ſuivant les inſtructions qu'il avoit reçues du Pape. 1213.

Cependant le Roi réſolut de pourſuivre ſon exécution en Poitou, conformément à la promeſſe qu'il en avoit faite à Raymond, Comte de Toulouſe, & à Guy, Comte d'Auvergne. L'empereur Othon s'étoit engagé à joindre le Comte de Flandre pour entrer en France de ce côté, & le projet de Jean étoit d'y envoyer le Comte de Saliſbury avec un corps de troupes, pendant que lui-même porteroit la guerre en Poitou de concert avec les amis qu'il avoit dans cette province. Le Roi fit les préparatifs néceſſaires, & après 1214.

avoir nommé à la Régence Pierre,
1214. Evêque de Wincheſter, & laiſſé ſon Royaume ſous la protection du Légat, il fit voile de Porſmouth au commencement de Février, & débarqua vers le milieu du mois à la Rochelle. En entrant dans le Poitou il fut joint par Savari Mauléon, s'empara de pluſieurs Châteaux, & ſoumit quelques Barons très-puiſſans, entr'autres Geoffroy de Luſignan, qui lui rendit hommage à Parthenay avec Hugues, Comte de la Marche, & ſon frère le Comte d'Eu, en conſéquence d'un traité par lequel Jean s'engagea à reſtituer les biens que ce dernier Seigneur poſſédoit auparavant en Angleterre, & à donner ſa fille Jeanne en mariage au fils aîné de Hugues, avec un revenu de deux mille livres ſterling.

Après s'être aſſûré du Poitou, le Roi s'avança vers l'Anjou, où il réduiſit Beaufort & quelques autres places peu importantes. Delà il envoya des détachemens pour ravager le pays Nantois, & dans une eſcarmouche il prit Robert, fils aîné du Comte de Dreux, avec quatorze Seigneurs François; enſuite il alla inveſtir la forteresſe de la Roche dans la province

du Maine. Pour arrêter le progrès de ces conquêtes, & ſauver la forteresſe que le Monarque Anglois tenoit aſſiégée, Louis, Prince de France, & le Maréchal Henri Clément, ſe mirent en campagne à la tête d'un corps de Cavalerie & de gens de pied. Jean, quoique bien ſupérieur en nombre, ne fut pas plutôt informé de l'approche des ennemis, qu'il leva le ſiége, & ſe retira avec tant de précipitation, qu'il abandonna tentes, bagages, & toutes ſes machines de guerre, perdit beaucoup de monde au paſſage de la rivière de Loire, & fit une marche de dix-huit lieues en un jour. C'eſt ainſi que par ſa lâcheté, Jean perdit tout ce qu'il avoit gagné en Anjou, pendant que ſes Alliés eſſuyoient en Flandre une défaite entière, dans laquelle on fit priſonnier les Comtes de Flandre, de Hollande, de Boulogne, & de Salisbury. Cette victoire complette mit les Etats de Philippe à l'abri de toute inſulte. Jean obtint une trêve de cinq ans, par la médiation de Robert de Curſon, Légat du Pape en France; & après cette honteuſe campagne, il retourna dans ſes Etats d'outre-mer. 1214.

1214. Les Barons Anglois regardèrent la défaite totale des Alliés de Flandre, comme un incident favorable pour obtenir la jouiſſance de leurs droits & de leurs priviléges. Ils s'aſſemblèrent à Saint-Edmondsbury, ſous prétexte de pélerinage, mais en effet pour travailler à leur liberté. Après avoir examiné toutes les chartres accordées aux Barons, par leurs Souverains de race Normande, ils trouvèrent qu'excepté quelques conceſſions peu conſidérables, faites par Henri I, les autres ne ſervoient que d'interprétation aux priviléges que la Nation tenoit d'Edouard le Confeſſeur. En conſéquence ils firent ſolemnellement, devant le Grand-Autel, un ſerment conçu en ces termes :

« Que ſi le Roi refuſoit de leur » accorder les loix & les libertés ſuſ- » dites, ils prendroient les armes » contre lui, romproient leur ſerment » de fidélité, juſqu'à ce qu'il eût » ſatisfait à leurs demandes, par une » chartre ſcellée de ſon ſceau. »

Ils convinrent enſuite d'un commun accord, « qu'après les fêtes de Noël, » ils iroient en corps le trouver, & » lui demander la confirmation de leurs

» libertés, & qu'ils ſe pourvoiroient
» d'armes & de chevaux, pour être 1214.
» à portée, dans le cas où le Roi,
» ſuivant ſa méthode ordinaire, dé-
» rogeroit à ſon ſerment, de le con-
» traindre à leur rendre juſtice, en
» prenant ſes châteaux. »

Après s'être confirmés réciproquement dans ce projet, ils retournèrent dans leurs habitations reſpectives. L'hiſtoire ne fournit peut-être aucun exemple d'une réſolution auſſi unanime, parmi un corps auſſi nombreux que l'étoit alors celui des Barons d'Angleterre. Cette harmonie étoit bien éloignée de l'eſprit de faction, & l'on ne pourroit ſans injuſtice, qualifier de rébellion, une démarche dont le but étoit de recouvrer des conceſſions légitimes, faites à la Nation par la Couronne, & conſignées dans les actes les plus authentiques.

Dans le même-tems le Pape envoya ordre à ſon Légat en Angleterre, de lever l'interdit. Le Prélat aſſembla, conformément à ſes inſtructions, un Concile général, compoſé des Pairs Eccléſiaſtiques & Laïques. On y fit lecture de la déciſion de Sa Sainteté, qui attribuoit au Clergé une ſomme

de quarante mille marcs, comme un
1214. juſte équivalent des dommages qu'il avoit ſoufferts. Le Roi ayant donné des ſûretés pour l'exécution de ce décret de Rome, on leva avec ſolemnité, & au grand contentement de toute la Nation, l'interdit ſous lequel le Royaume étoit depuis ſix ans.

Jean tint ſa Cour pendant les fêtes de Noël à Worceſter ; mais elle ne fut pas brillante. Ce Prince étoit tellement déteſté, qu'aucun Baron ne voulut y paroître. Il conjectura de cet abandon général, qu'il ſe tramoit quelque complot contre ſa perſonne, & il ſe hâta de regagner Londres, où il fixa ſa réſidence dans le Temple neuf.

1215. Peu de tems après ſon retour, les Barons, pour remplir leur engagement, ſe rendirent à Londres en habit & en équipage militaire, & exigèrent la confirmation de leurs libertés, en repréſentant au Roi qu'il s'étoit obligé, par le ſerment qu'il avoit fait à Wincheſter, de leur accorder leurs demandes. Le Monarque, convaincu par cette démarche hardie, qu'il n'y avoit pas moyen d'éluder ſa parole, ni de leur en impoſer par de vaines

promeſſes, les aſſûra que vers les fêtes de Pâques, il prendroit un jour pour leur donner ſatisfaction. Il profita de cet intervalle pour careſſer le Clergé; & afin de ſe l'attacher, il accorda, par une chartre, la libre élection dans tous les Evêchés, Abbayes & Egliſes conventuelles. Il exigea auſſi un nouveau ſerment de fidélité de tous les Etats du Royaume; & pour ſe mettre à l'abri du reſſentiment de ſes ſujets, il prit la Croix, ce ſymbole inviolable, que l'on faiſoit ſervir alors de voile à la perfidie, & à l'ombre duquel on pouvoit rompre tout engagement. 1215.

Cependant les Barons ne perdoient point leur projet de vue: ils étoient déterminés à le pourſuivre avec toute la vigueur que ſon importance exigeoit. Ils s'aſſemblèrent de nouveau à Stamford, & ils redoutoient ſi peu les foudres du Vatican, que plus de deux mille Chevaliers, outre un grand nombre de tenanciers militaires, parurent dans la plaine, bien armés & réſolus de ſe rendre juſtice à eux-mêmes, & de racheter, au prix de leur ſang, la liberté de leur patrie. Cette armée n'étoit compoſée que de

trente mille hommes en état de com-
1215. battre. Elle marcha à Brackly, à vingt milles environ d'Oxford, où le Roi tenoit alors ſa Cour. Jean informé de ſon approche, députa aux Barons l'Archevêque de Cantorbery, le Comte de Pembroke, & quelques autres Membres de ſon Conſeil, pour connoître le précis de leurs demandes. Ils donnèrent un écrit qui contenoit leurs anciens droits & priviléges, extraits de la chartre de Henri, & des loix d'Edouard le Confeſſeur, & ils déclarèrent en même-tems que ſi le Roi refuſoit de confirmer ces avantages, ils étoient réſolus de s'emparer de ſes domaines, & de ſes places fortes. Les Députés firent un fidéle rapport au Roi de ce qu'ils avoient entendu, & ce Prince, après avoir lu les piéces qui ſervoient de baſe aux prétentions des Barons, s'écria avec un ſourire dédaigneux : « Pourquoi ne » me demandent-ils pas mon Royau» me ! La tête tourne à ces gens-là. » Il ajouta enſuite, avec un ſerment terrible, qu'il ne leur accorderoit jamais des priviléges qui le rendroient eſclave.

Les Députés retournèrent au camp

des Barons avec cette réponſe. Ceux-ci choiſirent alors pour leur Général Robert Fitz-Walter, lui donnèrent le titre de chef de l'armée de Dieu, & de la Sainte Egliſe, & marchèrent droit à Northampton pour en faire le ſiége; mais ils paſsèrent inutilement quinze jours devant cette fortereſſe, faute de machines de guerre. Après avoir levé le ſiége, avec perte du fils de leur Général, ils s'avancèrent vers le château de Bedford, dont le Gouverneur, Guillaume Beauchamp, leur ouvrit les portes. 1215.

Les Ligueurs campèrent près de cette fortereſſe: là ils reçurent ſecrétement avis, que s'ils vouloient s'approcher de Londres, avec tout le ſecret & le courage qu'exigeoit cette entrepriſe, ils ſeroient reçus dans cette capitale. En conſéquence de cet avis, ils levent leur camp, ſe portent ſur Ware, & après avoir marché toute la nuit, arrivent à Londres un Dimanche avant le jour. Ils trouvent les portes ouvertes pour les recevoir, entrent par Aldgate, ſe réuniſſent à leurs partiſans, & prennent poſſeſſion de la ville, pendant que la plûpart des habitans aſſiſtoient à l'Office Divin.

1215. La conquête de la Capitale étoit de la plus grande importance pour les Barons, & sembloit leur annoncer qu'ils alloient recouvrer leur liberté. Ils envoyèrent aussi tôt des lettres circulaires à tous les Membres de la haute & de la petite Noblesse, qui ne s'étoient pas encore déclarés en leur faveur, pour les engager à embrasser leur parti, & à combattre pour la cause commune. Ils les menaçoient, en cas de refus, de démolir leurs châteaux, de brûler leurs maisons, & de ravager leurs parcs, leurs vergers, & toutes leurs possessions quelconques. Cette alternative fit tant d'impression sur ceux à qui on la proposa, que presque tous se rendirent à Londres, & entrèrent dans l'association.

Cependant le Roi eut recours à Langton, & à ses Suffragans : il les pressa de lancer les foudres de l'Eglise sur tous ceux qui avoient pris les armes contre un Prince engagé dans la Croisade, & dont on devoit regarder la personne & les Etats comme sacrés. Pandolfe convint de la justice de sa demande; mais l'Archevêque déclara qu'il ne prononceroit aucune censure contre les Barons, tant que le Roi

paroîtroit ſoupçonner la fidélité de ſes propres ſujets, en continuant de ſoudoyer une troupe de mercenaires du continent. Langton étoit lui même à la tête de la conſpiration, & il ne propoſa de renvoyer ces étrangers, que dans la vue de priver le Roi de tout ſecours du dehors, & de faciliter la reſtauration de la liberté, ſans effuſion de ſang. Le projet réuſſit, Jean licentia un corps conſidérable d'Allemands & de Flamands, qu'il avoit retenus à ſon ſervice; mais l'Archevêque ne refuſa pas moins d'excommunier les Barons révoltés. 1215.

Le Roi fut abandondé, au point qu'il reſta à peine ſept Chevaliers auprès de ſa perſonne. On ceſſa de rendre la juſtice dans tout le Royaume. La nation ſe comporta comme ſi tous les liens réciproques de fidélité, & de protection euſſent été rompus. Les tribunaux de Weſtminſter, où l'on plaidoit au nom du Roi, furent fermés, & on arrêta le paiement des revenus de la Couronne. Tant de malheurs frappèrent le Monarque, & parurent toucher ſon cœur. Mépriſé de ſes ſujets, abandonné à lui-même, & à ſes remords, il ne vit plus d'autre

reſſource que de s'humilier devant la
1215. nation, & en effet, tant qu'il ſentit la main de l'affliction s'appeſantir ſur lui, ſon repentir parut ſincère.

Le vieux Comte Maréchal, qui concilioit toujours par ſa conduite prudente, & par cette autorité inſéparable de la droiture, les principes de fidélité d'un ſujet, avec ceux de la liberté nationale, fut celui que Jean choiſit pour être le médiateur entre lui & ſon peuple. L'Archevêque de Cantorbery étoit alors avec les Barons; le Roi le conjura d'employer ſes bons offices auprès d'eux, pour avancer la négociation du Maréchal. En conſéquence ils firent part aux Barons, des propoſitions du Roi, déclarèrent la diſpoſition où il étoit de venir à un accommodement, & les preſsèrent de fixer un lieu pour les conférences. Les Barons, ravis de ce changement dans la conduite du Monarque, nommèrent Runnaméde, entre Staines & Windſor.

Les deux partis s'y rendirent le 15 Juin, & campèrent ſous des tentes, à quelque diſtance l'une de l'autre. On nomma des Commiſſaires, & par la médiation de l'Archevêque, ils reglèrent les articles des deux fameuſes

chartres, appellées MAGNA CHARTA, & CHARTA DE FORESTA, qui ſont la baſe de la liberté Angloiſe, & de ſa conſtitution. 1215.

Magna Charta, ou la grande Chartre, confirme ce qui avoit été récemment accordé au Clergé, touchant la liberté des élections; permet à toute perſonne de ſortir du Royaume ſans permiſſion, excepté en tems de guerre; ſtatue qu'aucun Eccléſiaſtique ne pourra être mis à l'amende, en proportion de ſon bénéfice, mais ſeulement de ſon domaine laïque; aſſûre à la Nobleſſe laïque, la garde des Abbayes & Monaſtères vacans, qui ſe trouveront être ſous leur patronage; fixe les redevances des Comtés, Baronies, & fiefs des Chevaliers, qui auparavant étoient arbitraires; Ordonne que les Barons rentreront dans les terres de leurs vaſſaux, confiſquées pour félonie, un an & un jour après qu'elles auront été entre les mains du Roi; qu'ils jouiront de la garde-noble de leurs tenanciers militaires, dans le cas où ceux-ci n'auroient point d'autres terres relevant de la Couronne, par une différente tenure; que tout Chevalier, quoique mineur, créé par le Roi, jouira des priviléges

d'un homme en pleine majorité, à
1215. condition qu'il ſera ſous la garde de la Couronne; mais que ſi la dignité de Chevalier eſt conférée au pupille d'un Baron, ce Baron ne ſera point privé du bénéfice de ſa garde-noble; Que les veuves ne pourront être contraintes à ſe marier contre leurs inclinations, ni à payer aucun droit pour leur douaire; Qu'on ne pourra vendre le bien des mineurs; Que les tuteurs ne retireront point de profits exhorbitans des terres qui ſeront en leur garde, qu'ils ne les dévaſteront point; mais qu'ils entretiendront les maiſons en bon état, qu'ils rendront les fermes bien approviſionnées, & qu'ils ne méſallieront point leurs pupilles en les mariant; Qu'il ne ſera levé aucun ſcutage, ou droit d'aide, dans le Royaume, ſans le conſentement du Conſeil d'Etat, excepté dans le cas où il s'agiroit de payer la rançon du Roi, de faire ſon fils aîné Chevalier, ou de marier ſa fille aînée; Qu'aucun homme libre ne pourra être arrêté, empriſonné, ni dépouillé de ſes francs-fiefs, libertés, ou coutumes libres, que par un jugement légal de ſes Pairs, ou par un procès fait dans toutes les formes;

formes ; Que les Shérifs ne tiendront leur Cour qu'une fois par mois, & qu'ainſi que les Châtelains, les Officiers-Enquêteurs & les Baillifs du Roi, ils ne pourront tenir les plaids de la Couronne ; Que les Shérifs chargés de l'adminiſtration des revenus de la Couronne, dans leurs différens diſtricts, ne pourront augmenter à leur gré, le prix des fermes dans les Comtés, centaines & dixaines, excepté dans les manoirs du Domaine du Roi ; Que le peuple ne pourra être malicieuſement pourſuivi ni inquiété, ſans une preuve légale, pour ce qui regarde la fourniture des vivres, & autres ſervices ; Que les amendes pécuniaires ſeront proportionnées à l'offenſe & aux moyens du coupable ; enſorte qu'elles ne puiſſent être priſes ſur ſes biens fonds, ni ſur ce qui pourroit l'empêcher de ſuivre ſa vacation, mais qu'elles ſeront impoſées ſur le rapport de douze notables du voiſinage. 1215.

La *Charta de Foreſta*, ou Chartre des Forêts, fut établie pour réprimer les exactions des Foreſtiers ; permettre aux poſſeſſeurs des franc fiefs d'améliorer leurs terres & leurs bois

dans l'enceinte des forêts, & d'abattre
1215. tous les bois plantés ſous le régne de Henri I, excepté dans les Domaines de la Couronne ; régler les Cours foreſtières ; exempter ceux qui demeurent hors des forêts, de comparoître devant ces Tribunaux, excepté dans les cas où ils ſeroient aſſignés pour quelque tranſgreſſion ; annuller toutes condamnations par contumace pour ces mêmes tranſgreſſions ; & enfin, pour convertir la peine capitale, cidevant impoſée à ceux qui avoient tué une bête fauve, en une amende, ou dans le cas d'inſolvabilité, en un an de priſon.

Les Barons qui connoiſſoient le caractère impérieux, vindicatif & léger de Jean, le forcèrent de conſentir à ce qu'ils élûſſent vingt-cinq d'entre eux, pour faire obſerver duement toutes les clauſes de ces chartres ; il fut ſtipulé que dans le cas où le Roi, ou ſon Juſticier, en enfreindroit quelque article, quatre de ces conſervateurs auroient le pouvoir d'en demander réparation dans le terme de quarante jours, & que s'il refuſoit de la faire, ils en informeroient les autres, qui, du conſentement de la

nation, ſeroient en droit de ſaiſir ſes châteaux, terres & poſſeſſions, juſqu'à ce que l'on eût obtenu ſatisfaction, ſauf la conſervation de la perſonne du Roi, de ſa femme, & de ſes enfans. Tous ceux qui étoient préſens, jurèrent d'aſſiſter les vingt-cinq, & d'exécuter leurs ordres dans toutes les meſures forcées qu'ils pourroient être obligés de prendre. Ils ſavoient que, ſans cette autorité, ils ne retireroient jamais aucun avantage de ces chartres, ſous un Monarque qui avoit étouffé la voix de l'honneur & les cris de la conſcience. 1215.

Cependant, malgré la facilité apparente avec laquelle Jean affectoit d'accorder la grande chartre, il s'occupoit continuellement des moyens d'annuller cette conceſſion, ou de ſe diſpenſer de la faire, ſous prétexte qu'elle étoit extorquée. Il attendoit de jour en jour un nombre conſidérable de mercenaires étrangers, qu'il avoit invités à paſſer dans le Royaume; les Barons ne l'ignoroient pas: c'eſt ce qui les rendit encore plus empreſſés & plus ardens à pourſuivre leur deſſein. Enfin le Roi envoya des ordres écrits de ſa propre main, à

tous les Shérifs, Baillifs, & autres
1215. Officiers, dans l'étendue de ſon Royaume, de prêter ſerment pour l'exécution de la grande chartre. Il fut auſſi ordonné que l'on choiſiroit douze Chevaliers dans chaque Comté, pour informer des abus qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration des revenus publics, & de la juſtice. Le Roi donna en même-tems des lettres d'exemption & d'amniſtie, pour rendre la liberté à tous priſonniers, ôtages ou autres, qui avoient été liés ou détenus, pour raiſon des derniers troubles, & les Barons renouvellèrent leur hommage, auquel ils avoient renoncé publiquement au commencement de leur révolte. Tout parut prendre une nouvelle face, depuis la réunion de Jean avec la Nobleſſe; & ſi elle ne fut pas ſincère, on voulut du moins s'en attribuer le mérite de part & d'autre.

Cependant les étrangers qui entouroient la perſonne du Roi, ne tardèrent pas à lui faire entendre qu'il étoit honteux à un Monarque d'être forcé de ceder à ſes ſujets, & que cette complaiſance dégradoit la Majeſté du trône. Ces diſcours ne s'accordoient

que trop avec la façon de penſer de Jean, & le déterminèrent à tout riſquer pour anéantir les bornes que la Grande Chartre mettoit à ſon autorité. 1215.
Sa conduite s'aviliſſoit à ſes propres yeux; il devint taciturne, réſervé, méfiant, & la mélancolie, dont il étoit dévoré, ne fit qu'augmenter par la conduite outrageante de quelques Barons & de quelques autres Séditieux qui, mécontens du traité, s'efforçoient de plonger le Royaume dans de nouveaux troubles. Ils pillèrent les Comtés par leſquels ils paſsèrent; maltraitèrent les Shérifs & autres Officiers employés au recouvrement des revenus; brûlèrent les maiſons du Roi, démolirent les murs de ſes parcs, coupèrent ſes bois, & commirent tous les déſordres qu'ils crurent capables de l'exciter à renouveller les hoſtilités. Les honnêtes gens furent pénétrés de douleur à la vue de ces violences; ils en craignirent les ſuites, & ſe réunirent étroitement pour punir les auteurs de ces procédés injuſtes.

Dès le commencement de ces nouveaux troubles, Jean fit partir Pandolfe en toute diligence pour engager le Pape à l'abſoudre des engage-

mens qu'il avoit contractés avec les
1215. Barons. En même-tems le Monarque prit l'étrange réſolution de fuir ſecrétement de ſa Cour. Il ſort de Windſor avant le jour, ſuivi ſeulement de ſept Chevaliers, ſe retire dans l'iſle de Wight, y vit en ſimple particulier, & par ſon affabilité s'attache un grand nombre de matelots.

Cependant Pandolfe eut à la Cour de Rome tout le ſuccès que l'on pouvoit déſirer. Le Pape, irrité contre les Barons, jura par Saint Pierre que l'inſulte qu'ils avoient faite à leur Roi, ne demeureroit pas impunie. Après avoir conſulté les Cardinaux, il anathématiſa & annulla pour jamais par une ſentence définitive tous les engagemens formés entre le Roi & ſes Barons, ſur-tout la Grande-Chartre. En même-tems il adreſſa à ceux-ci une lettre dure & impérieuſe, par laquelle il les menaçoit de toutes les foudres de l'Egliſe, s'ils différoient de rentrer ſous le joug de l'obéiſſance. Cette lettre étonna les Barons Anglois: loin de ſoupçonner que l'on négociât contre eux, ils ſe livroient aux réjouiſſances publiques occaſionnées par la dernière paix. Leur premiere démarche fut de

s'aſsûrer de la ville de Londres, le centre de leurs eſpérances, & de fortifier leur parti par de nouveaux renforts. Le Clergé, qui n'avoit pas peu contribué à appaiſer les derniers troubles, & qui déteſtoit également l'uſurpation des prérogatives, & l'abus des priviléges, vit avec douleur la guerre civile prête à ſe rallumer, & fit les plus grands efforts pour ménager un accommodement entre le Roi & ſes Barons. Il ſavoit que l'un & l'autre parti avoit ſujet de ſe plaindre. Le Roi avoit rompu expreſſément la teneur de la Grande-Chartre en ayant recours au Pape & en appellant des étrangers. D'un autre côté les Barons du nord avoient, au mépris de cette même Chartre, exercé les dégâts les plus effrénés dans les maiſons, les parcs & les forêts du Roi. Le Clergé ne s'occupa donc que des moyens de rétablir le calme. Il fut enfin convenu qu'il ſe tiendroit à Oxford une conférence entre le Roi & ſes Barons; mais le Monarque ſe contenta d'y envoyer des Députés pour ſe plaindre des injures qu'il avoit reçues, & s'excuſer de ce qu'il ne ſe rendoit pas en per- 1215.

1215. ſonne à une entrevue où il ne croyoit pas que ſa vie fût en ſûreté. L'aſſemblée fut continuée à Staines. Les Commiſſaires du Roi y proteſtèrent contre l'infraction du traité, & montrèrent le bref par lequel le Pape excommunioit tous ceux qui troubleroient la paix conclue entre le Roi & ſon Royaume. En même-tems ils ſommèrent le Cardinal Langton de publier la ſentence ; mais le Prélat prétendit que l'on avoit ſurpris la religion du Pape, & refuſa d'obéir au décret de Rome juſqu'à ce qu'il eût informé Sa Sainteté de tout ce qui s'étoit paſſé. Sur ce refus Pandolfe & l'Evêque de Rocheſter, Commiſſaires du Pape, publièrent la bulle & interdirent l'Archevêque, ſuivant les ordres qu'ils avoient reçus. Cette ſentence ne fit aucune impreſſion, parce qu'elle étoit conçue en termes généraux, & qu'elle ne déſignoit perſonne en particulier. Les Barons continuèrent leurs préparatifs de guerre, réparèrent leurs forteresſes, firent des levées d'hommes dans différens Comtés, & ſe pourvurent d'armes & de munitions. Langton de ſon côté mit le

Château de Rocheſter entre les mains de Guillaume d'Albiney, & ſe rendit à Rome pour juſtifier ſa conduite. 1215.

Jean étoit alors à Douvres à la tête d'un renfort conſidérable d'étrangers que ſes confidens avoient engagés à ſon ſervice; enſorte qu'il ſe trouva en état de tenir la campagne contre les Barons. Sans le ſecours de la Providence, il eſt probable que ces Mercenaires auroient envahi le ſol, les richeſſes & la liberté de l'Angleterre; mais un corps de quarante mille hommes que Hugues de Beauvais embarqua à Calais, fut ſubmergé dans une tempête, ſans qu'il s'en ſauvât un ſeul. Malgré ce déſaſtre, Jean inveſtit le Château de Rocheſter que Robert Fitz-Walter tenta inutilement de ſecourir. Le Roi avoit fait rompre les ponts, & les paſſages étoient ſi bien gardés, que Fitz-Walter fut obligé de retourner à Londres. Guillaume d'Albiney, Gouverneur de Rocheſter, ſe défendit avec opiniâtreté pendant deux mois; mais les proviſions vinrent à manquer, & la garniſon ſe trouva réduite à ſe nourrir de la chair des chevaux qui étoient dans la place. Ce ne fut qu'après avoir épuiſé cette reſ-

ſource, & après avoir vu tomber les
1215. fortifications ſous les coups redoublés des machines militaires des aſſiégeans, que ce brave Gouverneur ſe rendit à diſcrétion. Jean fut ſi irrité des pertes qu'il avoit eſſuyées à ce ſiege, qu'il eût fait paſſer indiſtinctement toute la garniſon au fil de l'épée, ſans Savari de Mauléon, qui lui repréſenta que les Barons ne manqueroient pas d'uſer de repréſailles, & que ce ſeroit d'ailleurs donner l'exemple d'une barbarie, qui, en faiſant le malheur de l'humanité, deviendroit également préjudiciable à ſes intérêts perſonnels. Le Roi ſe rendit à ces remontrances. Il envoya Guillaume d'Albiney, & les autres priſonniers de qualité dans différens Châteaux; quant aux Soldats, il les fit tous pendre ſur les murailles de la forteresſe, excepté les Arbalêtriers.

De leur côté, les Barons ne reſtoient pas dans l'inaction. Il aſſiégèrent Oxford & Northampton; mais le manque de machines néceſſaires à un ſiége, leur fit abandonner ces deux entrepriſes.

Dans le même-tems l'Archevêque Langton arriva à Rome, où au lieu de

ſe juſtifier à la ſatisfaction du Pape, il fut convaincu d'entretenir une correſpondance criminelle avec les Barons rébelles. Sa ſuſpenſion fut confirmée; l'élection de ſon frère Simon à l'Archevêché d'Yorck, déclarée nulle; & Innocent chargea les députés du Chapitre d'élire Gautier de Grey, Evêque de Worceſter. Le Prélat reçut le Pallium, & donna des ſûretés pour le payement de la ſomme de dix mille livres ſterling. En même-tems le Pontife lança de nouveau une bulle d'excommunication nommément contre le Chef des Rébelles, & jetta un interdit ſur leurs terres & ſur la ville de Londres. 1215.

Le Roi, qui étoit alors à Saint-Alban, ne manqua pas de rendre cette ſentence auſſi publique qu'il lui fut poſſible. Cependant les Barons du Nord continuoient leurs ravages, convaincus intérieurement que les deux partis avoient des raiſons ſuffiſantes pour les regarder comme ennemis. Jean aſſembla en conſéquence un Conſeil de guerre à Saint Alban, où il fut réſolu que l'armée royale ſeroit partagée en deux corps, dont l'un, ſous le commandement du Comte de

Salisbury, tiendroit tête aux Barons
1215. de Londres, tandis que l'autre, commandé par le Roi en perſonne, marcheroit vers le Nord. La premiere diviſion, entierement compoſée de vieux Brabançons, traça ſa marche par le dégât, le meurtre & l'incendie. Ils détruiſirent ſur-tout les maiſons des Barons. Aucun aſyle n'étoit aſſez ſacré pour mettre les pauvres habitans à l'abri des tortures; ils ne pouvoient s'en garantir qu'à force d'argent, & en découvrant leurs effets. L'armée de Jean étoit nombreuſe, brave & expérimentée. Sa marche fut moins cruelle, & elle ne trouva que peu d'obſtacles. La plupart des Châteaux peu importans furent abandonnés, & les Gouverneurs ſe réfugièrent dans des places plus fortes. Le Roi, après avoir laiſſé garniſon dans les différentes fortereſſes, continua ſa marche vers Nottingham.

Les affaires du Midi étoient également dans le plus grand déſordre; les troupes du Roi s'emparèrent bientôt du Comté d'Eſſex, d'une partie de celui de Midleſex, de Cambridge & de Huntingdon. On mit garniſon dans les Châteaux de Windſor, d'Hert-

ford & de Berkhamſtead, & on prit les meſures les plus efficaces pour couper tous les vivres à la ville de Londres qui tenoit encore pour les Barons. Foulques de Breant, à la tête de la garniſon de Rocheſter, ſe rendit maître du Château du Comte de Clare à Tunbridge, & les troupes du Roi réduiſirent pluſieurs autres places de moindre importance. 1215.

En revanche les Barons traitèrent le Pape avec la derniere indécence. Tranſportés de rage de voir que le Pontife vouloit faire des eſclaves d'un peuple libre, ils ſortirent en corps de Londres, s'avancèrent dans le Comté de Cambridge, prirent le Château & la ville Capitale, & ſe vengèrent ſur les partiſans du Roi de tous les maux que ce Prince avoit fait ſouffrir à leurs amis. Enſuite ils pénétrèrent dans les Comtés de Norfolk & de Suffolk, pillèrent le parti royal, & obligèrent la ville de Norwich à leur payer une forte contribution. De là ils dirigèrent leur marche le long de la côte, prirent Yarmouth & Ipſwich, exigèrent une ſomme conſidérable des habitans, & ſe rendirent maîtres de Colcheſter,

d'Hertford, de Berkhamſtead & de
1215. tout le pays adjacent.

Cependant le Roi paſſoit les Fêtes de Noël à Nottingham. Malgré la ſaiſon, il ſomma le Château de Belvoir, appartenant à Albiney, de ſe rendre, avec menace, ſi la garniſon s'opiniâtroit à ſe défendre, de faire mourir leur Seigneur. Les Soldats, allarmés du danger de leur Chef, évacuèrent la place après avoir obtenu la conſervation de leurs biens. Il eut le même ſuccès devant le Château de Daventon, qu'il fit raſer juſqu'aux fondemens. Le fer meurtrier de ſon armée frappoit indiſtinctement les malheureux habitans des parties ſeptentrionales, & les cruautés que ces étrangers exercèrent, au rapport de nos anciens Hiſtoriens, ſurpaſſent la méchanceté de la nature humaine.

1216. Ces outrages irritèrent & mirent au déſeſpoir la Nobleſſe du Comté d'York. Ils abandonnèrent leurs biens à l'avidité de cette ſoldateſque effrénée, & ſe réfugièrent en Ecoſſe, où ils jurèrent la foi & hommage à Alexandre, qui y régnoit alors. Ce Prince, quoiqu'âgé de dix-huit ans

seulement, avoit déja fait une irruption en Angleterre, & reçu le serment de fidélité des Barons mécontens du Northumberland. Jean les poursuivit dans leur retraite, & mit le pays à feu & à sang, comme s'il fût entré sur le territoire d'un ennemi irréconciliable. Il mit des garnisons dans les châteaux des Barons fugitifs. Villes, villages, fermes, métairies, tout fut détruit de fond en comble. La Noblesse de Northumberland suivit en Ecosse celle d'York. Les villes de Milford, Morpeth, Alnwick, & Werk, furent réduites en cendres; celles de Roxburgh, Berwick, Haddingdon & Dunbar subirent le même sort, par l'ordre exprès, & l'exemple de Jean, qui de sa propre main, mit le feu aux maisons dans lesquelles il avoit logé pendant cette abominable expédition. Après avoir désolé une étendue de pays considérable, réduit tous les châteaux des Barons du nord, excepté un seul dans le Comté d'York, qui appartenoit à Robert de Ros, il donna le Gouvernement de tout le pays situé entre les rivières de Teese & de Tweed à Hugues de Baliol, & à Philippe de Hulcote, avec un gros

1216.

corps de troupes pour contenir les
1216. mécontens.

Le Roi tourna enſuite ſes armes contre les Gallois ; il ravagea & pilla les terres de tous ceux qui avoient favoriſé les Barons, mit garniſon dans les châteaux qui tombèrent dans ſes mains, & ſe diſpoſa à aller attaquer la ville de Londres même. A peu-près dans le même-tems, une autre partie de l'armée Royale s'empara de l'iſle d'Ely, où il s'étoit refugié un grand nombre de partiſans des Barons, avec tous leurs effets. Ceux-ci furent traités avec la même inhumanité que Jean & ſes mercenaires avoient exercée contre les autres ; la Cathédrale ſeule fut rachetée des flammes, moyennant une rançon de cent marcs d'argent, que paya le Prince. Ce dernier coup anéantit tous les projets & l'eſpérance des Barons.

La néceſſité ne connoit point de loi ; le malheur extrême ne voit plus rien à redouter : l'une ſacrifie ſouvent ſes propres intérêts, & l'autre ſemble juſtifier le déſeſpoir. L'époque que nous allons citer, en eſt une triſte preuve. La néceſſité rompit un lien formé par une liberté généreuſe, &

par une ſaine politique ; le reſſentiment étouffa la prudence : cette grande chartre, ce réglement ſi ſage, & qui paroiſſoit devoir cimenter l'union entre le Souverain & ſes ſujets, n'étoit plus qu'un vain fantôme, & tous les ſoins ſe rapportoient déſormais à ce premier principe de tous les êtres humains, la conſervation de ſoi-même. Se ſoumettre à Jean, c'eût été ſe livrer à une mort honteuſe, ou à l'eſclavage. Ils voyoient leurs terres ravagées, & leurs biens partagés à des étrangers, pendant que l'indigne Monarque jouiſſoit de ſa vengeance. Dans cette affreuſe extrémité, ils eurent recours à un expédient qui ne peut être juſtifié que par les conſidérations ci-deſſus : ils ſollicitèrent la protection d'un Prince étranger ; démarche imprudente, qui fut preſque ſuivie de leur propre eſclavage, & de la ruine de leur pays. Ils envoyèrent des Députés à Philippe, Roi de France, & lui firent offrir la Couronne pour ſon fils Louis, à condition qu'il paſſeroit en Angleterre avec des forces ſuffiſantes pour détrôner le tyran qui les opprimoit. Cette invitation fut très-agréable au Roi de France, 1216.

qui n'attendoit que l'occaſion de re-
1216. prendre ſon ancien projet, d'annexer l'Angleterre à ſes Etats. Il accepta ſans héſiter la propoſition des Barons, leur demanda vingt-cinq ôtages pour ſûreté de leurs promeſſes, & lorſqu'ils furent livrés, il accéléra les préparatifs de cette expédition. En attendant il envoya aux Barons un détachement de ſept mille hommes, ſous les ordres des Châtelains de Saint Omer & d'Arras, d'Hugues Chacun, d'Euſtache de Neville, & de Gilles de Melun.

Jean informé des engagemens que ſa Nobleſſe avoit pris avec la Cour de France, crut ne devoir pas perdre un moment, & marcha droit à Londres. Pendant qu'il s'avançoit vers la Capitale, une flotte de ſoixante-cinq voiles, exercée depuis long-tems dans la piraterie, avoit ordre de bloquer l'embouchure de la Tamiſe ; mais la ville étoit alors ſi puiſſante, & ſi peuplée, que les habitans ouvrirent les portes, & défirent l'armée Royale. Savary de Mauléon, un de ſes Généraux mercenaires, s'approcha des murailles, à la tête d'un détachement. Les habitans de Londres taillèrent ſes

gens en piéces, & lui-même, après avoir été bleſſé dangereuſement, manqua d'éprouver le même ſort que Jean avoit fait ſubir à tant de ſujets attachés à la cauſe des Barons. Ils armèrent en même-tems tous les vaiſſeaux qui étoient ſur la Tamiſe, tombèrent bruſquement ſur les pirates, prirent une grande partie de leur flotte, & coulèrent le reſte à fond. 1216.

Ces ſuccès encouragèrent les Barons du nord ; ils ſe mirent en campagne, aſſiégèrent la ville d'York, & obligèrent la garniſon à acheter une trève juſqu'à la Pentecôte, moyennant mille marcs d'argent. La guerre étoit plus animée, & plus meurtrière que jamais ; mais le Roi qui ſongeoit à la terminer d'un ſeul coup, envoya en France l'Evêque de Wincheſter, & le vieux Comte Mareſchal, pour diſſuader Philippe de ſecourir ſon fils dans l'invaſion projettée. Le Monarque François ſoupçonna l'objet de leur commiſſion, & trouva moyen de les renvoyer ſans leur avoir accordé d'audience.

Jean convaincu qu'il n'avoit plus de meſures à garder avec la France, marcha vers la côte, où il prit toutes

1216. les précautions imaginables pour faire échouer les tentatives des ennemis ; il mit chaque place en état de défenſe, & obligea les cinq ports (1), & les autres forteteſſes, ſur leſquelles il comptoit le plus, à renouveller leur ſerment de fidélité envers ſa perſonne, & ſon gouvernement. Enſuite il prit à ſon ſervice tous les vaiſſeaux qui ſe trouvèrent à la côte, & les équipa avec la plus grande diligence, réſolu de combattre Louis à ſon paſſage. Mais tandis que ſa flotte attendoit l'approche de l'ennemi, il ſurvint un ouragan qui fit périr la plus grande partie de ſes vaiſſeaux.

Dans le même tems, le Pape informé du projet de Philippe, dépêcha à la Cour de France un Légat nommé Gualo, pour défendre au Roi ou à ſon fils, de rien entreprendre ſur l'Angleterre, ſous prétexte que ce Royaume faiſoit partie du patrimoine de S. Pierre. Mais cette prohibition ne produiſit aucun effet ſur le Monarque

(1) Les cinq ports d'Angleterre du côté de la France, ſavoir : Haſtings, Douvres, Hithe., Romney, & Sandwich.

François ; il n'en fit pas moins continuer ſon armement, & dit même au Légat, qu'aucun Prince ne pouvoit diſpoſer de ſes Etats, ſans le conſentement de ſes Barons. Le Légat ayant enſuite demandé un ſauf conduit pour l'Angleterre, Jean lui repliqua qu'il étoit en ſûreté, tant qu'il reſteroit ſur les terres de France ; mais qu'il n'en répondroit plus, s'il venoit à tomber entre les mains d'Euſtache le Moine, ou de quelques autres Amiraux de ſon fils. Le Légat allarmé de cette réponſe, quitta la Cour avec la plus grande inquiétude. 1216.

Louis perſuadé qu'il ſeroit important pour lui d'arriver en Angleterre avant le Légat, s'embarqua à Calais à bord de ſa flotte, qui conſiſtoit en ſix cens vaiſſeaux, & quatre-vingt bâtimens de tranſport, & mit auſſi-tôt à la voile ; mais avant qu'il pût gagner la côte, il eſſuya une violente tempête. Pluſieurs de ſes vaiſſeaux furent forcés de rentrer dans le port de Calais, & il débarqua avec le reſte de ſa flotte, dans l'iſle de Thanet, le 21 de Mai.

Jean craignant que ſes mercenaires ne le ſervîſſent pas contre Louis, avec le même zèle qu'ils avoient montré

pour opprimer les Anglois, quitta
1216. Douvres, après avoir laiſſé une forte garniſon dans le château, ſous les ordres du brave Hubert de Burgh, & ſe retira à Wincheſter. Il rencontra dans ſa route le Légat du Pape qui arrivoit de France, & qui excommunia nommément Louis, ſes ſoldats, & ſes partiſans. Cette cenſure s'étendoit ſur la ville de Londres, & tomboit principalement ſur la perſonne de Simon Langton, qui, après avoir vu échouer ſes projets ſur l'Archevêché d'York, faiſoit éclater hautement ſon reſſentiment contre Jean & contre le Pape. Ces diſpoſitions lui acquirent la confiance de Louis. Ce Prince le fit Chancelier d'Angleterre. Les maximes de Simon, relativement à la puiſſance du Pape, étoient extraordinaires alors. Il traitoit la ſentence du Pontife d'épouventail, quoiqu'elle regardât particulierement les Barons. Il les exhorta, ainſi que Louis, à aſſiſter à l'Office Divin, & il perſuada tellement les habitans de Londres, que pour cette fois les anathêmes du Pape ne firent aucune impreſſion. Lors même que la cenſure s'étendit à lui, il n'en appella pas à la Cour de Rome, ſui-

vant l'uſage, & déclara au contraire qu'il n'auroit recours à aucune autre puiſſance qu'à celle de ſon maître. C'eſt ainſi que le courage & la fermeté d'un ſeul Prélat, firent avorter les démarches du Légat, & déſarmèrent les foudres du Vatican. Louis, encouragé par les exhortations de Langton, défia le Pape, & marcha contre le château de Rocheſter. 1216.

Après s'être emparé de cette forteresſe, il fit ſon entrée dans Londres, où les Barons & les Bourgeois lui rendirent hommage, & prêtèrent ſerment de fidélité, après qu'il eut juré de laiſſer chacun en poſſeſſion de ſes biens, & de rétablir les priviléges de la nation. Dès ce moment Louis vit augmenter le nombre de ſes partiſans, à meſure que ceux de Jean diminuoient. Tous les Flamands & autres vaſſaux de la Couronne, qui étoient à la ſolde du Monarque Anglois, abandonnèrent ſon ſervice, plutôt que de combattre contre le fils & l'héritier de leur Souverain naturel. Jean hors d'état de tenir la campagne, ſe retira vers Briſtol & Gloceſter. Louis ne manqua pas de profiter de ſa foibleſſe; il détacha Guillaume Fitz-Peters, Robert Fitz-

1216. Walter, & Guillaume de Huntingfield, dans les Comtés d'Eſſex & de Suffolk, dont ils ſoumirent la plus grande partie, pendant qu'il réduiſit lui-même celui de Suſſex, qui ne préſentoit aucune fortification importante. Cependant un certain Guillaume Collingham, ayant raſſemblé un millier d'Archers, ſe retira dans les bois les plus épais de ce Comté, d'où il oſa harceler les François, & leur tua quelques milliers d'hommes. Louis, après avoir tenté envain de réduire cet avanturier, marcha à Winchester, dont il ſoumit la ville & le château. Il reçut enſuite l'hommage de Hugues de Neville, qui lui remit le château de Malborough. Les affaires de Jean paroiſſoient déſeſpérées; il fut abandonné des Comtes de Warenne, de Salisbury, d'Arundel, d'Albermarle, & d'Oxford, pendant que Louis enflé par la proſpérité, convoqua une aſſemblée générale à Londres, pour recevoir le ſerment de fidélité de tous les Prélats, & de toute la Nobleſſe d'Angleterre. Il y manda entr'autres, Alexandre, Roi d'Ecoſſe, qui, ſuivant les ordres qu'il reçut, leva un gros corps de troupes, avec lequel

lequel il réduiſit la ville de Carliſle. Il marcha enſuite à Londres, où il rendit hommage à Louis, après que ce Prince & les Barons Anglois eurent fait ſerment de ne point conclure de paix ſans ſa participation. 1216.

Cependant, malgré les ſuccès prodigieux du Prince François, il lui reſtoit encore beaucoup à faire pour ſe rendre maître de l'Angleterre. Les Comtés & les villes maritimes étoient en général affectionnées à Jean. Si ce Monarque eut quelque mérite, en fait d'adminiſtration, il conſiſta dans les priviléges qu'il accorda aux ports de mer, & aux réglemens qu'il fit pour avoir toujours une flotte prête dans un cas preſſant. Cette attention nuiſit aux affaires de Louis. Ce Prince eût bien voulu être en poſſeſſion des côtes, pour s'aſſûrer une retraite, ou faciliter le chemin aux renforts. Le château de Douvres, conſidéré avec raiſon comme la clef la plus importante du Royaume, défioit la puiſſance du François. Le Gouverneur de cette place faiſoit des courſes continuelles, & ravageoit les terres des Barons. Louis quitta en conſéquence Wincheſter, pour inveſ-

tir cette fortereſſe ; mais elle fut ſi
1216. vaillamment défendue par le brave Hugues de Burgh, qu'il ne fit que peu de progrès dans le ſiége. Il avoit envoyé chercher en France une machine extraordinaire, & d'une groſſeur prodigieuſe, pour battre les murailles, & il mit en uſage tout ce que l'art de la guerre fourniſſoit alors de plus redoutable. Hugues avoit ſous ſes ordres plus de cent quarante Chevaliers avec leurs gens ; la défenſe fut proportionnée à leur bravoure, & à leur nombre, qui compoſoit plutôt une armée qu'une garniſon. Les aſſiégés repouſsèrent, par de fréquentes ſorties, les approches des François, & détruiſirent toutes leurs machines. Louis fut obligé de porter ſon camp à une plus grande diſtance des murailles. Ce Prince humilié tout à la fois, & furieux de tant de réſiſtance, eſſaya d'émouvoir la tendreſſe de Hugues, en le menaçant de faire mourir ſon fils Thomas, qui étoit priſonnier dans le camp. Cette menace n'ayant produit aucun effet, il tâcha de le corrompre par l'appas de l'or ; mais ce ſecond moyen ne réuſſit pas plus que le premier, & le Prince jura alors

de ne faire aucun quartier à la garniſon, ſi elle différoit de ſe rendre. 1216.
Mais Hugues, à l'épreuve de toutes les tentatives, continua de défendre la place avec tant d'intrépidité, que Louis fut enfin forcé de changer le ſiége en blocus.

Les affaires de Jean commençoient à prendre une tournure plus favorable. Les Barons du nord, en aſſiégeant le château de Barnard, eurent le malheur de perdre Euſtache de Veſci, l'ame de leur confédération, & quoique le jeune Guillaume Maréchal eût déterminé les habitans de Worceſter à ſe déclarer pour Louis, cette ville fut enſuite repriſe par le propre père de ce Seigneur, le Comte de Pembroke, qui, de concert avec le Comte de Cheſter & Foulques de Bréant, recouvra & fortifia l'iſle d'Ely. Les cinq ports avoient équipé pour le ſervice du Roi une flotte qui intercepta un ſecours conſidérable, envoyé au Prince François, & lui coupa toute communication par mer avec la ville de Londres.

Dans le même-tems Jean faiſoit la guerre ſur les frontières des Gallois méridionaux, à Renaud de Braouſe

& à Llewellyn, qui s'étoient déclarés
1216. contre lui. Après avoir pris leurs châteaux, & assemblé dans l'Oueſt une armée, ſur la fidélité de laquelle il pouvoit compter, il marcha dans le Norfolk, ravagea tout le pays appartenant à ſes ennemis, & força Gilbert de Grant, que Louis avoit créé Comte de Norfolk, à lever le ſiége de Lincoln.

Cependant Louis ſe voyoit privé de l'affection des principaux Seigneurs qui avoient juſqu'alors ſoutenu ſa cauſe; non ſeulement il les avoit exclus de ſes conſeils, mais il accordoit encore ſa faveur à des étrangers, qui traitoient les Anglois avec le mépris le plus arrogant. Cette partialité & cette hauteur parurent ſi inſupportables aux Barons, qu'ils commencèrent à ſe repentir d'avoir appellé un Prince étranger dans le Royaume. Il fut bientôt abandonné par les Comtes de Pembroke & de Salisbury, Guillaume Beauchamp, & pluſieurs autres Seigneurs. Cette défection l'allarma d'autant plus, qu'elle lui fit naître des ſoupçons ſur la fidélité de ceux qui lui reſtoient. On prétend que n'écoutant plus que la jalouſie & le reſſentiment, il forma un projet de vengeance, qui leur

fut découvert par le Comte de Melun, l'un de ſes principaux confidens. 1216.

Ce Seigneur avoit été attaqué à Londres, d'une maladie qui ne laiſſoit plus aucun eſpoir. Dans cet état, il parut deſirer de voir quelques-uns des Barons qui étoient reſtés dans cette capitale. Quand ils furent en ſa préſence, il leur dit qu'il ne mourroit en paix qu'après avoir déchargé ſa conſcience, en leur découvrant une affaire qui les intéreſſoit particulierement; que Louis avoit projetté, de concert avec ſeize de ſes Comtes & Barons François, lorſqu'il ſeroit en poſſeſſion de la Couronne, de punir tous les Seigneurs Anglois qui avoient combattu pour lui, comme traîtres à leur légitime Souverain, & comme gens ſur la fidélité deſquels il ne pouvoit compter. Les Barons frappés de cet avis, qui paroiſſoit s'accorder avec leurs propres remarques, communiquèrent ces dernières paroles du Comte François à leurs amis, & à leurs confédérés, pour qu'ils ſe tinſſent ſur leurs gardes, & qu'ils profitâſſent de la première occaſion, pour ſe détacher d'un maître auſſi perfide & auſſi ingrat.

Les Barons ſe trouvèrent de nou-

veau plongés dans la ſituation la plus
1216. déplorable. Il ne leur reſtoit plus d'autre reſſource que de choiſir entre deux Princes qui leur étoient devenus également odieux. Ils ſongèrent avec raiſon, que ſi Jean avoit encore quelques ſentimens, il embraſſeroit l'occaſion de ſe reconcilier avec des ſujets qu'il avoit outragés. Pluſieurs d'entre eux ſe diſposèrent à rentrer ſous ſon obéiſſance, & quelques Auteurs rapportent que plus de quarante ſe reconcilièrent dès-lors avec lui. Cependant il ne paroît pas que ce Prince fût en état de mettre en campagne une armée aſſez nombreuſe pour faire face à l'ennemi.

Cet infortuné Monarque, après avoir ravagé les terres des Barons révoltés du Norfolk, ſe retira à Lynn, où ſes tréſors étoient dépoſés, & où il avoit indiqué le rendez-vous de toutes ſes troupes. Il y reçut avis que le plus grand nombre des Barons étoit rentré dans Londres, & que Louis continuoit infructueuſement ſes tentatives ſur Douvres. Jean réſolut en conſéquence de s'avancer vers le nord dans le Comté de Lincoln, dont la plûpart des Habitans s'étoient déclarés

pour lui, & de raſſembler une armée d'Anglois, aſſez conſidérable pour faire pancher la balance de ſon côté. Il prit ſon chemin par des terreins marécageux, que la marée ſubmergea tout-à-coup, & y perdit, avec la plus grande partie de ſes troupes, tous ſes tréſors, ſon bagage, & les effets de la Couronne. Il eut beaucoup de peine lui-même à ſauver ſa vie, & à gagner l'abbaye de Swineshead, où il fut ſi vivement affecté de la perte irréparable qu'il venoit de faire, que le chagrin & la fatigue lui causèrent une fiévre violente. Le lendemain étant hors d'état de monter à cheval, on le tranſporta dans une litière au château de Sleford, & de là à celui de Newark, où il fit ſon teſtament, dans lequel il nomma pour ſon ſucceſſeur ſon fils Henri, à peine âgé de neuf ans. Il mourut le 19 Octobre, dans la cinquantiéme année de ſon âge, & la dix-huitiéme de ſon régne. Ses entrailles furent dépoſées dans l'abbaye de Croxton, & ſon corps fut inhumé dans la Cathédrale de Worceſter, entre les tombeaux de S. Oſwald & de S. Wulſtan. 1216.

Jean étoit d'une ſtature au-deſſus de

1216. la moyenne, bien fait de ſa perſonne, & d'une figure agréable ; mais il ſeroit à ſouhaiter pour ſa mémoire, que l'on pût jetter le voile de l'oubli ſur ſes actions. Sa paſſion effrénée pour le plaiſir, lui fit fouler aux pieds l'honneur, & de tous ſes ſujets que la vue des maux publics porta à la vengeance, il y en eut peu qui n'y fuſſent encore excités par le reſſentiment de l'injure perſonnelle. C'eſt ainſi qu'un excès en produiſit un autre, juſqu'à ce qu'enfin le Royaume tomba dans l'anarchie la plus déplorable. Ce Prince eut pluſieurs occaſions de rétablir ſes affaires ; mais il eſt un exemple frappant des ſuites funeſtes qu'entraîne un nom devenu odieux. Les armes de Philippe contribuèrent bien moins que le meurtre d'Arthur, à le chaſſer des Etats qu'il poſſédoit en France. Il ne paroiſſoit jaloux de l'autorité, qu'autant qu'elle lui fourniſſoit les moyens de faire le mal, & ce fut pour ſe livrer avec plus de ſécurité à cette abominable inclination, qu'il conſentit à ſe déshonorer, en ne tenant ſa puiſſance que de la ſeconde main. Les années n'ajoutèrent point à ſon expérience, mais beaucoup,

ſes paſſions, qui étoient toujours violentes. Il éprouva les deux extrémités de la fortune, & ſe conduiſit lâchement dans l'une & dans l'autre. Les obſtacles ne firent jamais naître en lui la réflexion, & l'adverſité ne diminua rien de ſon emportement naturel. Il prodigua indiſtinctement ſes tréſors, & le diſcernement n'eut jamais de part à ſa bienveillance. Il ne manquoit pas de talens; mais rien ne les faiſoit paroître avec plus d'éclat que la néceſſité ou la vengeance. Il trouva des reſſources étonnantes dans la première, & pour ſatisfaire celle-ci, il ſurmonta l'indolence qui lui étoit naturelle. Le régne de ce Prince n'eſt pas néanmoins dénué de toute action louable. Il régla la forme du Gouvernement civil de Londres & de pluſieurs autres villes du Royaume; il introduiſit en Irlande les loix d'Angleterre, & accorda aux cinq ports, les priviléges dont ils jouiſſent encore aujourd'hui. Enfin, pour n'omettre aucun événement, nous dirons que ſon régne eſt l'époque de l'uſage de la monnoie ſterling. 1216.

Fin du troiſième volume.

VA1 15375 19

142 B 15